
U d'/of OTTAWA
39003001444081

RANC

1831 - 1908

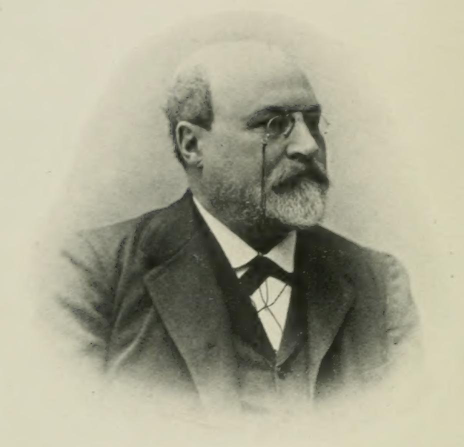


Photo Pirou

ARTHUR RANC

1831 - 1908

RANC

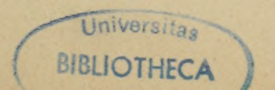
SOUVENIRS -- CORRESPONDANCE

1831 - 1908

PARIS
ÉDOUARD CORNÉLY ET Cie, ÉDITEURS
101, RUE DE VAUGIRARD, 101

—

1913



AUX LECTEURS

Ceci n'est pas une préface au livre de Ranc, ce n'est pas non plus un avertissement, c'est une simple confidence aux amis et aux disciples du grand républicain.

Si dans son testament Ranc fait allusion à ses « papiers », il ne désigne pas le biographe auquel incomberait la lourde tâche de retracer sa vie si active, si mouvementée, si intéressante. C'est à sa femme qu'il a donné ce gage de confiance, cette ultime preuve d'affection.

Pour faire revivre dans la sécheresse de ces feuillets imprimés la vibrante figure de Ranc, pour tracer la grande page d'histoire vécue par lui, j'aurais pu faire appel à un ami fidèle qui, aux côtés du maître, collabora à l'œuvre commune d'émancipation et de liberté. J'y ai renoncé. Et j'ai voulu, seule, apporter ce modeste témoignage d'admiration et de reconnaissance à Ranc. J'ai cueilli dans cette merveilleuse floraison d'articles et de documents, ceux qui m'ont paru les plus intéressants, les plus caractéristiques pour tracer à grands traits la vie de ce grand républicain.

L'œuvre est sans doute imparfaite, mais elle est sincère. Quelques-uns des documents laissés par

Ranc ont été remis à l'État. Mon mari avait gardé le précieux registre des minutes des dépêches envoyées par le Gouvernement de la Défense Nationale, depuis le 4 septembre 1870 au soir jusqu'au 5 février 1871.

Le volumineux registre où elles sont classées, chacune à sa date, dans l'ordre des départements, a été apporté par moi à M. Georges Clemenceau, qui a pensé qu'il ne pourrait être mieux placé qu'aux Archives Nationales.

M. Étienne Dejean a reçu, en août 1910, des mains de l'ancien président du Conseil le précieux dépôt. Et dans dix ans, selon la règle au Palais Soubise, où les documents ayant plus de cinquante ans de date peuvent seuls être communiqués, ceux qui étudieront aux sources de l'histoire du Gouvernement de la Défense Nationale, pourront avoir connaissance de ces dépêches, très souvent confidentielles, aux préfets et aux généraux.

Voici d'ailleurs la lettre par laquelle M. Gaston Doumergue, alors Ministre de l'Instruction publique, m'a accusé réception de mon précieux envoi :

Paris, 6 mai 1910.

Madame,

Le précieux registre contenant les dépêches du Gouvernement de la Défense Nationale aux préfets, recueillies par le regretté Arthur Ranc, vient d'être déposé, par les soins de M. Georges Clemenceau, aux Archives Nationales. J'ai l'honneur de vous ex-

primer mes plus sincères remerciements pour avoir été comme de moitié, par la remise même que vous aviez faite à M. Clemenceau de ces documents si utiles pour l'histoire, dans cette attribution si heureuse. Le plus signalé service aura été en effet rendu à ceux qui, dans quelques années, voudront étudier aux sources les actes du Gouvernement de la Défense Nationale. Ils n'auront garde de l'oublier, Madame, car le nom que vous portez si dignement restera doublement attaché à ces documents, dans cette grande maison de l'Histoire de France qu'est le Palais Soubise, je veux dire par la marque visible qui en rappellera l'origine et par le souvenir qu'ils évoqueront de l'ardent patriotisme d'Arthur Ranc en ces jours tragiques mais glorieux.

Agréez, Madame, l'hommage de mon respectueux dévouement,

Gaston Doumergue.

Les documents publiés aujourd'hui sont reproduits intacts, avec leur date et leur accent. Ce sont des articles, des extraits de volumes, des lettres de Ranc ; ce sont aussi de nombreuses lettres émanant parfois même d'adversaires politiques. Mais toutes font ressortir la confiance profonde que chacun avait pour le jugement sûr, le caractère désintéressé du grand républicain qui, jusqu'à son dernier souffle, mit sa plume et sa pensée au service de son pays. Elles illustrent les pages essentielles de l'histoire de Ranc, histoire écrite par le maître, feuillets épars répandus dans la presse, impressions traduites au lendemain d'événements graves, de luttes vives, de batailles âpres qui ont marqué l'œuvre de

justice et de liberté réalisée par notre régime républicain.

C'est aux amis qui sauront les lire, les comprendre et revivre les événements qu'ils rappellent que ces quelques documents sont offerts.

C. Ranc.

RANC

I

LA JEUNESSE DE RANC

La famille Ranc est originaire du Vivarais. La maison paternelle et des papiers datant de quatre siècles, qui existent à Villefort, dans la Lozère, en sont les témoignages certains. L'arrière grand-père de Ranc naquit à Villefort en 1733. Cadet de la famille, il fut enchanté d'une Révolution qui abolissait le droit d'aînesse. Il n'avait point hérité pour cela ; tous les biens de la famille ayant été vendus à de braves paysans qui travaillaient inconsciemment à *démocratiser* la propriété.

Il se fit soldat et mourut capitaine, laissant deux fils, Paul et Maurice Ranc, nés à Villefort en 1765 et 1770.

A la mort prématurée de Paul Ranc, docteur à Villefort, le frère cadet Maurice Ranc, recteur de l'Académie de Poitiers, appelait près de lui son jeune neveu Odilon Ranc, né à Villefort le 13 Fructidor an XI.

De lozérienne, la famille Ranc devint poitevine. Ce grand oncle voltairien devait avoir sur Ranc une influence décisive.

Auprès de lui, Odilon Ranc fit ses études de droit à Poitiers, prit une charge d'avoué et se maria.

Chez M. et Mme Odilon Ranc venaient tous les étés leurs parents Balme et Barrot ; leurs amis Michel, de Bourges, Babaud-Larivière, d'Angoulême, qui pre-

naient un plaisir extrême à entendre le grand-oncle le recteur, discuter des idées nouvelles, des « utopies » qui trente ans plus tard devaient être des réalités.

C'est dans ce milieu que Arthur Ranc naquit. C'est là qu'il fut élevé. C'est là qu'il passa les premières années de sa robuste jeunesse.

Ranc est né à Poitiers le 20 décembre 1831.

Voici son extrait de naissance :

RANC.

Poitiers,

L'an 1831, et le 21 du mois de décembre, à une heure après midi, a comparu monsieur Joseph-Odilon Ranc, avoué près la Cour royale de cette ville, âgé de 28 ans, demeurant à Poitiers, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier à onze heures du matin dans sa maison située place du Pilori, de lui déclarant et de dame Julie Massé, son épouse, âgée de vingt-trois ans, et auquel il a donné le prénom d'Arthur. Lesdites déclarations et présentation faites en présence de MM. David-Pierre-Jacques Massé, conseiller de Préfecture, âgé de soixante-dix-sept ans, aïeul de l'enfant, et de Maurice Ranc, recteur de l'Académie de cette ville, âgé de soixante-six ans, grand-oncle de l'enfant, et demeurant à Poitiers.

M. et M[me] Odilon Ranc habitaient à Poitiers, un hôtel place du Pilori. Ils avaient aux environs, une propriété, Les Roches Pré-Marie.

L'été, des parents, des amis, venaient jouir des ombrages de la châtaigneraie bordée par le Clain. M[me] Odilon Ranc savait, par son tact et sa distinction, rendre ces réunions agréables et intéressantes.

A sept ans, Ranc entrait au Collège royal de Poitiers, où pendant neuf ans il remporta des succès scolaires soutenus. De 1839 à 1847, le principal du Collège, invariablement, chaque année à la distribution des prix, annonçait :

Ranc Arthur, de Poitiers (Vienne), externe, premier prix.

Biré Edmond, de Luçon (Vendée), interne, 2e prix.

Ranc parlait toujours de Poitiers avec émotion.

Peut-il exister description de ville natale plus jolie que celle-ci :

Quand j'étais tout petit (1), j'habitais avec mes parents à Poitiers, place du Pilori. Dans ce temps-là et avant les chemins de fer, Poitiers était une ville plus connue qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les voyageurs de Paris à Bordeaux étaient forcés de s'y arrêter, et, après avoir déjeuné à *l'Hôtel de l'Europe* ou aux *Trois Piliers*, ils s'en allaient voir la cathédrale et la promenade de Blossac : tout comme à Châtellerault, ils n'avaient pas manqué de faire provision de petits couteaux. Une promenade dans Poitiers, pour ceux qui n'en avaient pas l'habitude, n'était pas chose commode. Il fallait se hasarder, dans les rues escarpées, sur le plus singulier des pavés. Ce pavé était formé de durs cailloux en forme d'œufs et la municipalité pour la grande commodité des paveurs, avait décidé que les cailloux seraient placés la tête en haut. Ce décret de la municipalité poitevine fait comprendre pourquoi un pied fin et bien chaussé est à Poitiers chose si rare.

Quand un étranger s'était décidé à exécuter sur notre pavé la danse des œufs, il était quel-

(1) Le *Roman d'une Conspiration*, par Ranc, dédié à Blanqui.

quefois récompensé de sa peine. Si laid et si triste que fût Poitiers, la vieille cité avait une tournure moyen-âge des plus intéressante et sans aucune recherche de romantisme. On n'y trouvait pas de ces maisons à façades extrêmement ouvragées que tous les badauds vont voir et que le Comité des monuments historiques conserve à grands frais. Poitiers était naturellement une vieille ville. Il semblait qu'il eût toujours été le même et ne dût jamais changer. Puis, les environs immédiats en sont délicieux et l'on a, de la promenade de Blossac, la vue la plus agréable du monde, sur une vallée où serpente le Clain, presque enseveli sous les larges feuilles de nénuphars, entre deux haies de vergnes et de peupliers.

Aujourd'hui, avec les chemins de fer, les voyageurs passent aussi vite qu'ils peuvent et n'ont garde de s'arrêter pour aller visiter des rues qui ont une réputation parfaitement établie de laideur et de tristesse, des rues dont l'herbe a pris souvent possession. On ne monte pas en ville à moins d'y avoir affaire. Or, il est bien rare que quelqu'un ait affaire à Poitiers.

Encore quelques années du reste et la ville ne gardera plus rien de son caractère primitif. L'Empire a trouvé moyen de gâter Poitiers. Ne souriez pas. Rien n'est plus vrai. Poitiers a été non pas haussmanisé mais soubeyranisé (1). Il s'y est constitué, à l'instar de Paris, des Compagnies immobilières qui ont percé des rues et construit des hôtels.

---

(1) Le baron de Soubeyran, sous-directeur du Crédit Foncier, était député de la Vienne en 1863-1870.

Les rues sont larges ; malheureusement, elles ne mènent nulle part. L'hôtel (1) est superbe et grandiose. C'est une manière d'hôtel du Louvre, mais comme les voyageurs manquent, il est presque toujours fermé. On voit que les Compagnies immobilières travaillent avec la même intelligence à Paris et ailleurs.

La place du Pilori est restée intacte. C'était comme son aimable nom l'indique, la place où les condamnés étaient exposés publiquement, attachés au carcan. C'était là aussi qu'on exécutait. Jusque sous la Restauration, l'échafaud s'y était dressé. Le général Berton y a été guillotiné en 1821. On m'a montré souvent, dans mon enfance, l'endroit même où cette tête courageuse est tombée. Tout à côté était la sombre maison habitée par le Procureur général Mangin qui avait requis contre le général Berton et ses coaccusés. Ce M. Mangin qui fut depuis préfet de police était un des types les plus réussis de Procureur général que l'on pût rêver. Un des condamnés à la peine capitale, le médecin Caffé, ne craignait pas la mort, mais il avait horreur de la guillotine. La veille de l'exécution, son fils, un enfant de douze ans, lui apporta une lancette cachée dans son épaisse chevelure. Dans la nuit, Caffé s'ouvrit d'une main ferme l'artère crurale. Quand on entra, au point du jour, dans son cachot pour lui faire la toilette, on le trouva étendu dans une large mare de sang. La concierge de la maison s'en alla aussitôt en porter la fâcheuse

(1) Ranc écrivait cela en 1867.

nouvelle à M. le Procureur général Mangin, qui, pâle de rage, s'écria :

« S'il lui reste un souffle de vie, qu'on le porte à l'échafaud ! »

Au demeurant, fort honnête homme, ce procureur général.

Après le général Berton, personne ne fut plus exécuté place du Pilori. Les propriétaires se plaignaient avec raison que la guillotine enlevât de la valeur à leurs immeubles et ils obtinrent que les exécutions eussent lieu désormais hors de la ville. On guillotine maintenant près du pont Guillon. Il y a des noms prédestinés.

Cette pauvre petite place du Pilori, telle que je la vois apparaître dans mes souvenirs, était presque gaie. On y était comme à la campagne. Le soir et le matin, les bons bourgeois s'y promenaient en robe de chambre, le long d'une belle allée de tilleuls, dont les enfants s'amusaient à faire claquer sur la paume de la main les larges feuilles.

Les pères causaient politique et cancanaient un brin. Les gamins jouaient hors de la surveillance de leurs mères qui des fenêtres les suivaient de l'œil. Le soir, les élèves de l'école mutuelle, à la sortie de la classe, traversaient bruyamment la place, se poussant, se bousculant, et poussant des cris sauvages qui me remplissaient d'admiration.

Un jour, j'assistai à une belle bataille. Les élèves de l'école, les mutuels, comme on les appelait, s'étaient pris de querelle avec leurs voisins, les jeunes disciples des Frères Ignorantins. On s'était donné rendez-vous sur la place et les

pierres volaient que c'était un plaisir. Moi qui avais l'horreur instinctive de la soutane, j'avais pris parti sans hésiter pour l'école laïque. J'étais trop moutard pour me mêler activement à la lutte; mais, à un moment où un groupe de mutuels écrasé par le nombre était ramené, je leur offris de se retrancher dans le corridor de notre maison où j'avais amassé un joli tas de pierres.

Les mutuels ne se le firent pas dire deux fois et tout de suite ils dirigèrent sur les flancs de l'ennemi un feu roulant.

L'ennemi riposta par une grêle de pierres qui vint s'abattre de notre côté et les fenêtres du cabinet de mon père tranquillement occupé à piocher un dossier, volèrent en éclats. Pendant ce temps, les professeurs de l'école mutuelle et les frères ignorantins étaient accourus pour mettre le holà ! Mon père et quelques autres les y aidèrent ! Je vois encore les longues et maigres jambes d'un frère qui avait retroussé sa soutane pour mieux courir et qui pourchassait les plus récalcitrants. Enfin le calme se rétablit. Quant à moi qui avais sur la conscience le bris des fenêtres paternelles, j'étais un galopin fort penaud. Je m'attendais à une forte semonce et, en effet, j'allais l'avoir, lorsqu'un voisin, qui rentrait chez lui en compagnie de mon père, lui dit :

« Bah ! Bah ! ne le grondez pas ! Il s'est mis du côté des bleus. C'est le sang qui a parlé ». Mon père sourit, et j'en fus quitte pour la peur.

Parmi les élèves de l'école libre, se trouvait le jeune Edmond Biré, que Ranc affectionnait beau-

coup. Cinquante ans plus tard, l'historien royaliste raconte dans ses *Souvenirs* que son ami Ranc lui dit un jour, en revenant de vacances : « Sais-tu que nous avons à Poitiers un évêque qui est un maître écrivain ? Ses lettres pastorales sont des chefs-d'œuvre de style. Je les lis toutes et j'en fais un profit... littéraire. J'ai mis dans ma malle, à ton intention, quelques-uns des discours et des mandements de M. Pie. »

Au Quartier latin, en effet, malgré l'abîme qui les séparait au point de vue politique, et plus tard dans la vie, Ranc et Edmond Biré restèrent amis.

Au lendemain de la mort de Ranc, le 25 août 1908, le *Correspondant* évoquait en ces termes le passé du grand républicain et rappelait les liens qui, dans sa prime jeunesse, l'attachaient fraternellement à Edmond Biré.

...Monsieur Ranc veillait et le dernier « filet » qu'il ait publié dans son journal *L'Aurore* était pour rappeler au *Temps* qu'il fallait voir le péril à droite et non à gauche. Le grand artisan de la *Concentration républicaine* n'avait pas tardé à reprendre son antienne. C'est lui, en effet, qui de la coulisse, dirigeait cette politique qui concentrait des intérêts de parti au lieu de concentrer les intérêts du pays. Essentiellement conspirateur, de l'aveu de ceux-là mêmes qui le connurent le mieux, jadis ami de Gambetta, devenu l'adversaire acharné de ses idées, M. Ranc vient de mourir, privant son parti d'une force occulte mais efficace. Il faut lui reconnaître ce mérite peu banal, qu'il est mort sans s'être enrichi et sans avoir été ministre : il y fallait quelque force d'âme. Mais, suprême ironie, lui qui, dans les querelles religieuses avait gardé le vocabulaire des vieux bousingots et qui ne parlait jamais que de la « Congrégation », de la « Jésuitière » et des « Messieurs prêtres », quand on a voulu le caractériser d'un mot, on l'a appelé le « Père Joseph », ou « l'éminence grise » du Bloc !

Dès sa jeunesse d'ailleurs, bien qu'en termes plus amènes, il avait été déjà l'adversaire « scolaire » d'un des représentants les plus connus des idées conservatrices. Il était au Collège royal de Poitiers, le camarade d'Ernoul. Celui-ci était pensionnaire de l'externat de collégiens dirigé par

l'abbé Maynard, l'auteur d'études appréciées sur Pascal. Dans le même collège se trouvait aussi Edmond Biré, dont le volume de *Souvenirs* vient de paraître.

« Ranc, dit Edmond Biré, était dans la même classe qu'Ernoul, tous deux également forts, défendant avec une égale ardeur et un succès pareil l'un, l'honneur du collège universitaire, l'autre celui de la pension Maynard, ne cédant jamais un peu de terrain que pour reprendre le lendemain l'avantage, et aux jours de distribution de prix se partageant les couronnes avec une fraternité qui faisait la joie de leurs parents et l'orgueil de leurs camarades. »

Voici d'ailleurs quelques lettres inédites de Biré, qui témoignent de l'amitié qu'il avait pour Ranc, et qui précisent les idées du maître :

Paris, 9 avril 1879.

Mon cher Arthur, mon bon camarade d'enfance,

Tu seras surpris sans doute de voir surgir du fond du passé une figure sinon oubliée du moins effacée et d'entendre s'élever une voix dont le dernier écho qui ait frappé ton oreille remonte à vingt-six et vingt-sept ans, si je ne m'abuse.

Il s'agit de Bruneteau, notre ami d'enfance, l'intime d'Allain-Targé. Il est avocat à Poitiers. Il a toujours pour toi personnellement beaucoup d'estime, mais la République n'ayant pas fait de lui un préfet, il n'en est pas précisément l'ami. Au surplus, pour toi, nous te sommes deux amis d'enfance, tu n'as pas à chercher plus loin. Il t'avait adressé ses compliments une fois dans une lettre, quand tu étais au gouvernement de Tours. Tu ne lui as pas répondu. Il t'a suivi dans ta carrière, lisant tes articles et tes ouvrages.

Je pense que tu voudras bien accueillir nos compliments et nos félicitations sur ta rentrée en

France, après le long exil que t'avait coûté ta condamnation à mort. Ton retour ne coûte rien à ta dignité et nous te serrons la main, tout comme tes amis qui sont nos ennemis.

Ton affectionné,

Ed. Biré.

20 juin 1898.

Mon cher Arthur,

Glisse un mot dans l'un de tes articles sur mon livre. Comment t'y prendras-tu, vil radical, centre gauche, farouche républicain sectaire ? tu te souviendras de Poitiers !

A toi,

Ed. Biré.

Ranc eut tout jeune la passion de la lecture. Vers 1846, il dévorait les nouveaux ouvrages de Sainte-Beuve, Hugo, Vigny, Musset, Nodier, Mérimée, Topfer, Manzoni, Eugène Sue. Son grand-oncle lui expliquait quelques passages des récentes publications de Pierre Leroux, Fourier, Proudhon.

Le recteur, de plus en plus serein, déclarait : « Mes neveux, cette époque où je vais vous quitter décentralise la pensée républicaine. Laissons le gouvernement pourchasser impitoyablement dans la capitale les républicains, leurs agissements, leurs projets, sans s'inquiéter des progrès que l'idée républicaine poursuit chez nous en province.

« En attendant, c'est nous provinciaux, qui avons le

pressentiment de la fin du régime, c'est nous qui avons eu la pensée de la campagne, de ces banquets qui s'organisent un peu partout, nous acheminant vers la République. »

Le cher grand-oncle devait mourir cinq mois avant la Révolution de 1848.

II

QUELQUES PAPIERS DE RANC SUR 1848

Nous voici en 1848. C'est l'enthousiasme d'une jeunesse ardente, c'est l'aurore de la République. De cette rude page de son histoire, Ranc a laissé épars dans plusieurs journaux, des feuillets émouvants et enthousiastes. Nous les reproduisons, car ils rappellent et les espérances du jeune républicain et l'ivresse sereine de toute une génération vigoureuse et forte, assoiffée de liberté, luttant avec une énergie inlassable pour la conquête d'une République libre, émancipée.

Dès cette époque s'affirme, par l'amitié admirative de Blanqui, un trait essentiel du caractère de l'homme politique qu'allait devenir Ranc.

Ranc était blanquiste. Et nous ne pouvons mieux rappeler ici les liens qui unissaient les deux hommes qu'en notant les lignes écrites par l'auteur de l'*Enfermé* : Gustave Geffroy (1) :

Quelques jours avant sa mort, j'avais vu Ranc, chez lui, dans son rez-de-chaussée de la place des Vosges. Une grande cour claire, un peu de verdure, une maison ancienne de bel aspect. Alphonse Daudet avait habité là, lui aussi, et Ranc s'en souvenait fort bien. Il me dit cela sur le seuil de la petite antichambre vitrée qui précédait son logis, en reconduisant le docteur Barety, maire de Puget-Théniers, son fils et moi, qui étions venus lui faire une visite à pro-

(1) *La Dépêche de Toulouse*, 25 août 1908.

pos de l'inauguration prochaine du monument de Blanqui. Ranc, ce jour-là, me parut affaibli, mais l'esprit était le même, la pensée très précise, et il soutint la conversation assez longue que nous eûmes ensemble avec cette ardeur et cette causticité qui lui étaient habituelles. Le caractère et l'existence de Blanqui étaient des sujets dont je m'étais entretenu maintes fois avec lui, mais l'admiration pour Blanqui était restée entière et raisonnée chez Ranc, et il aimait à en donner les raisons. Il expliqua donc une fois encore, pour le docteur Barety, les fatalités qui avaient empêché le prisonnier du Mont-Saint-Louis et du Château-du-Taureau « de donner sa mesure », il dit ses qualités de politique perspicace, le montra comme inventeur d'un opportunisme révolutionnaire, se refusant à formuler des programmes et à engager l'avenir, n'agissant que selon les circonstances. Finalement, il conclut : « J'ai connu dans ma vie deux hommes d'État : Blanqui et Gambetta. » Et il nous montra à sa muraille, se faisant « pendants », de chaque côté de la glace de sa cheminée, les deux masques mortuaires de Blanqui et de Gambetta. « Il y a, — ajouta-t-il, — des gens qui viennent ici et qui sont embêtés de voir cela... Mais tant pis pour eux !... Je n'en démords pas. » Il s'exprima alors très vivement contre les républicains de 1848, Barbès et Martin Bernard, qui avaient laissé atteindre Blanqui par le document Taschereau, Blanqui, qu'ils avaient vu à l'œuvre avec eux, et il refit l'analyse de ce document où la fabrication de police est visible à l'endroit où le récit change de ton, où il est parlé de Blanqui à la troisième personne.

Je me suis arrêté sur ce point parce que l'influence de Blanqui sur Ranc fut profonde, comme elle le fut sur d'autres. Il l'avait connu sous l'Empire, et il lui dédiait, en 1869, le *Roman d'une Conspiration*. Il était resté émerveillé de la sûreté de critique, de la lucidité prophétique du vieux révolutionnaire, et l'admirable Blanqui de 1870, qui annonçait à l'avance les phases du siège de Paris dans son journal de *la Patrie en danger*, n'avait fait que renforcer en lui son opinion de jeune homme.

Laissons la parole à Ranc. Écoutez-le :

LE CINQUANTENAIRE (1)

Voici le cinquantenaire du Vingt-Quatre-Fé-

(1) Le *Matin*, 22 février 1898.

vrier 1848, de la fondation de la seconde République.

Quels souvenirs s'éveillent en moi !

J'avais quinze ans. Je faisais ma philosophie au collège royal de Poitiers. J'étais nourri de l'*Histoire de dix ans*, de Louis Blanc ; de l'*Histoire des Girondins*, de Lamartine ; des premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution*, de Michelet, qui venait de paraître, livre profond, admirable, définitif.

Je vois encore, le 25, la malle-poste arrivant sur la place d'Armes de Poitiers, pavoisée de drapeaux, le conducteur jetant à la foule les proclamations annonçant la chute de Louis-Philippe, l'avènement de la République, les noms des membres du Gouvernement provisoire. La liste commençait par le nom glorieux de Lamartine ; elle finissait par un inconnu : Albert, ouvrier.

Un ouvrier, un travailleur, membre du Gouvernement ! C'était un monde qui changeait.

Quelle ivresse dans nos jeunes têtes !

J.-J. Weiss, dans une page inoubliable, que j'ai déjà citée ici, nous a montrés tel qu'il était, tels que nous étions, les adolescents, les jeunes gens de ce temps, confiants, pleins de foi, nous laissant aller ingénument à tous les rêves, ivres — oui, c'est bien le mot — ivres de liberté, d'égalité, de fraternité. Nous rêvions le bonheur pour tous et la justice pour tous. L'avenir était pour nous, et Weiss n'exagère pas quand il dit que nous étions assurés qu'un jour, un jour très prochain, l'an d'après au plus tard, la France républicaine aurait établi dans l'Univers le règne du

droit absolu, le droit partout, le droit pour toujours...

Il n'y avait pas une note discordante. Les curés bénissaient les arbres de la liberté : d'instinct, ils pratiquaient la théorie du ralliement. Il y avait des républicains, bonnes dupes, pour applaudir. Quelle joie ! quel succès ! Citoyens, l'Église vient à la République !

Quatre mois après, M. le comte de Falloux, fils dévoué de l'Église, chef laïque du parti catholique, acculait le peuple de Paris à l'affreuse insurrection de Juin. Car c'était bien acculer le peuple à l'insurrection, c'était bien la vouloir, c'était bien vouloir la « saignée » que de jeter dans la rue, brutalement, du jour au lendemain, les ouvriers des ateliers nationaux, sans travail et sans pain !

Ce fut l'affaire d'un rapport scélérat de M. de Falloux, d'un vote inepte d'une Assemblée aveugle. Le peuple, provoqué, répond follement à la provocation. Les faubourgs descendent, les pavés se soulèvent, le rappel bat par les rues, le tocsin sonne, funèbre, dans les clochers, les barricades se dressent, la fusillade éclate, le sang coule à flots. Peuple et soldats se ruent à la bataille, sans trêve, sans merci, sans pitié. Malheur aux vaincus !

Oui, malheur aux vaincus ! En 1856, quand j'arrivai à Lambèse, j'y trouvai une centaine de transportés de juin. Ils étaient encore là après huit ans, ces transportés sans jugement, par ordre du général Eugène Cavaignac et d'une Assemblée, elle aussi, prisonnière de la peur.

Puis, après l'horrible malentendu de Juin, vint

le crime, le coup d'État. Après l'aurore de Février, la nuit de Décembre. Comme l'a dit encore J.-J. Weiss, une douche glacée sur les cerveaux en feu.

On écrit volontiers, depuis que l'Empire est tombé, que la France accueillit le coup d'État avec infiniment de plaisir et fut tout heureuse de se jeter dans les bras de son sauveur. Je ne pense pas que les quarante mille proscrits de Décembre aient partagé cet avis. Bonaparte non plus, j'imagine. On ne décime pas son pays par amour de l'art. Il faut qu'on en sente la nécessité. On ne fait pas de la terreur pour la terreur.

La vérité, c'est que la République se fondait, que la bourgeoisie moyenne lui était acquise. Les élections, sur tous les points du territoire, le prouvaient, et c'est pour cela que la majorité réactionnaire de l'Assemblée législative fit la loi du 31 mai contre le suffrage universel.

On dit aussi qu'à Paris, le peuple — on entend par là les ouvriers — avait assisté au crime les bras croisés, presque avec satisfaction, heureux de faire expier à la bourgeoisie républicaine la répression de Juin. C'est devenu presque un lieu commun, mais ce lieu commun n'est qu'une légende, et une légende calomnieuse. J'affirme, pour l'avoir vu de mes yeux, que les ouvriers, comme les bourgeois républicains, cherchèrent à faire leur devoir d'homme et de citoyen. Était-ce leur faute si ceux qui avaient charge et mission de prévoir le coup et d'organiser la résistance légale n'avaient rien prévu ni rien organisé ? Quand on est pris à l'improviste par un

pouvoir bien armé et résolu, on n'improvise pas la victoire.

Il y avait dans les rues plus d'hommes de bonne volonté, ouvriers et bourgeois, qu'il n'en fallait pour livrer une vraie bataille au nom de la liberté et de la loi. Mais il aurait fallu un centre d'action pour relier tous ces dévouements, toutes ces bonnes volontés. C'est à quoi les chefs du parti républicain, les représentants du peuple, n'avaient pas songé.

Voilà pourquoi, et non pas parce que les ouvriers de Paris n'ont pas voulu se battre, la République a succombé en Décembre.

La liste des morts glorieux tombés rue Sainte-Marguerite, rue Aumaire, rue Montorgueil, à la barricade du Petit-Carreau, où on tira les dernières cartouches, a été publiée. On peut la consulter. On y trouvera les noms de Baudin et de Gaston Dussoubs, mais on verra que les ouvriers y sont de beaucoup les plus nombreux.

Et les paysans ? Dans un grand nombre de départements, dans le Midi, dans le centre, ils se levèrent à l'appel de Marianne.

Marianne, pour eux, c'était la République, la délivrance du château et de la cure.

On la leur fit payer cher. Les commissions mixtes fonctionnèrent, les conseils de guerre envoyèrent des innocents à la guillotine. Demandez plutôt à la famille de Cirasse, le guillotiné de Clamecy.

Il y eut des villages entièrement dépeuplés. On traqua les paysans. Gendarmes et soldats faisaient, par ordre, dans les bois, la chasse à l'homme. Le Seigneur du château servait de li-

mier, les cloches de l'église sonnaient l'hallali, les juges assistaient à la curée.

A Cayenne, en Algérie, les paysans du Var, des Basses-Alpes, de l'Hérault, les ouvriers de Clamecy et d'Angers ont marqué de leurs ossements chaque étape de la transportation.

Tous ces morts resteront à jamais ensevelis dans l'oubli. C'est la foule anonyme et sans tombeaux. Ce sont les martyrs de la fosse commune...

Je pensais à cela, tous ces jours, en entendant Ratapoil hurler dans les rues de Paris et jusque dans l'enceinte du Palais de justice, Ratapoil maître du prétoire et du pavé, Ratapoil vainqueur, Ratapoil triomphateur !

Oh! grand Daumier, grand par ton génie d'artiste et ton âme de citoyen, où es-tu ?

Ranc.

AUGUSTE BLANQUI (1)

Je viens rendre à la mémoire d'Auguste Blanqui le témoignage que je lui dois.

J'ai assez vu Blanqui, j'ai pu l'étudier d'assez près, j'ai assez entendu parler de lui des hommes, amis et ennemis, qui à diverses époques l'ont approché, pour que mon témoignage ait quelque valeur. J'ai toujours conservé vis-à-vis de ce puissant absorbeur l'indépendance de ma pensée et de ma volonté ; je puis donc m'exprimer en toute liberté d'esprit.

---

(1) Le *Voltaire*, 3 janvier 1881.

Dans les journaux où l'on veut m'être désagréable, on m'appelle quelquefois : « ancien blanquiste ». Le mot n'a rien qui me choque. Il est pourtant inexact, en ce sens, que je n'ai jamais fait partie des groupes qui acceptaient complètement sa direction ; j'étais, si l'on veut un ami du second degré. Lié aussi avec Tridon et les autres lieutenants du « Vieux », je n'ai jamais été mêlé directement à leurs affaires, sauf une seule fois, lorsqu'il fut question de fonder le journal *la Renaissance*.

Je voyais pourtant Blanqui assez fréquemment lorsqu'il était à Paris. Ce solitaire avait besoin d'être renseigné sur les hommes, sur les choses, sur les mille incidents de la vie politique. Il faisait quelque fond sur mes paroles, sur mes appréciations, sur mes jugements, et il me questionnait volontiers. Dans ses rares moments de gaieté, il lui arrivait de m'appeler son « Bottin ». Il savait d'ailleurs quel dédain j'avais des calomnies dont on l'abreuvait, quelle était mon estime pour son caractère, mon admiration pour la sagacité, pour la puissance de son esprit.

La calomnie ! jamais homme n'en a plus souffert. On a dit : « C'est une grande douleur d'être haï parmi les hommes ». Cette douleur, nul plus que Blanqui n'en a connu les amertumes. Dans son parti même, jusqu'en 1870, des inimitiés implacables l'ont poursuivi. Je me rappelle encore le scandale lorsque, sous l'Empire, j'osai lui dédier un livre et lui donner ainsi une marque publique d'estime et de respect. Tel qui figure aujourd'hui parmi les plus intraitables outranciers de la politique, tel qu'on pourrait qualifier de

« nouveau blanquiste » m'infligea un blâme sévère.

Il fallait dans ce temps là un certain courage pour prendre la défense d'un homme dont Armand Barbès et Charles Delescluze, pour ne citer que ces deux-là, ne parlaient qu'avec mépris, dont tant d'autres, aveuglés par des récits mensongers, ne prononçaient pas le nom maudit sans une sorte d'effroi mystérieux. Blanqui, lui, restait impassible dans la sérénité de sa conscience. Aucun de ses amis ne lui a jamais entendu prononcer un mot de récrimination. Je ne crois pas qu'il ait confié à personne les vraies causes de sa brouille avec Barbès, brouille antérieure de dix ans à la publication de la fameuse pièce Taschereau. Il vivait silencieux et ne daignait pas s'expliquer.

Ce silence lui a été funeste. Pour beaucoup d'hommes de bonne foi, Blanqui est resté un problème. Depuis sa sortie de Clairvaux, on n'a pas pu le juger. Accablé par l'âge, brisé par trente-cinq années de prison, guetté par la mort, il n'était plus lui-même. Les haines, les calomnies, l'ostracisme moral dont il était frappé, ont eu d'ailleurs sur sa vie, sur sa destinée, sur son esprit, la plus néfaste influence. Repoussé, il s'est de plus en plus confiné dans l'isolement ; il a exagéré sa méthode révolutionnaire qui, en fin de compte, s'est trouvée impuissante ; il a cru à la possibilité d'exercer secrètement une action sérieuse à l'aide d'un petit groupe d'amis dévoués. En un mot, il a affiné son tempérament de conspirateur en laissant inactives ses incomparables facultés de politique et d'homme d'État.

Oui, d'homme d'État, je ne m'en dédis pas ! Il savait manier les hommes, il était né pour gouverner. Dans nos longs entretiens, quand il avait cessé de m'interroger, il me ravissait par son entente des affaires, par la justesse de ses vues, par la profondeur de ses aperçus sur la politique générale. Patriote ardent, il était de la grande école française, celle d'Henri IV, de Richelieu, de la Convention. Il ne donnait pas dans les rêveries humanitaires et les niaiseries cosmopolites. Lisez ses admirables articles de *la Patrie en danger !*

Esprit net, avisé, pratique, il avait horreur de la déclamation et des déclamateurs ; il avait le dédain des fabricateurs de programmes. Si on voulait l'exaspérer, on n'avait qu'à lui demander quel serait son programme au cas où le lendemain d'une révolution triomphante, le peuple le porterait au pouvoir. « Mon programme ! disait-il, en levant les épaules, mais je ne sais pas quel il sera ; je ne sais ce que je ferai, j'agirai suivant les circonstances ! » Ainsi parlait Auguste Blanqui. Je n'insiste pas, car on ne manquerait pas de dire que je veux présenter le vieux conspirateur comme le père de l'opportunisme.

L'erreur de Blanqui, comme je l'indiquais plus haut, l'erreur qui a faussé sa vie c'est d'avoir cru de plus en plus à la possibilité de se saisir du pouvoir par la conspiration, par un coup de surprise, en prenant, comme il l'a dit lui-même, le Gouvernement et la police en flagrant délit. Ce n'est pas moi, certes, qui lui en ferai un reproche, et pour cause ! Je constate seulement l'erreur. Cette politique-là pouvait être bonne et

aboutir dans les petites républiques italiennes. Dans une grande démocratie comme la nôtre, au dix-neuvième siècle, elle est radicalement impuissante. Le coup de surprise peut réussir ; on n'en est pas plus avancé pour cela. L'affaire de la Villette, au mois d'août 1870, savamment organisée par Blanqui, a été la démonstration directe et irréfragable de l'inanité de sa doctrine. Il en a donné lui-même le récit et on peut y voir qu'il a dû abandonner l'entreprise non pas même devant la résistance du pouvoir qui n'avait pas encore agi, mais uniquement parce que la population faisait le vide, l'isolement autour de la vaillante petite troupe.

Et puis, il y a quelque chose de plus. Ce n'est pas tout que d'entrer à l'Hôtel de Ville ; il faut y rester, il ne faut pas être balayé par un retour offensif. On l'a vu au 15 mai, on l'a vu au 31 octobre. Au moment de l'armistice, en 1871, je passai avec Blanqui toute une journée à Bordeaux. Il ne fut question entre nous pendant la plus grande partie de l'entretien, que de la situation militaire. Cependant, au moment où j'allais le quitter, je lui parlai du 31 octobre. Il me raconta tous les incidents qui, d'après lui, avaient fait échouer le mouvement. Quand il eut terminé, je me permis de lui dire : « Tout cela ne suffit pas à expliquer l'insuccès ; il y a une raison plus haute, et cette raison la voici : il est toujours possible de prendre par un coup d'audace le pouvoir pendant une heure. Pour s'y maintenir, pour rester maître de l'Hôtel de Ville, il faut être accepté par l'opinion, il faut être considéré par la majorité de la population

comme possible ». Blanqui ne me répondit pas et resta quelques minutes songeur.

Auguste Blanqui, jusqu'en 1870, était à la fois inconnu et méconnu, inconnu de la foule et méconnu des hommes politiques. De là son impuissance. C'est parce qu'ils étaient frappés de cette grave faiblesse, que quelques-uns de ses amis, parmi lesquels Tridon, conçurent à la fin de 1869, la pensée d'un journal où Blanqui ferait connaître ses idées et ses vues politiques. Le comité directeur de *la Renaissance*, pris en dehors des groupes d'action organisés déjà depuis plus d'une année, devait être formé de Blanqui, d'Albert Regnard et de moi. C'est Tridon qui vint m'en faire la proposition et j'acceptai.

Le journal ne parut pas ; mais la chose était assez avancée pour que nous ayons eu chez Regnard un entretien où la composition du premier numéro avait été arrêtée. Je devais faire l'article sur la situation politique ; Regnard se chargea de traiter la question philosophique et religieuse. — Et l'article sur la question sociale, qui le fera ? nous dit Blanqui. — Mais vous, mon cher citoyen, lui répondîmes-nous d'une seule voix, cela vous revient de droit. — C'est que, reprit-il, avec son fin sourire, c'est bien difficile ; le socialisme, voyez-vous, en est à sa période de « criticisme ! »

Je finis sur ce mot que je dédie à ceux qui pensent à résoudre la question économique par la violence et à transformer la société du jour au lendemain par un coup de force.

RANC.

VICTOR SCHOELCHER (1).

Un vaillant homme, Victor Schœlcher, vient de mourir.

Il avait près de quatre-vingt-dix ans. Il avait bien rempli sa vie vouée tout entière à la démocratie, à la liberté, à la République.

Il y a quelques mois, il venait encore au Sénat courbé, affaissé, mais on sentait ce grand vieillard prêt à redresser sa haute taille.

Schœlcher appartenait à cette admirable génération qui fit Juillet 1830 et Février 1848. Il était l'ami de Godefroy Cavaignac, d'Armand Barbès, d'Etienne Arago, de Charras, de Ledru-Rollin, de Delescluze.

De sa longue vie je ne veux prendre que quelques traits.

En 1848, il eut ce bonheur si rare de pouvoir réaliser une des pensées de sa jeunesse, d'accomplir l'œuvre qui lui était chère entre toutes. Sous-secrétaire d'Etat au département de la Marine, il prépara les décrets d'émancipation des nègres de nos colonies. C'est à lui qu'on doit l'abolition de l'esclavage sur les terres françaises. Il en fut récompensé par une popularité

---

(1) *Le Radical*, 28 décembre 1893.

qui resta intacte jusqu'à sa mort. On n'a pas assez remarqué du reste combien les esclaves émancipés ont été fidèles à cette République qui leur avait donné la liberté. Ils ne se sont jamais laissé tromper. Chaque fois que le droit de vote leur a été rendu, ils ont donné leurs voix à des républicains. Je me rappelle qu'en 1874, je rencontrai mon ami Germain Casse qui était candidat à la Guadeloupe : « Tiens, lui dis-je, vous « n'allez donc pas là-bas ? — Inutile, me répon- « dit-il, j'ai une lettre de Schœlcher et une de « Gambetta ; tous les vieux nègres votent avec « Schœlcher, tous les jeunes nègres avec Gam- « betta ».

Schœlcher, au Coup d'État, le 3 décembre au matin, était à côté de Baudin à la barricade de la rue Sainte-Marguerite. Il fit son devoir, tout son devoir de représentant du peuple. Il le fit trop tard. Comme tant d'autres, il avait cru à « la sentinelle invisible » (1) de Michel de Bourges, grand orateur mais piètre politique. Quand on a pour soi le droit et la légalité, il est impardonnable de se laisser surprendre. Rien n'avait été préparé, rien n'avait été organisé pour la résistance. Pendant trois jours, les chefs cherchèrent les soldats, les soldats cherchèrent des chefs. J'ai vu ces choses (2).

Quand la liberté eut sombré, Schœlcher partit pour l'exil avec les proscrits de Décembre, protestation vivante du droit contre le crime. En

---

(1) Voir page 82.
(2) Voir page 24.

1870, il commanda l'artillerie de la Garde Nationale que Trochu, cédant à la détestable influence du général Ducrot, laissa inactive comme il laissa se consumer sur les remparts les trois cent mille Parisiens qui demandaient à marcher sur l'ennemi. Là est la véritable cause du 18 Mars, — le général Le Flô, ministre de la Guerre et peu suspect, l'a déclaré — et c'est pourquoi, dans les premiers jours, quoi qu'on en ait dit, — Paris était presque tout entier pour le mouvement.

A l'Assemblée de Versailles, comme il n'était pas orateur, son rôle semble effacé, mais ce n'est qu'une apparence. Ses conseils étaient écoutés. Résolument prêt à l'action, imposant le respect à ses adversaires, plus d'une fois il ranima les défaillances et releva l'âme des découragés. Avec Schœlcher, c'était toujours : haut le cœur ! Après le 24 Mai, au 16 Mai, dans les moments critiques, quand la République était menacée, quand il fallait prendre les résolutions viriles, les résolutions de vie ou de mort, Gambetta, qu'il aimait d'une tendre affection, n'eut pas de soutien plus énergique !

Quelle admirable unité dans cette vie !

Victor Schœlcher était dégagé, affranchi de toute idée religieuse. Cet homme de devoir, ce quaker d'allure et de tenue était athée et il le déclarait hautement. Il a dû dire comme Armand Carrel, comme Eugène Suë, comme Charras : « Pas d'Eglise, pas de prêtres ! »

Nous n'aurons pas à ses obsèques le triste spectacle qui nous a été trop souvent donné depuis quelque temps, de républicains, de libres-penseurs livrés à l'Eglise par respect des conve-

nances mondaines. Hypocrisie des deux côtés, hypocrisie des familles, hypocrisie de l'Eglise !

RANC.

FRANÇOIS ARAGO (1)

De par la volonté de son Conseil municipal, Paris ne célèbrera pas le centenaire de François Arago.

Du savant, du grand vulgarisateur, des progrès accomplis ou encouragés dans tous les ordres de la science, je ne dirai rien. Ces titres-là n'ont pas été contestés. C'est l'homme politique que vingt-six conseillers municipaux ont entendu flétrir.

L'homme politique ?

Voyons quel il fut.

François Arago a été toute sa vie républicain. Jeune homme, il protestait contre le Consulat à vie. Vieillard il refusait le serment à l'Empire. De 1830 à 1848, il a lutté contre la monarchie bourgeoise.

Membre du gouvernement provisoire, il a été l'un des pères du suffrage universel.

Ministre de la Marine et des Colonies avec Schœlcher, il abolit l'esclavage.

On trouvera peut-être que cela valait les 4.500 francs que le Conseil municipal a refusés.

(1) *Le Voltaire*, 1885, sous le titre « Un massacreur ».

— Mais il fut un des massacreurs de Juin ! s'est écrié M. Vaillant.

Cela n'est pas.

Quelques mois après la Commune, j'écrivais : « Sombre bataille de Juin, cruel souvenir de nos « jeunes années, qui de nous croyait te revoir « plus furieuse, plus sanglante, plus impitoyable « encore ?

« République, tes implacables ennemis réus- « siront-ils toujours à te diviser contre toi- « même ? Ne conjureras-tu jamais ces luttes dé- « testables où dans des flots de sang ils espèrent « te voir sombrer ?

« Quand nous combattions un pouvoir abhorré « pensions-nous, après sa chute, parcourir une « fois de plus le cycle désespérant des guerres « civiles et des défaites populaires ?

« Le piège est là, on le voit, on y tombe.

« Les ateliers nationaux sont supprimés ; c'est « l'affaire d'un rapport scélérat de M. de Falloux « et d'un vote insensé d'une assemblée aveugle. « Et le peuple qui se croit provoqué répond folle- « ment à la provocation. Les faubourgs descen- « dent, les pavés se soulèvent, le rappel bat par les « rues, le tocsin sonne funèbre dans les églises, « les barricades se dressent, la fusillade éclate, le « sang coule à flots, peuple et soldats se ruent à « la bataille sans trêve, sans pitié, sans merci !

« Malheur aux vaincus ! »

Voilà ce que j'écrivais à propos des fusillades de Juin.

Mais François Arago fut-il un de ceux-là ?

Non. Son tort comme celui de Lamartine, comme celui de Ledru-Rollin, c'est de s'être

laissé imposer par les réactionnaires de l'Assemblée Constituante le licenciement immédiat des ateliers nationaux. Les réactionnaires qui jouaient leur jeu, qui voulaient une bataille entre républicains, poussèrent impitoyablement à cette mesure à laquelle la Commission Exécutive n'aurait jamais dû souscrire.

Arago espéra pourtant conjurer la guerre civile. Lorsque la première barricade se fut élevée, ce grand vieillard y marcha seul, la poitrine découverte et il supplia ceux qui la gardaient de renoncer à une lutte fratricide. C'est seulement après cette tentative suprême de conciliation qu'il se mit à la tête des troupes et commanda l'attaque.

Hélas ! dans cet affreux malentendu, il y avait des républicains des deux côtés des barricades ; on les attaquait comme on les défendait au cri de : Vive la République !

Arago alla où il jugeait que son devoir l'appelait. Mais il ne fut pas plus un massacreur que Guinard qui combattit à la tête de l'artillerie de la Garde nationale tout entière composée de républicains ; qu'Edgar Quinet qui commandait la 11me Légion, que cet héroïque Dornès, représentant du peuple et rédacteur au *National*, qui eut la poitrine traversée d'une balle et qui, quelques jours après, de son lit de mort, adressait à l'Assemblée Constituante une lettre admirable pour lui demander d'amnistier les vaincus !

Ceux qu'il faut flétrir, ce sont les hommes qui, soufflant la discorde, attisant les haines, exaspérant les esprits dans les deux camps, insultant, mentant, calomniant, rendirent la paix impos-

sible et la guerre impitoyable ; ce sont ces journalistes de sang, qui pendant trois jours sonnèrent dans les rues dépavées l'hallali de la chasse à l'homme ; ce sont ces misérables qui pendant qu'on se battait encore imprimèrent dans leurs journaux qu'on avait trouvé sur le cadavre d'un insurgé un papier portant ces mots : « Bon pour une femme du Faubourg Saint-Germain » ; qui pour porter au paroxysme la fureur des soldats avaient inventé la légende du mobile scié entre deux planches.

Oh ! cette légende imbécile ! Gustave Flaubert, plus bourgeois en cela que les bourgeois qu'il méprisait tant, quinze ans après y croyait encore ! Il l'a écrit.

Les hommes de 1848, les membres du gouvernement provisoire n'ont pas été impeccables : ils se sont souvent trompés.

Mais leur œuvre commande le respect des républicains. Un journaliste qui leur avait fait une guerre implacable écrivait vingt ans plus tard dans une lettre qui n'était pas destinée à la publicité et qui est restée inédite :

« Il m'arrive souvent de regretter et de me
« reprocher de n'avoir pas prêté au gouverne-
« ment provisoire de 1848, un concours assez
« exempt de critiques de détail, de n'avoir pas
« fait passer par-dessus beaucoup de fautes la
« nécessité de la consolidation de la République.

« Une plus grande expérience conduit à une
« plus grande indulgence ».

Ces lignes sont signées Émile de Girardin.

RANC.

Dans les papiers de Ranc, non classés, se trouve cette lettre adressée à Lamartine. Elle n'est pas datée. Elle fut écrite, sans doute, lorsque Arago était ministre de la Guerre par intérim, en 1848.

Samedi soir.

Citoyen Lamartine,

Je fais porter par Bruzin cette lettre au colonel de Goyon pour que celui-ci lui remette le citoyen Sobrier.

Salut et fraternité,

FR. ARAGO.

GREPPO (1)

Ils disparaissent, un à un, les vaillants de ce parti républicain d'avant 1870, à qui on peut reprocher bien des fautes, bien des inexpériences, mais dont l'honneur fut, dans sa foi profonde, de ne s'être jamais découragé, d'avoir espéré contre l'espérance même.

De la génération de 1830, je ne vois plus de survivant qu'Etienne Arago. Les hommes de

(1) *Le Voltaire*, 31 août 1888, sous le titre « Un bon citoyen ».

1848 s'en vont aussi. L'un des meilleurs, Greppo, vient de mourir.

Raconter sa vie, ce serait faire l'histoire de notre parti depuis les années qui ont précédé 1848 jusqu'à ces dernières semaines. Car si depuis les élections de 1885, Greppo n'était plus rien, si son mandat de député lui avait été enlevé, s'il avait été frappé au cœur par la mort d'une incomparable compagne, il était resté le citoyen que nous avons connu, inébranlable dans ses convictions, prêt à donner à la République ce qui lui restait de vie comme il lui a donné sa dernière pensée.

Quelles luttes le parti républicain a soutenues depuis 1830 ! quelle épopée et que Gambetta dans une phrase qu'on a voulu détourner de son sens vrai, avait raison d'appeler ces temps : les temps héroïques ! Que d'espérances toujours déçues et toujours renaissantes ! Que d'illusions naïves dans la victoire, mais aussi que de fermeté, que de courage dans la défaite, et comme les républicains qu'on croyait abattus, frappés à mort, se relevaient, rebondissaient et se ralliaient au drapeau de la liberté !

Jamais, dans les jours les plus noirs du second empire, la petite flamme ne s'est éteinte. Bonaparte a pu croire à son étoile, à son rôle personnel, jamais à la solidité de son œuvre, jamais à sa dynastie. Il avait la force, il campait en France avec son armée et ses fonctionnaires et voilà tout. Le parti républicain était brisé, décimé par la transportation, par l'exil ; il ne s'est pas abandonné un seul instant. On a compté les défections, les trahisons. Victor Hugo n'avait pas

besoin d'écrire que s'il n'en restait qu'un, il serait celui-là.

Le parti républicain n'a jamais désarmé. J'avais à peine vingt ans, j'ai vu ces choses et je m'en souviens comme si c'était hier. Dans les écoles, dans les ateliers, la République était vivante et bien vivante. Et quelle joie quand nous arrivèrent les premiers échos des *Châtiments !* Comme on se sentait vengé, comme on était ranimé, réchauffé par cette satire épique ! Quel *sursum corda !*

Parmi les proscrits, Greppo fut un des meilleurs, comme il était l'un des plus modestes, comme il avait été, avant la défaite, un des plus clairvoyants, et au moment du Coup d'État, l'un des plus énergiques. Si beaucoup qui passaient pour des grands et fins politiques, avaient vu aussi juste que cet ouvrier tisseur, s'ils avaient écouté ses avertissements, suivi ses conseils, peut-être le crime de Décembre, avec ses conséquences maudites, nous aurait été épargné !

Vint l'amnistie de 1859. Greppo ne se crut pas obligé de jouer au proscrit volontaire. Il n'avait rien demandé à l'Empire et ne lui devait rien. Il rentrait en France dans la plénitude de son droit. Représentant du peuple, la loi avait été odieusement violée en sa personne. Il avait été brutalement jeté en exil. La barrière qui lui fermait le chemin de son pays était ouverte par un acte de bon plaisir. Il passait sans baisser la tête, libre de ses revendications, et revenait où le devoir l'appelait, là seulement où on pouvait lutter, combattre le bon combat. La police impériale savait bien à qui elle avait à faire et que Greppo

n'était pas de ceux qui se réfugient dans une lâche indifférence, aussi ne tardait-il pas à être arrêté et on essayait vainement de l'impliquer dans un procès de société secrète.

Pendant le siège, Greppo fut maire d'un des arrondissements de Paris. C'est même à propos de lui que Gambetta, à qui, devant la commission d'enquête du 4 septembre, un Daru quelconque reprochait sa nomination de maire, ainsi que quelques autres, prononça ce mot tant de fois cité : « On ne gouverne qu'avec son parti ».

Greppo ne fut mêlé en rien aux cruels événements qui suivirent. Respectueux de la légalité, il blâmait le mouvement communaliste, mais il travailla autant qu'il put pour l'apaisement et la conciliation, et après la défaite des fédérés, il ne cria pas comme tant d'autres : *Væ victis !* La répression impitoyable lui fit horreur, il ne pensa plus qu'à panser les plaies, qu'à alléger les souffrances. C'est lui qui organisa le comité de souscription pour les familles de déportés ; il en fut le président, il en fut l'âme.

Cela ne lui a pas été compté en 1885, les partis ont de ces ingratitudes, de même que d'autres, — ceux-ci parmi les modérés. — oublièrent avec quelle fermeté désintéressée, il s'était associé à la majorité gouvernementale de la Chambre élue en 1881. Mais passons, je me suis promis au lendemain du 4 octobre, de ne plus écrire aucun mot de récrimination sur le passé, un mot qui puisse réveiller ou aigrir nos divisions.

C'était aussi la pensée de Greppo, et je ne crois pas que depuis les élections de 1885, qui l'avaient éloigné de la politique active, il lui soit

échappé contre ceux qui l'avaient méconnu une parole amère. Il avait bien le cœur trop haut. Il aimait trop la République pour se plaindre. Il n'avait qu'une préoccupation : refaire l'union du parti, la refaire à tout prix. C'était, lorsque nous nous rencontrions, ce qui arrivait assez souvent, car nous étions voisins, l'unique objet de notre entretien. Dans la campagne que je suis avec persistance depuis trois ans, l'approbation de cet honnête homme, de ce bon citoyen a été pour moi un précieux réconfort. Et si l'union était nécessaire quand nous n'avions d'autres adversaires que les monarchistes coalisés, combien plus maintenant que nous sommes en face de cette basse et monstrueuse équivoque du boulangisme !

La dernière fois que je vis Greppo, il y a quelques mois, nous étions déjà en plein boulangisme; il me prit les deux mains, et les larmes aux yeux, « faut-il avoir tant lutté, me dit-il, pour voir cela ? Après l'Empire, après tant de dures leçons, qui aurait cru que nous en tomberions là ! »

Non qu'il fut découragé ! Chez ce vieillard déjà marqué par la mort, l'esprit était toujours vaillant, il ne s'étonnait pas de l'aveuglement de la foule. Il excusait, il plaignait les jeunes gens égarés par leur patriotisme, qui, ne sachant rien du passé, des traditions, des principes du parti républicain, ignorant ce que la liberté a coûté à conquérir et ce qu'il en coûte aussi pour la ressaisir quand on l'a perdue, sont prêts à se livrer à un homme. Ce qui l'affligeait profondément, ce qui l'indignait, c'était de voir des répu-

blicains ayant fait autrefois leurs preuves, engagés dans cette abominable aventure. « Des nouveaux venus, me disait-il, soit ! mais des anciens, de ceux qui ont combattu l'Empire, devenus plébiscitaires, césariens ! » Et il avait pour ces malheureux, lui si bon, si indulgent, des paroles d'indicible colère !

C'est que pour des hommes de la trempe de Greppo, avoir connu, avoir pratiqué le grand parti républicain, et assister à l'éclosion de ce qu'on appelle le parti national, à l'invasion du rastaquouérisme dans nos mœurs politiques, c'était triste, c'était cruel !

Je devais ces lignes, ce témoignage de respect et d'affection à la mémoire d'un républicain qui, dans sa longue vie, a donné l'exemple de la probité, du courage civique, du désintéressement, d'une inébranlable conviction, qui, jusqu'à son dernier souffle, aurait été avec nous, pour la République menacée, contre ceux qui se ruent vers la servitude.

Oui, la République est menacée. Il ne me semble pourtant pas que, depuis la triple élection de M. Boulanger, le mal ait fait des progrès. Ce serait plutôt le contraire. Ce qui m'inquiète, c'est que je vois poindre de nouveaux germes de division. Je lis dans *la République Française* que, pour combattre efficacement le boulangisme, « le pouvoir doit passer des mains de la république radicale, qui effraie, inquiète et repousse, aux mains d'une autre république, qui est la justice, la modération et la prudence, qui rassure et qui pacifie... »

Que veut dire ceci ? Est-ce une déclaration de

guerre au ministère actuel et à une fraction considérable du parti républicain ? Désire-t-on une crise ? Il faudrait s'expliquer clairement, dire ce qu'on veut et ce que l'on veut.

Ce gouvernement prudent, modéré et pacificateur que vous rêvez, ce gouvernement que vous jugez seul capable d'anéantir le boulangisme, dites-nous un peu comment vous le concevez, dites-nous surtout où il trouvera son point d'appui, comment il s'y prendra pour avoir avec lui l'opinion dans le pays républicain et la majorité dans la Chambre. Car enfin, pour être fort, il faut commencer par vivre.

RANC.

LEDRU-ROLLIN (1)

La vie politique de Ledru-Rollin a été brisée le 13 juin 1849.

Certes, l'expédition de Rome avait été faite en violation de la Constitution dont l'esprit et la lettre condamnaient également une attaque contre la République romaine.

Certes, le droit n'était pas douteux. On fit le 13 juin une charge de dragons ayant à leur tête Changarnier pour bousculer la manifestation sur les boulevards. La représentation nationale fut décapitée et deux ans après, la République sombrait. C'est une faute que les partis ont commise trop souvent de s'embarquer dans les aventures, de se lancer dans l'action sans avoir mesuré la

(1) Le *Voltaire*, 2 mars 1888. Souvenirs.

puissance respective de l'action et de la résistance.

Le 11 juin, dans un mouvement oratoire, Ledru-Rollin s'était écrié : « La Constitution est violée, nous la défendrons par tous les moyens, même par les armes ! » Il crut son honneur engagé. Il céda aux impatients et aux farceurs qui promettent toujours d'amener dix mille hommes. Heureux quand ils viennent eux-mêmes au rendez-vous. C'était une folie de chercher à provoquer un mouvement dans Paris en plein choléra. Il mourait aux environs de juin quatre à cinq cents personnes par jour. C'était pure illusion que d'espérer vaincre sans préparatifs sérieux, sans organisation. Était-ce sérieux que de convoquer les Gardes nationaux à une réunion pacifique, de leur donner pour mot d'ordre de venir sans armes ? La colonne des manifestants ne tint pas cinq minutes devant les dragons de Changarnier ; ce fut une déroute et il ne devait pas en être autrement.

C'est alors que les représentants de la Montagne se décidèrent — et c'était trop tard ou trop tôt — à aller siéger au Conservatoire des Arts et Métiers sous la protection de la 6me légion de la Garde Nationale. La Montagne tenait ses réunions habituelles rue du Hasard, près de la fontaine Molière. Ledru-Rollin et ses amis partirent de là et vinrent d'abord au Palais-Royal qui était le lieu de réunion de l'artillerie commandée par Guinard. J'étais alors un gamin de dix-sept ans, et j'étais allé au Palais-Royal pensant bien que de ce côté il se passerait quelque chose. J'ai le souvenir très net de la scène. Je vois encore Le-

dru-Rollin avec sa grande taille et sa fière allure, arriver dans le jardin et échanger quelques mots à demi-voix avec Guinard. Puis il lui prit le bras et ils partirent suivis des artilleurs, le mousqueton sur l'épaule. Le représentant Deville, — grand-père, je crois, de notre confrère, — marchait à la droite de Ledru-Rollin. Victor Considérant venait immédiatement après. Les représentants étaient de soixante à quatre-vingts, les artilleurs environ trois cents ; derrière, peut-être un millier de personnes. J'entends au moment du départ, car à l'arrivée la colonne était fortement diminuée, la moitié s'était égrénée en route.

Il n'y avait pas besoin d'être ferré sur la stratégie des rues pour être convaincu que le Conservatoire était un pur traquenard. Là pas plus qu'ailleurs aucuns préparatifs n'avaient été faits. On n'avait même plus pensé à battre le rappel. Au lieu de la 6me légion, ce fut la troupe qui vint. C'est à peine si les artilleurs avaient eu le temps d'ébaucher quelques barricades. Il n'y eut pas de résistance sérieuse. Chacun s'échappa comme il put. Ledru-Rollin s'était sacrifié inutilement. On a dit et répété que si au 13 juin comme au 2 décembre le mouvement avait échoué, c'est parce que les bourgeois seuls y avaient pris part. On a dit et répété que les ouvriers en s'abstenant avaient voulu faire payer le sang de 1848. Rien de moins exact. C'est l'éternelle excuse de ceux qui n'ayant rien su organiser, se plaignent qu'on ait mal combattu. Avant le 13 juin, les comités socialistes n'ont pas été les moins ardents à con-

seiller l'action et j'ai vu dans la rue autant de blouses que d'habits. J'ai dit que le moment, en raison de l'épidémie, était absurdement choisi. Mais puisqu'on voulait défendre la Constitution même par les armes, au moins fallait-il mettre quelques chances de son côté. Quand on convoque à une manifestation pacifique, quand on invite les citoyens à y venir sans armes, c'est trop ou trop peu. On doit s'attendre à recevoir des coups.

Je reviens à Ledru-Rollin. L'exil lui fut amer. Nul homme ne fut plus calomnié par la réaction ; nul, excepté Gambetta, ne fut plus outragé au sein de son propre parti. Je n'ai garde de rallumer des passions éteintes, de réveiller des ressentiments oubliés. Les luttes furent âpres et violentes. D'un côté Louis Blanc, Félix Pyat... de l'autre Ledru-Rollin et Charles Delescluze. Il y eut des duels à mort. Cournet fut tué par Barthélemy. C'était la guerre civile dans la proscription. Quelque temps après, Delescluze, le lieutenant de Ledru-Rollin, fut arrêté à Paris. J'étonnerai peut-être quelques jeunes avancés d'aujourd'hui en leur disant qu'à Sainte Pélagie, Delescluze était mis en quarantaine comme violemment suspect de modérantisme. On le traitait comme un vulgaire suppôt de la bourgeoisie. Il fallait une certaine force d'esprit et de caractère pour oser se promener avec lui dans la cour de la prison. Il se souciait d'ailleurs fort peu des attaques et les injures ne l'empêchaient pas de barrer droit. Il n'y a pas à se troubler de ce bouillonnement superficiel qui, à certains moments

psychologiques, agite la démocratie. C'est une mousse qui s'affaisse d'elle-même. Il n'est pas de serviteur de l'idée républicaine qui puisse se vanter d'avoir échappé aux éclaboussures. Ce n'est rien. Il n'y a qu'à poursuivre sa route sans faiblir. L'heure de la justice vient toujours comme elle est venue pour Ledru-Rollin.

En 1848 et 1849, à la Constituante et à la Législative, Ledru-Rollin s'éleva au niveau des plus grands tribuns. Auparavant, il n'avait été qu'un orateur de second ordre, d'une argumentation solide, d'une dialectique vigoureuse, mais un peu lourde. Je donne l'impression des contemporains. A l'Assemblée de Versailles, après le discours qu'il prononça et où déjà atteint par la maladie il ne trouva pas les élans de sa puissante éloquence, M. de Rémusat disait à un de nos amis : « Ledru-Rollin vous a surpris ; vous attendiez autre chose; eh bien ! nous qui l'avions entendu dans les Chambres de Louis-Philippe, nous l'avons reconnu tel qu'il était avant que le coup d'aile de la Révolution de 1848 l'eût porté si haut ».

Le même jour, à la sortie de la séance, un membre de la Droite s'approcha de Gambetta et de Challemel-Lacour. « Eh bien ! Messieurs, leur dit-il, vous devez être contents, Ledru-Rollin a fait four... »

Gambetta lui tourna le dos sans daigner répondre et Challemel de sa voix coupante :

« Vous nous croyez donc, Monsieur, une âme aussi basse que la vôtre ? ».

RANC.

Pour compléter ce portrait, il nous faut mentionner cette lettre inédite d'Émile de Girardin adressée à Ranc :

20 septembre 1869.

Mon cher Confrère,

M. Peyrat et vous redoutez, paraît-il, que la voie dans laquelle Ledru-Rollin s'est engagé par l'acceptation solennelle de la candidature sans prestation préalable de serment ne mène fatalement à l'insurrection vigoureusement comprimée, c'est-à-dire à la perte des libertés si laborieusement, si lentement recouvrées quoique encore à demi.

Cette crainte de M. Peyrat, nous ne la partageons pas. Êtes-vous réellement de cet avis ?

Ledru-Rollin représente le principe électif aux prises avec le principe héréditaire, la République renversée aux prises avec l'Empire restauré. C'est là une grande et noble lutte ! Mais M. Rochefort ne représente rien qu'un mauvais tour de gamin que le suffrage universel se joue à lui-même.

L'élection de Ledru-Rollin, en 1869, au même titre que l'élection du prince Louis-Napoléon en 1848, se justifierait par la grandeur du rôle que l'ancien membre du gouvernement provisoire a joué non seulement en Février 1848, mais en Juin 1849 où il a défendu inconsidérément, mais

courageusement, la Constitution du 4 novembre avec la fougue et le talent des Berryer et des Guizot.

Cordialement vôtre

ÉMILE DE GIRARDIN.

GARNIER-PAGÈS (1)

Garnier-Pagès a parlé !

Garnier-Pagès fait savoir aux populations qu'il est en ce moment à Cannet-des-Cannes ! Il espère que ses électeurs ne troubleront pas sa douce villégiature et ne l'arracheront pas intempestivement aux loisirs qui lui permettent d'accomplir un grand devoir.

Quel est le grand devoir qu'accomplit Garnier-Pagès à Cannet-des-Cannes ?

Il achève l'histoire de 1848 ! il élève un monument impérissable à sa gloire ! tout s'efface devant cet immense intérêt.

Parisiens, calmez-vous ! Ouvriers d'Aubin, enterrez vos morts en silence ! ne troublez pas Garnier-Pagès, il achève son histoire de la Révolution de 1848 !

Après tout, que M. Garnier-Pagès, pris sur ses vieux jours de prurit littéraire, adresse à ses électeurs une lettre prodigieusement ridicule ; cela attriste, quand on pense que dans une certaine mesure, les intérêts de la Révolution sont confiés à ses mains séniles et incapables, mais il n'y a

(1) Le *Nain Jaune.*

pas de quoi surprendre. Georges Dandin, tu l'as voulu ! Électeurs de la cinquième, vous le connaissiez et vous l'avez nommé !

Garnier-Pagès, soit ! mais Bancel !

Un homme s'est rencontré, qui a eu l'honneur que sur son nom se livra la bataille électorale entre l'Empire libéral et la Révolution. Cet homme, jeune encore, avait été représentant du peuple ; il était de ceux qui, les derniers, dans une assemblée française, avant le Coup d'État, parlèrent au nom du Droit ; il était éloquent, et son souvenir était resté parmi le peuple comme une espérance. A l'étranger, il avait honoré l'exil par des travaux éclatants, et sa parole retentissante était parvenue jusqu'à nous. On pensa à lui pour l'opposer á Émile Ollivier. Il accepta.

Quelques-uns nous disaient bien que nous faisions fausse route, que Bancel était un lettré plus qu'un révolutionnaire, un conférencier plus qu'un tribun; que son langage imagé recouvrait une pensée indécise ; que ses aspirations étaient généreuses, mais son action était médiocre et son initiative nulle.

Nous répondions : Ayez confiance, Bancel est sincère, et c'est là le plus grand point ; il s'est, en Belgique un peu laissé bercer dans des succès faciles, il s'est assoupli, alourdi, si vous voulez ; mais il y a en lui une étincelle qui jaillira au choc des événements : il sera une des voix énergiques qui, au nom de la Révolution, adresseront à l'Empire la troisième sommation. Il sait la politique, il a été mûri par la défaite, il a médité, il a appris ; ayez confiance, citoyens, il marchera !

C'est ainsi que nous parlions, nous tous qui avions pris l'initiative de la candidature de Bancel... Nous nous portions caution pour lui.

Je ne regrette pas la part que j'ai prise à ce mouvement, car il importait que la bourgeoisie parisienne, numériquement maîtresse de la troisième circonscription, affirmât sa pensée révolutionnaire.

Il n'y avait pas, pour faire échec à M. Émile Ollivier, de nom qui valait mieux que celui de Bancel et sur lequel toutes les nuances républicaines eussent plus de chance de se grouper.

Mais, vraiment, Bancel aurait eu à cœur de donner raison aux prophéties de malheur qui nous prévenaient de ne pas trop faire fond sur lui, qu'il ne s'y serait pas pris autrement.

Au Corps législatif, il n'a parlé qu'une fois, sur une question personnelle, et il y a failli mériter les applaudissements de la majorité ! Pour répondre aux hommes qui accusaient son patriotisme, il nous a servi des phrases éloquentes et écœurantes sur le drapeau de la France, qui est toujours le drapeau de la France..., même à Rome, n'est-ce pas ! même au Mexique ?

RANC.

BANCEL (1)

Le bon Chincholle, en déplacement à Valence, vient d'envoyer au *Figaro* une perle de son cru.

---

(1) Le *Matin*, 3 août 1897. Souvenirs.

Admirez plutôt : « Je vais voir, écrit Chincholle, les deux monuments qu'on inaugure demain : celui d'Émile Augier, qui est justifié par tant de succès ; celui de Bancel, ce député dont le seul honneur fut d'avoir succédé, grâce à une erreur des électeurs, à un homme tel que M. Émile Ollivier... »

Un homme tel que M. Ollivier ! J'aurais honte d'ajouter le moindre commentaire. C'est une de ces formules lapidaires à graver sur le marbre.

Quant à Bancel, l'excellent Chincholle ignore sans doute que le jeune Bancel, représentant du peuple en 1849, fut un orateur de haute éloquence, qu'amis et adversaires, républicains et monarchistes admiraient dans cette salle du palais Bourbon où l'on avait entendu pourtant, où l'on entendait Lamartine, Ledru-Rollin, Thiers, Michel de Bourges, Falloux, Montalembert, Victor Hugo. Mais on ignore tant de choses, aujourd'hui, de ce qui n'est pas d'une contemporanéité immédiate !

Une erreur des électeurs, du suffrage universel, l'élection de Bancel en 1869, dans la troisième circonscription de Paris, celle qui, par deux fois avait nommé Émile Ollivier !

Ah ! certes, s'il y eut une bataille électorale où, des deux côtés, on savait ce qu'on faisait et ce qu'on voulait, lutte sans équivoque, où l'on se mesura en pleine clarté, ce fut bien celle-là.

La République contre l'Empire libéral ! Bancel, le représentant proscrit de Décembre, contre Émile Ollivier, qui s'était offert au proscripteur de son père !

Depuis trois ou quatre ans, des jeunes gens

distingués, et surtout pressés d'arriver, avaient travaillé à créer un parti libéral constitutionnel, prêt à se rallier à l'Empire. Pour eux, le Coup d'État, les fusillades des boulevards, les transportations en masse, les proscriptions n'existaient pas. Que nous importent, disaient-ils, vos vieilles querelles? Avez-vous la prétention de nous immobiliser dans le cadre des anciens partis? Tout cela est antédiluvien. Nous sommes, nous, la jeune France : ne nous occupons que du présent. Un des plus brillants écrivains du groupe, rival et allié en même temps de M. Émile Ollivier, Clément Duvernois, faisait tranquillement dater l'histoire politique du jour où il avait écrit son premier article. De ce qui s'est passé auparavant, il ne voulait rien savoir, et, de fait, il ne savait rien. Il avait élevé l'ignorance à la hauteur d'un principe, et, pour lui, c'était une force. On sait ce qui arriva. Le parti des jeunes libéraux, complice de l'Empire, eut quelques mois de succès bruyants. Puis, un jour, dans une salle étroite du Palais de Justice, devant une centaine d'auditeurs, l'ombre de Baudin fut évoquée : le jeune parti libéral s'évanouit, et l'Empire se retrouva seul, face à face avec les républicains, avec les irréconciliables.

L'Empire pseudo-libéral s'incarnait en Émile Ollivier. Les républicains de la troisième circonscription, formée d'arrondissements du centre de Paris, résolurent de combattre énergiquement sa réélection. On ne se dissimulait pas que la lutte serait dure. Émile Ollivier avait encore un peu de prestige des « Cinq... ». Il fallait lui opposer un nom et une parole. On s'adressa à

Bancel, au représentant proscrit qui, depuis quinze ans, portait si haut en Belgique le renom de la pensée française. Il accepta, quoique déjà atteint de la maladie cruelle qui, moins de deux ans après devait l'emporter. L'exil ne lui avait pas été clément.

Nous voulions tâter le pouls de Paris, nous voulions savoir si réellement, la mystification de l'Empire libéral avait pris dans ces quartiers, qui sont comme le cœur de Paris. La réponse du Suffrage universel fut écrasante pour l'Empire libéral et pour Émile Ollivier. Bancel fut élu à une majorité de plus de dix mille voix.

Au Corps législatif, pendant les quelques mois qu'il y siégea, il ne put donner sa mesure ni emplir son mérite. Je l'ai dit, il était déjà frappé d'une maladie de cœur. Et puis il lui fallait reprendre pied, redevenir l'orateur politique de 1851, dépouiller le conférencier, le professeur qu'il avait été pendant quinze ans à l'Université libre de Bruxelles.

Ses leçons, ses conférences ont été publiées. Il y a de belles pages dans les *Harangues de l'exil*, dans les *Révolutions de la parole*, comme l'ont montré dimanche, à Valence, mes amis Maurice Faure et Abel Tournier. Mais je crois que Bancel était surtout né pour l'éloquence de la tribune. Il n'avait que trente ans lorsque le Coup d'État le jeta hors de France. Combien de sa génération et de celle qui venait après ont été brisés par le crime de Décembre ! Proscrit à trente ans, Bancel n'en avait pas cinquante quand il est mort. Ses compatriotes se sont honorés en lui élevant une statue. Ils ont renoué ainsi un chaînon à la

tradition républicaine dans ce pays de Madier de Monjau et de Bancel.

Il est de bon goût dans les milieux intellectuels du jour de se moquer des vieilles barbes de 1848. D'abord, Bancel était une jeune barbe. Puis les railleurs ne se doutent pas de ce qu'ont été les trois années qui se sont écoulées de la révolution de Février au Coup d'État. Après l'aurore éblouissante, la nuit noire.

Dans une page inoubliable, J.-J. Weiss, qui a vécu ces années, a montré qu'entre le 2 décembre et la semaine suivante, il y a un abîme, que, dès le lendemain, l'âme et l'esprit français ont cessé d'être affectés de la même façon, qu'aucun évènement de notre histoire n'a eu des effets aussi instantanés et aussi foudroyants. Il dit ce mot profond : « Le Deux-Décembre a été une douche d'eau glacée sur des cerveaux en feu ».

Ah ! comme Weiss nous dépeint bien, nous, les jeunes gens, les adolescents de ce temps, qui n'avions pas vingt ans ! Comme nous étions confiants, pleins de foi, nous laissant ingénument aller à tous les rêves, ivres de liberté, d'égalité, de fraternité ! Fils de la bourgeoisie libérale, nous étions nourris de l'*Histoire de dix ans*, de Louis Blanc, l'épopée des luttes républicaines, de la romanesque *Histoire des Girondins*, de Lamartine, du premier volume de la *Révolution*, de Michelet, ce livre définitif. Nous rêvions le bonheur pour tous, et Weiss n'exagère pas quand il dit qu'un jour prochain, l'an d'après au plus tard, nous aurions établi dans l'Univers le régime du droit absolu, le droit partout, le droit pour toujours. Celui qui aurait osé nous

dire que la force prime le droit, nous l'aurions non seulement pris pour un scélérat, mais pour un franc imbécile.

Nous étions fous, on nous l'a bien fait voir. Mais que cette folie était douce ! et combien je la préfère à la froide sagesse, aux ambitions acharnées, à l'âpre je m'enfoutisme des jeunes gens d'aujourd'hui !

RANC.

SAINTE-BEUVE

Sous ce titre : *Une vessie précieuse*, Ranc esquissa en traits acérés le portrait de Sainte-Beuve (1) :

Une vessie qui, pour n'être pas auguste, ne m'inspire pas moins de vif intérêt, c'est celle de M. de Sainte-Beuve. Il est malade, lui aussi, et pour imiter une de ses façons de parler : là où la Providence a jugé bon de frapper quelques autres, la nature l'a touché. J'aurais voulu qu'il prît part à la discussion du Sénatus-Consulte et prononçât un de ces petits discours malfaisants et irréligieux tout empennés de flèches qui s'en vont se ficher la pointe l'air sur les ronds de cuir où siègent les sénateurs.

Ces oraisons de M. de Sainte-Beuve amènent les scènes les plus cocasses. On n'a pas oublié que son collègue, le sénateur Lacaze, le défia en champ clos, résolu à le pourfendre du haut en bas. A la même époque, il s'éleva entre une illus-

---

(1) Le *Diable à quatre*, 25 novembre 1868.

tre épée (1) et une illustre longue vue (2), une querelle héroï-comique, et qui faillit ma foi, tourner à la tragédie. C'était à un repas semi-officiel, où l'on s'entretenait fort de Sainte-Beuve et de son dernier discours.

L'illustre épée commença ainsi :

— Vous souvenez-vous, Amiral, comme je l'ai interrompu, ce Sainte-Beuve ? Il a bien vu qui je suis ; vous en souvenez-vous ?

— Je m'en souviens, Maréchal, moi, j'ai fait un discours tout entier, un grand discours contre Sainte-Beuve et en faveur de Notre Saint-Père le Pape ; vous le rappelez-vous, Maréchal ?

— Je me le rappelle, Amiral, mon interruption était salée.

— Très salée, Maréchal, le Saint-Père a daigné me témoigner sa reconnaissance de mon discours, il a bien voulu m'envoyer le grand cordon de Saint-Grégoire.

— Le grand cordon de Saint-Grégoire, Amiral ? mais je ne l'ai pas, moi !

— C'est que vous n'avez pas prononcé un discours tout entier, Maréchal. Alors, quand vous entrez à Rome, on ne tire pas le canon ?

— Mais non, Amiral, pourquoi voulez-vous qu'on tire le canon ?

— Moi, Maréchal, quand j'entrerai à Rome, on tirera le canon ; c'est un des privilèges du grand cordon de Saint-Grégoire. Voilà ce que c'est que d'avoir fait un discours tout entier contre Sainte-Beuve et en faveur de notre Saint-

(1) Le maréchal de Saint-Arnaud.
(2) L'amiral de Sacy.

Père le Pape ; si vous aviez fait un grand discours, on tirerait le canon pour vous, Maréchal.

— Mais il me semble, Amiral, qu'une interruption...

— Ah ! Maréchal, entre nous, une interruption ne vaut pas un discours tout entier.

— Amiral !

— Maréchal !

Et ma foi, si les épaulettes présentes ne s'étaient pas interposées, cette épée et ce télescope se seraient entrechoqués et on aurait dit : « C'est la faute à Sainte-Beuve ! »

LES POLYTECHNICIENS (1)

Les élèves de l'École Polytechnique ont la joue rose, la taille fine et la moustache naissante.

Quand ils sortent guillerets dans la rue, l'épée au côté et la pointe du chapeau crânement inclinée, la jeune fille rougissante murmure : Voyez donc, voyez donc le joli polytechnicien ! Les élèves de l'Ecole Polytechnique sont très sages ! Le Prince Impérial les passe en revue ; et, devant lui, ils défilent en bon ordre. Polytechniciens, le Prince Impérial est content de vous ! Polytechniciens vous aurez un jour de congé.

1814 ! Les cosaques tourbillonnent autour de Paris sur leurs petits chevaux poilus. Les noirs escadrons des hussards de la mort débordent sur

(1) Le *Nain Jaune*, 22 mai 1868.

la ville. Marmont, avant de reculer, a chargé dix fois l'épée au poing. Voilà le désastre suprême ! Aux Buttes-Chaumont, les élèves de l'École Polytechnique brûlent la dernière gargousse, tirent le dernier coup de canon. Fils de la Convention, ils ne combattent pas pour un homme, pour un maître, pour celui qui a dévoré trois millions de soldats, ils défendent la Patrie sacrifiée à des ambitions insensées ; ils mourront pour que les baïonnettes prussiennes ne brillent pas au soleil dans les vieilles rues de la ville gauloise.

Les élèves de l'École Polytechnique sont très sages. Le Prince Impérial les passe en revue ; et, devant lui, ils défilent en bon ordre. Polytechniciens, le Prince Impérial est content de vous ! Polytechniciens, vous aurez un jour de congé.

1830 ! Le soleil de Paris chauffe les grandes dalles. La grande populace et la sainte canaille se ruent à l'immortalité. Le quartier latin donne la main aux faubourgs, l'École Polytechnique avec la rue Mouffetard. La garde royale et les Suisses reculent pied à pied.

Charras et ses amis de l'École sont aux barricades. Sous les balles qui sifflent et la mitraille qui fait dans les rangs populaires des trouées sanglantes, ils marchent en avant des plus braves. Les femmes à leurs fenêtres agitent les mouchoirs en l'honneur des jeunes combattants.

Les Bourbons s'enfuient. Paris est inondé de soleil et de joie.

Les élèves de l'École Polytechnique sont très sages. Le Prince Impérial les passe en revue, et devant lui, ils défilent en bon ordre.

Polytechniciens, le Prince Impérial est content

de vous ! Polytechniciens vous aurez un jour de congé !

1832 ! Le général Lamarque est mort. Les républicains suivent, tête nue, son convoi. L'École Polytechnique est encore là. Les visages sont menaçants et sombres. Les mouchards se glissent dans les groupes et se sauvent au rapport. On sent dans l'air une odeur de poudre. La Monarchie bourgeoise et la République sont face à face. Citoyens, n'avez-vous plus vos fusils de Juillet ? Quelques-uns seulement répondent et ceux-là vaincus, refoulés, traqués, se replient au cloître Saint-Merri pour y mourir. Quand ils n'eurent plus une cartouche et que Jeanne (1) à la tête des survivants, se fit jour, baïonnette baissée, en travers des soldats, quelques-uns d'entre-vous étaient à ses côtés, élèves de l'École Polytechnique !

Les polytechniciens sont sages. Le Prince Impérial les passe en revue, et devant lui, ils défilent en bon ordre. Polytechniciens, le Prince Impérial est content de vous ! Polytechniciens, vous aurez un jour de congé !

1848 ! Hélas ! les souvenirs funèbres du 29 juillet et du 6 juin étaient bien loin !

Cette fois, l'uniforme polytechnique ne parut guère, dans les rues dépavées, qu'après le combat. Il était pourtant de l'École, ce bon, ce brave Servient, dont la mémoire est si chère à tous ceux qui prirent une part, grande ou petite, aux luttes où il usa sa vie ! Esprit ouvert, âme noble, caractère ferme, Servient eut l'honneur de prési-

(1) Papetier royaliste du passage Choiseul.

der le Comité démocratique-socialiste de Paris. Il est mort dans l'exil. Sait-on seulement son nom à l'École Polytechnique ?

Cet article provoqua cette lettre du général Thomas :

Mon cher Ranc,

J'ai lu avec plaisir votre article du *Nain Jaune* sur l'École Polytechnique. Mais vous dites qu'elle n'est sortie en 1848 « qu'après le combat ». Vous faites erreur. L'histoire de 48 est à refaire. On ne la connaît que par les idylles de Lamartine ou par les hâbleries de Louis Blanc.

Plusieurs élèves ont passé la nuit du 23 au 24 dans les barricades et l'École tout entière est sortie à 7 heures du matin passant sur le corps du général Rupick qui a prononcé le licenciement. On s'est rendu à la mairie du XII[me] arrondissement où on a tiré au sort la direction à prendre pour chaque salle ; on a dirigé sur chaque mairie une salle d'anciens et une de conscrits. Quand mon père a passé au carrefour de l'Ancienne-Comédie, on commençait les barricades et avec quelques amis il a assisté à l'affaire du Château-d'Eau depuis le commencement jusqu'à la fin ; ils sont entrés des premiers aux Tuileries.

Si les journaux du temps n'en ont pas parlé, c'est que dès les premiers jours, ils furent les ennemis de ces brouillons du Général Provisoire ; c'est que les journalistes sont restés chez eux et

n'ont pas pris part au mouvement qui s'est fait malgré la campagne du *National* et de la *Réforme*.

Comme je le dis, Lamartine et Louis Blanc n'ont vu que la surface, ils ignoraient même l'amusant et ridicule épisode de la reddition de l'Hôtel de Ville.

Je ne comprends pas pourquoi le Parti républicain en France cherche à s'entre-détruire depuis la Convention. Vous tirez sur l'École Polytechnique qui reste après tout la plus libérale de la France, malgré les Jésuites qu'on y forme le plus possible.

Cordialement vôtre,

Général THOMAS.

Pour achever ce chapitre des souvenirs de Ranc, nous publions cette lettre de Gustave Naquet, qui apporte un précieux témoignage :

Paris, le 2 octobre 1867.

Mon cher Ranc,

On vous accuse, vous et votre rédacteur en chef M. Castagnary, peut-être même l'illustre George Sand, d'exciter à la discorde en rappelant les lugubres souvenirs de Juin 1848.

Peut-être le temps n'est-il pas encore venu de faire l'historique exact de ce drame auquel les

événements de Rouen en avril de la même année avaient servi de préface. Cependant les souvenirs s'effacent, les acteurs et les témoins disparaissent et on court le risque en tardant trop de ne pas éclairer suffisamment les historiens futurs sur cette guerre civile suscitée par le parti noir, attisée par la réaction, soutenue par la misère, ensanglantée par la lâcheté et par le crime.

Je viens vous apporter mon témoignage en déposant du fait suivant :

Je fréquentais en 1848, une table d'hôte située cité d'Antin. Peu de jours après les derniers combats, je vis reparaître à cette table un jeune homme de vingt à vingt-deux ans que j'y avais rencontré précédemment. Il avait le ruban rouge à la boutonnière.

— Il paraît, lui dis-je, que vous vous êtes joliment distingué, puisqu'on vous a décoré.

— Moi, me répondit le nouveau chevalier, pas du tout, je n'ai fait que fusiller.

Recevez, mon cher Ranc, mes salutations cordiales.

Gustave Naquet.

III

LA RÉPUBLIQUE DE 1848 ET LE COUP D'ÉTAT DU DEUX-DÉCEMBRE

Après 1848, le mouvement démocratique et socialiste avait été brusquement arrêté ; de temps à autre, quelque rapport signalait la plaie du paupérisme ou parlait vaguement d'amélioration du sort des classes laborieuses, mais les discussions n'osaient s'ouvrir.

Les journaux politiques étaient rares. Seuls, la *Gazette de France*, *le Siècle*, *les Débats* se hasardaient au péril de leur existence à juger le gouvernement. Tous les autres journaux s'occupaient de littérature, de science, d'industrie ou de finance.

Vers 1850, la jeunesse se tourna en masse vers la littérature, l'art, le droit, le journalisme. Ranc va suivre à Paris les cours de l'École de Droit et ceux de l'École des Chartes. Il sera du groupe des jeunes républicains avec Magnin, Cazot, Arthur Arnould, de Sal, Hebrard, Vallès, Spuller, Castagnary et, plus tard, Léonce et Edmond Levraud, Brisson, Dusolier, Dubost, Isambert, Clemenceau et Gambetta.

Ils se réunissaient au café Génin, rue Neuve-Vavin. Les quatre murs du café étaient recouverts des chefs-d'œuvre de Pierre Bisson, de Bouchez, de Léopold Flameng. On y discutait ferme sur la politique et les écoles socialistes.

A la Sorbonne, au Collège de France, avant les

cours en attendant l'entrée toujours applaudie de Michelet, les étudiants républicains entonnaient les strophes de Béranger :

« Hommes noirs, d'où sortez-vous ? »

Jules Vallès était le chef d'orchestre. Dans son *Bachelier*, il montra Ranc président du « *Comité des Jeunes* » s'amusant à parler en petits vers archaïques pour dépister la police :

« Ils furent lors rejoignis
Par les escholiers de Paris. »

De cette époque rappelant sa jeunesse, Ranc a tracé ce vivant tableau : (1)

MICHELET

Je lisais cette semaine, dans la nouvelle édition des Mémoires d'outre-tombe que publie chez l'éditeur Garnier, M. Edmond Biré, le récit de la soirée chez la marquise de Villette, nièce de Voltaire, où Chateaubriand fut présenté à Mirabeau.

En sortant de notre dîner, écrit Chateaubriand, on discutait des ennemis de Mirabeau. Je me trouvais à côté de lui et je n'avais pas prononcé un mot. Il me regarda en face avec des yeux d'orgueil, de vice et de génie, et m'appliquant la main sur l'épaule, il me dit : « Ils ne me pardonneront jamais ma supériorité ». Je sens encore l'impression de cette main, comme si Satan m'eût touché de sa griffe de feu.

Tout de suite, il m'est revenu un mot de Mi-

(1) Le *Matin*, 12 juillet 1898.

chelet dans son cours de 1851, au collège de France, quelque temps avant que la réaction cléricale triomphante l'eût pour la seconde fois arraché à sa chaire.

Michelet, je ne me rappelle plus à quel propos, parlait de cette soirée chez la nièce de Voltaire, et il nous dit : « Mirabeau mit sa main sur l'épaule du jeune vicomte de Chateaubriand, et cette main, Messieurs, couvrait toute l'épaule. »

Il y eut une salve d'applaudissements.

J'étais justement à côté d'Edmond Biré, mon camarade du collège de Poitiers et du Quartier-Latin. Passionnément royaliste, il me grogna : « Tu applaudis ça, toi ? Ça n'a pas de sens : c'est stupide, ça ne veut rien dire ».

Je lui répondis : « C'est possible, mais comme cela fait image ! comme cela fait tableau. Comme cette phrase les ressuscite ! Comme on les voit bien, tous les deux, le jeune vicomte et le grand tribun ».

Nous ne sommes plus beaucoup des étudiants de 1851 ayant assisté au dernier cours de Michelet. Jules Vallès, qui a si drôlement raconté les scènes qui suivirent la fermeture du cours, est mort. De notre groupe du Quartier, nous restons deux : Charles Louis Chassin et moi. Edmond Biré n'était pas des nôtres. Je viens de le dire, il était déjà enragé de royalisme.

Mais nous étions rapprochés de notre haine commune pour Bonaparte et pour le bonapartisme. Peut-être trouverait-on encore dans quelque coin de province un vieux médecin ou un notaire retraité, se souvenant d'avoir entendu Michelet, de l'avoir applaudi. Chez ceux-là, j'en

suis sûr, il ne serait pas difficile de faire jaillir des étincelles de leur enthousiasme des jeunes années.

Le cours de Michelet avait lieu tous les jeudis à deux heures. Dès une heure, la foule des étudiants grouillait. A une heure et demie, les portes s'ouvraient et on se précipitait vers le grand amphithéâtre. C'était un assaut. Nous trouvions en bas des gradins les places réservées déjà occupées. Nous n'avions garde de protester, car nous savions que ceux qui étaient là, c'étaient presque tous des nobles proscrits, hongrois, roumains, polonais, allemands, italiens venus là pour entendre la parole consolatrice. Il y avait aussi des dames. Cela ne nous choquait pas et il ne nous semblait pas qu'elles usurpaient sur nos droits, comme l'ont pensé, il y a quelques années, à ce qu'on a pu voir, les modernes étudiants, jeunes gens très pratiques. A peine assis, à peine empilés, tassés sur les bancs de l'amphithéâtre, nous nous mettions à chanter. Cela commençait invariablement par les *Révérends Pères*, de Béranger :

Hommes noirs d'où sortez-vous ?
— Nous sortons de dessous terre
Moitié renards, moitié loups.
Notre règle est un mystère.
Vous savez pourquoi on nous exila,
Nous rentrons; songez à vous taire.

Ensuite, on passait à ces chants de Pierre Dupont, que le peuple ne sait plus. Le chant des ouvriers d'abord :

Nous dont la lampe, le matin

Au clairon du coq se rallume,
Nous tous qu'un salaire incertain
Ramène avant l'aube à l'enclume,
Nous qui des pieds, des bras, des mains,
De tout le corps luttons sans cesse
Pour abriter nos lendemains
Contre le froid de la vieillesse,
Buvons
A l'indépendance du monde.

Et puis la *République des Paysans* :

Voilà des mille et des cents ans
Que Jean Guêtré t'appelle
République des paysans.

A deux heures, le silence se faisait, nous savions que Michelet allait entrer.

L'auditoire était debout, frémissant, saluant le maître de longues acclamations. Michelet s'asseyait, élégant et svelte dans son habit marron avec un gilet de couleur claire. Ses longs cheveux épais, presques blancs, encadraient un visage jeune, coloré de rose. On a parlé (c'est Spuller, je crois, dans le magnifique article qu'il écrivit au lendemain de la mort de Michelet) de ses grands et beaux yeux noirs. Dans mes souvenirs, je vois plutôt un œil gris bleu avec un éclat d'acier, avec des reflets de diamant.

Michelet commençait, froissant entre ses doigts un petit papier sur lequel étaient quelques lignes de notes, qu'il consultait bien rarement. Il parlait d'une voix douce, tranquille, mélodieuse, sans l'ombre de phraséologie déclamatoire, sur le ton d'un entretien familier. Sa parole était lente, simple, entrecoupée de silences, dont il

tirait parfois ses plus grands effets. Non pas qu'il recherchât les applaudissements de son auditoire enfiévré ; il s'en montrait au contraire dédaigneux, quelquefois impatient quand on se méprenait, quand on croyait voir dans une de ses échappées oratoires quelque allusion vulgaire aux choses du moment.

Tous les jeunes qui l'écoutaient étaient tout de suite pris, dominés. Ils sentaient flamber dans ce corps frêle l'amour de la Patrie, l'amour de la Révolution avec la foi indestructible dans l'avenir de la Révolution.

Quel remueur d'idées et comme il excitait les cerveaux ! Quand on l'avait entendu une heure, on avait de quoi penser pendant de longues soirées.

C'est au début d'une de ses leçons de 1851, qu'il prononça le mot, si souvent répété : « Le grand siècle, je veux dire, Messieurs, le dix-huitième... ». Il l'avait d'ailleurs déjà écrit dans l'introduction à son *Histoire de la Révolution*. Michelet revenait toujours à l'idée maîtresse de cette introduction, par où il a précédé Proudhon : « Je définis la Révolution l'avènement de la loi, la résurrection du droit, la réaction de la justice ». Il montrait que la Révolution étant la justice et l'Église étant la grâce, l'arbitraire divin et humain, ces deux puissances étaient des ennemies irréductibles. Il ajoutait cette forte parole : « Ne croyez pas que jamais les ennemis de la liberté religieuse puissent être les amis de la liberté politique ».

On célèbre le Centenaire de Michelet. C'est bien. De ces fêtes officielles, je ne veux dire

qu'un mot. Je parie que dans aucun des discours qui seront prononcés au Panthéon, il ne sera fait allusion ni au livre sur les Jésuites, ni à cette admirable étude des procédés de la domination ecclésiastique du Prêtre, de la Femme et de la Famille.

Je viens de relire le premier volume de l'*Histoire de la Révolution*. J'y trouve ces lignes admirables : « A toi ! Voltaire, à toi, vieil athlète, la couronne. Les autres ont dit la justice, toi tu la feras. Tu défends Calas et La Barre, tu sauves Sirven, tu brises l'échafaud des protestants. Tu as vaincu pour la liberté religieuse et tout à l'heure pour la liberté civile, avocat des derniers serfs, pour la réforme de nos procédures barbares, de nos lois criminelles, qui elles-mêmes étaient des crimes ». Il sera peut-être permis de dire dans nos temps de lâcheté morale : Ah, si Michelet était là !

RANC.

Dans une lettre à Castagnary (1), Ranc a précisé le tableau esquissé dans cet article de souvenirs.

Mon cher ami,

Le discours que M. Jules Simon vient de prononcer jeudi au Sénat me rajeunit de trente ans.

M. Jules Simon a commencé ainsi : « Messieurs, il m'a été impossible de prendre la parole dans la première délibération de ce projet de loi.

(1) Sans indication de date, cette lettre fut sans doute écrite en Novembre 1880.

Je ne suis même pas absolument certain d'avoir assez de voix pour aller jusqu'à la fin de ma discussion ».

Lorsque j'eus pour la première fois le très grand plaisir, hélas ! il y a plus de trente ans de cela, vous le savez, mon cher Castagnary, puisque vous y étiez, d'entendre M. Jules Simon, alors professeur de philosophie à la Sorbonne, il prononça exactement, rappelez-vous, j'en ai le souvenir très net, la même phrase : « Mes chers auditeurs, nous dit-il, soyez indulgents pour un pauvre malade ; je ne suis pas bien sûr d'avoir assez de voix pour aller jusqu'à la fin de ma leçon ! »

Nous autres, auditeurs, étions bien tranquilles. Nous connaissions M. Jules Simon et nous connaissions la formule. Nous savions qu'au commencement de chaque leçon, le doux professeur était toujours éteint, affaissé, aphone, qu'il n'avait que le souffle. Nous savions aussi que cela ne l'empêchait pas de parler une heure durant et quelquefois plus, avec des éclats de voix suffisants et des mouvements d'éloquence très nobles.

Pourquoi M. Jules Simon jouait-il cette petite comédie qui ne trompait personne, une comédie hebdomadaire qui faisait sourire ses plus chauds admirateurs. C'est, je crois, qu'il lui est impossible de ne pas être comédien. La comédie est mêlée au tissu même de son action oratoire. Coton et soie. Il est comédien sans le vouloir, comédien jusque dans les moelles, comédien comme l'était son maître Victor Cousin. Seulement Cousin, c'était dans le genre fulgurant et

tonitruant. M. Jules Simon, dès l'âge le plus tendre, a cultivé le genre suave, il s'en est rendu maître, il se l'est assimilé ; il ne pourrait pas ne pas être suave.

Ne trouvez-vous pas, mon cher Castagnary, que c'est ce fond de comédianisme — et chez M. Jules Simon on ne touche jamais le tuf — qui explique l'action médiocre qu'avec un si prodigieux talent, il exerce sur l'auditoire. Il y a toujours dans ses belles harangues, quelque chose qui détonne, qui coupe l'effet, qui empêche le courant de s'établir entre l'orateur et le public. Jamais il n'a enlevé une foule, jamais il n'a dominé par sa parole, lui cet admirable parleur, une réunion d'hommes, fût-ce une réunion parlementaire, de toutes les réunions la plus facile à l'emballement. Hobbes a dit qu'une démocratie — au point de vue purement politique — n'est qu'une aristocratie de harangueurs et quelquefois qu'une monarchie d'un seul orateur. M. Jules Simon n'a jamais été, ne sera jamais cet orateur.

Lamartine, Berryer, Michel de Bourges, Ledru-Rollin, — je ne parle que des contemporains et je ne parle pas de Gambetta qui, pendant des années, a été la voix même de la Patrie et de la République — tous ces grands orateurs ont eu un jour où leur parole a été l'incarnation de la pensée publique ou au moins des opinions de leur parti. M. Jules Simon, artiste incomparable, n'a jamais eu ce jour, cette heure glorieuse, où l'on règne par la parole, et cependant c'est mieux qu'un rhéteur, ou plutôt il n'est rhéteur que par intermittence. Vous souvenez-vous de sa leçon

d'ouverture à la Faculté des Lettres, à la Sorbonne, quelques semaines après le Coup d'État, quelques jours avant le premier plébiscite où la France était conviée par l'homme de Décembre. Le Quartier-Latin était venu en masse. Nous étouffions dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Nous savions tous que M. Jules Simon était résolu à refuser le serment et que par conséquent, la leçon d'ouverture serait la première et la dernière. Pas un étudiant républicain ne manqua à l'appel. On venait à la Sorbonne pour manifester et en ce temps-là, nos manifestations n'étaient pas sans danger. On arrêtait dru dans Paris, et les gens arrêtés avaient toute chance d'aller faire une excursion de plaisance à bord du *Duguesclin* en partance pour l'Algérie ; Cayenne était réservée pour les notabilités du parti.

Je vois encore M. Jules Simon faisant son entrée. Il fut accueilli par des tonnerres d'applaudissements et aux cris très nourris de *Vive la République !* auxquels se mêlèrent quelques : *à bas Badinguet !* M. Jules Simon était pâle, mais d'une attitude très ferme. Il fit un signe de la main pour imposer silence et il commença. Son langage fut à la fois habile et courageux. Il parlait debout, il ne sombrait pas volontairement le timbre de sa voix. Nous l'écoutions ardemment, lui renvoyant la passion plus que nous ne la recevions de lui. On cherchait les allusions, on les saisissait au vol. Les bravos crépitaient. Après des développements qui durèrent peut-être une demi-heure, M. Jules Simon en vint à dire une phrase que vous vous rappelez peut-être

mieux que moi, quelque chose à peu près comme ceci : « Si jamais mon pays réuni dans ses Comices, votait une loi qui révoltât ma conscience, voici l'homme qui ne s'y soumettra pas ! » Et il se frappa la poitrine.

Pour juger de l'effet, il faut songer que nous étions à quelques semaines de l'égorgement de la République et de la fusillade du boulevard. Dans peu de jours, la France allait voter sous les baïonnettes. M. Jules Simon fut acclamé par deux mille voix qui acclamaient en même temps la République et la liberté. Nous étions tous debout jurant de combattre le bon combat.

C'est une des grandes impressions de ma vie. Hélas ! elle ne dura pas longtemps. Peu à peu, les applaudissements, les cris cessèrent ; M. Jules Simon reprit son discours et savez-vous en quels termes, au prodigieux étonnement de tous ceux qui étaient là ?

« Est-ce moi, nous chanta-t-il de sa voix la plus suave, est-ce moi qui dis cela ! est-ce moi qui prends contre la tyrannie la défense des droits de la conscience humaine ? Non, messieurs, ce n'est pas moi, c'est le divin Platon ! ».

Et il en avait plein les lèvres, du divin Platon, et il nous asséna sur le crâne une citation du divin Platon. Quel froid ! Quelle douche ! Quelle figure vous aviez, mon cher Castagnary ! Jules Vallès était assis à côté de moi. Exaspéré et préludant à ses futurs éreintements des grands hommes de l'antiquité, il cria de son creux de basse-taille : « A bas Platon ! ». C'était aller un peu loin. Ce philosophe n'était pas responsable.

Depuis ce temps, chaque fois que j'écoute ou

que je lis M. Jules Simon, il m'est impossible de ne pas songer au « divin Platon ».

Comediante !

Cordialement vôtre,

RANC.

En 1863, Charras, en déjeunant chez Henri Martin, contait à son ami Corbon que Jules Simon après s'être élevé véhémentement contre la prestation du serment, se ravisant à l'insu de tous les proscrits, les trahissait. — Comédien ! Arriviste ! disait Charras.

Voici, d'ailleurs, le récit vécu par Ranc de la journée du 2 Décembre 1851.

Paris, 5 décembre 1851.

Mes chers Parents,

Pouvez-vous vous douter de ce qui se passe ici ? L'autre matin du 2 décembre, le jardin du Luxembourg était occupé par plusieurs batteries d'artillerie. Dans l'avenue de l'Observatoire, les fantassins surveillaient la demeure du grand savant Arago, bien qu'il soit gravement malade. De nombreux étudiants républicains, suivis de quelques ouvriers, se sont alors dirigés vers le Panthéon, vers la mairie et vers l'École de Droit que la troupe venait d'occuper. Castagnary, Vallès, Delescluze et moi parlons résistance et protestation. Nous sommes malmenés. Nous descendons la rue Saint-Jacques jusqu'à l'École de Médecine où un grand nombre d'étudiants républicains étaient aussi réunis et se joignent à nous pour élever une barricade et chercher des armes.

Mais un escadron de cavalerie parcourt les rues et nous poursuit. Chacun des attroupements qui commençaient à se former est dispersé.

Les tambours de 1830 et de 1848 restent muets et les ouvriers surpris ne peuvent pas s'organiser pour la résistance.

Nous tentons un suprême effort vers la rive droite, mais le pont de la Concorde est gardé. On entend une fusillade. Les arrestations se multiplient. Castagnary, Vallès et Delescluze se rendent vers la Bastille dans l'espoir que les ouvriers comprendraient l'attentat fait à la souveraineté du peuple. Ils ne peuvent y arriver, la place est cernée. Je pense être arrêté sous peu. Ces messieurs de la société de Saint-Vincent-de-Paul viennent me huer constamment. Je finirai bien par casser la figure à quelques-uns. Depuis les manifestations qui ont suivi la fermeture des cours de Michelet, je suis étroitement surveillé.

Depuis huit jours, des affiches apposées partout proclament l'appel au peuple et annoncent la dissolution de l'Assemblée.

A vous tendrement, mes chers Parents,

ARTHUR RANC.

Ranc devait plus tard réussir à faire voter pour les victimes du 2 Décembre, une indemnité qu'il refusa pour lui-même.

LES VICTIMES DE DÉCEMBRE (1)

Les victimes de Décembre ! Quel mot ! et quels souvenirs il évoque ! La Chambre vient de voter

(1) *Le Voltaire*, 3 avril 1881.

aux survivants une obole de six millions. C'est bien, mais c'est une goutte d'eau dans un océan de ruines, de misères, de désespoirs. La justice est tardive,

La prison, l'exil, la transportation firent leur œuvre. Quarante mille citoyens furent frappés, des cantons entiers dépeuplés. On fit dans les bois la chasse à l'homme. Le seigneur du château conduisait la meute. Les cloches de l'Église sonnaient l'hallali. Les juges assistaient à la curée. Ah ! ce fut une joyeuse exécution ! A Cayenne, sur sept cents transportés environ, cent cinquante-sept revirent la France. Tout le reste était tombé, brisé par le mal du pays, fauché par la fièvre noire. En Afrique, les paysans du Var, des Basses-Alpes, de l'Hérault, de la Nièvre ont marqué de leurs ossements chaque étape de la transportation : Douéra, Sidi-bel-Abbès, La Bour-ki-ka, Lambèse. Pour quelques-uns de ces morts dont les noms sont arrivés jusqu'à nous, combien resteront à jamais ensevelis dans l'oubli ! C'est la foule anonyme et sans tombeaux, ce sont les enterrés de la fosse commune.

On écrit volontiers, depuis quelques années, que la France accueillit le Coup d'État avec infiniment de plaisir et fut toute heureuse de se jeter dans les bras de son sauveur. Je ne pense pas que les quarante mille proscrits de Décembre aient partagé cet avis. Bonaparte non plus, j'imagine. On ne décime pas un pays pour l'amour de l'art ; il faut qu'on en sente la nécessité. On ne fait pas de la terreur pour la terreur. La vérité, c'est que la République se fondait, que la bourgeoisie moyenne lui était acquise, que les pay-

sans, ces paysans qui firent plus tard la force de l'Empire plébiscitaire, se levèrent à l'appel de Marianne et coururent sus au Coup d'Etat. Marianne pour eux c'était la République. Si partout dans les villes on avait aussi bien fait son devoir, l'Empire n'aurait pas campé en France, pendant près de vingt ans comme en pays conquis.

On a dit aussi qu'à Paris, le Peuple — et on entend par là les ouvriers — avait assisté au crime les bras croisés, presque avec satisfaction, heureux de faire expier à la bourgeoisie républicaine la répression de Juin. C'est devenu un lieu commun, mais ce lieu commun est une légende et une légende calomnieuse. Proudhon y est pour beaucoup avec son livre de *la Révolution sociale démontrée par le Coup d'État*, et sa rage de tout expliquer qui le menait à tout excuser, à tout légitimer !

Ce grand penseur n'était pas d'ailleurs l'homme de l'action, ni pour y prendre part en personne, ni pour la diriger ; il n'avait le sens ni de la politique active, ni des choses de la rue. Et puis, lorsqu'il s'efforçait à grand renfort de dialectique de montrer que le peuple en se croisant les bras était resté dans le droit et la logique révolutionnaire, il plaidait un peu pour lui-même.

A l'époque du Coup d'État, Proudhon était détenu à Sainte-Pélagie. Il avait été condamné pour délit de presse à trois ans de prison par la Cour d'assises de la Seine. Le jury, dans ce temps-là, n'était pas tendre, moins tendre, certes, que la Préfecture de police qui traitait assez dou-

cement, au moins au Pavillon des Princes, les détenus politiques. Le règlement, œuvre du préfet Carlier n'était pas dur ; les prisonniers recevaient chez eux leurs visiteurs et on avait assez facilement des permissions de sortir sur parole. Quelques-uns en profitaient.

Proudhon sortait toutes les quinzaines. Il se trouva que son jour de promenade bi-mensuel tomba justement le 2 décembre. Proudhon se présenta au greffe à l'heure habituelle. Le directeur hésita d'abord, mais il n'avait pas reçu de contre-ordre pour les permissions ; il ne savait pas comment les choses tourneraient (personne ne le savait encore et c'est ce qui explique la douceur administrative dont jouissaient à Sainte-Pélagie, les détenus politiques). Bref, le guichet fut ouvert tout grand à Proudhon qui se trouva libre, dans Paris, à neuf heures, le 2 décembre.

Les rues étaient calmes. Paris enveloppé de brouillard se réveillait à peine. Peu de rassemblements encore. On lisait silencieusement les affiches. On courait aux nouvelles. Les amis se cherchaient. Puis, tous ceux qui étaient là s'en souviennent, dans le premier moment, il n'y eut pas, en quelque sorte, d'inquiétude. Dans l'aveugle confiance où l'on vivait, personne ne s'imaginait que le coup pût réussir. On ne pouvait supposer non plus que les généraux républicains, que les représentants de la Montagne se fussent laissé surprendre sans avoir rien préparé, rien organisé pour la résistance. En s'abordant, on se disait : « Il sera demain à Vincennes ». Il, c'était Louis-Bonaparte.

Enfin, pendant toute la journée, Paris avait plutôt l'aspect railleur qu'indigné ; il ne donnait pas l'impression d'une ville prête à courir à la bataille. C'est le soir seulement que l'agitation devint sérieuse. Il est probable que Proudhon ressentit fortement cette impression qui est restée très nette en moi, il ne crut pas à la résistance ; il pensa qu'on ne ferait rien et que, dès lors, sa présence au milieu du peuple était inutile, et le soir il rentra à Sainte-Pélagie tranquillement.

Il se trompait. Son nom avait alors une grande action sur la foule. Une proclamation signée de lui et affichée sur les murs n'aurait certes pas nui.

Non, mille fois non, quoi qu'en aient dit Proudhon et tant d'autres après lui, les ouvriers de Paris n'ont pas assisté les bras croisés au crime de Décembre. Ils ont cherché comme les bourgeois à faire leur devoir d'hommes et de citoyens. Est-ce leur faute, si ceux qui avaient charge et mission de prévoir le coup et d'organiser la résistance légale n'avaient rien prévu ni organisé ? Quand on est pris à l'improviste par un pouvoir bien armé et résolu à tout, on n'improvise pas la victoire.

« Mandataires du peuple, délibérez en paix », avait dit Changarnier ! « Le peuple, sentinelle invisible, veille sur nous » s'était écrié Michel de Bourges. Belles phrases quand on les prononce, mais qui deviennent fort ridicules après la défaite. Un solide bataillon commandé par des officiers républicains, (on n'avait que le choix), com-

mis à la garde de l'Assemblée et ne relevant que d'elle, aurait beaucoup mieux fait les affaires de la République menacée que les manifestes oratoires du général et du tribun. Et puis, la sentinelle invisible ne vaut pas un plan de défense ; il aurait fallu prendre la peine d'en avoir un, un simple plan de mobilisation du parti en cas d'attaque. On ne se serait pas consumé en efforts individuels et par cela même impuissants. Les chefs n'auraient pas perdu deux jours à chercher des soldats et les soldats à chercher des chefs. J'affirme, pour l'avoir de mes yeux vu, qu'il y avait dans les rues plus d'hommes de bonne volonté, ouvriers et bourgeois, qu'il n'en fallait pour livrer une vraie bataille au nom de la liberté et de la loi. Mais il aurait fallu un centre d'action pour relier toutes ces bonnes volontés, tous ces dévouements. C'est à quoi l'on n'avait pas songé.

Voilà pourquoi, et non pas parce que les ouvriers n'ont pas voulu se battre, nous avons été vaincus en Décembre. Voilà pourquoi on se fit tuer inutilement derrière quelques tas de pavés, rue Sainte-Marguerite, rue Aumaire, rue Montorgueil, à la barricade du Petit-Carreau qui, dans la nuit du 4, tira les derniers coups de fusil. La liste des morts glorieux a été publiée dans les journaux du temps. On y trouvera les noms de Baudin et de Dussoubs, mais on verra aussi que les ouvriers y sont les plus nombreux.

Bonaparte maître de la France ne perdit pas de temps. Dès le 8 décembre paraissait au *Moniteur* un décret ainsi conçu :

Article premier. — Tout individu placé sous

la surveillance de la haute police qui sera devenu coupable de rupture de ban pourra être transporté par mesure de sûreté générale à Cayenne ou en Algérie.

Art. II. — La même mesure sera applicable aux individus reconnus coupables d'avoir fait partie d'une société secrète.

C'est de ce décret, où les défenseurs de la Constitution étaient ignominieusement assimilés aux repris de justice, que furent armées les commissions mixtes pour faire leur infâme besogne. C'est cet ukase qu'elles appliquèrent aux victimes de Décembre.

Ranc.

Cet article valut à son auteur, la belle lettre que voici du sénateur Corbon.

Paris, le 10 avril 1881.

SÉNAT

Mon cher monsieur Ranc,

Je viens de lire votre article sur le Coup d'État.

J'approuve absolument votre appréciation. J'ai vu et pris ma petite part à toute l'agitation contraire au crime de Décembre, et souvent depuis j'ai malmené les représentants du peuple qui, pour se justifier de n'avoir pas fait leur devoir, disaient bien haut que le peuple de Paris semblait approuver Bonaparte.

En rentrant chez moi, rue Vaneau, de 4 à 11 heures du soir, j'ai vu passer sous mes yeux deux colonnes de prisonniers conduits à la caserne Babylone par la gendarmerie mobile et une colonne avait déjà passé avant mon arrivée ! Or, tous ou presque tous ces prisonniers étaient des hommes du peuple, vêtus de blouses pour la plupart, et tout le reste de la nuit, chacun dans mon voisinage a pu entendre comme moi-même des feux de peloton dans la caserne !

. . . .

Vous parlez de Michel de Bourges ! Avez-vous su qu'il avait été gagné par E. de Girardin ? Plusieurs de nos amis m'ont rapporté — je ne faisais pas encore partie de l'Assemblée législative — qu'avant la séance où l'on devait discuter la proposition des questeurs, Girardin avait eu, dans un coin de la salle Mirabeau, un entretien très long et très animé avec Michel de Bourges sur le vote à émettre par les républicains de l'Assemblée et notamment par les membres de la Montagne.

Michel de Bourges ne dissimulait pas l'influence qu'il subissait

Vous parlez de Charras. Il a été lui-même très hésitant et s'il a fini par voter comme le commandait l'intérêt républicain, il a manifesté son hésitation. — Voyez le *Moniteur*.

Le 2 au soir, je reprochais à un des individus faisant partie d'une masse d'hommes d'avoir fui devant une poignée de sergents de ville jusqu'au delà de la Porte Saint-Martin. Cet homme me disait : « Nous ne savons que faire ; nous sommes sans direction. Savez-vous si les bourgeois républicains se soulèvent ? s'ils tentent quelque chose ? » Je crus devoir lui répondre : « Mais oui, certainement. Allez donc de l'avant de votre côté ! ». Une heure après, j'arrive à l'angle de la rue Lepelletier et du boulevard. On me reconnaît et on me demande avec anxiété : « Savez-vous ce qui se passe dans les faubourgs ? Le peuple se soulève-t-il ? ». Et moi de leur répondre qu'en Juillet 1830, qu'en Février 1848, on ne faisait pas de ces questions mais qu'on allait de l'avant...

. . . .

J'ai eu alors le pressentiment que la partie était perdue. Je suis parfaitemen de votre avis, quand vous dites que l'insuccès du Coup d'État n'a tenu qu'à un fil. Dans la soirée du 3, un bataillon de la ligne escortait une batterie d'artillerie. Les officiers, le colonel compris, avaient l'attitude de gens qui, volontiers, demanderaient grâce. Quant aux soldats, ils avaient une peur bleue, aussi une trentaine d'hommes résolus auraient-ils mis en déroute le bataillon et se seraient emparés des pièces d'artillerie. Bien que je ne sois pas ce qu'on appelle un homme d'action, j'ai proposé tout haut de marcher, mais la foule qui m'environnait s'est dispersée. Elle ne se composait évidemment que de simples curieux. Cela se passait à l'angle du faubourg Poissonnière vers neuf heures du soir.

Bref, je pense comme vous, que le parti républicain a

été vaincu parce qu'il avait été imprévoyant et qu'il n'était pas à la hauteur de son rôle.

Y est-il aujourd'hui, à la hauteur de son rôle ?

Je vous envoie tous mes compliments, non seulement pour cet excellent article, mais pour tous ceux que je lis dans le *Voltaire*.

Cordiale poignée de main.

CORBON, Sénateur.

Ranc était président de la Société des Victimes du 2 Décembre. Dans une des réunions que cette société organisa à cette époque, elle a adressé cet hommage à celui qui, si éloquemment, avait entrepris la défense de ses membres :

Hommage des Victimes du 2 Décembre à leur Président national Arthur Ranc.

Dans une réunion plénière des victimes du Coup d'État du 2 décembre 1851, les ayants-droit ont acclamé Ranc leur président d'honneur en le priant d'accepter ce témoignage de respectueuse sympathie.

Ils seraient d'autant plus heureux de son acceptation que son énergie républicaine et anticléricale leur serait acquise pour formuler leurs revendications auprès des pouvoirs publics.

Les Membres du Bureau,

(Suivent les signatures).

Au moment du boulangisme, Ranc reprit, sous une forme nouvelle, cet article sur les victimes du Deux-Décembre. En voici les principaux passages : (1).

On nous invite à oublier le Deux-Décembre, et

(1) *Le Matin* : « Oublions ! » 9 novembre 1888.

à cette condition, on veut bien nous pardonner le Quatre-Septembre. Ne parlons plus ni du Deux-Décembre, ni du Quatre-Septembre, ni du crime de la Révolution justicière ! Telle est la devise de l'alliance néo-césarienne.

Oublier le Deux-Décembre ! c'est difficile, au moment où un parti s'est formé qui se dit républicain et qui emprunte au Second Empire ses formules, ses procédés, ses traditions, sa politique !

C'est difficile, au moment où les boulangistes, associés aux bonapartistes, n'ont pas compris ce qu'il y avait de monstreux à choisir cette date du Deux-Décembre, pour organiser dans la Nièvre une manifestation en l'honneur de leur général !

C'est difficile, au moment où, dans la Chambre, les hommes de l'Empire ont l'imprudence de jeter à la face des vieux proscrits, des veuves, des orphelins, comme un sarcasme et une insulte, ce mot : les pensions des victimes du Deux-Décembre !

Vous pouvez demander qu'on la publie, M. Cunéo d'Ornano, cette liste des pensions glorieuses. Elle est le livre d'or du parti républicain qui, vaincu, décimé, ne se laissa pas abattre et espéra contre l'espérance même.

Non, nous ne les avons pas oubliées et nous ne les oublierons pas ces années où le despotisme noir, où la lourde main d'un homme pesèrent sur la France.

. . . .

Dans les villes, à Paris même, rien n'avait été préparé, rien n'avait été organisé pour la ré-

sistance. Alors, qu'est-il arrivé ? C'est qu'on a été pris à l'improviste par un pouvoir bien armé et résolu à tout. Les généraux républicains qui, au nom de la loi, auraient pu agir sur l'armée, se sont laissés surprendre dans leurs lits. On s'est consumé en efforts individuels, et par cela même impuissants. Les chefs perdirent deux jours à chercher des soldats et les soldats à courir après les chefs. Il n'y avait nul point de ralliement, nul centre d'action pour relier toutes les bonnes volontés, tous les dévouements. Dans ces conditions, la défaite était certaine.

On a cité vingt fois les phrases légendaires de Changarnier et de Michel de Bourges : « Mandataires du peuple, délibérez en paix ! Le peuple, sentinelle invisible, veille sur nous ! ». Très beau comme éloquence, stupide dans la réalité des choses. Un solide bataillon commandé par des officiers républicains (on n'avait que le choix), commis à la garde de l'Assemblée et ne relevant que d'elle aurait beaucoup mieux fait les affaires de la République menacée que les mouvements oratoires du général et du tribun.

C'est ce que pensaient les questeurs de l'Assemblée, lorsqu'ils déposèrent leur fameuse proposition. En parler aujourd'hui, c'est presque de l'actualité. La proposition était ainsi conçue : « Sera promulgué comme loi, mis à l'ordre de « l'armée et affiché dans les casernes, l'article « 6 du décret du 11 mai 1848, dans les termes ci- « après : « Le Président de l'Assemblée Na- « tionale est chargé de veiller à la sûreté inté- « rieure et extérieure de l'Assemblée. A cet effet, « il a le droit de requérir la force armée et toutes

« les autorités dont il juge le concours néces-
« saire. Ses réquisitions peuvent être adressées
« directement à tous les officiers, commandants
« et fonctionnaires, qui sont tenus d'y obtempé-
« rer immédiatement sous les peines prévues par
« la loi ».

Voilà ce que les questeurs, MM. Baze, de Planat et le général Le Flò proposaient, voici ce que le plus grand nombre de républicains siégeant à l'Assemblée eurent l'intelligence de repousser ! Avec un aveuglement sans pareil, ils voyaient le danger du côté de la Droite. Beaucoup depuis ont fait leur *meâ culpâ !* il était bien temps. C'est en vain que le colonel Charras montra le péril imminent, dénonça les projets et les actes du ministre de la guerre Saint-Arnaud. Rien n'y fit ; Michel de Bourges, admirable orateur, mais déplorable politique, enleva le vote. Voici textuellement la phrase sur la sentinelle, qui comme tous les mots historiques, a été un peu arrangée : « Non, s'écria-t-il, il n'y a pas de danger ; et je me permets d'ajouter que s'il y avait du danger, il y a une sentinelle invisible qui nous regarde, et cette sentinelle invisible, c'est le peuple ! ».

Il n'y avait pas de danger ! Cette opinion imbécile l'emporta ! En descendant de la tribune, Michel de Bourges fut acclamé comme s'il venait de sauver la République. La proposition des questeurs fut repoussée par une majorité formée de napoléoniens et d'une grande partie de la Montagne.

C'était dire à Louis-Napoléon : « Vous pouvez marcher ! ». Il marcha et fit son coup. Puis, dès le lendemain, selon la formule bonapartiste

reprise en ces derniers temps par les boulangistes, il s'empressa de rendre la parole à la nation baillonnée jusqu'à son avènement par d'infâmes parlementaires. Il la convia à un plébiscite agrémenté de beaucoup de baïonnettes et de pas mal de canons.

La confiance aveugle des chefs du parti républicain avait été poussée à un degré incroyable. Il y avait un représentant du peuple qui s'appelait Lagrange. Nul homme plus brave, plus dévoué, plus résolu à se faire tuer pour la République. Insurgé de Lyon en 1834, condamné du procès d'Avril, combattant de 1848, une manière d'auréole flottait autour de sa tête. Dans les derniers jours de novembre, quelques étudiants allèrent le trouver pour lui faire une proposition qui ne valait pas celle des questeurs, mais qui avait pourtant son petit mérite. C'est Jules Vallès qui porta la parole, et voici à peu près ce qu'il dit : « Citoyen Lagrange, le Coup d'État est dans l'air, cela se sent ; on sait que parmi tous les représentants, vous êtes le plus capable d'agir sur le peuple et d'enlever les faubourgs ; vous serez arrêté, il ne faut pas que vous soyez enlevé la nuit par quelques agents ; voici nos noms, voici nos cartes d'étudiants, vous pouvez vous renseigner, si vous acceptez notre offre, six d'entre nous viendront ici, chaque nuit, bien armés et nous nous promettons qu'on n'arrivera jusqu'à vous qu'après une belle bataille !

Impossible d'imaginer de quel air de dédain le glorieux Lagrange accueillit ces ouvertures. Il répondit aux étudiants qu'ils étaient de bons garçons et de bien bons jeunes gens, mais qu'on

n'arrêtait pas comme ça un représentant inviolable ; puis se levant superbe et d'un geste majestueux montrant son écharpe qui traînait sur la table, il dit : « Ceci suffit à me défendre ».

L'écharpe de Lagrange faisait la paire avec la sentinelle de Michel de Bourges. Les étudiants sortirent fort penauds et quelque peu abasourdis. Huit jours après, Lagrange était à Mazas.

Ceux qui ont vu ces choses doivent s'en souvenir ; ceux qui ne les ont pas vues doivent les apprendre et les méditer.

Faut-il aller jusqu'au bout de ma pensée ? Au risque d'être traité de vieille barbe (hélas, je ne suis pas loin des années où l'on n'a plus le droit de protester contre cette appellation désagréable), je n'aime pas bien qu'on blague les questeurs. Je voudrais qu'on respectât jusqu'aux fortifications, jusqu'aux artichauts de Madier !

Ce n'est pas que les circonstances soient identiques et le péril imminent comme en Novembre 1851. Pour tenter le coup, pour risquer l'attentat, il faut avoir l'exécutif, et M. Boulanger n'est pas près de le tenir. J'ai pleine confiance qu'il restera en route. La légende du ministre de la guerre radical, du général républicain s'effondre tous les jours. Le moment n'est pas loin, où à l'exception d'une quinzaine de personnages trop compromis pour reculer, M. Boulanger n'aura plus avec lui et pour lui que les réactionnaires. Alors, tout ira bien.

C'est tout de même amusant de voir les partis hostiles à la République s'arracher le général, se disputer ses faveurs.

Venez avec nous, joli garçon, disent les

bonapartistes, nous serons bien aimables !

Venez avec nous, beau blond, disent les orléanistes, nous serons bien gentils !

Les partis raccrocheurs !

RANC.

Après la publication de cet article, Ranc a reçu la lettre que voici de M. Magnin :

10 novembre 1888.

Cher ami,

Je viens de lire votre article du *Matin* « Oublions », et je ne résiste pas au désir de vous féliciter d'abord puis de vous dire que vous êtes peut-être à dessein trop optimiste en ce qui est de la situation actuelle comparée à celle de l'automne 1851. Sans doute, Boulanger n'a pas le pouvoir et Bonaparte l'avait, mais nous avons un gouvernement de carton, et lui a l'audace, l'argent et la canaille. Quant au parti républicain actuel, avec sa revision et son appel à une Constituante, il est aussi peu à la hauteur des difficultés présentes qu'il l'était vers la fin de 1851.

Un mot sur Michel de Bourges dont vous parlez.

Girardin, qui sans savoir exactement les projets de coup d'Etat, voulait se rendre agréable à Bonaparte et à Morny, travaillait à faire échouer ma proposition des questeurs. Il a pris à part Michel de Bourges pour l'engager à parler contre cette proposition et l'a retenu plus d'une heure dans un coin, en dehors de la salle des séances. Il y a été vu par nombre de représentants, et toute la gauche de l'Assemblée a su que c'était sous la pression de ce Girardin que ce Michel de Bourges avait fait son déplorable discours.

Vous connaissez peut-être ce détail de l'histoire du Coup d'Etat. En tout cas, je vous le donne pour exactement vrai.

A bientôt, cordialement vôtre,

JOSEPH MAGNIN.

IV

LA PRISON, LE BAGNE, L'EXIL

En Janvier 1853, un individu vint trouver Ranc dans sa chambre d'étudiant.

— Bonjour, citoyen, lui dit-il dans son baragouin, *va bene ?*

— Qui êtes-vous ? demanda Ranc, à qui ce visiteur n'inspirait pas confiance.

— Je suis Carlo Pasqualini, l'ami de Blanqui. On me nomme aussi Bartoloti !

— Mais M. Blanqui vous a remis une lettre ? un billet ?

— Ces Français ! *Il vecchio* (le vieux) a bien raison de dire que vous ne savez pas conspirer ! Une lettre ! Un papier ! et puis le *povero* Pasqualini est fouillé ! mis en prison ! Ces Français ne savent pas conspirer !

— Mais je ne conspire pas, dit tranquillement Ranc, se tenant sur la défensive.

— Moi non plus, *caro*, mais Mazzini m'envoie. J'ai vu le grand Français, *Drou-Rolline*, et je viens vous dire... nous avons une petite combinaison excellente, j'ai une petite machine... une *piccola* (lorgnette...) alors nous entrons au théâtre, un soir... je mets la machine sur le rebord de la loge, en face de lui et je pars. Tout d'un coup, à l'heure de la *ballerina*, boum ! il est tué !

— Et vous osez dire venir de la part de Ledru-Rollin ! dit Ranc qui alla à la porte de sa chambre,

l'ouvrit et sans dire un mot, la montra du doigt à l'Italien.

Pasqualini — qui devait témoigner contre Ranc en 1853 et 1855, et contre Ledru-Rollin deux ans plus tard, — voulut insister. Mais Ranc le regarda d'un tel air que l'Italien, la tête basse, le regard mauvais, salua profondément en disant à Ranc avec rage :

— *A rivederlo !*

Ranc ne devait pas tarder à être arrêté. Il était constamment « filé » par la police. Il prévint Vallès des factions montées devant son domicile par l'agent Chiboust.

Un soir, Ranc s'en alla cependant au café Voltaire. A peine avait-il pénétré dans cet établissement qu'il aperçut trois clients attablés devant un piquet. Ces joueurs n'étaient autre que des agents de police venus pour attendre Ranc et pour l'arrêter.

L'arrestation eut lieu à minuit.

Ranc était bientôt renvoyé devant les assises. Voici d'ailleurs le texte de l'acte d'accusation dressé contre lui et ses complices ; Meren, Ribault de Langardière, Laflize, etc.

ASSISES DE LA SEINE

ACTE D'ACCUSATION

contre les nommés de Meren, Ranc, Ribault de Langardière, Laflize et autres.

Le Procureur Général près la Cour Impériale de Paris expose que, par arrêt du 14 octobre 1853, la Chambre d'accusation de ladite Cour a renvoyé devant les Assises de la Seine pour y être jugés conformément à la loi, les nommés... :

26° *Ranc* Arthur, âgé de vingt-et-un ans, né le 20 décembre 1831, à Poitiers, étudiant en droit, demeurant rue Saint-Jacques, n° 228, détenu ;

27° *Laflize* Sigismond, âgé de vingt-deux ans, né le 21 jan-

vier 1831, à Nancy, étudiant en droit, rue des Moulinets, n° 12, détenu ;

28° *Ribault de Langardière* Léon, âgé de vingt-deux ans, né le 12 septembre 1831 à Paris, étudiant en médecine, rue des Ecuries-d'Artois, n° 45, détenu ;

Déclare, le Procureur Général Impérial, que des pièces de l'instruction résultent les faits suivants :

L'acte providentiel du 2 décembre avait sauvé la France. La France, à son tour, par huit millions de suffrages et par des acclamations unanimes, avait maintenu librement le pouvoir aux mains qui s'en étaient servies pour lui rendre la gloire et la prospérité.

L'heure était venue pour les bons, de se rassurer ; mais si les méchants tremblaient à leur tour, ils n'avaient pas pour cela désarmé ; si les doctrines anarchiques ne pouvaient plus se proclamer au grand jour, elles continuaient à se répandre dans l'ombre. Les débris dispersés des sociétés secrètes se rapprochèrent. La clémence même d'un prince généreux devint une arme contre lui : au premier mot, l'on fut d'accord. Il fallait arriver à la République démocratique et sociale par l'assassinat de l'Empereur. Cet odieux programme est celui des hommes amenés aujourd'hui au pied du jury. La vigilance et l'énergie de l'administration ont, avec l'aide de Dieu, déjoué un abominable complot. Il appartient maintenant à la Justice de punir les coupables. D'autres juges auront à connaître de l'association clandestine à laquelle appartiennent les accusés. Ici, cependant, elle garde une large place, comme élément du complot dont elle avait pour but de préparer le succès. Dès le mois d'avril 1853, l'instruction suit la trace de ces réunions criminelles où se complotaient l'assassinat de l'Empereur et le renversement de nos institutions, mais c'est au 2 juin spécialement, que le complot commence à prendre une forme saisissable. Le 2 juin, les nommés Folliet, Alix, Ruault et deux ou trois autres individus appartenant comme eux à la classe ouvrière, étaient réunis chez le nommé Gérard, l'un des plus dangereux entre tous ces hommes si ardents à la ruine de la société. Ils sortaient ensemble, se dirigeaient vers le Palais-Royal, écoutant l'exposé fait par Alix, d'un plan de barricades qu'il avait conçu pour le jour où l'action devrait succéder aux paroles. Le lendemain, les mêmes hommes se trouvaient à neuf heures du soir, dans la commune de La Chapelle de Saint-Denis, au domicile du nommé Decroix, marchand de futailles, transporté grâcié, et qui reconnaissait la clémence de son souverain en concourant à l'assassiner. A cette réunion avaient été appelés des hommes que l'on peut croire

étrangers à la conjuration, mais dont les antécédents semblaient promettre aux conjurés des garanties de discrétion et un utile concours.

Folliet, conspirateur émérite, présidait l'assemblée. On débattit longtemps le plan d'Alix, mais sans rien arrêter. C'était comme une séance préparatoire. On tâtonnait, on cherchait à se fixer, on demandait par exemple à Vauthier, employé au chemin de fer d'Orléans, si l'on pouvait compter sur ses camarades comme en 1848, et comme on s'étonnait de recevoir une réponse négative, Vauthier ajoutait : « Que voulez-vous ? les temps sont bien changés ; la raison est venue avec l'âge ; et puis ils sont maintenant pères de famille ». Faut-il s'étonner, après de semblables paroles, que la famille soit mise au ban de l'école socialiste ! On devait, le lendemain 5, se réunir chez Folliet, mais sur un contre-ordre émané l'on ne sait d'où, c'est au pied des fortifications, dans la plaine des Vertus, que l'on retrouve les conjurés. Des précautions intelligentes, minutieuses, presque savantes, avaient été prises pour la sûreté commune.

On arrivait au rendez-vous séparément ou par petits groupes, marchant par des sentiers détournés, et non sans regarder à chaque pas autour de soi ; des sentinelles étaient posées de distance en distance, prêtes à donner l'éveil en cas de danger.

Dans cette séance, on reprit la discussion du plan d'Alix pour le rejeter en définitive

Ruault résuma la discussion en s'écriant : que l'on ferait des barricades comme à l'ordinaire. Il ajouta que le lendemain, il mettrait à la disposition d'Alix et de Mariet une imprimerie destinée à répandre des proclamations incendiaires

Déjà l'on avait mis en circulation deux bulletins, par lesquels un comité directeur invisible, invitait tous les citoyens à se tenir prêts. Folliet fit un rapport sur 26 canons fabriqués secrètement avec des tuyaux à gaz : c'était l'œuvre de deux conjurés, Maillet et Régnier qui, pour leur travail avaient reçu de Copinot, en quatre fois, une somme de 150 francs.

On applaudit et l'on déclara qu'il était temps d'agir, c'est-à-dire d'assassiner l'Empereur et de dresser des barricades. Une voix s'éleva pour demander s'il ne conviendrait pas de prévenir le colonel Charras. « Inutile », s'écria Marchand, « le colonel Charras sait tout ».

On convint alors qu'à la première occasion où l'Empereur serait rencontré sans escorte, les conjurés feraient feu sur lui ; que son cadavre serait traîné dans les rues ;

que de toutes parts s'élèveraient des barricades et que la République serait proclamée sous la dictature du condamné Blanqui.

On devait s'approcher de Sa Majesté au cri de : *Vive l'Empereur*, pour se rendre plus facile l'accès de sa personne. L'Assemblée fut déclarée en permanence. Depuis deux heures déjà, les conspirateurs étaient assemblés : la vue d'un gendarme accéléra la séparation, elle s'opéra avec les mêmes précautions que l'on avait prises pour se réunir.

Le lendemain, 6 juin, il était annoncé partout que Leurs Majestés devaient venir à l'Hippodrome, et que sans doute, suivant leurs habitudes, elles seraient sans escorte. Cette journée ne pouvait rester inoccupée pour les conjurés. Des pistolets et des poignards furent distribués à plusieurs, entre autres à Mariet et à Joiron par Ruault et par Gérard.

Gérard notamment remit à Ruault deux pièces de vingt francs et un panier contenant, avec quelques cartouches, trois paires de pistolets et un poignard. Le 7, dans la matinée, le mot d'ordre fut donné.

On devait se réunir à l'Hippodrome et soit à l'entrée, soit à la sortie, consommer l'attentat. La vigilance de l'autorité avait déjà découvert une grande partie des faits qui viennent d'être rapportés, les moindres démarches des principaux membres de la conspiration étaient observées. C'est ainsi que le 7, dans la matinée, on avait surpris le secret d'une réunion chez Folliet : on avait vu Lux et Ruault sortir de son domicile, ils avaient été suivis pas à pas. A la place Lafayette, on les avait vu choisir parmi une vingtaine de fiacres, le seul qui fût muni d'un vasistas à l'arrière. C'est par cette ouverture que, pendant le trajet, jusqu'à la place de la Madeleine, on vit souvent apparaître le visage des accusés, observant, sans doute, s'ils étaient suivis.

De la place de la Madeleine, ils montèrent à pied les Champs-Elysées, s'arrêtant parfois pour échanger quelques mots rapides avec des complices, puis arrivés sur la butte de l'Hippodrome, on les vit s'aboucher successivement avec divers groupes d'hommes à figures sinistres qui stationnaient aux abords du théâtre, notamment dans l'espace compris entre la loge impériale et la petite rue de Bellevue.

D'autres groupes, d'un aspect non moins inquiétant, étaient échelonnés sur l'avenue de Saint-Cloud du côté du Bois de Boulogne que Leurs Majestés devaient traverser pour se rendre au théâtre.

Sur les cinq heures et demie, au moment où les agents de service faisaient ranger la foule pour faciliter le passage de la voiture impériale, Lux frappa dans ses mains

et poussa un cri d'une nature particulière : aussitôt, on put remarquer un grand mouvement dans les groupes, quelques hommes se rapprochèrent, d'autres partirent, se dirigeant vers l'avenue de Saint-Cloud et le Bois de Boulogne. Dans tout ce parcours, des sentinelles avaient été placées et se tenaient non pas debout, mais couchées dans les fossés, l'œil et l'oreille au guet, prêtes à donner ou à transmettre tous les avertissements nécessaires.

Les sages mesures prises sans bruit, mais avec énergie par l'autorité, ne permirent pas à l'attentat de se consommer, et Leurs Majestés purent, non sans peine à la vérité, mais au moins sans être inquiétées regagner le château de Saint-Cloud.

Le complot avait échoué, mais avec de tels hommes, un échec n'est qu'un ajournement, et dès le lendemain, on voit la société secrète renouveler ses démarches, agrandir le cercle de son action et, en quelque sorte, dans une phase nouvelle, multiplier les chances de son abominable triomphe. Le 8 juin, au Luxembourg, une conférence a été ménagée à l'avance entre les nommés Ribault de Langardière, Laflize et Arthur Ranc, tous trois étudiants, celui-ci en droit, ceux-là en médecine. Là, comme on dit dans un certain langage, la blouse et l'habit noir fraternisèrent ensemble, la fusion fut opérée entre deux sociétés composées d'éléments divers, mais tendant au même but. On s'encouragea mutuellement à la persévérance, on se promit de ne pas laisser échapper une seule occasion. Il fut convenu que l'on tenterait quelque chose le premier jour de l'exposition d'horticulture, et que dans cette circonstance, toute la société serait convoquée en armes. En attendant et dès le soir même, on rôda autour du Gymnase, mais on ne put rien tenter.

Dans la nuit du 8 au 9, de nombreuses arrestations furent opérées, sans ralentir ou décourager les conspirateurs, cette association de malfaiteurs, le concours de son énergie et de sa dépravation. Le 3 juillet, on trouve les deux sociétés fusionnées en rendez-vous à la Bastille, et se dirigeant de là, avec les précautions accoutumées, dans le voisinage de Saint-Mandé. Là on renouvelle le serment d'assassiner l'Empereur.

Dès le mardi 5, l'occasion se présente pour l'exécution du complot.

Les affiches de l'Opéra-Comique avaient annoncé pour le même jour, la visite de Leurs Majestés. Tous les groupes sont convoqués, chaque chef arme ses hommes. De Méren achète, de ses deniers, trois paires de pistolets, qu'il charge lui-même, et le bruit de cette opération est entendu par

son logeur, le sieur François ; il en achète une quatrième paire pour Mariet, sur le fonds commun ; il accepte comme un honneur la mission de donner le signal de l'attaque en tirant, le premier, ses deux coups, sur la voiture impériale. Le 5, à sept heures du soir, tous les conjurés étaient à leur poste. Les membres de la société appartenant à la classe ouvrière, dispersés dans les rues et sur le boulevard ; les autres, c'est-à-dire les étudiants tels que Langardière, Ranc, Laflize, réunis sur le grand balcon du café de ce nom, assistant, d'abord comme spectateurs à l'attentat qui se prépare, et tout prêts à jouer un rôle plus actif aussitôt que l'assassinat aurait ouvert la porte à l'insurrection. Au milieu de tous ces hommes, il en est un qui mérite une attention toute particulière, c'est le docteur Follot, amené là par Gérard, Follot, héros de la philosophie telle que les socialistes la comprennent ; Follot muni de sa trousse, prêt à panser les blessés, même les hommes d'ordre (dit-il avec emphase) parce que, suivant lui, après tout, ils appartiennent à l'humanité.

Aux abords du théâtre, d'ailleurs, la physionomie des groupes est la même qu'à l'Hippodrome, ce sont ces mêmes visages sombres et sinistres, ces allées et venues de quelques-uns, ces mots échangés rapidement et à voix basse ; ce sont les mêmes hommes enfin reconnus là par les agents qui avaient veillé aux portes de l'Hippodrome. Aussi l'administration n'hésita pas, confirmée par tout ce qu'elle voyait, dans les soupçons qu'elle avait déjà conçus, elle fit arrêter sur la place même, un certain nombre d'individus.

Les arrestations amenèrent des aveux, et avec les aveux, la lumière, si vive, si éclatante qu'aujourd'hui, la justice n'a plus à rechercher les coupables, mais seulement à les punir. Après ce rapide exposé des faits généraux, et avant d'examiner successivement les charges qui pèsent sur chacun des accusés, on sait déjà quelles étaient les tendances de leur détestable association, mais on a dû se préoccuper de rechercher l'origine à laquelle elle remonte, et les mobiles qui l'ont fait mouvoir.

Sur ce point, qui appartient plutôt d'ailleurs à l'histoire du procès qu'à la répression du crime, l'instruction en est restée, malgré de louables investigations, aux probabilités et aux invraisemblances. Ainsi il n'est pas établi que le complot, aujourd'hui dénoncé au jury, se rattache par un lien direct aux réfugiés qui, du sein d'une nation voisine et amie, suspendent chaque jour, sur le monde civilisé, les périls d'une conspiration en permanence. Ce qui peut permettre l'affirmative en ce sens, ce sont les paroles échappées à quelques-uns des accusés : l'un disant à un complice

qu'il le conduit à une réunion où l'on aura des nouvelles de Londres ; l'autre déclarant en confidence *que les Sociétés ont des intelligences à l'étranger pour donner à leurs opérations l'ensemble et l'unité nécessaires ;* un autre s'écriant *qu'il est inutile de rien faire savoir au colonel Charras, parce que le colonel Charras sait tout.* Et cela quand il est établi par des pièces signées de cet ancien officier, qu'il a provoqué publiquement l'armée française à la révolte et à la trahison ! Quand il est notoire que l'ex-colonel Charras a quitté son ancienne résidence pour se rapprocher des frontières ! A côté et à l'appui de cette argumentation, il est impossible de passer sous silence l'intervention momentanée du jeune Ranc, qui fut longtemps un membre actif des Sociétés secrètes et l'ami des principaux réfugiés de Londres. L'instruction surprend aussi le sieur Bastide descendant du haut rang que lui a fait la Révolution de 1848 pour prêcher la République à ces étudiants, Ranc et de Langardière, qu'il ne connaît pas, et qui, le chapeau sur la tête, boivent et fument en l'écoutant. Telles sont, au premier rang, les considérations qui permettraient de rattacher le complot de Paris à une origine lointaine, à une organisation redoutable et puissante. Ce qui est du moins bien certain, c'est que, par leurs œuvres et par leurs écrits, ces éternels ennemis de l'ordre social, ont pesé sur les imaginations, sur les esprits, sur les actes des conjurés.

28e *Ribault de Langardière*, Léon-Ferdinand-Hippolyte, né le 12 septembre 1831, à Paris, étudiant en médecine, rue des Ecuries-d'Artois, n° 45.

Cet accusé appartient à une famille très honorable, dont plusieurs membres occupent les rangs élevés de la magistrature. Là il n'avait à recueillir que de bons exemples et de sages conseils, mais entraîné par ses instincts pervers, il a préféré s'inspirer des enseignements de la démagogie, il s'est jeté dans ce monde d'aventures, de paresse et de débauche, où les conspirateurs recrutent leurs adeptes les plus fervents. Lui-même ne tarde pas à exercer sur son entourage une certaine influence. Le cercle d'étudiants au milieu desquels il vivait, fumant, buvant, et conspirant, s'appelait *la bande Langardière.*

Dans ce cercle, on faisait parade de l'immoralité la plus révoltante en même temps que de la haine la plus furieuse contre nos institutions. Là, les correspondances étaient à la hauteur des conversations. Il est entre autres une lettre du nommé Blagny, saisie au domicile de Langardière. Après des détails que la plume se refuse à retracer, Blagny ajoute d'un ton dégagé : « *Hier, j'ai failli aller à la chasse*

avec Marey-Monge ; tu sais, le cousin de celui qui a si bien gobé la prune. »

29° *Ranc* Arthur, né le 20 décembre 1831, à Poitiers (Vienne), étudiant en droit, rue Saint-Jacques, n° 228.

Ce qui vient d'être dit de Langardière dispense d'entrer dans des explications développées relativement à Ranc.

Mariet et Joiron l'on vu à l'Hippodrome le 7 juin ; le 8 juin, il prenait part à la conférence du Luxembourg où les étudiants et les ouvriers mettaient en commun leurs détestables efforts pour arriver à l'assassinat de l'Empereur. Il assiste à la plupart des réunions qui ont suivi celle du 8 juin et qui se tenaient successivement dans le jardin du Luxembourg et dans les cafés du voisinage.

Le 5 juillet, il est reconnu au grand balcon par Mariet, Joiron et Martin. Les papiers saisis chez lui trahissent l'exaltation de ses principes. Tout, en un mot, concourt à démontrer la culpabilité de Ranc, malgré le silence qu'il oppose à l'accusation.

. . . .

En conséquence, les nommés Ribault de Langardière, Ranc, Laflize sont accusés d'avoir, en 1853, concerté et arrêté une résolution d'agir ayant pour but : 1° de commettre un attentat contre la vie de l'Empereur ; 2° de détruire ou de changer le Gouvernement, laquelle résolution a été suivie d'actes commis pour en préparer l'exécution. Crimes prévus par les articles 86, 87 et 89 du Code pénal et la loi du 10 juin 1853.

Fait au parquet de la Cour impériale de Paris, le huit octobre mil huit cent cinquante-trois.

Le Procureur général,

Signé : Rouland.

On ne put relever aucune charge contre Ranc, qui fut acquitté. Mais on le retint en prison pour être affilié à des sociétés secrètes. Ranc passa cette année à Sainte-Pélagie.

Il continua ses études et reprit les travaux littéraires qui l'aidaient à vivre. Il collabora au *Dictionnaire de Géographie* de Bescherelle dont il dirigea ensuite la rédaction. Il travailla avec Challemel-Lacour et Spuller à diverses encyclopédies et commença son étude sur Gracchus Babeuf.

Parfois, il reçut la visite de quelques amis, ainsi que l'atteste ce billet de Vallès.

Cher ami,

Nadar, Castagnary, Allain-Targé et moi irons te voir demain à Mazas et t'apporterons les derniers écrits de Proudhon.

JULES VALLÈS.

C'est l'italien Pasqualini qui avait dénoncé Ranc comme affilié à une société secrète.

Accusé par ce faux témoin de vouloir attenter à la vie de l'Empereur, Ranc fut une seconde fois mis en jugement et cette fois-ci condamné par le Tribunal de première instance de la Seine :

Le Tribunal, après avoir délibéré conformément à la loi, attendu que l'instruction, les débats et les aveux de plusieurs des prévenus ont fait connaître l'existence de trois Sociétés secrètes, celle des Deux-Cents, celle dite le Cordon Sanitaire et celle des Ecoles, ainsi que la fusion, la réunion de ces trois Sociétés en une seule. Attendu que les mêmes documents ont révélé que le but de la Société, ou plutôt de cette Société devenue unique et dont touslesmembresne paraissent pas avoir été unanimes, quant au moyen d'exécution, était certainement et sans aucun doute le renversement du gouvernement au moyen d'attentat soit contre la vie de l'Empereur, soit au moins contre la liberté.

Attendu que l'existence de ces Sociétés et leurs moyens d'action se sont fait connaître par la tentative d'exécution du complot déjà appréciée par la Cour d'assises, par l'assistance et la participation de nombreux conciliabules, par la présence avec ou sans armes, par la propagande égarée à l'aide de publications de nature à exciter et fomenter des mouvements insurrectionnels, par des souscriptions destinées à subvenir aux dépenses communes, enfin par des distributions d'argent.

Attendu que la tentative d'assassinat de l'Empereur, la part et la distribution des armes, leur achat, la fabrication des canons, ont été la manifestation matérielle et violente de l'existence de ces Sociétés ; comme les acquisitions, la détention et l'usage d'imprimeries lithographiques et autres, ou ustensiles destinés à exercer une influence coupable sur les esprits et à faire une propagande dangereuse.

En ce qui touche Ranc (et autres dénommés audit jugement). Attendu que, soit en affiliant à la Société dont ils faisaient partie, en assistant aux conciliabules, en donnant des instructions pour dresser des barricades, en se rendant en armes ou sans armes au lieu de réunions concertées à l'avance, en fabriquant ou procurant des armes offensives et prenant part aux publications ou impressions de la Société, tous les susnommés ont, chacun en ce qui le concerne, fait partie d'une société secrète. Déclare que Ranc (et autres dénommés audit jugement) ont fait partie d'une société secrète.

Faisant application aux susnommés de l'article treize du décret du vingt-huit juillet mil huit cent quarante-huit.

Condamne Ranc (et autres dénommés audit jugement) chacun à un an d'emprisonnement et cent francs d'amende.

Ordonne que tous les susnommés seront privés de leurs droits civiques pendant cinq ans.

Condamnant tous les susnommés solidairement aux dépens liquidés à quatre cent soixante-douze francs vingt-cinq centimes.

Fait et jugé par MM. d'Herbelot, vice-président, Gislain de Boutin, Destran et Dupaly, juges.

En présence de M. Sapey, l'un des substituts de M. le Procureur impérial, assisté de Me Galepin, Bouquet, greffier de la seizième chambre.

Le lundi, seize janvier mil huit cent cinquante-quatre.

En marge de la minute du jugement est la mention suivante:

Enregistré à Paris, le...... mil huit cent cinquante-cinq ; débit de quatre francs soixante-dix centimes. Signé...

Pour extrait conforme, délivré par mon greffier soussigné le 14 décembre mil huit cent cinquante-cinq.

Peu après l'attentat de l'ouvrier Bellemarre à la sortie du théâtre Ventadour, 8 septembre 1855, Ranc allait être déporté à Cayenne en vertu de ce jugement et du décret du 8 décembre 1851. Il n'avait pourtant pas été mêlé à cette affaire.

Mme Ernoul, mère du futur garde des sceaux, au 16 mai, fit changer Cayenne en Lambèse.

— Nous savons bien, répétait M. Collet-Meygret, directeur de la Sûreté générale, au père de Ranc, qui lui demandait les motifs de cette transportation,

nous savons bien que votre fils est absolument étranger aux faits à l'occasion desquels il a été arrêté ; mais cela ne fait rien ; les gens comme lui, voyez-vous, nous sommes décidés à en purger Paris jusqu'au dernier !

Régime plein de justice !

A Marseille, cinq mois de cachot cruels avant l'embarquement à bord du paquebot des *Messageries Impériales.*

Station à Alger, puis en route pour Stora, à bord du *Phlégéthon.*

Après une nuit à la prison militaire de Stora, Ranc fut emmené de Philippeville à Constantine par El-Arrouch et Smendou, puis enfin à Lambèse.

Ranc y apportait intact le nerf même de sa future évasion : mille francs en or.

Pourtant, avec quelle minutie il avait été fouillé, depuis Paris jusqu'au greffe de Lambèse, à chaque étape successive !

Ranc avait adopté, pour sauver ces bienheureux mille francs, un procédé d'une triomphante simplicité.

La première fois, il l'essaya en tremblant. Il se crut pris. Au contraire, réussite complète. Ranc sortait toujours ganté et se souvenant d'une pensée suggérée par *la Lettre volée*, d'Edgard Poë, il mit en pleine lumière, sous le regard même de ceux qui le fouillaient, l'objet de leurs recherches.

A chaque arrêt, en entrant au greffe, Ranc enlevait ses gants et les posait simplement sur la table avec la somme qu'ils contenaient.

Le directeur du fort Saint-Nicolas à Marseille s'en aperçut.

— Ah ! jeune homme, dit-il à Ranc, c'est joliment travaillé !

Ce brave homme ne le dénonça pas. Que sa mémoire soit bénie !

Ranc arriva à Lambèse en Mars 1856. Le pic des Cèdres, le sommet le plus élevé du contrefort de l'Aurès, qui domine le plateau de Lambèse, était encore couvert de neige. Le froid était vif, sensation à laquelle Ranc ne s'attendait pas en Algérie.

Ranc eut de suite l'intention bien arrêtée de s'évader. Son argent supprimait une foule de petites difficultés.

Il s'ouvrit de son intention à deux autres condamnés politiques, Sourd, ancien instituteur de la Nièvre et Balland, peintre à Bourges.

Tous deux avaient refusé en Mars 1856, le recours en grâce que l'on avait également offert à Ranc.

Le 24 juin 1856, à neuf heures du soir, les trois conjurés se glissaient tout habillés dans leurs hamacs.

A dix heures, Ranc jeta dans les cours un regard d'éclaireur. Les sentinelles somnolaient. En une seconde, ils escaladèrent le mur et se laissèrent tomber de l'autre côté. Mais des pierres se détachèrent et les chiens des gourbis se mirent à aboyer furieusement.

Les fugitifs se crurent perdus.

Mais peu à peu le silence se fit. Coupant à travers la plaine, ils franchirent au pas de course les onze kilomètres qui les séparaient de Batna.

En avant pour le salut !

En avant pour la liberté ! (1).

---

(1) Sur l'initiative de M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, une plaque commémorative de la captivité de Ranc a été apposée à Lambèse. Cette plaque porte la mention que voici :

ARTHUR RANC

1831-1908

Jeté en prison par le régime impérial pour avoir pris la défense du droit violé.

A été interné dans cette ville en 1856.

Au nom du Gouvernement de la République, M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, a fait apposer cette plaque en souvenir des épreuves endurées par cet héroïque précurseur de l'idée républicaine.

*
* *

A minuit, ils étaient à Batna !

Quelques minutes après, ils s'enfonçaient dans la forêt et s'endormaient profondément.

Quand Ranc et ses compagnons se réveillèrent, il faisait grand jour. Ils se remirent en route, arpentant vigoureusement le terrain, pour atteindre avant la nuit le caravansérail d'Aïn-Yacouts, pourvu d'une eau excellente.

Mais ils dûrent se cacher dans les fourrés. Des spahis à cheval, évidemment à leur recherche, passaient sur la route. S'ils s'étaient dressés sur leurs étriers et s'ils avaient tourné les yeux du côté des évadés, certainement ceux-ci auraient été aperçus ; mais ils dormaient à demi sur leurs chevaux qui marchaient de leur petit pas régulier et sûr. Restait la soif et le soleil. Les jeunes gens chancelaient.

Enfin, la source d'Aïn-Yacouts fut atteinte et son eau limpide désaltéra les trois voyageurs qui reprirent leur marche vers Constantine où ils demeurèrent dix jours cachés séparément chez des amis.

Ils purent gagner Bône où ils trouvèrent un ami sûr, M. Basset, transporté et interné à Bône en 1852. Grâce à lui, rien ne manque à Ranc ni à ses compagnons qui attendirent en sécurité le moment propice pour passer en Tunisie.

Un matin, M. Basset vint prévenir Ranc qu'il avait pu mettre la main sur un patron sicilien qui consentait, moyennant forte rémunération, à les emmener à Tunis. Le coup réussit à merveille et Ranc s'embarqua sous le regard des agents de police.

La barque sicilienne n'était pas grande. Elle pouvait juste porter les quatre hommes d'équipage et les trois voyageurs.

Peu après le départ, à Tabasco, premier poste tunisien qui touche à la frontière, Ranc vit le patron de la barque qui était à la barre, mettre le cap sur

la terre, alors que son marché l'obligeait à les conduire à Tunis.

— Nous ne sommes pas arrivés jusqu'ici, s'écrièrent Sourd et Balland, pour nous faire prendre. Nous irons à Tunis, de gré ou de force !

— Non.

— Si.

— Non.

— Eh bien alors, dit tranquillement Sourd, bataille.

Et les couteaux sortirent de la poche. Pendant une seconde, transportés et matelots se regardèrent dans le blanc des yeux.

Quand le Sicilien les vit si résolus, il s'adoucit et proposa de les conduire à Bizerte. Ranc accepta.

A Bizerte, ils trouvèrent facilement un guide pour Tunis.

Il conduisit fidèlement les exilés et le 24 août 1856, deux mois, jour pour jour, après leur départ de Lambèse, ils faisaient, les uns à âne, les autres à cheval, leur entrée dans la ville de Tunis.

C'est ainsi qu'avec Sourd et Balland, Ranc faussa compagnie aux geôliers de Bonaparte.

Après l'évasion, Ranc séjourna à Tunis, puis à Gênes. Ce fut après l'exil en Suisse. Et sur ces années passées de l'autre côté de la frontière, voici les renseignements recueillis par un de ses fidèles amis, Henri Genevois.

RANC, PROFESSEUR ET ÉDUCATEUR (1)

Ranc ne se racontait pas volontiers. Cela fait compensation avec ceux qui pensent que leur *moi* est le plus captivant des sujets de conversation. Mêlé aux événements les plus passionnants, ce causeur incomparable les contait toujours de façon impersonnelle. Lorsqu'il y avait pris une part importante, il n'appuyait pas sur son rôle et semblait parler d'un tiers — juste ce qu'il faut pour l'exacti-

(1) *L'Aurore*, 8 septembre 1908.

tude du récit. Les « M'as-tu vu » ne sont pas tous sur les planches. Que de fois « à l'apéritif », paraissant plongé dans la lecture d'un journal du soir, il s'est interrompu pour grogner à demi-voix un bref : « Farceur ! » C'était quelque voisin qui, dans l'espoir d'une approbation, faisait la roue, racontait quelque prouesse arrangée à l'usage de l'histoire.

Les amis avec lesquels il était le plus en confiance ont bien rarement entendu des détails sur sa vie particulière. De loin en loin un court épanchement qui semblait promettre des confidences, puis un brusque repli dans une discrétion presque hostile.

Ses biographies sont naturellement très sobres de ces détails dont nous sommes de plus en plus friands. Elles nous disent par exemple, qu'après son évasion de Lambessa (24 juin 1856), il gagna l'amnistie de 1859 en professant dans une institution du canton de Vaud. Ranc, professeur et éducateur, c'est de quoi intéresser ceux de ses amis qui ne se l'imaginent pas dans ce rôle. J'avoue ne pas être de ceux-là, certain que Ranc « faisait ce qu'il faisait » avec simplicité, sans affectation, et totalement. En effet, les renseignements qu'une bonne rencontre m'ont récemment fournis sur son séjour en Suisse, confirment Ranc et ne dérangent absolument rien à la physionomie qui, pendant trente ans, nous a été familière. Le Ranc de 1858 est, trait pour trait, le Ranc de 1878 et celui de 1908. Unité qui ne vient pas d'une attitude, mais d'une tenue morale équilibrée une fois pour toutes.

La nécessité de vivre l'improvisa donc professeur et éducateur. Un léger à-peu-près résume bien, en latin, ce qu'il fut : *Vire bonus, docenti peritus*. L'homme de bien habile à enseigner. Je m'excuse auprès de sa mémoire, car s'il aimait le latin, il détestait qu'on en fît usage.

Donc, un de mes amis, qui est l'obligeance même, a fait à notre intention une enquête en bonne et due forme pour recueillir les souvenirs laissés par Ranc. Malgré un demi-siècle écoulé, il y a parfaitement réussi, grâce à ses parents, à ses relations, à l'obligeance des notables et du syndic de ce pays patriarcal, si fidèle aux traditions. Voici le procès-verbal de cette petite enquête, dont je ne suis que le greffier.

II

Les voyageurs qui longent la côte suisse, entre Ouchy et Vevey passent à Cully, charmante station où touchent les bateaux. C'est là que le réfugié Ranc trouva le bon accueil, dans une institution de jeunes gens.

La pension n'existe plus. La maison qu'elle occupait a été achetée par un ancien négociant bernois, M. Hild. En 1856, elle était dirigée par M. et Mme Maquelin, aujourd'hui disparus. Mme Maquelin n'est morte qu'il y a trois ans. La pension Maquelin comptait une quarantaine d'élèves, de dix à vingt-cinq ans, de toutes nationalités : Anglais, Allemands, Russes. Parmi ces derniers, trois jeunes Troubetshof qui furent élèves de Ranc.

Cette pension, très considérée, n'était cependant pas d'une exploitation fructueuse. Ranc, nourri et logé, n'avait que des appointements excessivement modestes. Il professait la littérature française. Mais il ne se contentait pas d'être un excellent professeur, il voulait être un éducateur attentif.

— M. Ranc, lui dit un jour Mme Maquelin, vous prenez trop de peine pour ces enfants.

— Il ne faut pas faire ces choses à moitié, lui répond Ranc. Quand on s'intéresse vraiment à ses élèves, on voudrait les voir parfaits.

Un ancien du pays donne la même note : « Il s'occupait beaucoup de ses élèves et s'efforçait de développer leurs qualités, à côté de leur instruction classique. C'était un homme de bien et un homme de cœur. »

Sur sa manière d'être, tous les témoignages s'accordent. Comment ne s'accorderaient-ils pas ? Une cousine de Mme Maquelin, qui reçut sa visite, se rappelle « qu'il était modeste et qu'il répondait peu aux questions qu'on lui faisait sur son passé. »

Un autre témoin donne la même note : « Il était très modeste et il répondait peu aux questions qu'on lui faisait. « Un réfugié ne devait pas, disait-il, se mettre en évidence ». Lorsqu'on l'interrogeait, il tournait son char. Comme cette jolie expression vaudoise s'applique bien à Ranc. Combien de fois l'avons-nous vu « tourner son char », lorsqu'un indiscret, ou même un ami, tentait de lui faire raconter une chose qu'il n'avait pas envie de dire.

La sympathie dont Ranc était entouré lui venait à la fois de cette dignité de vie, expression d'une nature dégagée des vulgarités et des petitesses, et de l'état d'esprit du pays. Le pays était, depuis la révolution de 1847, sous le régime radical. Sa situation de réfugié politique accroissait l'estime des habitants. Plusieurs familles ont conservé de lui un excellent souvenir.

En enregistrant tous ces échos, il me semblait revivre quelques moments avec « le colonel », comme nous étions quelques-uns à l'appeler.

HENRI GENEVOIS.

V

SOUS L'EMPIRE

Rentré en France lors de l'amnistie de 1859, Ranc reprit aussitôt sa place de combat. Il collabora au *Nain Jaune*. Mais, ainsi que l'atteste cette lettre de Barbey d'Aurevilly, la tâche du journaliste n'était pas aisée à cette époque :

20 décembre 1862.

Mon jeune ami,

Ce crétin m'a encore supprimé ma diatribe où je malmenais, d'une vergette folâtre, ce cuistre ganté et à lorgnon, qu'on appelle Saint-Marc Girardin. Ce coiffeur littéraire, heureux comme l'indécence, ne perdra rien pour attendre.

A ce soir.

Barbey d'Aurevilly.

Les lettres inédites suivantes adressées à Ranc, jettent quelques traits nouveaux sur cette époque de sa vie.

47, rue Bonaparte. 13 mai 1865.

Ami,

Lorsque le sommaire du *Nain jaune* porte vo-

tre nom, je m'empresse de courir à l'article signé de vous et je reprends toujours courage et espoir, du cœur et du ventre.

Vous venez encore d'écrire quelques lignes loyales et magiques en faveur de ce courageux Dubuc qu'on va livrer aux aliénistes. Vous faites appel aux journalistes, mais combien peu vont vous suivre sur ce chemin dangereux ? Combien peu vont oser apporter une pierre à l'édifice que vous voulez construire ! ou combien peu vont oser apporter un coup d'épingle, encore moins un coup de pioche à l'édifice que vous voulez démolir !

Permettez-moi de venir vous offrir mon concours pour alléger à Dubuc les ennuis qui l'attendent. Dites-moi, mon Ami, ce qu'il faut faire dans la circonstance. Accepterait-il un secours pécuniaire. A vous, Ami et avec vous « Aux armes ».

NADAR.

Mon cher Ranc,

Dans le dernier numéro du *Nain Jaune*, tu parles du traité du Commerce et tu en fais l'histoire. Tu es incomplet. Pourquoi ne dis-tu pas que M. C. ayant essayé de corrompre un ministre prussien pour obtenir un traité avec la Prusse, pour faciliter celui de la France, a reçu l'ordre de sortir du royaume dans les vingt-quatre heures. Il fut plus heureux en France. Sur les 40 millions que le commerce de Manchester avait mis à sa disposition, il en a distribué 22, dont 8 à M. Rouher. Le reste aux très honnêtes de

l'entourage : Morny, Fleury, Baroche, etc. Jean Dollfus lui, fut gagné par une promesse d'exception. En effet, les toiles peintes sont protégées plus que les fils et les tissus. D'autres reçurent des bribes et le traité fut emporté plutôt malgré l'Empereur, reconnaissons-le, que d'après ses idées. Aujourd'hui, c'est lui qui fournit les renseignements et les armes aux professionnistes qu'il fait battre contre son ministère.

M. Cobden a donné une justification imprimée de ses dépenses. Il en existe quelques exemplaires en France. Je puis t'en adresser.

Dis donc Ranc, on se souvient toujours, n'est-ce pas, des amis qu'on a connus quand on avait ses dix-huit ans, nous pouvons nous blaguer, nous ne nous oublierons pas. Ecris-moi si je puis envoyer des « Saltimbanques » au *Figaro* avec l'espoir qu'ils passeront tout de suite. Demande-le à Duchesne, à qui j'ai écrit et qui ne m'a pas répondu. Je ne l'en estime pas moins, sinon plus, mais toi, réponds-moi pour lui, donne-moi quelques nouvelles.

Ton ami gros, gras, joyeux,

Jules Vallès.

Adresse : Jules Pascal, 26 Queen's road Bayswater.

Langres, 2 novembre 1865.

Mon cher ami,

Je suis arrivé d'hier seulement à Langres, dans

la maison de mon frère, où j'ai trouvé votre lettre. Quelque grand que soit le désir que j'ai de retourner au plus tôt à Paris, il me sera difficile de partir d'ici avant lundi, et je ne serai par conséquent auprès de vous que mardi matin. Peut-être comprendrez-vous que mon frère tienne à me garder auprès de lui pendant cinq jours par an, puisque votre amitié pour moi vous fait me réclamer après une aussi courte absence. Si par hasard et malgré les termes très peu explicites dont vous vous servez, ma présence là-bas devenait plus rigoureusement nécessaire, je vous serai obligé de me rendre le service de faire traîner les choses en longueur jusqu'à mon retour qu'il me paraît bien difficile d'avancer même d'un seul jour. Mais votre lettre, par sa forme brève, me rassure et je vois bien que l'on n'a pas de moi un besoin tel que je doive changer rien aux dispositions que j'ai prises.

Quant à l'affaire de M. Hugo Wittmann, veuillez, s'il vous plaît, faire savoir à qui de droit que la combinaison me va et que je ferai tout ce que l'on peut attendre de moi, ainsi qu'il avait déjà été dit entre nous avant mon départ.

Je passe ici les journées les mieux remplies qu'il y ait et je dirai plus, les plus nécessaires pour moi. Je ne vois pas d'enseignement meilleur que celui que je reçois ici, il faut bien de temps en temps se retremper.

J'ai lu ce matin les deux articles de Sainte-Beuve sur P. J. Proudhon. Vous penserez de moi ce que vous voudrez, mon ami, mais j'ai été ému aux larmes. J'ai gardé de cette lecture un sentiment d'indéfinissable tristesse et de regrets.

Quel homme nous avons perdu !

Sainte-Beuve vient de faire-là une grande et belle chose, comme cela est utile, excellent ! Vous ne pouvez vous douter de ma satisfaction ! Dites qu'il a loué Proudhon comme il le mérite.

Présentez mes amitiés à tous les nôtres et croyez-moi, mon cher Ranc, votre sincèrement affectionné.

E. Spuller.

Bucharest (Roumanie), 11 juillet 1868.

Mon cher ami,

Je me hâte de profiter d'un instant de repos pour vous écrire d'ici, avant de nous remettre en route pour Constantinople. Notre voyage s'est poursuivi jusqu'à présent dans les conditions les plus favorables. Tout nous a réussi, le temps, les pays et les hommes. J'excepte cependant notre dernière journée de Belgrade (lundi) et notre voyage du Danube à Bucharest (mercredi). Nous avons eu la pluie, et quelle pluie ! Des torrents d'eau toute la journée, avec du tonnerre, des éclairs et tous les ennuis que cela donne. A part cela, point d'autres inconvénients, le long de la route, ni trop chaud, ni trop froid, bons gîtes et santé parfaite.

Les pays que nous avons traversés sont vraiment merveilleux. Et puis quelle diversité ! Rien ne se paraît ressembler ici. Bucharest est aussi différent de Belgrade que Pesth l'est de Vienne.

Laquelle de ces trois ou quatre villes nous a donné plus de plaisir à voir ? Ce serait assez difficile à vous bien expliquer. A Vienne, nous ne sommes restés qu'un jour, à Pesth pas davantage. Mais nous sommes convaincus qu'en y restant plus longtemps, on doit certainement trouver le moyen de s'y plaire. Une certaine soirée au *Prater* de Vienne, tout innocente qu'elle ait été, nous a, sur ce point, fixé les idées. A Belgrade où nous avons passé trois jours francs, autre chose, autre spectacle. La ville était tout en l'air à cause de la réunion de l'Assemblée Nationale serbe, de l'arrivée du milieu local et du couronnement du nouveau prince. Nous avons vu tout cela. L'Assemblée en plein air, avec des députés campés sous des tentes de toile ou de feuillage, où ils faisaient eux-mêmes leur cuisine, nous a fort charmés. Ce n'est pas l'enthousiasme qui manquait. Quand le jeune collégien devenu subitement prince passait, des cris s'élevaient dans les airs, et ma foi ! très perçants et quelque peu sauvages. Comment en aurait-il été autrement avec une population comme celle que nous avions sous les yeux. Imaginez réunis sur la grande place, sur un champ de foire pour mieux dire, tous les heiduques, tous les plephles de nos poètes romantiques : des hommes grands, forts, avec des figures rébarbatives, des yeux perçants, des sarraux de toile, des ceintures éclatantes, des pistolets, des sabres, des poignards, des carabines et des fusillades toutes les dix minutes. C'est fort comique, je vous assure. Et les amateurs de couleur locale ont perdu un beau spectacle. Pour ce qui est du couronnement, je

ne vous en dirais rien, car vous devez très facilement vous le figurer, si je n'avais à vous montrer que le diacre qui assistait l'évêque métropolitain de Belgrade ressemblait à s'y méprendre à Catulle Mendès et le Métropolite lui-même à F. Pasdeloup des concerts populaires, coiffé par hasard d'une mître grecque. Pendant toute la messe qui a été longuette, je n'ai pu chasser cette double ressemblance de devant mes yeux. Jugez de mon recueillement. J'ai constaté d'ailleurs avec plaisir que ces bons Serbes, qui, par instants, chantaient à gorge déployée les cantiques en l'honneur du « Knias », étaient fort peu dévots ; on riait, on causait, on se poussait à la cathédrale de Belgrade, comme on peut faire chez nous à Notre-Dame, les jours de cérémonies semblables.

Je devrais peut-être vous faire un petit abrégé des pays que nous avons parcourus. Mais vous diriez que les descriptions ne sont pas mon fait et que j'aurais mieux agi en les laissant là. Cependant, il ne faut pas que vous ignoriez plus longtemps que le Danube est une magnifique chose, que c'est un fleuve qui a près de sept cents lieues de parcours et qui reçoit près de cent treize fleuves, rivières et cours d'eau avant de se jeter dans la Mer Noire. La vérité est qu'on est fort à son aise sur les bateaux à vapeur de la première Compagnie impériale et royale privilégiée de navigation à vapeur sur le Danube, on y mange bien, la bière est de premier choix.

Maintenant, parlons des hommes, si vous voulez bien. Je sais, mon cher ami, que vous ne

croyez pas aux questions extérieures; pour vous, il n'y a pas de politique étrangère. Que vous dirai-je donc ? que nous avons vu des pays extrêmement agités, la Roumanie aussi bien que la Serbie, par les changements auxquels a donné lieu le meurtre du prince Michel. Vous dites tout de suite que nous n'avons rien compris à tout cela. C'est possible et même probable si vous voulez. Mais ce n'est pas la politique serbe ou roumaine que nous sommes venus étudier ici, c'est notre propre politique extérieure. Elle n'est pas belle, tant s'en faut, ni trop habile. Le fond de la politique, ici comme ailleurs, vous vous en doutez bien, c'est le mouvement de 1848. Ici, ils sont rentrés dans le courant de cette époque, et nous, nous sommes encore à côté : voilà tout ce qui fait qu'il est difficile de se bien entendre.

Nous avons eu des conversations avec plus de gens que vous ne sauriez croire. C'est à nous qu'il appartiendra d'en tirer profit. Vous nous raillerez, j'en suis sûr. Mais moi du moins, j'ai bonne patience. Nous comptons nous en aller d'ici avec des idées plus ouvertes sur un plus grand nombre de choses. N'est-ce pas un assez grand avantage ?

Votre lettre d'introduction a été la bienvenue, et je suis enchanté de l'avoir eue dans mon portefeuille, sans cela nous n'entendions qu'une cloche, et qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. Grâce à vous, nous aurons pu voir et entendre tout. Mais les partis sont si divisés ici que nous avons jugé politique et digne tout ensemble de nous partager les partis. Je n'ai vu ici que les personnes auprès desquelles vous

m'avez introduit, et je n'ai pas voulu voir les autres. L'accueil que j'ai reçu a été très cordial, après une heure et demie de conversation au ministère, nous avons eu, dans la soirée, une autre occasion de nous revoir et nous causer : J'ai dîné avec le ministre et sa famille. Tout cela très simplement avec une bonne grâce parfaite, et une nuance de démocratie révolutionnaire très habilement et très finement marquée. Je suis ravi et je pars aussi content qu'on peut l'être.

Mardi, nous serons à Constantinople. Vous seriez bien gentil, si vous pouviez surmonter votre paresse naturelle à écrire, et si vous m'envoyiez un bout de lettre *poste restante*. N'y manquez pas, je vous prie, et parlez-moi de ce que vous faites, du *Réveil*, notamment. Je vous prie de dire mille choses à tout le monde : à chaque instant, à part moi, je fais des remarques bizarres qui vous amuseraient fort, du moins à ce que je me figure. Je vous en ferai part à mon retour.

Adieu, mon cher ami, je vous aime et je vous embrasse.

E. Spuller.

Lorsqu'en 1867, parut la préface de Cadio publiée par George Sand dans la *Revue des Deux-Mondes*, il était parlé de l'insurrection de 1848. Ranc avait écrit au *Nain Jaune* cinquante lignes, où il blâmait les hommes qui quémandent ou acceptent une décoration pour services rendus pendant la guerre civile.

« Il me semble voir, avait écrit Ranc, à la boutonnière des décorés de Juin, une éclaboussure du sang des fusillés. »

Cette métaphore lui valut de comparaître devant la 6me Chambre avec Castagnary, rédacteur en chef du *Nain Jaune*, co-accusé. L'avocat de Ranc, Durier, rappela que Chateaubriand, lui aussi, avait été poursuivi pour avoir fait l'apologie de la guerre civile.

— Alors, dit le Président, vous comparez votre client à Chateaubriand ?

— Non, monsieur le Président, répondit Durier, pas plus que je ne vous compare au président Séguier, à qui nous devons cette belle maxime : « La Cour rend des arrêts et non pas des services ».

A cette réponse, hilarité générale et murmures d'approbation. Ranc frémit et dit à Castagnary : « Nous allons payer cher cette phrase de Durier ! » Pourtant, malgré des considérants féroces, ils eurent tous deux la surprise d'un jugement relativement doux : quatre mois de prison.

— A peine le temps de s'installer, dit Ranc à Castagnary.

De cette époque date l'intéressante lettre que voici :

Mon cher Ranc,

Voilà des semaines qui s'écoulent sans que je montre ni pied ni patte à Sainte-Pélagie. Je suis libre le mardi du matin au soir mais, ce jour-là, m'a dit Arnould, est votre jour personnel. Nous nous sommes mis en route pour aller vous serrer la main, Arnould et moi, et nous sommes par deux fois partis trop tard. Je vous souhaite bon jour et bon an et en même temps, vous prie de m'excuser.

Vous me reverrez bientôt et si vous n'avez point parlé en riant de ce drame futur, nous en

recauserons sérieusement. Cette plaisanterie peut aboutir à un résultat.

La température vous venge de Delesvault.

Nous sommes aussi prisonniers, pour peu que nous craignions le froid. Voilà une consolation inattendue.

Croyez-moi cordialement à vous,

JULES CLARETIE.

Ranc a publié, dans le *Journal de Paris*, toute une série de revues dramatiques. En voici une (1) qui permettra au lecteur de constater que le critique demeure toujours le polémiste :

REVUE DRAMATIQUE

Cadio, c'est le peuple ! Cadio, c'est la révolution dans une âme ! écrit M. Paul Meurice. La conclusion est facile à tirer : quiconque s'ennuie à Cadio est un ennemi du peuple et de la révolution.

Les grands critiques acclament Cadio ; Cadio est bassement attaqué par les amateurs de féeries et de cascades ! continue M. Paul Meurice. En d'autres termes, il y a deux sortes de critiques, ceux qui tiennent M. Paul Meurice pour un homme de génie, et ceux qui ne voient en lui qu'un méchant auteur. Les premiers sont d'admirables critiques, les autres sont des critiques du bas-Empire, dans l'opinion du fondateur de l'*Evénement*, qui s'y connait.

---

(1) *Journal de Paris*, 19 octobre 1868.

Cela est donc entendu : il faut admirer M. Paul Meurice, sous peine d'être contre-révolutionnaire, ennemi du peuple, bas envieux, corrompu et corrupteur ; c'est M. Paul Meurice qui le dit, et il a une bonne demi-douzaine d'amis qui le répètent.

Cette petite bande, qui s'abrite sous la grande ombre de M. Hugo, prétend confisquer à son profit la Révolution, la Liberté et l'Art. La Révolution, c'est M. Hugo et sa troupe ; la Liberté, c'est M. Vacquerie et ses amis ; l'Art, c'est M. Paul Meurice et ses disciples, car M. Paul Meurice a des disciples.

M. Hugo ayant écrit *les Châtiments* peut faire beaucoup de volumes dans le genre de *Chansons des rues et des bois* sans que sa gloire soit obscurcie. Mais je ne sache pas que M. Paul Meurice ait collaboré au chef-d'œuvre de la satire et qu'il ait, en conséquence, les mêmes immunités que son maître. M. Paul Meurice est, de longue date, ami et admirateur de M. Hugo ; voilà tous ses titres révolutionnaires. M. Vitre, rédacteur en chef de *l'Étendard*, a exactement les mêmes. M. Vitre est un ami de la première heure. Je demande humblement à M. Paul Meurice, si dans le décalogue promulgué sur le rocher de Guernesey, ou seulement dans les commandements de l'église hugolâtre, il y a un article qui ordonne d'admirer M. Vitre. S'il y en a un, qu'on le dise, nous nous y conformerons.

Quand parurent *les Misérables*, un écrivain que nous pourrions nommer, publia dans un grand journal un article absolument élogieux. Il se permit seulement une légère critique sur un

point de détail. Il blâma M. Hugo d'avoir accepté dans son chapitre de Waterloo, la légende napoléonienne. Après les travaux de Jomini, du colonel Charras, d'Edgar Quinet, le point de vue, dit-il, auquel s'est arrêté M. Hugo n'est pas acceptable. C'en fut assez pour que cet écrivain fut mis au ban de l'église hugolâtre. On décréta qu'un homme qui osait contester le génie de Napoléon le Grand était un contre-révolutionnaire, qu'un critique qui prenait parti pour M. Charras et M. Quinet, contre Victor Hugo, était certainement vendu au pouvoir.

Un jour, je me hasardai à écrire que M. Hugo vendait ses livres peut-être un peu cher, que c'était certes son droit strict, mais qu'en agissant ainsi, il ne faisait pas œuvre démocratique. Ah ! il n'en fallut pas davantage. J'avais le plaisir de connaître quelques personnes de la bande. Dès le lendemain, ces personnes aimables passaient à côté de moi sans me saluer, comme si nous ne nous étions jamais vus.

Le plus curieux, c'est ce qui est arrivé à mon ami M. Jules Vallès. Celui-là commit le crime d'être réfractaire à l'engouement universel. Un livre de M. Hugo venait de paraître ; il le trouva mauvais et il le dit. Il le dit dans ce style un peu violent, qui est le sien. Il ne pouvait pourtant pas changer sa manière dans le seul intérêt de l'église hugolâtre. Ah ! le beau bruit que fit l'article de Vallès dans les diverses chapelles, sacristies et coulisses où officiaient les clergeons de M. Hugo. On insinua que Vallès, avant d'entrer en littérature, avait commis les plus grands crimes, et qu'il en commettait encore journelle-

ment. Ne croyez pas que je plaisante. La prétention de l'église hugolâtre est d'interdire l'eau et le feu à tout homme qui blasphème le dieu. Lorsqu'il y a deux ans, l'entreprise du *Paris-guide* fut organisée par M. Louis Ulbach, M. Hugo lui envoya la liste des écrivains qui ne devaient pas collaborer à l'œuvre. Le veto ne porta sur aucun des noms compromis dans la littérature impériale, mais bien sur des publicistes très indépendants, qui avaient seulement le tort d'être brouillés avec l'église hugolâtre. En tête de la liste figuraient MM. Vallès et Sarcey.

Eh bien, soit ! que M. Victor Hugo jouisse d'une inviolabilité absolue ! J'y consens. Qu'il soit interdit de le critiquer ! je l'admets. Mais, au moins, qu'il nous soit permis de toucher à M. Paul Meurice. Nous proposons formellement une transaction. Nous brûlerons, devant l'autel de M. Victor Hugo, l'encens le plus pur, mais on nous permettra, sans être anathématisés, de dire sur M. Paul Meurice et ses drames, la moitié de notre pensée. Je pense que voilà une proposition acceptable et que nous ne nous montrons pas trop exigeants.

RANC.

Dans le *Voltaire* (1), Ranc a raconté quelques anecdotes qu'il nous faut rappeler.

....

Pendant que j'y suis, pourquoi ne raconterais-

---

(1) 3 juin 1883.

je pas aussi les origines d'une autre scie qui n'eut pas moins de succès, *Bourbeau manque de prestige !* Il ne faut pas négliger l'instruction des générations nouvelles.

Si « Rendez l'encrier » (1) est sorti des bureaux de la *Cloche*, « Bourbeau manque de prestige » est né au *Journal de Paris*.

Le journal de MM. Weiss et Hervé était certes à cette époque l'endroit de France où l'on disait le plus de mal de l'Empire. Orléanistes, républicains, voire communards futurs, s'y rencontraient sur le terrain d'une haine et d'un mépris communs. Les orléanistes, les amis des princes n'étaient pas les moins violents. C'est au *Journal de Paris* que fut chantée pour la première fois, en 1867, une chanson extrêmement démagogique, et où les différents monarques de l'Europe étaient fortement conspués. Cela s'appelait *les Rois à l'Exposition*. Auteurs : MM. Ferdinand Duval, depuis préfet de la Seine, et Lambert de Sainte-Croix, aujourd'hui sénateur de la Droite. Je ne me souviens que de deux vers d'un couplet dédié à une auguste visiteuse de Napoléon III ; les voici :

Tout l'escadron des Cent-gardes s'apprête
A rendre honneur à Votre Majesté !

C'est encore au *Journal de Paris*, qu'une après-midi où l'on s'était fort répandu en propos variés contre le chef de l'État, un notable orléaniste laissa échapper ce cri du cœur : « Comment ! il

---

(1) Voir page 192.

ne se trouvera pas un jeune homme sans position pour nous débarrasser de ce misérable ! »

Mais revenons à Bourbeau et à son prestige.

C'était en Juillet 1869. M. Bourbeau venait d'être bombardé ministre de l'Instruction publique. Il était fort inconnu ; peu de gens savaient qu'il avait failli déjà être nommé par le général Cavaignac, ministre de la même instruction publique. De tous les côtés, on demandait des renseignements sur Bourbeau ; de tous les côtés on disait : « Bourbeau, qu'est-ce que c'est que ça ? Quès aco, Bourbeau ? »

Deux ou trois jours après la formation du nouveau ministère, j'entrai dans la salle de rédaction du *Journal de Paris*. Il y avait pas mal de monde, et Bourbeau était sur le tapis. En m'apercevant, J.-J. Weiss s'écria : « Ah ! voici Ranc qui est de Poitiers comme Bourbeau ; il va vous dire la vérité sur Bourbeau, et tout le monde de crier : Bourbeau, qu'est-ce que c'est que ça ? Qués aco Bourbeau ? Et ainsi mis en demeure, je pris la parole.

« Bourbeau, dis-je, messieurs, ne paye pas de mine, il est petit, laid, chafouin ; mais sous des lunettes qu'il n'a jamais quittées, l'œil est spirituel. Il est instruit, il sait le droit et la procédure. Il parle bien. Ce n'est peut-être pas un orateur, mais c'est certainement un peu plus qu'un avocat. L'habitude de plaider le pour et le contre ne lui a pas faussé le jugement ; il est bien trop indifférent aux thèses qu'il soutient pour que la trempe de son esprit en ait pâti. Il est capable de présenter les deux faces d'une question politique ou autre avec une admirable

clarté, sans omettre un seul argument et sans que personne puisse dire de quel côté il penche ; et au fait il ne penche pas, car tout lui est parfaitement égal. Très subtil, il excelle à mesurer la valeur de ses arguments à l'intelligence de ses auditeurs. Ministre de l'Empire, au Corps législatif, il peut devenir quelqu'un... »

Là-dessus, je fus interrompu par une voix. C'était celle de Weiss ou de Ferdinand Duval ou de quelque autre, je ne m'en souviens pas, qui prononça ces paroles fatidiques : « Tout cela c'est possible, mais cela n'empêche pas qu'il manque de prestige ! »

Bourbeau manque de prestige !

Le mot courut le soir même ; le lendemain, il était imprimé, et l'on sait s'il a fait fortune.

Ces souvenirs sont loin, on s'y reporte avec plaisir en songeant à l'époque où on ne pensait qu'à abattre l'ennemi et où on ne se déchirait pas entre républicains. Hier, un journal en me reconnaissant la paternité de *Rendez l'encrier !* ajoutait que dans ces temps-là, j'étais ardent.

Je puis assurer à mon aimable confrère que j'apporte toujours la même passion dans les choses politiques. Seulement, j'ai la faiblesse de considérer que nous ne sommes plus sous l'Empire et qu'il n'y a plus lieu de renverser un gouvernement. Je travaille de mon mieux, dans la mesure de mon action, à consolider la République, à la défendre contre ses ennemis et aussi quelquefois contre une politique à mon sens dangereuse. Je puis me tromper, mais j'y vais de bonne foi et avec ardeur.

RANC.

Nul ministre de l'Instruction Publique de l'Empire ne fut autant attaqué que Victor Duruy par les journaux d'opposition.

De toutes les feuilles hostiles au régime, c'est le *Journal de Paris*, dirigé par J.-J. Weiss et où Ranc collaborait, qui faisait à M. Duruy la guerre la plus vive.

J.-J. Weiss avait en horreur Victor Duruy. Il y avait entre eux une haine d'universitaires. J.-J. Weiss dans ses conversations, traitait Duruy de mandarin, ce qui était pour lui le dernier terme de mépris. Il l'accusait de désorganiser l'enseignement secondaire et de subalterniser l'enseignement supérieur.

Mon cher Ranc,

Venez vite au journal. Il faut absolument que je vous raconte au plus tôt une nouvelle mandarinade de Duruy qui fera plus de mal à la culture des lettres et aux humanités que le misérable Fortoul.

Votre,

J.-J. WEISS.

C'était tout dire : Fortoul, (1) le persécuteur de Taine, d'Assollant et de bien d'autres qu'il avait livrés aux vengeances cléricales, était resté la bête noire de tous les libres esprits de l'Université.

Un après-midi, Victor Noir apporta un écho très désagréable pour Duruy.

---

(1) Ministre de l'Instruction Publique après le Coup d'Etat.

Victor Noir était l'enfant chéri de J.-J Weiss qui lui disait : « Quel journaliste vous ferez, quand vous saurez la syntaxe ! » J.-J. Weiss corrigea l'écho, l'aiguisa, puis dit à Ranc : « Il faudrait quelque chose pour la fin. Il manque le trait final. »

Ranc répondit : « Le trait final ?... ... il est bien simple, mettons : *Et nunc, cives, eduruymini !* »

L'écho parut sous la signature de Victor Noir et le soir, au café de Madrid, le grand enfant vint dire à l'oreille de Ranc : « Patron, on me fait partout des compliments ; dites-moi donc ce que cela veut dire, que je n'aie pas l'air d'un... ! »

VI

1870

1870 ! l'année maudite ! l'année du plébiscite ! l'année de la guerre ! l'année qui a été marquée de sang dès ses premiers jours, marquée du sang rouge et généreux d'un brave et loyal enfant, fidèle jusqu'à la mort à ses amitiés, comme il aurait été fidèle aux idées qui transformaient peu à peu le gamin insouciant, jetant sa jeunesse à tous les carrefours de la Bohême, en un honnête homme et un homme de cœur (1).

Pauvre garçon ! Dans les fusées de joie qui partaient de cette nature si violemment vivante il nous disait quelquefois :

— Je serai célèbre, moi aussi, et j'aurai un bel enterrement.

Un bel enterrement ! il l'a eu, et aussi son jour de célébrité. Il a eu mieux : il a un souvenir dans un coin du cœur de ceux qu'il aimait. Plus d'un, qui croyait n'avoir plus de larmes, en a senti rouler une entre ses paupières à la vue de ce grand et puissant corps étendu sur un lit, avec un petit trou rond dans la poitrine.

La mort de Victor Noir ! C'est la bienvenue

(1)) *Sous l'Empire*, par Ranc.

que souhaita l'Empire libéral à Paris atterré ; c'est escorté par ce cadavre, que l'homme au cœur léger prit possession du ministère que lui confiait l'homme de Sedan. Ah ! nous avons vu depuis de terribles choses. La patrie s'est abîmée en d'affreux désastres ; nous avons ressenti des douleurs dont nous ne nous consolerons pas ; nous avons été pris d'angoisses que rien ne pouvait apaiser. Il y a eu des jours où nous avons cessé d'espérer ; où nous avons cru la France, la République à jamais perdues. L'inondation prussienne s'est étendue sur le pays ; le sang a coulé par torrents; Paris a eu froid ; il a eu faim.

Bazaine a livré Metz ; le gouvernement de la France a capitulé ; un trait de plume a livré à l'Étranger deux provinces. Puis la guerre civile et ses horreurs ; les Français se mitraillant sous l'œil des Prussiens ; Paris bombardé, pris d'assaut ; les fureurs désespérées des vaincus, les exécutions sommaires décrétées par les vainqueurs ; l'incendie, les pelotons d'exécution à chaque coin de rue ; enfin les arrestations en masse, les caves de Versailles, les pontons, la Nouvelle-Calédonie. Horrible cauchemar qui nous étreint encore, dont nous ne nous réveillerons tout à fait que lorsque la dernière trace de nos discordes aura disparu, que lorsqu'il n'y aura plus une victime qui maudisse le passé et souffre du présent, lorsque la France enfin, par un grand acte d'humanité et de justice, se sera réconciliée avec elle-même !

Dans cette marée montante qui a failli nous engloutir, dans l'immensité de nos désastres, il semblerait que les douleurs individuelles dussent

ne plus compter, et qu'au moment où j'évoque le souvenir de Victor Noir, ceux mêmes qui l'ont connu et aimé vont me répondre : « Que nous parlez-vous de celui qui est tombé sous le revolver de Pierre Bonaparte ? nous l'avons oublié ; il était jeune et plein de vie, de force, d'espérance ! C'est vrai ; mais nous en avons vu mourir beaucoup depuis, qui étaient aussi jeunes, aussi forts, aussi vivants que lui ! On ne sait pas leurs noms. Qui pourra jamais les compter, ces morts inconnus ? »

Oui, il semblait qu'on dût nous répondre cela.

Mais Paris qui aime ses enfants et qui a la mémoire des grandes journées, Paris gardera le souvenir de celui qui fut quelques heures son enfant aimé. Paris n'oubliera jamais ce pauvre corbillard où gisait, sous le drap noir, le cadavre de celui qu'un Bonaparte avait tué, pendant que deux cent mille d'entre nous attendaient un signal qui ne fut pas donné et qu'on eut raison de ne pas donner !

Pauvre Victor Noir ! Qui lui aurait dit, au moment où, témoin loyal, il se préparait à se présenter chez un prince du sang (car il y a le sang des Bonapartes, comme il y a le sang des Bourbons), qui lui aurait dit que trois jours après, un peuple immense suivrait son cercueil et que Paris soulevé toucherait à la Révolution ou au massacre ? Naïf dans sa puissante jovialité, fier du rôle qui lui était assigné et dont on l'avait jugé digne, il répétait à tous ses amis avec son gros rire :

Moi, Victor Noir, témoin contre un prince, est-ce assez chic !

Et ce malheureux enfant, que les affreux drôles qui pullulent dans la basse presse ont essayé vainement de déshonorer, dont ils ont voulu faire ce qu'ils seraient, eux, s'ils en avaient la force et le tempérament, et si on les payait assez pour cela, une sorte de brute, Victor Noir, au moment de partir pour Auteuil, ne pensait qu'à être convenable, qu'à être gentleman, qu'à être « chic » comme il le disait, qu'à représenter enfin dignement celui au nom duquel il allait demander au prince Pierre Bonaparte réparation par les armes. Le matin, il s'habilla avec soin ; il se mit tout en noir, ce gamin de Paris qui, deux ans avant, faisait la joie du boulevard avec un immense chapeau blanc à poils bourrus et rébarbatifs, un chapeau blanc qui fut un instant fameux entre la rue Drouot et la rue du Faubourg-Montmartre.

Quant il fut prêt, il s'en alla chez sa belle-sœur, et il trouva près d'elle une douce et aimable jeune fille qu'il allait épouser. Il avait vingt-deux ans et il songeait déjà à se marier.

— Suis-je assez beau, suis-je assez correct ! Mesdames, dit-il en entrant ; admirez-moi !

— Votre cravate est mal arrangée, lui dit sa belle-sœur, le nœud est de travers. A votre âge, ne pas savoir mettre sa cravate, c'est honteux !

Et elle rétablit l'harmonie de ce nœud de cravate trop fantaisiste. Il se laissa faire gravement. Puis, il mit ses gants, des gants noirs trop justes pour ses fortes mains, et, craignant de les déchirer, il étendit les bras et les femmes souriantes prirent chacune entre leurs petites mains une de

ses grosses mains, et boutonnèrent les gants sans les faire craquer.

— Allez, maintenant, lui dirent-elles, vous êtes très bien.

— Il ne me manque rien ?

— Il ne vous manque rien.

— Vous êtes contentes de moi ?

— Nous sommes contentes de vous.

— Eh bien, embrassez-moi ! Vous me devez bien cela.

Et il partit.

Quelques heures après, tenant d'une main crispée son chapeau, qu'il n'avait pas laissé tomber, portant l'autre à sa poitrine, comme pour y retenir la vie qui s'enfuyait, il s'élançait de la maison de Pierre Bonaparte et venait s'abattre dans la rue, la face contre terre. Il était mort. On le ramassa et on le porta dans cette petite maison de Neuilly d'où il était sorti le matin, si gai et si confiant. On l'étendit sur un lit, et les deux femmes se penchèrent sur lui. Il était tel qu'il les avait quittées le matin.

Le nœud de sa cravate n'était pas dérangé, les gants n'étaient pas déchirés ; les boutons n'avaient pas sauté. Il n'y avait pas eu de lutte ; il n'avait pas fait d'efforts ; il n'avait point frappé. Il avait été surpris par la balle du meurtrier en plein calme, en pleine tranquillité.

Oui, parmi les morts chers à la démocratie, la jeune figure de Victor Noir apparaît pâle et fière. Il a une place, derrière les grandes ombres, dans notre Panthéon. L'Empire nous l'a pris. Aurait-il eu du talent ? Qui le sait ? Il avait l'ardeur, la fougue républicaine, et cela nous suf-

fit. Pour ceux qui tiennent à tout savoir, je dirai qu'il est né journaliste. Ingénieux, inventif, plein de ressources, il eut été utile à la cause qu'il embrassait. Ce n'était pas une nature vulgaire, celui qui avait su se faire apprécier, aimer par deux hommes aussi différents d'idées, de tempérament, d'opinion, que MM. Henri Rochefort et J.-J. Weiss. C'était au *Journal de Paris* que Victor Noir avait commencé à apprendre son métier de journaliste. C'est à *la Marseillaise* qu'il écrivait quand le destin le marqua pour la mort.

M. Weiss, ce maître journaliste, avait trouvé en lui l'auxiliaire le plus utile. Avec une bonhomie charmante, avec une patience qui ne se démentait jamais, il se faisait son professeur, lui corrigeant ses Échos, lui apprenant à rédiger un fait-divers, « à torcher un compte rendu », — comme dit Louis Veuillot, — à aiguiser en un bon français une nouvelle à la main. Victor Noir lui en avait gardé une chaude reconnaissance. « Quel dommage, nous disait-il quelquefois, qu'un si brave homme soit orléaniste ! » Quel dommage, dirait-il aujourd'hui, qu'un si brave homme se soit fourvoyé chez les bonapartistes ! Que peut-il faire dans un si vilain monde !

A l'enterrement de Victor Noir, Castagnary s'approcha de Ranc :

— Vous avez l'air soucieux, mon ami. Avez-vous de mauvaises nouvelles ?

— Non, répondit Ranc, j'ai de sombres pressentiments. Girardin est venu me trouver. C'est louche. C'est inquiétant. De plus, lisez ceci de Louis Blanc :

Mon cher confrère,

Les bruits de guerre se confirment. Un Italien, ami paraît-il de Mazzini, est venu me demander si je voulais avoir une entrevue avec lui. Il veut me donner des détails sur les négociations secrètes qui s'échangent entre Napoléon, François-Joseph et Victor-Emmanuel, négociations qui durent d'ailleurs depuis deux ans ! Victor-Emmanuel et François-Joseph veulent absolument obtenir de Napoléon III l'évacuation de Rome par les troupes françaises. Victor-Emmanuel se moque de Napoléon et Mazzini de Victor-Emmanuel.

Vous pensez que j'ai éconduit l'Italien.

Louis Blanc.

Castagnary parcourut la note de Louis Blanc et devint lui aussi préoccupé. Puis se ravisant il dit à Ranc : « Quant à vous personnellement, je sais qu'Émile Ollivier et Clément Duvernois cherchent à vous prendre en faute. Ils désirent se débarrasser de vous. Ils vous trouvent dangereux. Si vous filiez ?

— Je préfère rester malgré tout, répondit Ranc. Les événements sont graves et vont sans doute se précipiter.

Ranc avait été lié avec Clément Duvernois. Ils avaient brisé toutes relations politiques, mais quand ils se rencontraient par hasard, ils causaient assez librement, en bons boulevardiers. Cela leur arriva le soir même de l'enterrement de Victor Noir. Clément

Duvernois n'avait pas voulu être de la formation du ministère du 2 janvier, ce qui avait été fort agréable à M. Émile Ollivier. Et il ne tarissait pas sur son compte.

— Vous n'avez jamais vu, dit-il à Ranc, Émile Ollivier sans lunettes, vous ? C'est un spectacle qu'il m'a été donné de contempler. Il était mandé à Compiègne. Il y est arrivé déguisé : il avait ôté ses lunettes! Dieu! qu'il était laid dépourvu de cet ornement ! Il s'était emmitouflé dans un immense cache-nez, persuadé que moyennant ces précautions naïves, nul ne le reconnaîtrait à la gare ; il rasait les murailles, couvert d'un pardessus feuille-morte. Ces allures à la Ponson du Terrail ont enchanté Napoléon III et l'affaire a été faite. Ollivier a enlevé le portefeuille tant désiré ; il est sorti du cabinet de l'Empereur avec une promesse ferme.

— L'Empereur, voyez-vous, dit encore Clément Duvernois à Ranc, ne se dépouillera jamais de sa vieille peau de conspirateur. Il a ça dans le sang !

Ranc allait d'ailleurs être étroitement surveillé après les troubles de l'enterrement du 12 janvier. Jusqu'au 2 avril, date à laquelle il jugea nécessaire de quitter Paris, il reçut un certain nombre de lettres qui nous éclairent sur les intentions du gouvernement à son égard.

Ce 19 janvier 1870.

Cher ami,

Paul de Cassagnac aurait laissé échapper hier soir au Café de Madrid son désir de voir incessamment l'Empereur. Il avait plutôt de la jactance. Je serai ce soir au journal.

SPULLER.

9 février 1870.

Mon cher Ranc,

Arthur Arnould vous demande de lui rendre le service que vous savez s'il va rejoindre Rochefort (1).

Votre,

Delescluze.

17 février 1870.

Cher ami,

Je sais par Barthelémy Saint-Hilaire qu'Émile Ollivier veut vous faire arrêter ce soir.

Votre,

Joseph Magnin.

25 février 1870.

Cher ami,

J'ai reçu votre lettre par Tridon. Comme l'on vous sent heureux quand vous vous trouvez auprès de Blanqui !

Ici, les bruits qui circulaient sur vous, sur Rochefort et sur Delescluze sont contradictoires. Les uns disent que l'instruction persistera plus

(1) Arrêté l'avant-veille.

que jamais dans son système. Vous savez que 118 prévenus ont déjà été mis en liberté. On parlait d'une autre fournée pour aujourd'hui ou pour demain. Toute la question est de savoir dans quelle catégorie d'inculpés Émile Ollivier aura voulu vous faire placer.

Les autres soutiennent que plus on va en avant, plus le parquet et l'instruction arrivent à se convaincre de l'impossibilité de rien trouver pour bâtir un complot. En tout cas, ce qui est bon, c'est que depuis hier, Arthur Arnould est mis en liberté. Successivement, on peut espérer que tous les prévenus seront relâchés comme Arthur Arnould vient de l'être. Tout porte à croire que vous rentrerez à Paris avant moi. Je vous écris sous le coup d'émotions fort pénibles. Le père de ma belle-sœur est à l'article de la mort. Je pars ce soir pour Langres afin de la conduire demain matin à Lambernon où déjà mon frère se trouve. Je serai absent de Paris pour une semaine au moins. Mais je vous écrirai de Lambernon, longuement.

Excusez ma brièveté. Je vous fais mille amitiés.

Votre affectionné,

E. Spuller.

P. S. — Je vous envoie deux lettres qui m'ont été remises. Vous les auriez eues beaucoup plus tôt si vous m'aviez écrit dès votre arrivée, comme vous me l'aviez promis. Vous verrez ce que Gambetta et Germain Casse vous demandent.

Marche, Luxembourg, 25 février 1870.

Mon cher et vieux camarade, arrêté comme toi en 1853,

Te souviens-tu de l'étudiant Laflize ? (1)

Nous sommes ici une poignée de vrais démocrates affamés de nouvelles vraies de Paris et désireux d'être renseignés à coup sûr sans nous en tenir aux journaux belges, catholiques ou libéraux du terroir.

Adresse-moi donc *la Marseillaise* de Rochefort ou *le Réveil* de Delescluze à partir du jour de l'odieux assassinat de Victor Noir, et continue cet envoi jusqu'au procès de l'assassin impérial.

Si tu veux raconter au *Diable à Quatre*, où tu fais preuve d'un si audacieux courage, une anecdote concernant le prince assassin, voici :

Vers 1837, il habitait cette province de Mohimont, dans une maison isolée au milieu des bois, à quatre lieues d'ici, chassant à outrance et malmenant le paysan. Un jour, dans la saison des grives, il rencontre dans le bois où il met ses lacets, un campagnard cheminant paisiblement et se rendant au village voisin en suivant le chemin ordinaire. Furieux, notre Bonaparte lui intime l'ordre de rétrograder, ce à quoi le paysan passe outre.

Pan ! un coup de fusil et le bonhomme par

(1) Docteur en médecine, exilé depuis 1855.

terre, la jambe cassée. Le Bonaparte a étouffé l'affaire à force d'argent. — Garanti.

Accolade.

LAFLIZE.

Billet apporté à Ranc, le 2 avril 1870, par Lissagaray.

Vite, cher ami, mettez-vous à l'abri. La demande d'Émile Ollivier a prévalu auprès de l'Empereur sur l'avis contraire de Duvernois.

Votre arrestation est décidée. Le temps me manque pour vous donner des détails.

ALPHONSE PEYRAT.

Ranc ne s'éloigna pas beaucoup de Paris. Il alla chez Cléray (1) à Brunoy, où il retrouva Blanqui. (Celui-ci, bien que séjournant en Belgique, faisait de temps à autre de mystérieuses apparitions chez ses fidèles disciples).

Pendant ces mois d'agitation, d'inquiétude, Ranc écrivit la lettre suivante à Vallès alors en exil à Londres.

30 mars 1870.

Mon cher ami,

Excusez-moi de n'avoir pas encore répondu à vos lettres et à vos demandes concernant la situation actuelle.

(1) Habile ouvrier en écaille, fortuné, dévoué à Blanqui.

Rien de gai.

Mme de Metternich ne se reconnaît plus dans Paris : on lui a changé son cabaret. Ernest Picard, l'enfant chéri des Parisiens, confesse qu'il a mangé son pain blanc d'opposition le premier. Bourbeau ne pipe pas un mot. Il s'est roulé en cloporte et fait le mort. Il cherche à être oublié pour conserver son portefeuille. Le pouvoir s'abandonnant lui-même abandonne ceux qui lui ont tout donné.

Vous et moi, dit le gouvernement personnel, nous avons été absurdes. La nation ne veut aucunement du pouvoir absolu. Cela ne pouvait pas durer. En avant le nouveau jeu, le parlementarisme et l'Empire constitutionnel !

Mais les partisans se récrient avec colère, à notre grand amusement. Le prince Napoléon disait à Bourbaki, paraît-il, avant hier, que « l'Empire autoritaire devait brûler ses vaisseaux sans espoir de retour ».

Si l'Empire brûle ses vaisseaux, c'est sans espoir de retour. Une fois brûlés, ses vaisseaux ne pourront plus revenir, ainsi que l'Empire. A moins de se mettre à la nage. Mauvais moyen.

Faute d'esprit pour se construire une arche,
Ces pauvres rois, ils seront tous noyés.

Enfin, la princesse Mathilde ne cesse d'attester bruyamment et fréquemment du dévouement inaltérable du prince Napoléon à son jeune parent, le Prince Impérial. Ah ça ! ah ça ! est-ce que quelqu'un en doutait ? est-ce que quelque impertinent se permettrait de contester la par-

faite harmonie qui règne chez les Bonaparte? Qui veulent-ils rassurer? Qu'y a-t-il donc dans l'air, que les membres de la famille éprouvent le besoin de s'embrasser en public? Sentent-ils que leurs beaux jours sont passés?

Quant à vous, mon cher ami, nous pensons vous revoir bientôt.

RANC.

C'est Edmond Levraud qui répondit en ces termes :

Londres, 1er avril 1870.

Cher ami,

Vallès me communique votre lettre. Elle nous fait du bien. Quelle joie pour moi de vous lire! Flourens est auprès de nous. Il a organisé, de façon touchante, une fête en l'honneur de Tibaldi qui nous en a raconté long sur la Guyane! L'autre jour, un jeune soldat fugitif, Beaury, très excité, nous parlait de tuer l'Empereur. Nous eûmes un frisson, mais tant est aiguë notre souffrance, amer notre exil, que nous l'avons fait sortir sans lui démontrer l'horreur et l'insanité de son projet.

Bien vôtre,

EDMOND LEVRAUD.

Nous sommes à six mois de la déclaration de guerre et déjà, dans les milieux politiques, l'hypo-

thèse d'un conflit imminent entre la France et l'Allemagne est envisagé. Les lettres que nous trouvons dans la correspondance de Ranc attestent des sentiments bien contradictoires, qui animaient les uns et les autres. On y verra l'optimisme de certains, le pessimisme de quelques-uns.

9 janvier 1870.

Mon cher confrère,

Quelle situation ! J'entends dire ici que la France va avoir la guerre avec l'Allemagne. Si l'Empire est vainqueur, tous nos efforts demeureront stériles, toutes nos luttes auront été vaines; les Napoléon consolideront leur odieuse dynastie. Si l'Empire est vaincu, la Révolution entraînera l'invasion. Comment la France pourra-t-elle lutter au dehors et au dedans ! Quelle situation !

Louis Blanc.

20 janvier 1870.

Mon cher ami,

Bourbaki va paraît-il être gratifié d'une nouvelle faveur impériale (1). Il est partisan de la guerre. Cela s'annonce mal. Avec leur nom prestigieux, lui et d'Aurelles de Paladines (2) vont in-

---

(1) Il allait être nommé président de la Commission des Comités d'armes.

(2) Commandant en chef de la première armée de la Loire pendant la guerre de 1870.

fluencer leur souverain, le laisser engager dans cette voie dangereuse et pour lui et pour la France.

A bientôt,

JOSEPH MAGNIN.

21 janvier 1870.

Cher monsieur,

Il y a eu hier au Quai d'Orsay une réception extrêmement brillante. Guizot, qui vit depuis longtemps dans une retraite farouche, est venu féliciter le comte Daru. Il a eu aussi un long entretien avec Odilon Barrot, Émile Ollivier et le duc de Persigny. Ils avaient l'air plutôt satisfaits. Pourtant, on parle de la guerre.....

ARNAUD (de l'Ariège).

2 février 1870.

Mon cher Ranc,

Ne vous alarmez donc pas. Je ne crois pas à la guerre. Bonaparte est cassé, vidé. Il ne peut plus monter à cheval, encore moins commander. Le plus crétin des maréchaux, vainqueur des Prussiens, serait, le lendemain, plus empereur que lui. Il aura conscience de sa déchéance physique et morale. Il ne voudra pas donner le

sceptre à Mac-Mahon ou à Bazaine. Son fils est trop jeune. Que peut-on en faire pour l'instant ? Ils se moquent de nous et veulent s'amuser de nos craintes.

A l'un de ces soirs.

CHALLEMEL-LACOUR.

Cher monsieur Blanqui,

J'ai bien reçu votre communication par l'intermédiaire de Gambon.

Oui, Émile de Girardin est un grand coupable. Dans la presse, il recommande aux soldats de se servir de la crosse de leurs fusils pour reconduire les Prussiens tambour battant, proclamant la baïonnette une arme inutile contre d'aussi faibles adversaires. Il ne bouge pas de l'Opéra, chauffant l'enthousiasme, donnant le signal des applaudissements, suppléant le chef de claque, quand Mlle Sassé entonne la *Marseillaise*. Au couplet « Amour sacré de la Patrie », il se lève, met la main sur son cœur et se rassoit, les yeux pleins de larmes !

Votre,

RANC.

Il convient d'ajouter à ces documents curieux et inédits, cette page écrite par Ranc :

La France ne voulait pas la guerre (1). Les paysans, qui s'étaient laissé enrégimenter par les souteneurs du plébiscite, en votant oui, avaient cru voter pour la paix. Pauvres gens ! Ils virent bientôt ce qu'il en coûte de donner un blanc-seing aux chevaliers d'industrie en quête d'une couronne, aux aventuriers couronnés qui veulent garder leur liste civile. Les Dix-huit Brumaire enfantent Waterloo ; les Deux-Décembre enfantent Sedan.

Tant que le premier coup de canon ne fut pas tiré, quelques-uns espérèrent encore que la folie ne serait pas consommée. Il ne fallait pas, en tout cas, que la France engageât sa responsabilité dans cette monstrueuse équipée. Il fallait que l'Europe sut bien que l'opinion publique protestait contre l'aventure où un homme entraînait le pays. Les drôles de la presse vénale, les gredins qui couraient les rues en hurlant la *Marseillaise*, ne représentaient pas Paris. Personne en France ne s'y trompait ; mais au dehors, on pouvait s'y méprendre. C'est pourquoi, lorsqu'il en était temps encore, les républicains résolurent de faire voir à tous ce qu'ils pensaient, ce qu'ils voulaient. Une manifestation s'organisa au quartier Latin, arriva à la Porte Saint-Denis par le boulevard de Sébastopol et là fut rejointe par les ouvriers qui descendaient des faubourgs. La colonne s'avança sur les boulevards, triste, sé-

(1) *Sous l'Empire.*

rieuse, imposante. On poussait un seul cri : « Vive la Paix ! »

C'est la dernière fois que ce cri fut entendu en France, jusqu'au jour où, après six mois marqués par des défections honteuses et par un incomparable héroïsme, les mêmes gens qui avaient aidé Bonaparte à commettre son crime, se ruèrent vers la paix et arrachèrent des mains meurtries de la France, le tronçon d'épée qu'elle tenait encore !

La manifestation n'alla pas plus loin que le boulevard Montmartre. Elle se heurta contre les brigades de police qui lui barrèrent le passage. Les étudiants, les ouvriers n'essayèrent point de résistance ; ils ne songeaient pas, dans les circonstances critiques où se trouvait le pays, à engager une lutte ; ils avaient seulement voulu affirmer la pensée de la France républicaine, prouver que Bonaparte n'était pas poussé, comme il prétendait, par un mouvement patriotique, montrer que la guerre était son œuvre, que lui seul était responsable des calamités qui allaient s'abattre sur la France, que lui seul était coupable ! Lui, ses ministres, ses députés et quelques centaines de misérables qui s'étaient faits les agents d'un plébiscite frauduleux.

Lorsque la colonne eut été dispersée, des groupes animés se formèrent sur tous les points des boulevards, à tous les carrefours, au coin de chaque rue. L'agitation factice, l'enthousiasme bruyant s'étaient calmés. Paris était triste. On causait avec vivacité dans les rassemblements, mais on ne criait plus : « A Berlin ! » Les plus infatués de chauvinisme comprenaient qu'il était

temps de devenir sérieux. On ne disait plus qu'il ne s'agissait que d'une promenade militaire. On ne parlait plus de reconduire les Prussiens à coups de crosse. On était sombre, l'inquiétude montait.

RANC.

On se rappelle la tentative du parti blanquiste contre la caserne des sapeurs-pompiers de la Villette.

S'apercevant que le sang allait couler, Eudes et Brideau s'étaient avancés en face du groupe des pompiers et Eudes s'était écrié : « Si le sang doit couler, que le mien seul soit répandu ! »

Arrêtés, ils comparurent le 29 août suivant, devant le Conseil de guerre. L'organe de l'accusation flétrit en eux des espions prussiens.

— Voilà ma tête, s'écria Eudes, prenez-la : mais ne me déshonorez pas !

Cette réponse n'influa pas sur le jugement du Conseil de guerre. Ils furent condamnés à mort. Leur exécution était imminente. Il fallait les sauver. Michelet écrivit une lettre admirable. Gambetta vit le maréchal de Palikao. Ranc fit une démarche auprès d'Édouard Hervé. Ce billet l'enregistre :

31 août 1870.

Mon cher confrère,

Comme suite à notre entretien, je me hâte de vous faire connaître que j'ai parlé de vos protégés à l'un des ministres, Jules Brame.

Il était au courant de la démarche de votre ami Gambetta auprès du Maréchal. Rien de fait

jusqu'ici. Je quitte à l'instant les bureaux de *la Cloche*, où je venais vous avertir.

Votre,

Édouard Hervé.

Ranc se rendit auprès de Clément Duvernois alors ministre du Commerce : « Écoutez, lui dit « Ranc, avec vous il n'y a pas à faire de sentiment. « Mais vous êtes assez clairvoyant pour penser que « peut-être dans quinze jours, il n'y aura plus d'Em- « pire... pensez au lendemain... Si ce sang coule, « un autre sang coulera... il ne sera au pouvoir de « personne d'empêcher les représailles... Réflé- « chissez ! »

Duvernois, après un moment de silence, répondit à Ranc en le fixant : « Vous avez raison... dites à vos amis que j'en fais mon affaire ! »

Ranc ne devait plus revoir Clément Duvernois. Il reçut le billet suivant :

2 septembre 1870.

Cher monsieur,

Combien je suis heureux que nos benjamins (1) soient sauvés !

Le merci le plus cordial du « vieux ».

Votre,

Auguste Blanqui.

---

(1) Eudes et Brideau avaient vingt-cinq et vingt-six ans.

Ici, il faut citer ces pages curieuses sur la physionomie de Paris au moment de la déclaration de guerre.

Les vitrines (2) des libraires étaient tapissées de lithographies belliqueuses : un zouave mettant en déroute tout un bataillon de Prussiens ; un turco ramenant prisonnier un escadron de uhlans ; l'Empereur calme sur un cheval fougueux au milieu d'un obus ; un galant hussard prenant le menton d'une Berlinoise, fière de cet hommage ; des jeunes Badoises versant à nos officiers leur petit vin blanc. Rue Richelieu, un marchand distrait avait oublié entre un zouave colorié et un prince impérial en grenadier, un dessin qui jetait un froid. Ce dessin représentait le cimetière de Melegnano, d'après une photographie prise en 1859, trois heures après le combat. L'instrument avait rendu fidèlement ce qui était devant lui. Nul arrangement ; c'est un amoncellement affreux de cadavres entassés pêle-mêle, les uns sur les autres, un enchevêtrement de bras, de jambes, de poitrines défoncées, de têtes broyées par les boulets. Quelquefois un soldat, passant de son air indifférent et ennuyé, s'arrêtait, regardait longuement et s'éloignait pensif.

On annonçait que la guerre serait extrêmement philantropique. La Société de secours aux blessés recrutait son personnel. Une Commission internationale fonctionnait, chargée de décider dans quels cas spéciaux et particuliers il serait licite d'employer les balles explosibles, les balles qui éclatent dans le ventre !

---

(2) D'après *Sous l'Empire.*

Une société par actions, au capital d'une infinité de millions, se montait pour l'exploitation des gisements houillers du bassin de Sarrelouis. Si Morny eut vécu encore, il aurait été dans l'affaire, mais il avait trouvé des successeurs et des remplaçants. Il y avait au Ministère de l'Intérieur soixante-quatorze demandes pour la préfecture de Mayence. Dans les cabinets particuliers des restaurants, on buvait à la gloire de la France et au prompt retour des vainqueurs. On projetait d'aller en partie fine à Metz voir l'armée. Les libraires mettaient en vente des cartes, représentant le théâtre de la guerre qui commençait à la frontière et finissait à Berlin. Si quelque officier cherchait à se procurer une carte de l'Alsace et de la Lorraine, on le regardait de travers, et il s'éloignait tout honteux d'être un si mauvais Français. Le théâtre des Variétés annonçait une reprise de la *Grande-Duchesse*. Mlle Schneider promettait d'aller jouer le répertoire d'Offenbach à Berlin, dès que l'Empereur y serait entré.

Les soupeurs du café du Helder se donnaient rendez-vous, à un mois de date, à Bade, à Hombourg et autres lieux.

La Compagnie de l'Est était invitée à prendre des mesures pour organiser des trains de plaisir sur une échelle colossale. Le Tout Paris, voulait assister à l'entrée solennelle des troupes à Berlin. Quelle belle première !

Les mères pleuraient.

L'Empereur faisait des réussites.

La partie était engagée, disait Ranc, il n'y a plus de remède ; rien, à l'heure présente ne peut empêcher l'effroyable lutte qui se prépare. Demain peut-être, le premier coup de canon sera tiré. Soyons unis contre l'étranger, ne nous divisons pas ! Il y va du salut de la France.

Et Castagnary répondait :

— Oui, il y va du salut de la France ! oui, il faut sauver la France ! Oui, la Patrie est en danger ! Oui, demain peut-être, le premier coup de canon sera tiré ; mais il ne l'est pas encore, et c'est pour cela qu'aujourd'hui, quand il nous restait encore une heure, une minute si vous voulez, nous avons dû en profiter pour apprendre au peuple allemand, à l'Europe, que la France n'a pas voulu la guerre ; que la cause de la France n'est pas celle des Bonaparte. Une fois déjà, nous avons failli périr pour avoir identifié nos destinées à celle de cette famille maudite. Il ne faut plus de malentendu, il ne faut plus d'équivoque. Si Bonaparte se fait battre, comme c'est possible, c'est malheureusement probable, il est nécessaire que le lendemain les représentants de la France puissent dire à la Prusse, prenant l'Europe à témoin : L'ambition d'un homme nous a mis les armes à la main ; cet homme n'est plus rien ; voulez-vous la paix honorable ? nous sommes prêts à vous accorder ce qui est juste !

C'est la Défaite, l'irrémédiable défaite.

Pour la première fois, dans l'histoire, cent mille Français ont déposé leurs armes. C'est

l'ère des capitulations qui s'ouvre. Le crime est consommé. La France est vaincue. Que crie ce gamin dans la rue ? « La famille Bonaparte ou le guide de l'Étranger en France ! »

Tu ris, gavroche ! tu pleureras du sang !

La terrible nouvelle commence à se répandre.

Paris debout, enfiévré d'émotion regarde passer louches et défiants, les estafettes qui galopent par les rues. On ignore encore les détails. On sait seulement que l'armée a été battue, écrasée à Sedan ; on sait que Bazaine n'a pas réussi à se faire jour, qu'il est bloqué dans Metz. O misère de la confiance humaine.

Jeunes gens qui aviez foi en Bazaine ! Il s'est promené seul au grand quartier général du Rhin et il a murmuré songeur : « l'Empereur prisonnier... Mac-Mahon blessé... je suis le maître de l'heure... je suis l'arbitre des destinées de la France... »

Au Ministère de la Guerre, un homme est assis devant une table chargée de cartes, la tête dans ses mains. Lui aussi songe... « l'Empereur prisonnier... Mac-Mahon blessé... Bazaine bloqué... je reste seul... de l'audace... »

A la Préfecture de Police, phénomène singulier, de chaque cheminée sort un mince filet bleuâtre et des fragments de papiers noirs et consumés s'envolent. Les officiers de paix piétinent :

— M. le Préfet ?

— Il est occupé.

— M. le Chef de la police municipale ?

— Il ne reçoit pas.

— M. le Chef du service politique ?

— Il s'est enfermé.

— M. le Chef du cabinet ?

— Il travaille avec M. le Préfet.

Et le filet de fumée bleuâtre sort toujours des cheminées de la Préfecture.

La nuit est venue, sur toute la ligne des boulevards une foule ; de Belleville, de Ménilmontant, de Montmartre, les ouvriers descendent en colonnes épaisses. Des gardes nationaux en uniforme sont mêlés aux groupes. Les gardes mobiles de la Seine ont quitté leurs casernements et se sont répandus par la ville. C'est la manifestation de la tristesse et de la résolution suprême. Il faut en finir. C'est le mot qui est dans toutes les bouches. La Déchéance ! prononce une voix. Oui, la déchéance !

Et, comme une traînée de poudre, ce cri retentit de la Madeleine à la Bastille. Déchéance ! déchéance ! Allons à l'Assemblée !

Inutile, elle ne se réunit qu'à minuit. Nous y serons ; il faut en finir ! Allons chez Trochu. — Nous ne le trouverons pas ; il est aux Tuileries. — Qu'est-ce qu'il fait aux Tuileries ? Est-il avec nous ou contre nous ? Qu'il se décide ! Déchéance ! déchéance ! Il n'y a plus qu'une voix dans Paris. Ouvriers, bourgeois, étudiants, gardes nationaux, soldats, gardes mobiles acclament la déchéance. C'est la voix du peuple, c'est la voix de la nation ! Déchéance ! Déchéance ! Qui pense autrement se tait, se cache ou se sauve.

Déchéance ! Déchéance !

C'est le cri de Paris, c'est le cri de la France. Rien en apparence n'est changé : le drapeau flotte toujours aux Tuileries ; Piétri est à la Pré-

fecture de police ; Chevreau au Ministère de l'Intérieur ; Cousin-Montauban au Ministère de la Guerre ; il y a encore un Sénat présidé par Rouher ; il y a encore une chambre législative présidée par Schneider, le seul qui, parmi tous ces hommes, ait montré quelque sang-froid. Rien n'est changé. Si, une seule chose : il n'y a plus d'Empire ; la Révolution est faite.

La nuit est venue, avons-nous dit. Mais Paris ne dormira pas ; Paris fait la veillée des armes. Un mot d'ordre que personne n'a donné, qui a jailli de l'instinct de tous, est répété de bouche en bouche : « Du calme, du calme ! pour cette nuit, et à demain.

A demain au Corps législatif ! A demain, la Garde Nationale sera debout ! »

Demain ! demain ! tout le monde attend demain ! Demain, c'est l'expiation ! demain, c'est la justice !

Le 4 septembre au matin, Paris était tranquille. Qui serait entré dans la grande ville ne sachant rien, ignorant les événements qui s'étaient passés, ne se serait point douté que la révolution était dans l'air. Paris a, dans ses plus grands jours d'émotion, de ces moments de calme. C'était dimanche, et beaucoup de magasins étaient fermés. Dans les rues, un grand nombre de gardes nationaux, ceux-ci avec la tunique et les épaulettes blanches, ceux-là vêtus de la vareuse ou d'une sorte de blouse à broderies rouges ; c'étaient les gardes des nouveaux bataillons qui s'organisaient depuis le commencement de la guerre ; d'autres, très nombreux, n'avaient que le képi avec l'habit bourgeois.

Tous, sans ce connaître, échangaient un coup d'œil. On ne se parlait pas, mais on se comprenait. De très bonne heure, une proclamation signée de tous les ministres avait été affichée ; on la lisait, puis on s'éloignait en haussant les épaules. Les Parisiens ne faisaient pas aux derniers ministres de Bonaparte l'honneur de s'indigner. Un chaud soleil, un soleil de Juillet, un soleil de révolution éclairait les boulevards. Paris ne semblait point pris d'une de ces grandes colères qui amènent les terribles batailles de la rue. Le peuple avait la conscience de sa force.

Dans les groupes qui, peu à peu se formaient, quand les citoyens se rencontraient, on n'échangeait que quelques mots :

— Ils ne résisteront pas. Cela ira tout seul. Il n'y aura point de barricades. Le sang ne coulera pas. Tant mieux ! nous n'en aurons pas de trop au service des Prussiens ! A deux heures, cela sera fini. Dans le troisième arrondissement, les bataillons sont déjà sur pied. Au revoir ; à midi, place de la Concorde.

Ranc, Challemel-Lacour et Spuller depuis le matin discutaient avec des officiers de la Garde nationale qui voulaient marcher sur le Corps législatif avec leurs bataillons, mais sans armes :

— Il faut, disaient-ils, que la Révolution s'accomplisse sans une goutte de sang. Si nous avons nos fusils, un maladroit peut créer un conflit...

— Erreur ! dit Ranc. Si vous voulez être assuré que le sang ne coulera pas, venez en armes ! Du côté de la troupe, il n'y a rien à craindre : les soldats ne bougeront pas. Mais la police peut

tenir ; les brigades centrales, si elles sont bien commandées feront tête à la foule et à des gardes nationaux sans armes. Elles seront débordées, submergées dans le flot populaire, mais après une résistance, après des rixes que nous devons éviter à tout prix.

La Révolution doit s'accomplir sans une goutte de sang, mais pour cela, il est nécessaire que vos baïonnettes protègent le peuple contre les casse-têtes.

Croyez-moi, il nous faut un tel déploiement de force que les plus enragés policiers n'aient pas même l'idée de nous barrer passage.

— C'est entendu, répondaient les officiers à Ranc, nous viendrons avec nos fusils.

A midi, Ranc put pénétrer au Palais-Bourbon. Tous les militants étaient là. On se pressait dans la cour, sur le perron, sur les marches de l'escalier. Ranc coudoie le duc Decazes, Lambert de Sainte-Croix. Il serra la main à Ferdinand Duval : l'union libérale

Il y avait séance, mais toute l'attention était concentrée sur l'arrivée des bataillons de la Garde Nationale.

Ranc assiste à une scène curieuse. Les questeurs, M. Hébert et le général Lebreton, somment l'officier de paix chargé du service d'ordre de faire évacuer le palais.

— Par la force ? demande l'officier de paix qui était M. Macé, depuis chef de la Sûreté.

— Par la force ! répond le général Lebreton.

— Alors, mon général, donnez-moi l'ordre écrit.

— Je n'ai pas de quoi écrire.

— Voici mon carnet et un crayon.

— Non, je ne donne pas d'ordre écrit.

— Alors, mon général, je n'exécute pas.

Ranc monta sur le perron et se joignit à tous ceux qui, de la main et de la voix, envoyaient au dehors le signal d'appel.

La place de la Concorde, vue des marches du Palais, était noire de monde. Aussi loin que la vue s'étendait, on distinguait des uniformes et des baïonnettes. Cette mer d'hommes était agitée par d'immenses oscillations. Sous la pression des arrivants qui se succédaient sans relâche, le flot avançait, puis il refluait en arrière. Tout d'un coup, un grand calme se fit, et, pendant deux minutes environ, la foule parut absolument immobile. C'était la dernière hésitation. La marée humaine allait rompre les digues.

Un bataillon, tambours en tête, s'engage sur le pont ; les gardes nationaux, le fusil sur l'épaule, marchent d'un pas cadencé. A l'autre bout du pont, l'escadron des gendarmes s'est déployé, fermant la route, barrant le passage. Les gardes nationaux avancent, ils sont à vingt pas des cavaliers immobiles, sabres nus ! Il y a une seconde d'angoisse, d'anxiété affreuse ! Si les gendarmes obéissent à la consigne qui leur a été donnée le matin, s'ils chargent, le choc va être terrible. Ils seront broyés, anéantis, sous la masse des forces civiques, mais la victoire du 4 septembre sera ensanglantée, et qui pourra alors retenir le peuple furieux ! qui pourra arrêter les représailles révolutionnaires !

Les tambours battent la marche et les gardes nationaux, en bon ordre, les rangs serrés,

arrivent jusqu'aux grilles du Corps législatif. Ouvrez, c'est l'espérance de la France !... Ouvrez, c'est la République !

Les grilles s'ouvrirent ; cela fut sage ; d'un choc, la foule les eût brisées. Le peuple armé aurait passé au travers sans plus de peine qu'on enfonce un vitrage. Les baïonnettes de la Garde nationale brillèrent au grand soleil dans la cour du Palais Bourbon.

On vit alors du perron un merveilleux spectacle. Les uns après les autres, les bataillons franchissaient le pont. Aussi loin que pouvait s'étendre la vue, les baïonnettes étincelaient. Les gardes nationaux avaient mis gaîment leur képi au bout du fusil. Aux portes du Palais, les tambours battaient la marche et les roulements des bataillons qui n'avaient pas encore dépassé les boulevards leur répondaient. La Garde nationale s'engouffrait dans le Corps législatif ; il en venait toujours, sur la place, sur les quais, dans les Champs-Elysées, c'était une forêt de baïonnettes. Une émeute cela ? Non, la justice de la Nation !

Ranc reçoit ce billet de Gambetta :

Cher ami,

Venez, je vous prie, place Beauvau. Je suis nommé ministre de l'Intérieur. Je désire vous voir.

Léon Gambetta.

Ranc se rend à la place Beauvau.

Chemin faisant, son attention est attirée par des messieurs hissés sur des échelles. Ce sont

des notables commerçants dont la devanture est ornée de l'inscription glorieuse : « Fournisseur de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice », ou bien qui, ayant été honorés de médailles à une exposition quelconque, rappelaient au public cet événement glorieux par un écusson à l'effigie impériale. Juchés sur leurs échelles, ils grattaient de leurs propres mains les inscriptions lapidaires, démolissaient les écussons.

Belles âmes !

Au Ministère de l'Intérieur, Ranc demande Gambetta.

L'huissier, sévère, le rappelle aux convenances.

— Monsieur le Ministre, lui répond-il, vient de sortir. Il est probablement à l'Hôtel de Ville.

Ranc part à l'Hôtel de Ville en passant par les Tuileries.

L'ouvrier Cléray le rencontre et l'interpelle.

— Eh bien ! Monsieur Ranc, quelle journée ! Nous la tenons enfin cette République, et pas une goutte de sang !

Ranc s'avança rapidement du côté des Tuileries. Il entendit des grands cris. Le drapeau flottait. Les Tuileries étaient au pouvoir du peuple. Deux bataillons de la Garde impériale sortaient, regagnant leurs casernes.

La foule cria :

— Crosse en l'air, la Garde impériale !

Les soldats s'arrêtèrent hésitants. Un officier tira son sabre du fourreau.

Ranc s'avança vivement :

— Êtes-vous fous, citoyens ? s'écria-t-il. Pourquoi insulter ces braves gens ? Il n'y a plus de Garde impériale ! Il n'y a que des citoyens et des

soldats qui vont tous faire leur devoir contre les Prussiens. Vive l'Armée !

La foule répéta :

Vive l'Armée !

L'officier qui avait tiré son sabre s'approcha de Ranc et lui tendit la main en disant :

— Merci, monsieur.

Ranc sentit son bras vivement serré. Il se retourna. C'était Castagnary qui lui dit : « regarde ! » et il lui montrait du doigt une femme voilée qui montait dans un fiacre.

C'était l'Impératrice.

Personne, hors des deux amis, ne fit attention à ce fiacre, à cette femme accompagnée par une seule personne, par un dentiste américain.

Dans les Tuileries, on entendait des vivats et des cris bizarres.

On criait : Vive Sardou !

— Comment ! Vive Sardou ! dit Castagnary. Ah ! ça qu'est-ce qui leur prend, là-bas ?

Ranc se renseigne auprès d'un ouvrier qui sortait du jardin. Il apprit que Victorien Sardou s'était avancé, crânement, tête nue, faisant reculer la troupe.

— Vive Sardou donc ! dit Ranc en riant ; il y a toujours un vaudeville dans les drames !

Et perçant à travers la foule, il s'avança avec Castagnary vers l'Hôtel de Ville.

C'était vraiment un jour de fête, les femmes se penchaient aux fenêtres et sur le passage des gardes nationaux, elles agitaient leurs mouchoirs. Un escadron des gardes de Paris longeait le quai au petit pas. Les officiers avaient la mine renfrognée, mais les soldats avaient l'air

à la fois surpris et joyeux. Il est clair qu'on leur avait fait peur du peuple de Paris. Un jour de révolution, ils s'attendaient à être maltraités. Au contraire, non seulement les gardes nationaux, mais les ouvriers, quand ils défilaient, leur faisaient bon accueil. Ils se sentaient soulagés et ils rentraient gaiement à la caserne.

— C'est la journée des poignées de main, dit Castagnary à Ranc.

En effet, ce jour-là, deux Parisiens ne pouvaient se rencontrer, se connaissant ou ne se connaissant pas, sans se serrer la main.

Lorsque les deux amis arrivèrent à l'Hôtel de Ville, la foule ovationnait Henri Rochefort.

Il sortait de Sainte-Pélagie et venait rejoindre ses collègues. Il était tête nue, extrêmement pâle. Il échangea un salut de la main avec Ranc et il entra à l'Hôtel de Ville, acclamé par les gardes nationaux qui déjà occupaient les postes.

— Vive Rochefort ! Vive le Gouvernement provisoire !

— Le Gouvernement est constitué ? demanda vivement Ranc à un officier de la Garde nationale.

— Oui, citoyen, il délibère.

— Les noms ?

— Tous les députés de Paris.

Ranc et Castagnary se regardèrent un instant sans parler.

— Picard aussi, dit Castagnary.

— Si Paris accepte, pas de démissions ! de l'union devant l'ennemi. Je vais à la Préfecture de police.

En descendant l'escalier de l'Hôtel de Ville,

Ranc fut rejoint par Jules Vallès. En passant devant la caserne des Gardes de Paris, ils virent que les sentinelles avaient été retirées. Les gardes se montraient aux fenêtres riant et causant.

— Rien à craindre de ce côté-là, dit Vallès, ces gaillards-là ne pensent pas à faire de la contre-révolution.

Place Dauphine, la Préfecture de police était cernée par une compagnie des bataillons du IIIme arrondissement.

Déjà ! s'écria Vallès.

Puis, entendant prononcer le nom de Kératry :

— Comment ! lui ? au poste dont tout dépend !

— Bah ! dit Ranc, Paris va s'armer et ni la France, ni la Révolution ne seront perdues.

Jusqu'à la nuit, Paris avait été dans la joie ; Paris, tout entier à l'immense bonheur d'être débarrassé de l'Empire, n'avait pas pensé aux Prussiens. La population, dans un admirable élan, avait pour quelques heures oublié. Il lui avait semblé, pendant une demi-journée, qu'avec la chute de l'Empire, le guerre avait pris fin. Mais, dès le soir, la réalité se présenta implacable à tous les esprits.

— Nous sommes déjà le 4, se disait-on ; depuis deux jours au moins, l'ennemi marche sur Paris. Combien lui faut-il pour arriver ? Dix jours, quinze jours au plus. Dans quinze jours, nous entendrons le canon prussien !

— Eh bien ! qu'ils viennent les Allemands, nous les recevrons ! Nous leur montrerons ce que c'est que des citoyens libres qui défendent leur patrie. Qu'ils viennent !

Et alors, à l'enivrement joyeux de la journée,

succéda une fièvre de sombre colère, et dans tout Paris, ce cri retentit :

Des fusils ! des fusils ! des armes !

Nommé maire du IX[e] arrondissement, Ranc collabora activement aux travaux de la Commission d'armement. Sur cette tâche, il nous a donné les renseignements intéressants que voici :

Ces commissions qui étaient dans chaque mairie comme une sorte de Comité consultatif, travaillèrent rudement. Il y eut là jusqu'à l'investissement, jusqu'à la fin du mois de septembre, trois semaines de travail enragé et de chaude espérance. Dans les mairies, un défilé incessant de braves gens venant de tous les alentours avec la même demande à la bouche, et s'en allant déconfits et furieux, avec la même réponse :

— Que désirez-vous citoyen ?

— Un fusil.

— Êtes-vous inscrit dans la garde nationale, citoyen ?

— Oui, citoyen, bataillon N°...

— Nous espérons pouvoir armer ce bataillon dans deux jours, citoyen.

— Comment, encore deux jours ? Il faut encore attendre ? C'est donc toujours comme sous l'Empire...

— Soyez tranquille, citoyen, dès que nous aurons des fusils, nous vous les distribuerons.

— Eh bien, citoyen maire, je reviendrai dans deux jours.

— Revenez, citoyen ; d'ailleurs vous serez prévenu par une affiche.

Quelle émulation, quelle lutte entre les arrondissements pour arriver premier à la distribution ! Quelle colère, quel dépit, quand on apprenait qu'on s'était laissé gagner de vitesse par le voisin ! Quelles scènes à la fois comiques et touchantes à l'état-major de la Garde nationale, au Ministère de l'Intérieur ! Avec quelle fureur on se plaignait de prétendus passe-droits !

— Colonel, cela ne peut pas se passer ainsi ; il y a des arrondissements, je puis vous les nommer, qui ont reçu trois mille fusils de plus que nous, et leur effectif n'est pas plus considérable que le nôtre.

— C'est probablement, répondait le colonel d'état-major, que leurs bataillons ont été constitués avant les vôtres.

— C'est impossible, colonel ; nous n'avons pas perdu une minute..., personne n'a été prêt plus tôt que nous !

— Et, cependant, il y a encore quatorze bataillons d'inscrits avant vous.

— Ah ! c'est ainsi ! eh bien ! je vais au Ministère de l'Intérieur... Nous allons voir !

Et on fit si bien, et chacun s'employa d'un tel bon vouloir que, moins de quinze jours après le 4 septembre, au moment de l'investissement, plus de deux cents bataillons étaient déjà sur pied et armés, prêts à aller plus loin, si on avait bien voulu le leur permettre ! Mais on ne leur permit pas. Cela aurait choqué tous les principes et toutes les convenances, si des soldats d'un jour avaient sauvé la Patrie. Il est connu qu'en bonne règle, les Gardes nationales doivent être employées au service intérieur des places assiégées.

M. Ducrot a beaucoup mieux aimé voir les Prussiens entrer à Paris, que d'essayer de vaincre avec un élément qu'il jugeait impropre au service actif. Cela aurait bouleversé toutes ses notions, toutes ses idées, que de vaincre avec le concours de la Garde nationale. Et puis, il aurait fallu ensuite compter avec ces bourgeois, avec ces ouvriers, avec ces républicains, et c'est ce que M. Ducrot n'aurait pu tolérer. M. Ducrot est un grand général et un grand patriote. Il a tout perdu, mais il a sauvé l'honneur... de la routine militaire.

De brèves lettres, de rapides télégrammes, fixent la situation à cette époque.

9 septembre 1870.

Cher ami,

De Kératry est fou, je viens de le voir. Il veut faire garder la Mairie. Qu'en pensez-vous ?

Cordialement,

ULYSSE PARENT.

M. de Kératry, tous les soirs, annonçait au gouvernement la prise de l'Hôtel de Ville. Les maires ne tenaient plus aucun compte de ses dépêches. Voici celle qui avait provoqué l'envoi du billet d'Ulysse Parent à Ranc :

Préfet de police à Maires des arrondissements de Paris.

Faites doubler le poste de la Mairie et veillez très attentivement ce soir.

Ranc, dont les avis faisaient autorité, était fréquemment appelé à l'Hôtel de Ville, ainsi qu'en témoignent les billets que voici :

MAIRIE DE PARIS

Cher ami,

Vous en qui j'ai toute confiance, je vous en prie, venez. J'ai besoin de causer avec vous longuement, ce soir même.

ÉTIENNE ARAGO.

MAIRIE DE PARIS

Mon cher Ranc,

Je voudrais vous voir avant la réunion de demain. Restez rue Drouot, je vous en prie, toute la soirée. J'irai vous y trouver.

Votre,

CHARLES FLOQUET.

MAIRIE DE PARIS

13 septembre 1870.

Citoyen Maire,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de service des Maires des vingt arrondissements de Paris qui aura lieu demain, à 9 heures du soir à la Mairie de Paris, sous la présidence du citoyen Étienne Arago, Maire de Paris.

Salut et fraternité.

L'Adjoint
CH. FLOQUET.

Voici le dernier reçu que Ranc a donné en 1870, comme maire du IX[e] arrondissement de Paris :

MAIRIE DE L'OPÉRA

9 octobre 1870.

Reçu de M. Ranc, Maire provisoire du IX[e] arrondissement, mille trente-deux francs, quatre-vingt-dix centimes, pour être employés à payer diverses dépenses occasionnées par le passage des gardes mobiles dans l'arrondissement.

LE CHEF DES BUREAUX.

Le 12 octobre 1870, Ranc recevait le télégramme suivant :

Ami besoin de vous

DELUNS-MONTAUD.

Le même jour, une estafette venait apporter rue Drouot, un pli de la part d'Étienne Arago, maire de Paris. Voici ce qu'il contenait :

MAIRIE DE PARIS

Mon cher Ranc,

Le Gouverneur veut vous confier une mission. Il vous attend demain matin. J'irai demain soir vous serrer la main.

ÉTIENNE ARAGO.

Le lendemain, 13 octobre, à huit heures, Ranc entrait dans le cabinet du général Trochu, qui l'accueillit par ces mots : « Jules Favre, Ferry, surtout,

« se disent vos amis, mais Picard assure que vous « êtes révolutionnaire. »

Ranc interrompit le gouverneur de Paris, en lui disant : « Général, laissons Picard et ses commen- « taires ; je suis Français. »

Le général lui serra la main et lui exprima son plan de sortie par la Basse-Seine.

« Monsieur Ranc, a-t-il écrit dans ses mémoires, « me parut saisir d'emblée l'importance de cette opé- « ration, ses chances de réussite, ses périls proba- « bles et comment une partie de ces périls pourrait « être atténuée si la Délégation de Tours se trouvait « en mesure — ce dont elle serait juge, — d'appuyer « notre marche en avant par un déploiement de for- « ces suffisantes sur notre flanc gauche, le long de la « rive gauche de la Seine, sur la partie moyenne de « son cours, entre Rouen et les Andelys... »

Ce plan, Ranc alla le soumettre aussitôt à la Délégation de Tours. Il quitta Paris en ballon le 14 octobre.

Le *Jean-Bart*, à bord duquel il avait pris place, atterrit à Nogent-sur-Seine. Puis notre voyageur gagna Tours par le chemin de fer.

Arrivé à Tours, il rapporta exactement à Gambetta et à l'amiral Fourichon, les paroles de Trochu. Gambetta partit le soir même pour Besançon, mais l'amiral et le général Bourbaki s'entretenaient, dès le lendemain, de la communication du gouverneur de Paris. Tous deux jugèrent que le mouvement demandé par Trochu à l'armée de province était impraticable.

Au retour de Gambetta, il y eut une conférence à laquelle assistèrent l'amiral, Bourbaki, M. de Freycinet et, probablement, le général Borel. Leur opinion fut unanime. Le mouvement était impossible. Depuis, la Délégation de Tours n'entendit plus parler du plan de sortie par la Basse-Seine.

Ranc fut alors appelé par Gambetta aux fonctions de Directeur de la Sûreté générale.

Au lendemain de son installation, Ranc vit arriver dans son cabinet quelques agents attachés au service qui, avec de petits airs satisfaits, lui remirent des notes assez copieuses.

Ranc les parcourut rapidement, esquissant bientôt un geste de dégoût :

— Qu'est-ce que c'est, cela ? demanda-t-il.

— Mais, monsieur le Directeur, c'est « le rapport ».

Ce « rapport » consistait en menues informations sur la conduite privée de notabilités, de fonctionnaires, de personnes nouvellement arrivées à Tours. Ceux dont il était question avaient été soigneusement « filés » et les moindres de leurs allées et venues, de leurs rencontres et de leurs conversations étaient consignées là. Le chef de ces agents se frottait les mains : il y avait, ce jour-là, dans le « rapport ». quelques petites histoires piquantes. avec force détails. Pendant quelques heures, au moins, certains n'avaient pas pensé qu'à la gravité des événements qui s'accomplissaient.

Ranc déchira ces papiers en petits morceaux.

— Je ne veux plus de ces saletés, dit-il.

— Mais, monsieur le Directeur, ça s'est toujours fait !

— Eh bien, cela ne se fera plus.

— La République. reprit Ranc, dédaigne ces procédés misérables, et je vous préviens, messieurs, que ceux d'entre vous qui s'y obstineront seront immédiatement révoqués... Maintenant, occupons-nous de choses sérieuses.

Le 6 novembre, Ranc lance de Tours une dépêche à tous les préfets du Sud-Ouest, donnant ordre d'arrêter le général Boyer, complice de la trahison de

Bazaine, parce qu'il était présumé s'acheminer vers la frontière espagnole.

Le préfet de Tarn-et-Garonne adresse à Gambetta cette stupéfiante dépêche :

« Je viens de faire arrêter le général Boyer, je vous l'envoie, mais *je vous avertis que ce n'est pas le même !* »

Voici quelques lettres adressées à cette époque à Ranc :

Lyon, le 25 octobre 1870.

Cher ami,

Il paraît que le Préfet de Tours ne vous pardonne pas de l'avoir fait déloger de sa chambre bien exposée au Midi pour l'attribuer aux pigeons voyageurs.

Il se moque même de vous qui vous contentez d'une salle au rez-de-chaussée. Je viens de l'apprendre de façon fortuite. Resterez-vous longtemps encore à Tours ? Le Gouvernement ne descendra-t-il pas jusqu'à Lyon ?

Je vous envoie les journaux d'ici. Les ballons-postes n'apportent de Paris que le *Journal Officiel*. Des bruits courent que l'ambassade d'Angleterre ferait ses paquets, Paris devant être bombardé.

Amitiés à tous,

Challemel-Lacour.

Paris, 25 octobre 1870.

Mon cher enfant,

La dépêche de M. Gambetta datée de Tours nous est parvenue avant-hier, elle produit une

excellente impression. Puisse-t-il dire vrai ! Puisses-tu te tromper! Ta lettre écrite antérieurement et que je viens de recevoir est moins rassurante. Je préfère l'optimisme de M. Gambetta. Est-il voulu ? Je le crains et me tourmente pour toi, mon fils et pour notre pays.

M. Perrin est venu nous voir après déjeuner. Nous avons parlé de toi, puis de sa situation. Tout son personnel est affamé. Tous les artistes de tous les théâtres meurent de faim. La salle de la Porte-Saint-Martin sert à organiser des réunions publiques. La semaine passée, Desmarets, de Pressensé y ont discuté l'arrestation de Portalis.

Ta mère est à l'ambulance. Ce matin, elle a ramené chez nous un enfant de dix-neuf ans qui était contusionné au genou droit. Il est né à Nancy et connait la famille Laflize.

Nous t'envoyons nos tendresses, mon fils.

Odilon Ranc.

Paris, le 27 octobre 1870.

Cher ami,

Le canon tonne, le feu est dirigé sur les travaux menaçants élevés par les Prussiens. Malgré tout, ils n'auront pas le Bourget.

Hier, dans le *Combat*, Félix Pyat a publié, encadré de noir, la mauvaise nouvelle affirmant que Bazaine a capitulé au nom de Napoléon III et livré Metz aux Prussiens. A Paris, l'émotion est indescriptible, le boulevard est en rumeur. La foule agitée stationne surtout sur le boulevard

Montmartre en vomissant Badinguet et Badinguette.

J'ai vu Blanqui et Flourens. Quel grand patriote que Blanqui ! et comme il est mécontent, non seulement pour les bourgeois de la Chaussée-d'Antin, mais pour nous ! Nous les mettons tous deux avec Hugo, Ledru-Rollin, Félix Pyat, Millière, etc... sur les listes que nous préparons. La Garde nationale est consignée. A l'Hôtel de Ville, Favre, Trochu et Arago disent que la situation est désespérée. Grévy, lui, conseille la paix à tout prix.

Clemenceau a fait publier une circulaire qui défend aux instituteurs du XVIIIe de conduire leurs élèves à l'église et au catéchisme. Il y a quelque temps, Mottu a fait enlever les christs des ambulances où votre mère passe ses journées à laver, à panser les blessés. Nos femmes de France sont admirables ! Mme Ranc est une romaine, une vraie patriote, une mère cornélienne. Ses deux fils ont leur vie en danger, elle risque aussi la sienne, ne songeant qu'à aider dans la mesure de ses forces notre malheureux pays.

Je vous serre tristement la main,

Ulysse Parent.

C'est en Décembre qu'eut lieu l'expulsion du prince de Joinville, à la suite de son arrestation au Mans.

Le 20 décembre, Ranc avait reçu une lettre d'un citoyen du Mans lui désignant comme espion prussien un personnage qui se faisait passer pour un colonel américain. On lui donnait son signalement et on lui parlait de sa surdité qu'on croyait simulée.

L'idée vint à Ranc que ce pouvait être le prince de Joinville.

Ranc télégraphia au préfet. Le lendemain Ranc reçut un télégramme de Gambetta (1), disant que le prince de Joinville était au Mans.

Ranc partit pour Le Mans avec un commissaire de police qui n'eut pas de peine à découvrir le colonel américain. Il l'invita à se rendre à la préfecture.

Le prince de Joinville comprit et ne fit aucune objection. Il se nomma en entrant dans la pièce où Ranc l'attendait.

Ranc lui dit :

— Monsieur, vous connaissez la loi ; en attendant que j'aie reçu des instructions du ministre de l'Intérieur, veuillez considérer cette chambre comme la vôtre.

— J'y suis bien forcé, répondit le prince de Joinville.

— Je pourrais, lui répondit Ranc, vous faire transférer en prison.

Les jours suivants, le prince de Joinville fut plus aimable. Une seule fois, il s'emporta. Ranc venait de lui communiquer une dépêche de Gambetta. Il se leva vivement et s'écria avec irritation :

« Votre Gambetta, votre Gambetta ! mais il pourrait bien faire ce qu'a fait Danton ! Danton avait permis à mon père de servir !

— Précisément, prince, lui répondit Ranc. Vous êtes assez Parisien, vous aimez assez Paris, pour comprendre la locution parisienne dont je vais me servir, — nous ne voulons pas qu'après la guerre vos amis nous la fassent à Jemmapes et à Valmy (2).

Le prince de Joinville resta cinq jours à la préfecture du Mans. Il faisait, dans le jardin, de lon-

---

(1) Gambetta était à Lyon.
(2) Soldats du drapeau tricolore
D'Orléans, toi qui l'as porté...

gues promenades. Ranc l'avait seulement prié de ne pas se montrer à la grille.

— Pourquoi ? avait-il demandé.

— Mais, si vous étiez connu, j'aurais certainement une manifestation populaire me reprochant de vous trop bien traiter et me demandant l'égalité de la détention. Si le bruit de votre arrestation se répandait, il nous serait beaucoup plus difficile ensuite de vous mettre en liberté.

Le prince de Joinville écrivit à Gambetta une lettre dans laquelle il s'engageait à ne pas chercher à s'évader. Il alla s'embarquer à Saint-Malo, accompagné par le secrétaire général de la préfecture de la Sarthe. Lorsqu'il partit, le prince de Joinville remercia Ranc, non sans une certaine effusion, de lui avoir fait une captivité aussi douce.

Ranc lui répondit :

— Vous avez été traité comme je désirerais que l'on traitât les républicains quand on les arrête.

Le gouvernement de la Défense Nationale dut s'éloigner de Tours. Où allait-il aller ? Ranc reçut ces quelques billets brefs dans lesquels on l'invitait à peser sur la décision de Gambetta et à éviter que Bordeaux fût le siège des dévoués ouvriers de la Défense Nationale.

Cher ami,

Insistez donc auprès de Gambetta pour que nous allions à Toulouse. Cela serait préférable à Bordeaux ou Lyon suivant l'idée de Spuller et de Challemel-Lacour.

Votre

SANDRIQUE.

Mon cher Ranc,

Dites donc à Gambetta de ne pas aller à Bordeaux. Il vaut mieux choisir Lyon à tous points de vue. Je compte sur vous pour le décider. Ayez confiance en moi.

E. Spuller.

Néanmoins, Bordeaux fut choisi en raison de la proximité de la mer et de la sympathie que la population bordelaise républicaine et patriote manifestait à Gambetta.

De Paris, Ranc reçut des nouvelles des amis qu'il avait laissés ; de cette correspondance, citons cette curieuse lettre :

6 janvier 1871.

Mon cher Ranc,

Malgré les horreurs du siège ,on a fêté le Jour de l'An. Ce matin-là, on a rencontré dans Paris un nombre incroyable de gens portant des bouquets. Il est vrai qu'on se passait ces fleurs. Tout le monde rit encore du bouquet de la générale.

La générale Schmitz en ayant reçu un aux fleurs remarquables, Schmitz l'envoya chez Sarah Bernhardt. Un des fervents de l'illustre tragédienne, venu pour lui offrir ses vœux, remarqua le bouquet, le lui demanda pour l'envoyer à sa sœur. La sœur était la femme du commandant qui prit le bouquet et le fit porter à la générale Schmitz. La femme du général *Contre-Ordre* reprit le bouquet dont elle retira, non sans rire, la carte de son mari. Comment avons-nous la force de sourire ?

Votre

Francisque Sarcey.

Nous ne saurions mieux terminer ce chapitre sur 1870, qu'en reproduisant l'un des articles que Ranc consacra à M. de Freycinet :

POUR UN AMI (1).

Je me souviens que lorsque, le 16 octobre 1870, descendant de ballon express, j'arrivais à Tours, où Gambetta, en partant de Paris, m'avait donné l'ordre de le rejoindre, le premier mot qu'il me dit fut celui-ci : « Je crois que j'ai mis la main, comme délégué à la guerre, sur un organisateur. Je me charge de lui mettre le feu au ventre ! Nous allons marcher ! »

Cet organisateur, que Gambetta, avec sa prescience, après quelques heures d'entretien avait deviné et jugé, ce délégué à la guerre à qui il ne s'agissait que de mettre le feu au ventre, c'était un ingénieur, alors fort inconnu, c'était M. de Freycinet.

Quelques jours après, je le vis et je fus tout de suite frappé de cette extraordinaire lucidité d'esprit, de cette clarté dans l'exposition des difficultés à vaincre, de cette résolution d'accepter les plus lourdes responsabilités qui aient jamais pesé sur quelques hommes. Gambetta n'avait pas perdu son temps, il lui avait déjà mis le feu au ventre !

Au physique, le même homme qu'aujourd'hui. Il paraissait plus vieux que son âge, avec ses cheveux gris et sa courte barbe blanchissante. On aurait pu déjà l'appeler la souris

(1) *Le Matin*, 12 janvier 1893.

grise. Une frêle nature, un tempérament d'apparence maladive, cachant une incroyable puissance de travail, un ressort toujours tendu. En huit jours, il avait réorganisé la délégation du ministère de la guerre, livrée jusqu'à l'arrivée de Gambetta aux plus ineptes traditions bureaucratiques, ou plutôt il en avait créé de toutes pièces les services actifs. Si vous voulez vous rendre compte de ce labeur énorme, parcourez les pièces annexes du livre de M. de Freycinet sur la guerre en province, la simple nomenclature des arrêtés qu'il a pris, des décrets qu'il a soumis à la signature du gouvernement de la Défense Nationale, et qui, tous, ou presque tous, ont été exécutés !

Dans le prodigieux effort de la défense nationale de province, qui n'a été dépassé dans aucun temps et dans aucun pays, si Gambetta a été l'âme, le foyer où nous venions tous reprendre courage et réchauffer nos espérances, si c'était lui, et lui seul, qui était le grand impulseur, M. de Freycinet a été le bras, l'instrument, l'agent d'exécution, mais un agent d'exécution incomparable.

Au mois d'octobre 1870, après Sedan, il n'y avait rien, rien ! Pas d'armée, pas de canons, pas de fusils, pas même de capsules pour les chassepots qu'on fabriquait. Les cartes de l'état-major, on ne savait pas ce qu'elles étaient devenues. L'ennemi avançait. Il investissait Paris et il marchait sur la Loire. Pour lui résister, quelques bataillons tirés péniblement des dépôts et des mobiles, des mobilisés, des corps-francs à peine organisés. Pas de cadres, pas

d'officiers ni de sous-officiers. Les uns étaient prisonniers depuis Sedan, les autres, en attendant la trahison infâme, étaient enfermés à Metz.

Qui n'aurait pas désespéré ? Gambetta, lui, ne désespéra pas. Il avait confiance dans la Justice immanente, dans le bon droit de la France, et, parce que sa foi était sincère, il inspira confiance à tous. Tout ce qu'il demanda au pays, le pays le lui donna. Quelle situation ! On n'avait pas un mois, pas une semaine, un jour devant soi. Il fallait se battre en organisant et organiser en se battant. Il fallait tout improviser sous le feu de l'ennemi, et on improvisait tout. M. de Moltke n'en revenait pas. A l'appel de ce gouvernement d'avocats qu'au début il avait tant dédaigné, de jeunes armées se levaient et les vieilles bandes de Frédéric-Charles les trouvaient devant elles. Bazaine tenant quinze jours de plus et le siège de Paris était forcément levé, et la France était sauvée ! Oui, Gambetta et Freycinet, cet avocat et cet ingénieur, ont fait passer de sombres nuits à Bismarck et à de Moltke. Ni l'un ni l'autre ne s'en sont cachés.

Un soldat vient de mourir, qui a été mêlé de près à ces choses, le général Thoumas.

Il a été directeur de l'artillerie à Tours et à Bordeaux, et dans ce service, le plus important de tous, il déploya une activité incomparable. Lui aussi, il avait le feu au ventre. Il n'était que colonel. Gambetta le nomma général, mais la commission des grades, instituée en 1871, lui enleva son étoile et le remit colonel. Il devait s'y attendre puisqu'il avait fait son devoir.

Un triste souvenir me retient. Le général Thoumas, qui était resté lié avec Gambetta, comme tous les officiers qui, pendant la guerre, l'avaient approché, était venu le voir un matin, à Ville-d'Avray, pour s'entretenir avec lui d'une question qui l'intéressait, celle de l'artillerie des forteresses. C'est quand le général Thoumas eut pris congé de lui, que Gambetta remonta dans sa chambre et se blessa en déchargeant son revolver.

Le général Thoumas, après avoir pris sa retraite, était devenu un de nos confrères. On sait qu'il publiait dans le *Temps* des chroniques militaires très intéressantes et fort documentées, comme on dit aujourd'hui. Il laisse, dit-on, un livre intitulé *Tours et Bordeaux*, où il raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a fait et ce qui a été fait à côté de lui. Quand cet ouvrage paraîtra, on saura par le menu, par le détail, de la bouche d'un soldat impartial, ce qu'a été cette épopée glorieuse de la Défense Nationale en province !
Un autre soldat, impartial celui-là aussi et plutôt adversaire, le général Borel, ancien chef d'état-major du général Mac-Mahon, et le premier chef d'état-major de la Loire, a déjà dit devant la commission d'enquête du Quatre-Septembre : « Je doute qu'aucun gouvernement ait pu mieux faire que n'a fait Gambetta. Il y avait là, à côté de lui, un homme qui a rendu des services dont on ne lui est pas assez reconnaissant. Je parle de M. de Freycinet. »

J'imagine que dans les événements de l'heure présente, M. de Freycinet, en se reportant à ces

souvenirs, y trouve une consolation et un apaisement.

Des services ? Le ministre de la guerre démissionnaire en a bien rendu d'autres, pendant cinq ans qu'il a travaillé, sans bruit, sans fracas, avec son esprit méthodique d'organisateur, à améliorer, à mettre au point tous les ressorts de la défense nationale.

Mais qui pense à cela ? Il suffit, pour que toute une vie de travail, d'honneur, de dévouement soit oubliée, d'être choisi comme point de mire par les meneurs de la campagne de diffamations. Ah ! ils connaissent leur métier, ceux-là, ils savent mettre en pratique le vieux mot : « Frappez à la tête ! »

RANC.

VII

DE BORDEAUX A VERSAILLES

C'est la défaite, la capitulation de Paris. Un armistice est aussitôt signé et la nomination d'une Assemblée Nationale décidée.

Les élections du 8 février 1871 ont lieu, une lettre de Tolain en apprend les résultats à Ranc et une missive de Corbon indique comment le vote fut accueilli.

Paris, ce soir 8 février.

Cher ami,

Greppo, Martin-Bernard, Brisson et Pyat, nous allons aller vous retrouver, puisque nous sommes élus députés. Schœlcher, Delescluze et Rochefort ont un nombre de voix formidable. Et vous, cher ami, vous dépassez la majorité de M. Thiers, et de beaucoup celle de Jules Favre. J. Simon a peu de voix.

Razoua (1) nous disait que nous allons retrouver à Bordeaux des gens qui l'ont abandonné par pleutrerie et qui l'insultent maintenant ! Blanqui veut rester ici dans le danger où nous venons de vivre quelques mois cruels. Blanqui nous disait hier : Pauvre pays ! Chère Patrie ! Comme tes

(1) Membre de la Commune.

cabotins ont eu sur toi une néfaste influence ! Rebierre a mené une bonne campagne.

A bientôt,

TOLAIN.

8 février 1871.

Mon cher Ranc,

Thiers n'obtient que 103.226 voix, alors que vous dépassez 126.000. Quel succès !

Lorsque Dubail (1) annonça ce résultat et qu'il prononça le nom de Blanqui (élu avec 52.000 voix) des bravos frénétiques ont éclaté. On voulut faire répéter deux fois ce nom à M. Dubail.

Votre ancien prisonnier, le prince de Joinville, est élu dans la Manche.

Vous vous retrouverez à l'Assemblée tous deux.

Cordialement votre,

CORBON.

Cher ami,

Le radicalisme triomphe. Mais quelle salade ! C'est effrayant. Vous arrivez dans les vingt premiers, dépassant 100.000 voix. Mes compliments. Robinet m'apprend que Jules Favre est élu dans quatre départements, Pelletan dans les Bouches-du-Rhône, Trochu dans ce même département, ainsi que la Loire, les Côtes du Nord, le Morbihan et la Vendée. Vous devez savoir que Gambetta a été élu par dix départements et M. Thiers

(1) Maire du X[e] arrondissement.

par vingt-deux. Pourtant, il ne fut pas des plus clairvoyants, mais quel patriote.

Votre,

LISSAGARAY.

Ranc avait obtenu 126.533 voix.

Une lettre de Blanqui précise, à la veille des élections, l'état d'esprit de la population parisienne :

6 février 1871.

Mon cher ami,

On est assez furieux ici. Je ne sais si vous voyez G. (1) Si oui, et que la chose soit encore possible, dites-lui de tenir bon. Le gouvernement d'ici n'existe plus moralement. Il lui reste pour le dehors le prestige de Paris, mais Paris est prisonnier et n'existe plus.

J'ignore si l'état des armées est tel qu'on puisse asseoir sur elles une résistance sérieuse. Toute la question est là. Celle de l'Assemblée ne m'en paraît pas une. Un gouvernement prisonnier n'avait pas le droit de convoquer une Assemblée, pas plus que de conclure pour un armistice général.

G. n'aurait pas dû accepter cet armistice. Une place assiégée ne peut stipuler que pour elle-même, non pour le pays. C'est monstrueux, incroyable. Le gouvernement d'ici, depuis la capitulation du 28 n'est plus gouvernement. Il n'existe plus. Il me semble même que c'est assumer une grave responsabilité que d'obéir aux

(1) Gambetta.

injonctions, aux décrets d'une collection d'individus qui sont entre les mains de l'ennemi.

Les signataires de la capitulation, détachés à Bordeaux pour entraver ce qui s'y fait, ne peuvent être considérés que comme des émissaires de l'ennemi, puisqu'ils n'ont pu sortir de Paris que par sa permission, ce qui signifie pour son intérêt. Le gouvernement qui est en province, au milieu des armées françaises et des populations libres, ne peut pas recevoir d'ordres d'un autre gouvernement prisonnier de l'ennemi. Ce *serait* une étrange nouveauté.

Mais si les armées ne peuvent plus former une base de résistance, la situation me paraît difficile. Là-dessus, impossible de rien dire.

Quant à l'Assemblée elle-même, elle est illégale et G. a le droit, je dirais le devoir, de ne pas la reconnaître ni l'autoriser. Le gouvernement libre seul avait le droit de convocation, parce qu'il était placé pour connaître l'opportunité.

G. ne doit pas tenir compte de l'insolente cassation du décret des irrééligibles. Ces gens-là n'ont plus aucun pouvoir légal. C'est le Roi de France, entre les mains duquel ils se trouvent, qui est le véritable auteur de leurs décrets. Ils ne peuvent faire que ce qui lui convient. Si on ne tient pas ferme à Bordeaux, la République est perdue.

Tout à vous,

BLANQUI.

Après le scrutin, Blanqui écrivait à Ranc :

11 février 1871.

Cher ami,

Je n'irai pas à Bordeaux à l'Assemblée. Je préfère rester ici. La majorité des gens que vous allez recevoir a contre Paris, contre le malheureux Paris du siège, une hostilité anti-républicaine, anti-patriote contre laquelle je veux protester. Je m'abstiens d'aller vers vous, à cause de ce sentiment étroit, mesquin et envieux.

Je sais par Gambon que Gambetta veut renoncer à son siège de député, mais vous devez l'avoir auprès de vous déjà, car il veut aller à l'Assemblée où l'envoient plusieurs départements.

Tenez-moi au courant.

Votre

AUGUSTE BLANQUI.

Stettin, le 16 février 1871.

Mon cher représentant,

Je viens de voir dans un des rares journaux français qu'on laisse parvenir jusqu'à nous, le résultat des élections à Paris. C'est avec un bien grand bonheur que j'ai vu votre nom parmi les premiers de la liste, et je viens, au risque d'être indiscret, vous offrir mes bien sincères félicitations.

Voilà un mois que j'ai été pris au Mans (13 janvier), après quatre jours de combat, en protégeant avec ma compagnie la retraite du 21e

corps. Nous sommes internés à Stettin, ville très froide et encore plus ennuyeuse. J'ai vu de trop près l'horrible débâcle de l'armée de la Loire pour croire qu'on puisse continuer la guerre, mais j'ai eu l'honneur d'être pris à la dernière bataille, et d'avoir été, dans la faible mesure de mes forces, utile jusqu'au bout de la lutte. Faites-nous la paix, si vous le pouvez, sauvez le territoire, réorganisez l'armée et un jour ou l'autre, nous aurons notre revanche. Ceux qui ont fait la guerre de 1870, j'en parle par expérience, ont trop souffert dans leur patriotisme de la victoire des Prussiens, et au point de vue matériel, des privations et des mauvais traitements que les Allemands leur ont fait endurer, pour ne pas saisir avec joie ou avec colère l'occasion d'une revanche.

Je crois connaître assez votre talent et votre courage et votre vaillante énergie pour savoir que vous serez à l'Assemblée Nationale, un des plus fermes, un des plus utiles défenseurs de la cause républicaine.

Agréez, avec tous mes vœux, l'assurance de ma profonde estime, et croyez à ma reconnaissance pour toute la bonté que vous m'avez témoignée à *La Cloche*.

Salut et fraternité,

MARCELLIN PELLET.

Sous-lieutenant à la Mobile du Gard. 1er bataillon, 66e compagnie des prisonniers de guerre, à Stettin.

Suivant l'exemple des représentants de l'Alsace-Lorraine, Ranc donna, à Bordeaux, sa démission de

député (1). Il alla passer une quinzaine de jours à Royan pour tenter de retrouver, dans le calme de cette jolie plage, un peu de repos qui depuis deux mois lui avait manqué complètement.

Il repartit de Royan le 18 mars au soir ; on n'avait encore rien appris des événements de Paris. C'est en route, à Orléans, qu'il eut des nouvelles du mouvement. Il avait été absent de Paris pendant les longs mois du siège : tous les noms des membres du Comité central lui étaient inconnus. Il employa les premiers jours à essayer de se rendre compte de la situation. Les bataillons fédérés et les gardes nationaux qui s'étaient massés autour de la mairie du IIe arrondissement étaient en présence ; à chaque minute, un conflit terrible pouvait éclater. Que faire ? L'idée lui vint d'organiser un Comité de conciliation. Avec l'aide de quelques citoyens dévoués, il réussit. Le 21 mars, il publiait dans les journaux et il faisait afficher, sur les murs, un appel aux maires et aux députés de Paris pour les supplier de prendre une initiative courageuse et, se substituant au Comité central, de convoquer eux-mêmes les électeurs.

« Le scrutin seul, disait Ranc, peut mettre un terme « à la lutte qui serait autrement sans issue. Le scru« tin peut seul calmer les esprits, pacifier la rue, « raffermir la confiance, assurer l'ordre, créer une « administration régulière, conjurer enfin une lutte

---

(1) L'*Echo de Paris*, 24 août 1908.

Sous le titre : LES QUATRE.

« A propos de la mort de Ranc, écrit un Alsacien, je n'ai vu rappeler nulle part son vote à l'Assemblée nationale de Bordeaux, au sujet de la cession de l'Alsace-Lorraine.

« Il avait suivi Rochefort, dans son bel élan de générosité, et avec celui-ci, Malon et Tridon, ils avaient formé ce groupe de protestataires qui ont été les seuls, hélas ! à rejeter, malgré tout, l'idée de l'annexion de l'Alsace à la Prusse. »

« détestable, où, dans les flots de sang, sombrerait « la République. »

Ces paroles trouvèrent un écho. Le *Temps*, peu suspect de pactiser avec les hommes du 18 mars, s'exprimait ainsi : « Nous reconnaissons volontiers que la pensée qui a dicté cet appel est excellente et patriotique. A l'heure actuelle, pour Paris, pour la France entière, la première nécessité c'est de prévenir une lutte sanglante. »

C'est dans ce Comité de conciliation qu'on trouva le premier germe, la première idée de toutes les tentatives qui furent faites dans la suite, soit à Paris, soit dans les départements, pour s'interposer entre les combattants et mettre fin à la guerre civile. C'est aussi dans les lignes ci-dessus qu'est exprimée la pensée qui, du premier jour au dernier, a dirigé la conduite, qui a décidé tous les actes de Ranc.

Le 24 mars, pendant quelques instants, tout parut arrangé. Le Comité central, représenté par le colonel Brunel et le commandant Protot, les maires représentés par MM. Ed. Adam, Méline et quelques autres, s'étaient entendus. Les élections municipales se feraient le jeudi 30 mars. Les maires s'y engageaient au nom du gouvernement. A cette nouvelle, il y eut dans Paris une immense explosion de joie. « Les esprits, les nerfs tendus depuis deux heures, dit un des historiens de cette crise terrible, se détendirent tout à coup dans un délire d'enthousiasme. Gardes nationaux fédérés et gardes nationaux de l'ordre levaient la crosse en l'air et s'écriaient : tout est arrangé, c'est donc fini ! »

Malheureusement, le Comité central refusa de ratifier les engagements pris en son nom par MM. Protot et Brunel. Ce fut une cruelle désillusion. Le soir, Ranc s'était rendu à la mairie de la rue de la Banque. Les maires, réunis là en perma-

nence sous la présidence de M. Desmarets, prièrent son ami Parent et lui, d'aller faire une dernière tentative auprès du Comité central. Ils partirent sur l'heure ; mais, après avoir passé une partie de la nuit à l'Hôtel de Ville, ils revinrent sans avoir rien pu obtenir du Comité central, qui avait sa résolution prise. Ranc rendit compte aux maires, de l'insuccès de sa mission, et rentra chez lui à quatre heures du matin.

Le lendemain, il apprit comme tout le monde, par les affiches, que les maires et les députés — autorisés, au moins officieusement, par le gouvernement — avaient accepté les élections pour le lendemain dimanche.

Voici, avant le 26 mars, ce que Ranc a fait ; rien de plus, rien de moins : l'affiche (1) du Comité de

---

(1) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMITÉ DE CONCILIATION

Citoyens,

En face des effroyables périls qui menacent la Patrie et la République, qu'importe une vaine question de forme et de vaine légalité ?

Le Scrutin seul peut mettre un terme à une crise qui serait autrement sans issue. Le Scrutin seul peut calmer les esprits, pacifier la rue, raffermir la confiance, assurer l'ordre, créer une Administration régulière, conjurer enfin une lutte détestable, où dans les flots de sang sombrerait la République.

Nous adjurons les Maires d'appeler eux-mêmes Paris au Scrutin, de convoquer au nom du salut public les Electeurs pour DIMANCHE.

Nous adjurons les Représentants de Paris d'appuyer et de soutenir cette initiative des Maires.

Nous adjurons tous les Républicains de s'unir à nous dans notre œuvre d'apaisement et de conciliation.

VIVE LA REPUBLIQUE !

A. Ranc, ancien Maire du IXe arrondissement.

Ulysse Parent, ancien Adjoint au Maire du IXe arrondissement.

Georges Avenel, ancien chef de la Correspondance générale à la Mairie de Paris.

Léonce Levraud, docteur en médecine.

Sémérie, docteur en médecine.

conciliation au nom des maires auprès du Comité central.

Les élections eurent lieu le 26 mars 1871. Ranc fut nommé dans le IXe arrondissement par 8.950 voix, c'est-à-dire par l'unanimité des suffrages exprimés. Il avait été porté sans s'être présenté, sur toutes les listes y compris celles de MM. Alfred André, Desmarets et Ferry, qui obtinrent de 3.000 à 4.000 voix. Les conservateurs de l'arrondissement qui avaient pu juger Ranc, pendant le temps qu'il avait administré, après le 4 Septembre, la mairie de l'Opéra, avaient voté pour lui.

Ainsi élu par 9.000 suffrages, — rarement dans les élections du IXe arrondissement ce chiffre avait été dépassé, — il se considérait comme investi d'un double mandat ; d'une part assurer l'ordre et la paix publique dans l'arrondissement, de l'autre continuer à l'Hôtel de Ville son œuvre de conciliation. Ce qu'ils firent dans l'arrondissement, son ami Ulysse Parent et lui, est considérable. On ne sait que trop qu'à l'Hôtel de Ville les efforts de Ranc furent impuissants. Il s'efforça de faire prévaloir ses idées de conciliation, ensuite il s'opposa à toutes les mesures violentes. Ce sont là des faits patents, comme disait M. Laboulaye, qui, par parenthèse, a fait payer un peu cher à Ranc, l'encrier qu'il n'a pas rendu. Hélas! c'était Ranc qui était l'auteur de cette plaisanterie qui a fait quelque bruit : « Rendez l'encrier ! » M. Laboulaye s'en est souvenu (1).

On a beaucoup reproché à Ranc d'avoir signé deux arrêtés de la Commune : l'un ayant pour but

---

G. ISAMBERT, ex-directeur de la Publicité au Ministère de l'Intérieur.

E. DELATTRE, ancien préfet de la Mayenne.

Suivent de nombreuses signatures.

(1) Ranc, vers la fin de l'Empire, dans le journal *La Cloche*, avait lancé cette plaisanterie : « Rendez l'encrier ! »

d'empêcher les employés de quitter Paris, l'autre, de surveiller la Préfecture de police.

Il n'est pas difficile d'expliquer les deux arrêtés qui portent la signature de Ranc. D'abord, et en fait, il n'a signé que le second. Pour le premier, voici ce qui s'est passé. A la première séance de la Commune, presque tous les membres nommés contre les candidats soutenus par le Comité central, c'est-à-dire ceux mêmes qui, le lendemain, le surlendemain et les jours suivants, devaient se retirer, annoncèrent à Ranc qu'ils allaient le porter à la présidence. Ranc hésitait à accepter. Ses amis insistèrent et M. Méline, entre autres, n'a certainement pas oublié ses chaleureuses sollicitations. On vota. Les voix se partagèrent ainsi : M. Lefrançais, 20 ; M. Ranc, 19 ; M. Vaillant, 17. M. Lefrançais était élu président. Pour ne pas perdre de temps, la Commune décida

---

C'est, en effet, à *La Cloche*, dont Louis Ulbach était rédacteur en chef, que la scie de l'encrier prit naissance. A la suite d'un échec électoral de M. Laboulaye, dans la première circonscription du Bas-Rhin, les dames républicaines de Strasbourg lui avaient offert en guise de consolation, un superbe encrier. L'objet fut porté à M. Laboulaye par M. Jules Ferry et par Antonin Lafont.

Vint en 1870, le plébiscite. M. Laboulaye écrivit une lettre où il donnait à l'opération d'Emile Ollivier sa complète adhésion.

On dauba fort sur Laboulaye. Antonin Lafont ne décolérait pas. Un soir, à *La Cloche*, où il venait souvent, il exhala sa fureur. « Quand je pense, disait-il, que ce monsieur s'est peut-être servi de mon encrier pour rédiger sa sale lettre ! J'ai bien envie de lui écrire pour le lui réclamer ! » Ranc l'arrêta court. « Pas un mot de plus, Lafont ! Voilà l'article à faire ! » A l'instant, il écrivit un entrefilet où il annonçait très sérieusement qu'une délégation de patriotes strasbourgeois était arrivée à Paris avec mission de sommer M. Laboulaye d'avoir à restituer le précieux bronze. Le filet avait pour titre « Rendez l'encrier ».

Toute la presse, le lendemain, reproduisit l'information. Ce fut une des gaîtés du moment. Au Quartier latin, on chantait : « Rendez l'encrier » et aussi dans les réunions publiques.

que les deux membres qui avaient obtenu après lui le plus grand nombre de voix rempliraient les fonctions d'assesseurs. C'est ainsi que le nom de Ranc figura ce jour-là au bas d'un décret; simplement parce qu'il avait été le candidat à la présidence de tous ceux qui le lendemain, devaient refuser de continuer à siéger. Il faut ajouter que, quoique n'ayant pas signé matériellement l'arrêté relatif aux employés des divers services, quoique n'y ayant pris aucune part, Ranc en aurait accepté volontiers la responsabilité. Cet arrêté avait pour but d'empêcher les employés de quitter Paris. Or, à Versailles, on en parlait bien à son aise ; mais le départ des employés de tout ordre et la désorganisation de tous les services publics pouvaient causer de terribles désordres et amener d'incalculables malheurs qu'il fallait à tout prix prévenir.

Le second arrêté où figure la signature de Ranc est ainsi libellé :

« La Commission de justice arrête : le citoyen Protot est chargé d'expédier les affaires civiles et criminelles les plus urgentes et de prendre les mesures nécessaires pour garantir la liberté individuelle de tous les citoyens. »

Cet arrêté-là, non seulement Ranc l'a signé, mais il l'a conseillé. Son but était de créer une autorité supérieure à celle de la Préfecture de police, c'est-à-dire à celle de Raoul Rigault, et de mettre fin aux arrestations nombreuses qui se faisaient alors. Les prisons étaient pleines. M. Protot avait le droit et la mission d'ordonner des mises en liberté et de passer outre à la résistance de la Préfecture de police. Il lui était enjoint de prendre les mesures nécessaires pour garantir la liberté individuelle de tous les citoyens. Dès le lendemain, en effet, plus de deux cents personnes, arrêtées par ordre du Comité central ou du délégué de la Préfecture de police, sortirent de

prison. On n'a qu'à se reporter, d'ailleurs, aux journaux de ce temps-là, et l'on verra que les plus hostiles à la Commune approuvèrent ce décret.

Mais voici quelque chose de plus grave. On dit : « Ranc n'avait pas encore donné sa démission lors de la sortie du 2 avril, il a sa part de responsabilité dans cette décision de la Commune ». Or, il n'y a pas eu de décision de la Commune, ni même de la Commission exécutive. Il suffit de rappeler que M. Lefrançais, membre de la Commission exécutive, donna sa démission précisément parce qu'il n'avait pas été prévenu de la sortie. Voici comment il s'exprime, dans un livre qu'il a publié à Neuchâtel et qui n'a pas été écrit pour les besoins de la cause de Ranc ; M. Lefrançais expose d'abord que la majorité de la Commission exécutive était opposée à l'idée d'une sortie et il continue ainsi :

« Nos jeunes généraux ne craignirent pas d'assumer sur eux la plus terrible des responsabilités, en ne tenant aucun compte des résolutions qui venaient de leur être signifiées par la majorité de la Commission exécutive.

Sans que la Commission exécutive et encore moins la Commune qui, réunie le soir même, leva la séance vers minuit seulement, eussent été averties de la résolution que les citoyens Eudes, Duval et Bergeret avaient définitivement arrêtée entre eux, contre toute espèce de droit et de bon sens, ceux-ci opérèrent leur sortie sur deux points à la fois, vers quatre heures du matin. »

La sortie du 2 avril avait enlevé toute chance de réussite aux projets de conciliation. Le rôle de Ranc, à la Commune, était terminé. Il tenta cependant encore quelques efforts ; mais le 4 avril, la nouvelle de la mort de Flourens et de Duval éteignit sa dernière lueur d'espérance. Il n'était plus possible de parler à la Commune de conciliation. Ranc quitta l'Hôtel de Ville en prévenant ceux de ses collègues avec qui il avait des relations personnelles, qu'il ne voulait pas accepter la

Paris, 6 avril

Citoyens,

Désapprouvant sur plusieurs points graves la direction imprimée au mouvement communal, ne voulant pas d'autre part créer de dissentiments au moment où la République a le plus besoin d'union et d'action, je prends le parti de me retirer, et je vous adresse ma démission.

Je reste dans les rangs des citoyens qui se sont dévoués à Paris et à la République.

Salut et fraternité.

A. Ranc

responsabilité morale d'une lutte qu'il condamnait.

Vous pouvez me considérer comme démissionnaire, leur affirma-t-il.

Voici d'ailleurs le texte de sa lettre de démission :

Paris, 5 avril.

Citoyens,

Désapprouvant en plusieurs points graves, la direction imprimée au mouvement communal, ne voulant pas, d'autre part, créer de dissentiment au moment où la République a le plus besoin d'unité d'action, je prends le parti de me retirer et de vous adresser ma démission.

Je rentre dans les rangs et redeviens simple soldat de Paris et de la République.

Salut et fraternité,

A. Ranc.

Pourquoi cette lettre de démission n'a-t-elle été remise à la Commune que le 6 avril ? Parce que Ranc savait que son ami Parent devait envoyer la sienne le 5 et, qu'élus du même arrondissement, ils ne voulaient point paraître se livrer à une manifestation collective. Mais depuis trois ou quatre jours, Ranc disait à qui voulait l'entendre qu'il était décidé à se retirer.

Sa démission donnée, Ranc pensait qu'il fallait à tout prix constituer une force qui pût s'interposer entre Paris et Versailles, entre la Commune et le gouvernement. Le jour même, il convoqua chez lui quelques amis, et c'est dans cette réunion que fut décidée la création de la Ligue des droits de Paris. Les membres de la Ligue, pas plus que les délégués des municipalités de province, n'ont réussi dans leur œuvre de conciliation. Mais il n'en est pas un

qui ne tienne à honneur d'avoir fait partie de ce groupe qui, jusqu'à la dernière minute, chercha à s'entremettre entre les combattants. A dater de la création de la Ligue, Ranc vécut dans une retraite absolue, n'en sortant que pour solliciter des mises en liberté qu'il fut souvent assez heureux pour obtenir des autorités de la Commune. Les lettres de remerciements existent.

Le délit d'usurpation de fonctions relevé dans la lettre de M. le général de Ladmirault existe-t-il ? Du 26 mars au 6 avril, Ranc n'a point exercé les fonctions de maire du IXe arrondissement, il n'a accompli aucun acte, *aucun*, d'officier d'état civil. Il y avait à la mairie de la rue Drouot, un chef des bureaux d'une capacité hors ligne et d'un dévouement à ses devoirs à toute épreuve. On avait pu l'apprécier pendant le siège. Parent et Ranc le conjurèrent de rester à son poste, dans l'intérêt de l'arrondissement, lui promettant de n'intervenir que pour le couvrir et le protéger, si cela était nécessaire. Lui aussi les avait vus à l'œuvre, et il savait qu'il pouvait compter sur eux. Il y avait en caisse, à la mairie, une somme relativement considérable. Cette somme fut remise intégralement à l'administration centrale, après la rentrée des troupes dans Paris. Il y avait des mariages à faire ; Parent et Ranc refusèrent d'y procéder ; par leurs ordres, les mariages furent renvoyés à la mairie du IIe arrondissement, où des adjoints réguliers, MM. Brelay et Loiseau-Pinson, étaient encore en service. Voilà comment Ranc a usurpé les fonctions de maire.

Enfin le 6 avril, au moment de la démission de Ranc, le drapeau tricolore flottait encore sur la mairie de l'Opéra, seule à peu près de tous les édifices publics de Paris à avoir conservé les « trois couleurs ».

Il fallait un rare courage pour se permettre cela.

Ces faits ont été constatés devant le 3e Conseil de guerre, lors du procès de M. Parent.

De cette époque, nous trouvons dans la correspondance de Ranc les lettres que voici de Blanqui :

3 avril 1871.

Cher ami,

Pierre Leroux est gravement atteint de paralysie. L'éminent philosophe va laisser éparpillés des trésors d'esprit, d'éloquence, d'érudition. J'admirais surtout sa critique de l'éclectisme, cette école de lâcheté intellectuelle et morale.

Les Versaillais s'avancent sur nos troupes pleines de résistance. Aux forts d'Issy et de Vanves, assaut très vif. Le général de Galliffet cueille des lauriers. A la tête de l'escadron de chasseurs et d'une batterie d'artillerie descendant de Saint-Germain, il surprenait à l'entrée du village de Chatou trois des gardes insurgés, un capitaine du 155e bataillon, un sergent et un garde. Ils furent sur le champ passés par les armes.

Le général se rendit à la mairie et dans une proclamation, nous traita de bandits grotesques.

Nous occupons Asnières. Nous restons toujours pleins de courage.

Blanqui.

Mon cher ami,

Comme je hais ce peuple ! (1) Ah ! Peuple de brutes ! si nous pouvons avoir un jour notre

(1) Les Allemands.

revanche sur toi ! Si vous aviez un fils, mon cher Ranc, si Gambetta en avait un, comme vous sauriez lui donner la haine de notre vainqueur aussi vivace que l'amour de notre Patrie ! Nous souffrons pour la France depuis quelques mois ce que beaucoup de Français n'auront jamais souffert pour Elle pendant toute leur existence. Nous sommes bien près d'être perdus, humiliés dans toute l'Europe par la faute des bonapartistes. Ah ! eux aussi, il faut les haïr bien.

Votre,

Auguste Blanqui.

La rue que Ranc habitait fut occupée par les troupes dès le mardi 23 mai. Il ne se cacha pas. Il resta chez lui la semaine entière, au vu et au su de tout le quartier. Au milieu d'un torrent de dénonciations, il ne vint à personne l'idée de dire aux soldats ou aux sergents de ville : « Il y a là, au numéro 21, un ancien membre de la Commune ». C'est donc qu'il avait dans son arrondissement de bien vives sympathies, ou plutôt que personne ne s'imaginait que Ranc devait être inquiété. Il ne se mit à l'abri qu'à la nouvelle de l'arrestation d'Ulysse Parent. Il ignorait qu'on l'eût confondu avec un homonyme, et comme leur situation était identique, il resta trois mois dans une retraite sûre attendant l'issue de l'instruction dirigée contre Parent.

Pendant les premiers temps, la presse réactionnaire s'occupa à peine de Ranc.

Vinrent les élections du 2 juillet. Il fut porté à son insu — il ne voyait absolument personne — sur les listes républicaines, et il obtint près de quatre-vingt mille voix. La presse réactionnaire ne dit pas grand'-chose. C'est à propos des élections municipales

qu'elle commença la campagne qu'elle a poursuivie avec une si admirable persistance. Il n'en fut pas moins élu dans le IXe arrondissement. Quoi d'étonnant ? dira-t-on, c'est un quartier de radicaux, voire de communards. Soit ; mais dans le IXe arrondissement où n'abondent pas les pétroleurs, il ne fut battu par son honorable adversaire, M. Ohnet, que d'une quarantaine de voix ; et cela au deuxième tour de scrutin ; et il était absent, il ne pouvait se montrer ni paraître dans aucune réunion électorale ; il était en butte aux plus abominables calomnies ; il n'avait l'appui d'aucun journal. Trente voix déplacées, pourtant, et il était nommé. Pour un criminel de sa trempe, c'est vraiment assez singulier.

Au Conseil municipal, il donna de nouvelles preuves de ses solides qualités d'administrateur et de sa fidélité à ses opinions démocratiques.

Dès la seconde séance du Conseil municipal — il n'avait pas été prévenu à temps pour la première — il ne cessa de siéger et de remplir son mandat. Cité devant le capitaine rapporteur du 5e Conseil de guerre, il se rendit à son appel. Il subit un interrogatoire qui était bel et bien un interrogatoire d'inculpé.

Il porta la fureur de ses juges au paroxysme par son énergie à soutenir les actes de la Délégation. la politique de la Défense nationale à outrance et à réfuter les calomnies, les insinuations tendancieuses contre le gouvernement de Gambetta.

Après l'avoir entendu, le capitaine Charrière n'a pas cru devoir le maintenir en état d'arrestation.

La justice militaire ne jugea pas à propos de le poursuivre ; il était là pourtant à sa disposition, sous sa main.

On a pris texte de ces faits pour lancer contre Ranc d'abominables insinuations que celui-ci a relevées comme il convenait dans une lettre adressée

le 28 décembre 1872 au *Constitutionnel*. On a dit qu'il possédait des papiers compromettants pour M. Thiers. C'est une pure invention, et une sotte invention.

Ce qu'il a été pendant deux ans amassé contre lui de basses calomnies et d'odieuses injures, de grossières inventions, d'absurdités, d'infamies inspirées par la rage impuissante, est vraiment inimaginable.

Ranc fut maire du IXe arrondissement à Paris ; il fut directeur de la Sûreté générale à Tours et à Bordeaux. Dans ces deux postes, il s'est efforcé de faire son devoir ; il a servi de son mieux la République et la France. On ne peut relever contre lui aucun acte d'arbitraire ou de violence.

A Tours et à Bordeaux, chargé des attributions de Préfet de police, il pouvait en vertu de l'article 10 du Code d'instruction criminelle décerner des mandats d'amener. Il n'avait de comptes à rendre qu'aux ministres de l'Intérieur et de la Guerre. En outre, un décret de la Délégation de Tours — rendu sur les instances du général d'Aurelle de Paladines — l'autorisait à requérir des mesures administratives contre toute personne soupçonnée d'intelligence avec l'ennemi et qui n'avait pas son domicile légal au siège du gouvernement.

On le voit, il était bien armé et il avait de quoi donner libre cours à « ses instincts démagogiques, à ses passions jacobines, hébertistes et sanguinaires ». Eh bien ! qu'on relève à sa charge un seul fait d'arbitraire ou de violence. Qu'on sorte des généralités, des accusations vagues et qu'on cite des noms, des actes précis. Cela est impossible.

La réapparition de Ranc dans la vie publique souleva contre lui toutes les fureurs de la réaction. Dénoncé, calomnié, traîné dans la boue, cet honnête homme n'accueillit ces attaques qu'avec le dédain de la force et le stoïcisme du mépris.

Une fois pourtant, il honora ses adversaires d'une réponse et, dans un article magistral, les qualifia de leur vrai nom : *les journalistes de sang*. Il se battit avec Yvan de Wœstyne et le blessa.

La meute recula un instant, puis reprit ses attaques. Thiers ne céda pas à ces ignobles excitations, bien qu'à deux reprises de vives interpellations eussent été faites à l'Assemblée pour provoquer des poursuites.

Thiers ne voulut pas poursuivre Ranc.

— Je le vois encore, disait M. Millaud (1), le petit homme de la place Saint-Georges, frappant de son petit poing nerveux sur son petit pupitre de travail en criant : « c'est une infamie de vouloir poursuivre Ranc, c'est une monstruosité ! » (2).

A la chute de M. Thiers, la campagne redoubla contre Ranc, et l'Ordre moral s'offrit sa vie comme don de joyeux avènement. Mais Ranc devait mettre la frontière entre lui et ses adversaires. Il assista de loin à leurs agissements pendant la Terreur bleue.

Cependant, pendant toute cette période pénible, Ranc eut la réconfortante satisfaction de recevoir des témoignages précieux d'amitié et de reconnaissance pour la tâche poursuivie :

29 mars 1872.

Cher monsieur Ranc,

Je vous envoie mes félicitations pour votre vaillante attitude...

La France régénérera le monde par la République.

---

(1) Ministre des Travaux publics, sous le ministère de Freycinet.

(2) V. page 283, la lettre de Gambetta.

M. Millaud a dû vous parler de l'offre qui m'est faite à Lyon.

Je serais charmé de savoir où je pourrais vous voir pour vous causer.

Je serais heureux de vous serrer la main.

VICTOR HUGO.

Quant à Thiers, cette lettre de lui précise son opinion sur l'homme et son œuvre :

Cher monsieur Ranc,

Encore sous l'impression de notre conversation d'avant-hier, je tiens à vous adresser un mot personnel. Vous me reprochez « mon penchant royaliste ». Entendez autour de nous constamment dire que je suis cause si la monarchie n'a pas été restaurée à Bordeaux. Il faudrait pourtant que les gens de bon sens puissent s'appuyer les uns sur les autres dans le gâchis qui va durer, je le crains, pendant quelques années.

Dans les temps troublés où nous sommes, les chefs de parti soucieux de la gloire, de la vie de leur pays, ne doivent pas être violents.

A bientôt j'espère, la reprise de notre duel.

A. THIERS.

M. Thiers était allé lui-même à la *République Française*, qui venait de se fonder, porter cette lettre adressée à Ranc.

Le concierge de la *République Française* reconnut Thiers et crut bon de lui faire tout un discours sur les événements actuels.

Alors M. Thiers, de sa petite voix flûtée :

— C'est bien, c'est très bien, je vois que dans cette maison tout le monde sait la politique.

En 1873, après l'élection à Paris de l'ancien maire de Lyon, M. Barodet, Ranc fut élu député du Rhône à une très grande majorité.

Cette élection redoubla la rage de ses ennemis. Le renversement de M. Thiers, le triomphe de la coalition monarchique leur permirent d'assouvir leurs basses rancunes. Sur la demande du général Ladmirault, gouverneur de Paris, l'Assemblée fut saisie en juin 1873 d'une demande en autorisation de poursuites. La demande, soutenue par Raoul Duval et rapportée par Baragnon, fut autorisée, malgré les efforts de MM. Cazot et Henri Brisson.

Cette curieuse lettre d'un journaliste révèle l'état de surexcitation des esprits à cette époque :

Mon cher confrère,

Pendant que l'autre (1) se vautre sous les orangers de Saint-Sébastien, son complice (2) travaille. Si Émile Ollivier l'avait fait coffrer en temps utile, peut-être l'Empire aurait été plus fort. Il saura acheminer Versailles dans le sillon de son patron qu'il imposera en maître, ce malfaiteur-là (2), si on ne lui met pas la main au collet et en route pour une Calédonie dont on ne revient pas.

Bien vôtre,

HENRI DE PÈNE.

Poursuivi devant le 3e Conseil de guerre de Versailles, Ranc fut condamné par contumace, à la

(1) Gambetta.
(2) Ranc.

peine de mort le 13 octobre 1873. Il était heureusement parvenu à s'échapper au moment de la demande en autorisation de poursuites. Voici comment Ranc raconta plus tard de quelle façon il gagna la Belgique (1).

Quoique la légalité interdit de m'arrêter avant le vote de l'autorisation de poursuites, je n'étais pas sans quelque appréhension. Je craignais de rencontrer à la frontière un commissaire spécial, zélé qui, sous un prétexte quelconque, m'aurait empêcher de passer et m'aurait retenu à sa disposition jusqu'au vote, me livrant aux conseils de guerre. Le tour aurait été joué et on m'aurait ri au nez, quand, ensuite, j'aurais protesté, au nom du droit méconnu et violé en ma personne. Aussi, pris-je mes précautions. Je choisis la ligne Paris-Longuyon, qui, pendant un certain temps, côtoie la frontière belge. J'étais bien documenté sur mon itinéraire. Arrivé à une halte, entre Montmédy et Longuyon, où le train s'arrêtait une minute, je descendis vivement, j'ouvris une porte à claire-voie, je franchis une petite passerelle... et j'étais en Belgique.

Quand je me retournai, le train repartait déjà. Je le saluai ; puis assis sur l'herbe, je fumai une cigarette avec la béatitude d'un homme qui vient d'échapper à une « juridiction toute paternelle ».

En ses conclusions, le rapporteur près le Conseil de guerre avait relevé contre Ranc les charges d'avoir :

(1) *Le Paris*, 5 janvier 1896

« 1° Participé à un attentat dans le but de détruire ou de changer le gouvernement ;

« 2° Participé à un attentat dans le but d'exciter la guerre civile en portant les citoyens à s'armer les uns contre les autres ;

« 3° Exercé une fonction dans des bandes armées pour envahir des propriétés, places fortes appartenant à l'État et avoir fait résistance à la force publique ;

« 4° De s'être rendu complice, en mars et avril 1871, en provoquant par abus d'autorité et de pouvoir l'arrestation des personnes dites otages ;

« 5° De s'être rendu complice, en mai 1871, par aide et assistance, du pillage en bande et à force ouverte, des effets mobiliers contenus dans l'hôtel de M. Thiers... »

Voici l'admirable lettre, reproduite de l'*Indépendance belge* du 17 octobre 1873, lettre où l'éloquence le dispute à l'ironie, et qu'Arthur Ranc, condamné à mort, adressa à l'officier-rapporteur :

A M. Guichard, capitaine-rapporteur près le troisième Conseil de guerre, siégeant à Versailles.

Monsieur,

Je vous avoue qu'il m'est impossible de prendre votre rapport au sérieux. Je m'attendais à une œuvre juridique, non à un amas de *racontars* qui, véritablement, sont par trop invraisemblables.

La première partie de votre rapport, monsieur, qui a trait à des faits absolument étrangers à l'accusation, fourmille d'erreurs. Je vais en relever quelques-unes, non que j'y attache la moindre importance, mais simplement pour montrer quelle singulière légèreté a présidé à votre travail.

Vous dites, monsieur, que sous l'Empire, j'ai écrit à l'*Opinion Nationale* et au *Courrier du Dimanche*. Erreur, monsieur. Je n'ai jamais écrit une ligne dans ces deux journaux.

En revanche, vous oubliez le *Journal de Paris*, de

MM. Weiss et Édouard Hervé ; de M. Weiss, actuellement conseiller d'État ; de M. Édouard Hervé, le confident le plus intime du comte de Paris.

Vous dites que je suis allé en Belgique en 1870 et que j'y ai publié le *Roman d'une Conspiration*, voulant sans doute indiquer que ce livre, par sa violence, n'aurait pas pu paraître en France. Erreur, monsieur. Le *Roman d'une Conspiration* a été publié dans le journal le *Temps*. Il a ensuite paru en volume à la librairie Lacroix, boulevard Montmartre.

Vous dites que je me suis lié, à Sainte-Pélagie, avec diverses personnes parmi lesquelles vous faites figurer, je ne puis deviner dans quel but, « le sergent Boichot ». Erreur, monsieur. M. Boichot n'a jamais passé à Sainte-Pélagie que deux heures, le temps de monter en voiture cellulaire à destination de Belle-Isle. Il m'a donc été impossible de me lier avec lui, ce que je regrette fort.

Vous dites que c'est moi qui fis confier, par Charles Delescluze à M. Gambetta, sa défense dans l'affaire Baudin. Erreur, monsieur. Si j'avais fait cela, je m'en vanterais, mais la vérité me force de confesser que je n'ai été pour rien dans le choix de Charles Delescluze.

Vous dites qu'en 1867, j'ai envoyé mon adhésion au Congrès tenu à Genève par l'Internationale. Erreur, monsieur. Vous confondez le Congrès de l'Internationale avec le Congrès de la Paix. C'est à ce dernier que j'ai adressé mon adhésion.

Vous dites que le 4 septembre je me suis installé de mon autorité privée à la mairie du IXe arrondissement. Erreur, monsieur. Je suis allé à la mairie Drouot sur un ordre signé Etienne Arago, maire de Paris, lequel ordre me fut apporté chez moi dans la nuit du 4 au 5 septembre par M. le docteur de Castelnau.

Vous dites que pendant mon administration, un Comité de défense ou de vigilance, dominé par l'élément révolutionnaire, s'est installé à la mairie. Erreur, monsieur. Ce Comité n'a jamais siégé à la Mairie. Je m'y étais opposé.

Vous dites que ce Comité organisait des bataillons de la Garde nationale. Erreur, monsieur. Vous confondez les Comités de vigilance qui s'étaient constitués en vertu de leur initiative privée, avec les Commissions d'armement qui fonctionnaient régulièrement dans toutes les mairies, en suite d'instructions de la mairie centrale et du ministère de l'Intérieur.

Vous dites que je me servais, à Tours, d'une police spéciale à l'exclusion du personnel ordinaire. Erreur, mon-

sieur. Mes chefs de service étaient MM. Goullé, de Taxo, Foucqueteau, en ce moment encore commissaire de police à Paris.

Quant au reste du personnel, il m'avait bien fallu le créer de toutes pièces, attendu que quand j'ai pris la direction de la Sûreté générale, je n'ai trouvé à ma disposition ni un dossier ni un agent.

Vous dites qu'il est notoire que je fréquentais, à Tours, un restaurant où le parti démagogue se livrait à d'épouvantables orgies. Erreur, monsieur. Je n'ai pas mangé trois fois à Tours, dans un restaurant démagogique ou autre. Je prenais mes repas au ministère de l'Intérieur. Le premier garçon de bureau venu vous eût dit cela. Et puis je vous garantis que je n'avais pas le temps de me livrer à des orgies.

Vous dites que j'ai répondu à un magistrat que l'Internationale inquiétait : « Il n'y a rien à craindre, car Marx sort d'ici ; nous sommes d'accord avec lui. » Erreur, monsieur ; je ne sache pas que M. Marx soit venu à Tours pendant la guerre. En tout cas, je n'ai jamais eu l'honneur de le voir, je ne lui ai jamais parlé, ni à Tours ni ailleurs.

Vous dites qu'un commissaire de police m'a signalé la présence de M. Cluseret à Tours, m'a demandé mes instructions pour l'arrêter, que j'ai éludé la question et que M. Cluseret s'est rendu à Lyon pour y continuer son œuvre de propagande. Erreur, monsieur. C'est pendant le mois de septembre que M. Cluseret est allé à Lyon. A cette époque, j'étais encore à Paris. Je vous dirai, en confidence, que M. Cluseret sera agréablement surpris d'apprendre que je suis de ses amis.

Vous dites, enfin, que la lutte de la Commune contre l'ordre social commença le 4 février 1871, par la saisie d'un décret du gouvernement de Paris, dont l'original est au dossier et porte ma signature. J'imagine, monsieur, que vous faites allusion à la saisie des journaux de Bordeaux qui contenaient le décret de Paris, relatif aux élections. Cette saisie fut opérée en vertu d'un ordre de la Délégation de Bordeaux. L'ordre me fut communiqué dans le salon de la Préfecture, où se réunissait la Délégation, par M. le ministre de l'Intérieur, devant tous ses collègues, y compris M. l'amiral Fourichon, qui ne protesta ni ne me fit aucune observation. C'est bien ce que vous appelez, je crois, la responsabilité collective. Voilà donc M. l'amiral Fourichon convaincu, d'après vous, d'être un des initiateurs du mouvement communaliste !

J'en passe, monsieur, et des meilleures. Mais il faut abréger.

moins, cela est nécessaire, car si j'étais sec, je ne me moquais pas ; et si je me moquais, je n'étais pas sec.

Reste ce sergent de ville, qui déclare me reconnaître à ma photographie pour l'homme qui lui a craché au visage dans sa cellule. Ah ! celui-là, il vous a fait reculer vous-même. La chose vous a paru un peu raide et dure à faire passer. Aussi, vous avez eu la bonté de me trouver vous-même une circonstance atténuante. Vous dites, dans votre rapport, qu'ayant la malheureuse habitude de cracher partout (un témoin l'a déclaré !!!), j'aurai fortuitement et sans le faire exprès, craché à la figure du sergent de ville. Je vous ai donné ma parole d'honneur, monsieur, que vous avez été mal renseigné ; je n'ai pas l'habitude de cracher partout, et, quand je crache, autant que possible ce n'est pas au visage des gens. D'ailleurs, monsieur, quand je cracherais partout, serait-ce une raison suffisante de me condamner à mort ?

J'avais lu à diverses reprises dans les journaux, que M. Thiers avait défendu qu'on m'inquiétât, parce que j'étais détenteur de papiers compromettants provenant du pillage de sa maison. D'autres, au contraire, assuraient que M. Thiers m'était reconnaissant de lui avoir sauvé ses papiers. Cette jolie légende est fausse, comme les légendes. Je n'ai ni détourné ni sauvé les papiers de M. Thiers. Je n'ai point paru dans sa maison ; je ne me suis enfermé dans aucune chambre avec M. Courbet. M. Fontaine, le directeur des Domaines sous la Commune, que vous avez fait revenir tout exprès de sa prison pour l'interroger, vous l'a déclaré. Vous auriez pu avoir la confirmation du fait par M. Courbet lui-même ; mais vous aviez probablement négligé de l'entendre, de même que vous avez refusé de recevoir le témoignage de M. Ulysse Parent, qui vous demandait à déposer sous la foi du serment. Vous trouverez bon, monsieur, que je ne réponde pas un mot de plus à une accusation de pillage.

J'ai hâte, monsieur, d'arriver au seul point de votre rapport qui ressemble à une argumentation qui, d'ailleurs, a été reproduite par M. le Commissaire du gouvernement devant le troisième Conseil de guerre. Il s'agit des otages. « Il n'y a qu'un moyen, a dit M. le Commissaire du gouvernement, d'échapper à la responsabilité collective de la Commune, c'est la démission ; or, ce décret des otages est du 5, et la démission de l'accusé est du 6 ; donc, il est complice. »

Voilà l'argument.

Voulez-vous essayer de raisonner un peu avec moi, monsieur ? De deux choses l'une, ou bien, comme je le

prétends, comme c'est la vérité, comme les témoins en ont déposé devant vous, ma démission était chose décidée depuis quelques jours et, depuis le 4 avril, je n'allais plus à l'Hôtel de Ville, et, dans ce cas, je suis absolument étranger au décret des otages ; ou bien je ne me suis décidé que le 6, et alors, ma démission est une protestation contre le décret, car, enfin, le décret ayant été voté par la Commune le 5 dans la nuit, ayant été inséré le 6 au matin dans le *Journal Officiel*, je ne pouvais pas protester plus tôt que le 6.

Permettez-moi, en finissant, monsieur, de reproduire ici les paroles par lesquelles je terminais cette lettre adressée à la *République Française* du 29 juin dernier, qui n'a pas eu le bonheur de vous convaincre, mais dont je n'ai pas une ligne à retrancher, à laquelle je n'ai pas un mot à ajouter. Voici comment je m'exprimais :

« La majorité de l'Assemblée nationale a pu voter contre moi l'autorisation de poursuites demandée par le gouverneur de Paris ; les Conseils de guerre pourront me condamner ; mais il est une chose qu'il n'est au pouvoir de personne de faire, c'est que je devienne l'homme que représentent mes ennemis, qui sont aussi ceux de la République ; c'est que je me laisse aller à des pensées de représailles et de vengeance ; c'est que je cesse d'être ce que j'étais hier, un républicain uniquement soucieux de travailler à l'apaisement des haines sociales par la justice, à la fondation de l'ordre par la République. »

Ceci dit, monsieur, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'avoir la conscience en repos et à vous prier d'agréer mes civilités.

Ranc.

La condamnation de Ranc souleva de violentes protestations qui se sont affirmées dans une série de lettres que nous croyons devoir publier. C'est l'éloquente et émouvante réponse de républicains contre le verdict impitoyable du Conseil de guerre.

Paris, le 5 juillet 1873.

Monsieur Ranc,

Fidèle aux principes de 89, je me ferais un devoir sacré d'attacher tout mon pouvoir au

service de la République une et indivisible.

Ainsi, si dans le cas, ce despotique Conseil de Guerre venait à vous frapper innocemment, je prends l'engagement sur mon honneur de partager vos peines ; c'est-à-dire, je m'offre à me mettre en vos lieu et place au déclaré, ou en me substituant à votre personne par ruse ou autrement, etc.

Ma résolution est prise et ferme; et en me dévouant pour le député du Rhône, je me dévoue pour la jeune République.

L'apostille d'un de vos honorables collègues sur mon dossier de famille plus que séculaire, fera connaître et voir que je ne suis pas un repris de justice.

Pour le moment seulement, taire mon nom s'il vous plaît.

Un dévoué patriote,

PETITLAURENT.

Cher ami,

Permettez-moi de vous exprimer avec mes sentiments d'indignation et de mépris pour vos persécuteurs, ma plus grande admiration pour votre noble caractère et ma plus vive sympathie pour votre personne, heureux si je pouvais vous en donner une preuve éclatante.

En attendant, je vous prie de croire, cher ami, à mon plus sincère et à mon plus cordial dévouement.

CHALLEMEL-LACOUR.

Paris, 15 juin 1873.

Mon cher Ranc,

Je suis visé autant que vous, n'en doutez pas. Ayez patience et confiance en l'avenir et en moi. A bientôt, je vous embrasse comme je vous aime, à fond.

LÉON GAMBETTA.

Paris, 5 juillet 1873.

Mon cher ami,

Je suis avec vous de cœur. Disposez de moi en toute occasion et croyez-moi votre ami dévoué,

G. CLEMENCEAU.

Cher confrère,

Laissez-moi vous serrer les mains et vous exprimer toute ma sympathique amitié.

ÉDOUARD HERVÉ.

Paris, 14 octobre 1873.

Mon cher ami,

Au moment où les imbéciles et les méchants vont gober les niaiseries débitées sur votre compte, je crois qu'il n'est pas inutile de vous envoyer la poignée de main de la sympathie.

L'acte d'accusation est inepte et bourré de cancans. Espérons maintenant que vous ne serez plus longtemps absent.

Si vous étiez à ma portée, je courrais à vous, je ne puis que vous écrire. Du meilleur cœur, votre tout dévoué.

LAURENT PICHAT.

Paris, 14 octobre 1873.

Mon cher ami,

Ils n'en démordent pas. Ils veulent à tout prix, *per fas et nefas*, au risque de sombrer même dans le ridicule, arrêter votre carrière politique, en vous affublant d'une sinistre légende. Ils veulent vous rendre impossible, et, vous me l'avez souvent dit vous-même, il faut qu'un homme politique, s'il veut bien servir son parti et sa cause, reste toujours possible. Je suis sûr que vous aurez compris comme moi leurs intentions ; je suis sûr que vous saurez les déjouer. Plus nous allons, plus il est évident que le parti républicain s'étend et se transforme.

Nous avons à marcher du même pas que la nation, à nous accommoder à ses changements, à ses besoins nouveaux. Une attitude politique qui ne correspondrait pas de la manière la plus intime à la résolution intérieure qui s'opère dans les couches profondes de la nation serait fausse et ne ferait que perdre celui qui la prendrait.

Voilà ma première réflexion sur cette absurde mais terrible condamnation, si je la considère en elle-même ; au point de vue de l'opinion, c'est

autre chose ; c'était ce qui pouvait arriver de mieux. Tout le monde lève les épaules avec raison et pourtant, dire que s'ils le pouvaient, c'est avec des rapports du genre qu'on a vu hier, qu'ils nous frapperaient tous sans pitié. Quelle honte pour la France !

Nous n'avons pu, comme vous le pensez bien, qu'enregistrer sans commentaires ce bouffon et sinistre procès. La prudence nous est plus que jamais nécessaire, on cherche toutes les occasions de nous prendre en faute : à la première, nous serons saisis. Inutile de vous en dire davantage ; vous auriez été le premier à nous recommander l'abstention.

Mais est-il besoin de vous le répéter ? nous sommes à vous, tous à vous ; d'ailleurs, ne nous prouvez-vous pas tous les jours que de près comme de loin, nous pensons tous à l'unisson.

Patience donc et courage, mais surtout patience.

Adieu, mon cher ami, je vous aime et je vous embrasse.

E. Spuller.

VIII

L'EXIL EN BELGIQUE

Au début de l'exil de Ranc, et avant même qu'il eût été condamné à mort par le Conseil de guerre, se place son duel avec Paul de Cassagnac, épilogue de la polémique violente qui était engagée depuis plusieurs mois entre les deux publicistes.

Il nous faut indiquer tout de suite les causes de ce duel, dont les préparatifs furent longs

Ranc avait écrit dans la *République française :*

« Il y a, de par le monde, un pauvre garçon qui est
« fort ennuyé. Il voudrait être coté dans le monde poli-
« tique comme un homme sérieux ; il ambitionne de rece-
« voir de la foule un brevet de bravoure héroïque. Mais,
« comme le mirage du désert, les deux buts qu'il poursuit
« fuient incessamment devant lui. Pour nous servir de la
« jolie langue que ses amis et camarades ont mis à la
« mode, il ne décrochera pas la timbale.

« On rencontre habituellement, vers les quatre heures,
« sur les boulevards, d'honnêtes bourgeois qui se promè-
« nent, un journal à la main, riant à ventre déployé. Ces
« braves gens viennent de lire un article très éloquent et
« très chevaleresque du pauvre garçon. L'éloquence et la
« chevalerie les ont mis en joie. Ils se tordent ! Si jamais
« le gouverneur de Paris, mal inspiré, portait sur cette
« éloquence et cette chevalerie une main sacrilège, ce
« serait un véritable deuil, de la Porte Saint-Martin à la
« Madeleine. Les boulevardiers sont accoutumés à ce ré-
« gal quotidien. M. le général Ladmirault commettrait un
« acte de cruauté, s'il les en privait, mais il ne le fera pas !

« Il y aura encore de beaux jours pour la gaîté fran-
« çaise !

« Ce bon jeune homme veut bien, quelquefois, s'occuper « de nous. Hier, notamment, il s'étonnait et se plaignait « de ne pas trouver une signature à la suite d'un des ar- « ticles de la *République Française*, et s'en trouvait fort « choqué. Nous ne nous donnerons pas la peine de déduire « à cet innocent les raisons qui nous ont déterminés à « proscrire de nos colonnes l'usage de la signature et à « faire un journal impersonnel, et cela, simplement parce « qu'il ne nous comprendrait pas. Nous saisirons seulement « l'occasion qui nous est offerte de dire, une fois pour « toutes, que quiconque aurait des motifs sérieux de dé- « sirer connaître le nom de l'auteur d'un article de la *Répu- « blique Française*, n'a qu'à se présenter en personne, ou « par procuration, dans nos bureaux : satisfaction entière « lui sera donnée.

« Ne pouvant se faire accepter comme écrivain politique, « le bon jeune homme voudrait au moins être tenu pour « un héros. Voici plusieurs années qu'il y travaille. D'abord, « il s'est posé en duelliste, mais voilà le diable : plus il « s'est battu, moins le public a cru à son héroïsme. Le « public qui n'est pas si bête, a remarqué, détail fâcheux, « que ce chevalier du bonapartisme avait eu le singulier « bonheur de ne jamais aller sur le pré qu'avec des jour- « nalistes ne sachant pas tenir une épée. De là une victoire « facile et assurée d'avance, après laquelle il ne manquait « jamais de faire parade de générosité et de se vanter « d'avoir ménagé son adversaire. Il a paru au public que « cette conduite et ce langage ne fleuraient pas absolument « parfums de chevalerie.

« Le public naïf sent d'instinct que les hommes véritable- « ment braves ne parlent pas sans cesse de leur courage « et de leurs exploits.

« Malgré tout, le bon jeune homme s'est imaginé que, « fort de ses glorieux antécédents (il a été zouave, ne l'ou- « blions pas), il répandait, à son gré, la terreur autour de « lui. Il s'est campé le poing sur la hanche et s'est mis à « apostropher les passants.

« Pauvre grand dadais ! il ne s'aperçoit pas que ses « allures de Jocrisse matamore ne font peur à personne, « pas même aux tout petits, tout petits enfants ! »

Paul de Cassagnac avait répondu dans *Le Pays* : (1)

(1) *Le Pays*, 2 et 3 janvier 1873, sous le titre : « Réglons nos comptes. »

Le 24 décembre dernier. à propos de la suppression du journal le *Corsaire*, la *République Française* publiait un article grossier, dans lequel les bonapartistes étaient traités avec un sans-façon que j'ai cru devoir relever d'une manière véhémente.

J'ai attendu toute la journée du 25, et, ne voyant venir aucune réponse, je suis tranquillement parti pour l'Angleterre, où des devoirs impérieux de respect et d'affection m'appelaient auprès de nos Souverains.

A peine avais-je les talons tournés, que toute une meute de feuilles radicales s'est jetée après moi, m'aboyant aux jambes et faisant grand fracas à mon endroit.

Me voici revenu, confrères, et je suis tout à vous pour le petit compte que nous avons à régler ensemble !

Et d'abord, laissez-moi vous faire remarquer en passant que vos articles ont l'avantage et le désavantage de la boue. Voilà huit jours que le vent passe dessus ; ils sont secs, je n'ai plus qu'à les frotter.

A la *République Française* d'abord ! Puis, s'il y en a d'autres qui insistent, nous les prendrons après.

Voici les lignes que ce journal m'a consacrées. Elles ont la prétention d'être crânes, spirituelles et impertinentes. Je les reproduis dédaigneusement, mettant mon adversaire au défi d'en faire autant pour ma réponse.

Puisque le public paraît s'intéresser à ce débat tout personnel, qu'il juge et compte les coups !

Monsieur,

Vous êtes Ranc le communard, Ranc l'ami des incendiaires et des égorgeurs, Ranc l'exécuteur des basses œuvres du parti radical, le bras droit de Gambetta. Il est inutile que vous cherchiez à me produire un homme à gages ou quelque coupe-jarret famélique loué pour mon usage et moyennant salaire. C'est à vous que j'ai affaire, c'est vous que je veux, c'est vous que je prends, c'est vous qui avez écrit l'article, je le sais.

Ceci dit, causons.

Qu'est-ce que vous m'imputez ? Quels reproches m'adressez-vous ? A quoi se réduisent vos attaques contre moi ?

Ma vie tout entière vous est ouverte. Qu'avez-vous donc trouvé dedans ?

Vous m'appelez un bon jeune homme, et vous y mettez une douce compassion que vous voudriez rendre dédaigneuse.

Vous dites, lorsque vous rencontrez des lecteurs du

Pays, que vous vous égayez sur leur attitude satisfaite. Je suis moins joyeux, moi, quand je rencontre vos lecteurs et loin d'avoir envie de rire à leur aspect patibulaire, je boutonne mon paletot, je cache ma montre et je file.

Vous me traitez de duelliste, et je vous prouve que vous me calomniez, puisque je ne vous envoie pas de témoins, et que je me borne à attendre les vôtres, dans le cas où il vous prendrait la fantaisie de m'en adresser à la suite de ce que vous allez lire. Et en cela, je demeure fidèle à ma doctrine, qui consiste à ne jamais provoquer personne en matière politique.

Vous déclarez que je n'ai jamais eu de duels sérieux. Permettez-moi de vous dire que vous êtes dur pour vos amis Lermina, Lissagaray, Rochefort, Lockroy, Flourens, que vous traitez d'adversaires sans conséquence et qui jusqu'à présent, du moins, ont sur vous l'avantage d'avoir versé leur sang pour la République, quand vous n'avez encore versé que votre encre.

Ils ne savaient pas tenir une épée, dites-vous, soit ! mais vous, c'est autre chose, je suis loin de nier votre savoir, ayant eu l'avantage de fréquenter, et bien moins assidûment que vous, la même salle d'armes. Donc, et si je vous traite aussi cavalièrement que je le fais à cette heure, je vous prouve clairement le peu de cas que je fais de la science de l'escrime, quand il ne m'est pas démontré d'une façon bien nette que le cœur de la personne se trouve aussi solide que le bras.

Vous espériez certainement qu'à la suite de vos insolences, je vous enverrais deux amis, me donnant ainsi vis-à-vis de vous, le rôle toujours odieux d'un provocateur.

Vous trouverez bon que je vous imite dans votre réserve et que je reste sur le terrain de la polémique accepté et gardé par vous.

Il est fort possible que vous vous y trouviez fort mal à l'aise, mais cela vous regarde, et si vous en êtes réduit à vous avouer battu la plume à la main et n'avoir pour triste et dernière ressource que la forme brutale d'un duel, vous savez, ne vous gênez pas, je suis encore là, comme partout, à vos ordres.

Comme j'ai la partie belle avec vous, monsieur, et comme je serais niais de ne pas épuiser cette discussion sur les personnes, que vous m'avez imprudemment offerte !

Vous avez eu l'intention de me déshabiller, pour la grande joie et la grande indignation de la galerie, et vous n'avez trouvé qu'un bonnet peut-être trop au vent et qu'un chapeau peut-être trop sur l'oreille, comme acte d'accusation contre moi.

Voyons, si vous, vous allez vous en tirer à si bon marché !

Vous n'avez rencontré dans mon passé, ni souillure d'argent, ni trace de sang, ni vol, ni crime.

Or, ce journal que vous faites, avec quoi le payez-vous ?

Et parmi tous les millions que votre patron Gambetta faisait emprunter pour la France, à certaine époque, sait-on bien au juste ce qu'on a fait de chaque somme, de chaque sac, de chaque lingot ? N'est-il rien resté caché, enfoui dans votre repaire de Tours, dans votre caverne de Bordeaux ?

Vous le jurerez et on ne vous croira pas ! Dans les journaux que vous publiez, dans les banquets où vous mangez et buvez à la santé de la République, vous faites sauter les écus de la France, monsieur, et vos voyages à travers les départements, vos toasts, vos punchs, vos wagons, vos cigares, tout cela est le fruit de la France pillée par vous et les vôtres, et je vous défie de prouver le contraire, car il vous faudrait pour cela rendre vos comptes et vous ne le pouvez pas.

Et je suis bien à mon aise avec vous !

Au fond, nous n'avons rien à nous reprocher, comme faits personnels, l'un contre l'autre.

Je ne vous connaissais que de vue, à peine et tout juste ce qu'il fallait pour ne pas être exposé à vous saluer dans la rue.

Et voilà que nous croisons la plume, en attendant que vous soyez réduit à croiser autre chose, par colère, par rage, par impuissance !

J'ai derrière moi, contre vous, tous les braves gens, tous ceux qui aiment la famille, la religion, la propriété, et qui ne veulent pas être pillés, incendiés, égorgés par vous et les vôtres. Je ne m'appelle pas Cassagnac, je m'appelle l'ordre, et vous, vous n'êtes pas Ranc, vous êtes la Commune !

Entre les deux armées, comme les chefs gaulois, nous nous mesurons, en attendant que vos coquins, que vos scélérats essaient de se ruer de nouveau sur nous, pour prendre la grande revanche du pétrole, contre ceux que j'abrite actuellement de toute la largeur de ma poitrine.

Ma cause est belle, la vôtre est sinistre.

Et vous avez tort de me reprocher de courir après l'héroïsme ; mon rôle est plus modeste. Vis-à-vis des vôtres, je ne suis ni Achille, ni Ajax, ni Bayard, je me contente d'être Pandore et de faire le gendarme.

Un dernier mot sur vos périphrases et vos grands airs ! Vous prenez des allures de gentilhomme comme Lacenaire

prenait des airs de poète, et vous m'invitez à vous suivre au Pré-aux-Clercs, oubliant que vos rendez-vous d'honneur, à vous, ont lieu plus ordinairement à la rue Haxo et dans les chemins de ronde de la Roquette. Vous êtes un rude champion, monsieur, et tous vos adversaires ont mordu la poussière, sans même vous faire une égratignure : témoin Clément Thomas, Lecomte et l'archevêque Darboy! Bonjean s'est déclaré vaincu, et le père Captier lui-même a été couché sur le carreau.

Il est vrai qu'aujourd'hui vous n'avez peut-être pas avec vous votre petite escorte de fédérés et que, grâce à Dieu! vous ne m'avez pas encore collé au mur. Et c'est pour cela, sans doute, que je me montre aussi irrévérencieux.

Voilà ce que j'avais à vous dire, monsieur ; si vous n'êtes pas content, vous serez difficile, et je termine en vous faisant toutes mes excuses pour le retard involontaire que j'ai mis à vous répondre.

Paul de Cassagnac.

En Juin, la rencontre des deux adversaires fut décidée. Les lettres que nous publions indiquent la marche des pourparlers engagés :

1er juillet 1873.

Mon cher Ranc,

Je vous suis bien reconnaissant, mon cher ami, de la preuve d'amitié que vous m'avez témoignée en me choisissant comme témoin.

Cette mission que vous vouliez me confier, je la considérerais comme un devoir. J'eusse été heureux d'être auprès de vous en cette circonstance, aucune considération personnelle n'eût pu m'empêcher de le remplir. J'étais donc prêt. Mais mes amis m'ont fait valoir certaines raisons devant lesquelles j'ai dû m'incliner. Je fais preuve d'une bien grande abnégation, je vous assure, en consentant à me laisser remplacer par

un *député*, pour *cette raison spéciale*, que l'assistance d'un député sera comme une protestation nouvelle du pays et de la République contre cette Chambre qui vous a proscrit et qui vous persécute.

J'ai l'intention, dans tous les cas, de venir avec vos témoins, s'il m'est possible.

Je remplirai très exactement vos instructions.

Tous vos amis de *la République* et d'ailleurs joignent leurs amitiés aux miennes.

A vous de tout cœur,

ULYSSE PARENT.

Paris, le 1er juillet 1873.

Mon cher ami,

Nous avons reçu vos divers papiers, et tout de suite, nous nous sommes mis à suivre vos instructions.

Nous avons dû nous occuper de faire remettre la lettre.

Comme Lalaurie doit être un de vos témoins, en cas de rencontre définitive, nous avons été unanimes à penser qu'il valait mieux faire remettre la lettre par une autre personne absolument dégagée, qui remplira tout naturellement le simple office de commissionnaire, qui n'entrera pas en discussion, qui se contentera de rapporter une réponse. Nous nous sommes arrêtés à choisir Péphau, qui vers deux heures s'est présenté *au Pays*. Réponse lui a été faite que la personne était sortie et ne reviendrait que demain mercredi entre neuf et onze heures du matin. On n'a

pas indiqué son adresse particulière ; on n'a donné que l'adresse, rue Saint-Florentin, domicile de son père. Nous avons décidé qu'il fallait faire une seconde démarche à cette adresse, en ayant soin d'écrire par précaution et à l'avance une lettre signée Péphau, pour le cas où le destinataire ne serait pas présent, afin de bien constater que toutes les démarches nécessaires ont été accomplies dans la journée du 1er juillet. Péphau est parti en ce moment ; il est probable qu'il a rempli sa mission. Nous avons gardé copie de votre lettre, pour être en mesure de la publier *le cas échéant*, ainsi que vous nous y avez autorisé.

Si des témoins nous sont envoyés, on les adressera à *la République Française*. Il est bien entendu que Lalaurie est un de vos témoins. Reste le second à choisir. Nous avons dû faire part de vos intentions à J. A. Lafont. Il vous remercie profondément d'avoir pensé à lui ; il en a été très touché ; il est entièrement à votre disposition. Mais comme d'autre part, on a fait remarquer qu'en raison de votre qualité de député, dans les circonstances exceptionnelles où vous vous trouvez, il pourrait être utile de vous adjoindre et de vous associer un des collègues de la Chambre, Gambetta a dû en parler aujourd'hui même à nos amis de l'Union Républicaine : vous n'ignorez pas que M. P. de Cassagnac a écrit un principe contre un principe, et non querelle d'écolier derrière une haie. Et c'est d'ailleurs l'opinion de beaucoup de gens ici que vos collègues s'honoreraient eux-mêmes en vous donnant l'un des leurs pour vous assister. C'est l'opinion de Gambetta,

et il doit s'entendre avec MM. Edmond Adam, Laurent Pichat, Périn, Scheurer-Kestner ; nous attendons sa réponse. Si l'un de ces messieurs accepte, il sera témoin avec Lalaurie, et les témoins qui nous seront envoyés seront mis en rapport avec eux. Je dois vous dire que M. J. A. Lafont n'a consenti à s'effacer que par cette considération toute politique. Cette abnégation lui coûte beaucoup, et il n'est même pas impossible, que sans être témoin, il n'aille vous porter lui-même l'expression de son ardente sympathie et du désir qu'il a de vous aider.

Il va sans dire que tout le reste de vos instructions sera scrupuleusement suivi. Toutes vos recommandations seront exécutées et l'on y ajoutera d'autres précautions s'il y a lieu. On me charge de vous dire qu'à Bruxelles exerce M. Corvelois fils; vous pourriez peut-être le voir, si vous en sentez le besoin.

Ma lettre vous arrivera demain matin. Après l'avoir lue, si les choses n'allaient pas à votre gré, vous n'auriez qu'à me télégraphier, de manière à tout arrêter. Tous ici, nous ne voulons faire que ce qui peut être agréé par vous.

Péphau vient d'arriver de la rue Saint-Florentin. Il n'a pas trouvé la personne, il a laissé la lettre signée de lui annonçant sa présence demain matin à dix heures dans les bureaux du *Pays*. Nous avons donc toute une journée devant nous.

Vous avez dû recevoir tous les articles de journaux vous concernant. Votre lettre, comme je vous l'ai écrit les premiers jours, a produit une immense impression qui dure encore. C'est un

grand service politique rendu à notre parti dans les circonstances actuelles. Vous ne pouvez vous douter de l'effet sur les gens impartiaux, il n'y a qu'une voix dans Paris. C'est la vérité ! Oui ! c'est ainsi que Paris a pensé. Vous avez donné du courage à bien des gens : témoin *La France* qui a publié hier une note que nous nous sommes empressés de reproduire ; témoin diverses autres personnes qui voudraient témoigner en votre faveur. On doit même m'envoyer demain une lettre dans *la République*. Je l'attends.

Quand il s'est agi d'insérer la fameuse lettre de P. de C., je vous ai écrit que mon impression première était de lui fermer nos colonnes. Mon avis n'a pas prévalu, nous en avons écrit ce que vous avez vu. Je vous envoie l'article que j'avais préparé et qui n'a pas passé, à titre de curiosité. Je ne sais pas encore si mon avis n'était pas le bon. Nous avons mis la lettre de M. Raoul Duval, sans commentaires ; elle n'en comportait aucun.

Au revoir, mon cher ami, je vous embrasse,

A. Spuller.

Paris, le 2 juillet 1873.

Mon cher ami,

Ce matin à dix heures, ainsi que l'annonçait la lettre laissée par lui hier, Péphau s'est présenté dans les bureaux du *Pays*, pour y rencontrer M. P. de Cassagnac et lui remettre la lettre dont il était porteur.

Il a été reçu aussitôt et s'est acquitté de sa

mission. Tout d'abord, M. P. de Cassagnac n'a laissé paraître aucune émotion ; il a lu la lettre. Puis, tout à coup, changeant de ton, il a dit, mettant la main sur son cœur et d'un ton grave et solennel : « Jurez-moi, Monsieur, sur votre honneur, que M. Ranc n'est pas à Paris ». Il lui a été répondu qu'on n'avait pas mandat et qualité pour répondre à une telle question. Parlant alors des témoins qu'il avait à envoyer, M. P. de Cassagnac a dit que, pour le moment, il n'en avait qu'un seul à sa disposition, qu'il en attendait un autre, qu'on voulût bien lui accorder quelques heures. A cette demande, il a été dit qu'une réponse immédiate ne pouvait être donnée, qu'un délai d'une demi-heure était nécessaire; que donc à ce délai réponse serait faite. Péphau est sorti alors en annonçant qu'il allait revenir. En effet, il est rentré au *Pays*, sa demi-heure demandée n'étant pas écoulée. Cette fois, il n'a pas été reçu par M. P. de Cassagnac, mais par M. Edmond Poirier, l'un de ses collaborateurs, lequel a dit qu'il avait mission de recevoir la réponse à la question de savoir où les témoins de M. P. de Cassagnac devraient être adressés. Péphau ayant déclaré qu'il n'avait de communication à faire qu'à M. P. de Cassagnac personnellement, a pris la plume et écrit le billet suivant : « Monsieur, vos témoins seront reçus demain jeudi à une heure et demie chez M. Laurent Pichat, 39, rue de l'Université. Recevez etc... » et il s'est retiré.

Tout à l'heure, vers trois heures et demie, deux personnes en tenue de témoins, gantés, décorés et qui ont décliné leurs noms et leurs qualités

d'officiers dans l'armée de terre et de mer, se sont présentés à la *République Française* pour expliquer pourquoi votre lettre à M. P. de Cassagnac n'a point paru dans *le Pays* de ce soir. Ces messieurs ont déclaré que c'était sur leurs instances et d'après leurs conseils que la lettre n'avait pas été insérée, afin de vous mettre plus à l'aise, ont-ils dit, et de vous faciliter la rencontre. Ils ont ajouté que demain à une heure et demie, ils seraient au rendez-vous assigné.

Voilà pour aujourd'hui tout ce qu'il y a.

Le bruit court — il nous est revenu de quatre ou cinq côtés différents — que le duel a déjà eu lieu et s'est terminé au désavantage de M. P. de Cassagnac qui aurait été grièvement blessé.

Lalaurie a vu M. Laurent Pichat. Ils s'entendent à merveille et sont enchantés l'un de l'autre.

Vous ne nous avez pas parlé de médecin. Il va sans dire que notre ami Regnard est à votre entière disposition.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse,

A. Spuller.

Paris, le 3 juillet 1873.

6 heures du soir.

Mon cher ami,

Gambetta arrive de Versailles. Il y a eu assaut entre ces Messieurs pour vous assister.

Notre choix s'est arrêté sur Laurent Pichat avec qui vous êtes plus lié personnellement.

Il est tout à vous.

On procédera ainsi que je vous ai dit dans ma lettre.

Pour les scrupules de G. (1), A. Lafont, s'est calmé.

Mille choses,

A. SPULLER.

3 juillet 1873.

Mon cher ami,

Je vous écris à la hâte ces quelques mots pour vous annoncer que M. Laurent Pichat et moi nous sommes mis en relations avec les témoins de Cassagnac qui sont les nommés : Xavier Feuillant et A. Blanc, officier de marine. Les protocoles ont duré de une heure et demie à quatre heures et demie. L'arme est l'épée, le lieu, Bettembourg, dans le Grand-Duché de Luxembourg ; le jour, lundi prochain. Deux questions sont encore réservées : 1° la longueur des épées qui sera dans tous les cas *réglementaire* ; 2° le gant. Pour le gant, ils nous ont donné d'excellentes raisons; selon vos avis, j'ai toujours maintenu mon premier dire. Enfin, de guerre lasse, nous devons, Feuillant et moi, aller demain chez Robert, chez Mimiague et chez Ezpeleta à ce sujet. Entre autres raisons, ils nous ont dit qu'ils voulaient un duel sérieux. Je suis très embarrassé ; si encore je pouvais vous parler, vous me donneriez peut-être une idée à ce sujet, ou même, de bonnes et meilleures raisons que celles de nos adversaires.

(1) Gambetta.

Ils ont demandé aussi qu'en cas de blessure légère, le duel soit repris huit ou quinze jours après le rétablissement du blessé. J'ai catégoriquement répondu qu'un cas pareil ne pouvait avoir une solution pareille qu'après la bataille, alors les témoins en parleront, s'ils le jugent convenable. En somme, j'ai fait une réponse évasive n'engageant en rien votre responsabilité.

Nous partirons *samedi*, à sept heures vingt minutes du matin si vous ne nous envoyez pas une dépêche demain.

Je vous apporterai des souliers pour le terrain.

Le temps me presse, je ne peux pas aujourd'hui vous en dire davantage — demain je vous enverrai une lettre plus longue.

Je vous serre cordialement la main.

Bien à vous de cœur,

RAPHAËL LALAURIE.

Dites-moi par dépêche ce que je dois vous envoyer et s'il me faut servir de la poste ou du docteur ou de tout autre.

Ci-joint un article du *Gaulois*, nous n'avons pas jugé à propos de le reproduire.

Votre ami,

R. L.

Paris, le 4 juillet 1873.

Mon cher ami,

Vous terminez votre dépêche par ces mots : « lettre avec rendez-vous précis ». Je crois comprendre que vous désirez savoir à quelle heure partiront ces messieurs. Voici la réponse : ils

partiront demain matin samedi par le train de 7 heures 20 minutes.

Ils auront votre adresse et iront vous trouver tout droit, à moins que vous ne les receviez à la gare.

Voilà le rendez-vous précis, si je ne m'abuse.

Rien de nouveau d'ailleurs. Les nouvelles que nous a apportées Parent nous ont fait le plus vif plaisir.

Au revoir, je vous embrasse,

E. SPULLER.

Voici le procès-verbal de la rencontre :

A la suite de polémiques échangées entre la *République Française* et le *Pays*, une rencontre a été arrêtée entre M. Ranc et M. Paul de Cassagnac. L'arme choisie a été l'épée ; le lieu de la rencontre Bettemberg, et le jour, le lundi 7 juillet 1873.

Les soussignés, Laurent Pichat et Raphaël Lalaurie pour M. Ranc ; Xavier Feuillant et Antoine Blanc pour M. Paul de Cassagnac, ont décidé que le combat durerait jusqu'à blessure mettant dans l'impossibilité de continuer la lutte, laquelle sera déclarée par les témoins du blessé.

LAURENT PICHAT, XAVIER FEUILLANT.
RAPHAËL LALAURIE, ANTOINE BLANC.

Une rencontre à l'épée a eu lieu le lundi 7 juillet 1873, à trois heures de l'après-midi à Essanges, frontière du Luxembourg, entre MM. Ranc et Paul de Cassagnac.

Le combat a débuté par un léger coup d'épée reçu par M. Paul de Cassagnac dans l'avant-bras.

Une deuxième passe ayant eu lieu, dans laquelle M. Ranc a reçu un coup d'épée au bras, qui l'a mis, sur la déclaration des témoins, dans l'impossibilité absolue de continuer le combat, les témoins ont déclaré l'honneur satisfait.

A. BLANC, LAURENT PICHAT.
X. FEUILLLANT, R. LALAURIE.

Nous citons aussi cette curieuse lettre de Challemel-Lacour :

Paris, le 10 juillet 1873.

Mon cher ami,

Si je n'avais suivi que mon propre désir, et si la poste avait la vivacité d'allure du télégraphe, vous auriez reçu une lettre de moi avant même votre départ de Luxembourg ; j'ai préféré vous laisser souffler et reprendre haleine moi-même ; pendant deux jours, en effet, je suis resté estomaqué, et non pas seul, je dois le dire.

Grâce aux indications des journaux, on savait que l'affaire était pour lundi, mais on ignorait l'heure ; était-ce dans la matinée ? Aussi, dès midi, il y avait sur les boulevards l'agitation des grands jours : on oubliait de déjeuner chez Vachette, à la Bourse où je suis passé, on causait plus de vous que du 5 %, enfin à 4 heures les bureaux de la *République* étaient bondés de tous nos amis. A six heures, rien. On pèse, on commente les causes du retard. On suit par la pensée, minute par minute, les phases probables de la rencontre et l'on s'inquiète du silence du télégraphe. Sp... tout blême et ne tenant plus, me fait signe, nous sortons dans une voiture et nous partons chez Mme la Générale. — Tout est bien, ne cesse de répéter notre brave ami, que je prends pour un peu fou. Rue du Temple, rien, nous retournons et apercevons devant Frontin, votre père, tout ferme en apparence, mais bien anxieux au fond. Le café était plein, nous attendons, car la dépêche devait nous parvenir là ;

à 7 heures, elle arrive : Paul blessé premier...

Votre père part tout joyeux, le *sans gravité*, l'ayant rassuré pleinement, et nous nous répandons pour annoncer la nouvelle ; une heure après, en dînant, les commentaires d'aller, chacun cherchant à lire entre les mots de la dépêche, si bien que nous avions tous l'air de Jean qui pleure et de Jean qui rit. A onze heures, nous recevons communication des deux procès-verbaux.

Seconde journée. — Nous nous attendions tous à une lettre, ou à des dépêches plus explicites. Personne n'a rien reçu, le soir arrive et chacun s'indigne contre ceux qui sont avec vous et qui nous laissent ainsi sans nouvelles. Quand enfin Lalaurie arrive, il est onze heures. Je vous tiens quitte de tous les propos, de tous les jugements, de tous les arrêts rendus par les uns et par les autres, il nous suffira de vous dire que je suis rentré chez moi tout heureux de vous savoir hors de tout danger, et pensant qu'il vaut mieux, après tout, savoir un ami vivant qu'un ennemi mort.

Pour vous parler d'autre chose, je vous dirai que sur ma demande, M. Macé, votre juge d'instruction délégué, m'a fait appeler lundi dans son cabinet. Je me disposais à égréner mon chapelet quand ce commissaire m'a fait comprendre qu'il n'était pas disposé à m'entendre comme témoin, qu'une lettre de moi relatant les faits à ma connaissance suffirait, qu'elle serait jointe au dossier, qu'elle aurait ainsi la valeur d'un document à consulter, etc., etc.

Je me suis retiré sur ces propos, promettant

ma lettre pour le lendemain, mais sentant le piège.

Le lendemain, en effet, je répondais à M. Macé qu'il m'était impossible de souscrire à sa proposition, qu'une telle lettre faite sur sa demande aurait pour désavantage de s'étendre à coup sûr sur certains points déjà connus de l'instruction et de négliger certains autres sur lesquels je pourrais donner d'utiles éclaircissements ; qu'au point de vue purement juridique, ma lettre pouvait être assimilée à un certificat et me retirer la faculté de témoigner plus tard, enfin qu'elle ne saurait avoir à aucun degré, l'importance et la gravité d'une déclaration faite sous la foi du serment, et que pour ces raisons je persistais à n'être entendu que comme témoin. L'affaire en est là.

Mais je m'aperçois que je bavarde plus qu'il n'est nécessaire dans la chambre d'un malade, je me tais et vous embrasse.

CHALLEMEL-LACOUR.

Ranc était déjà à cette époque, un escrimeur excellent. Il s'était battu en 1872 avec Yvan de Wœstyne. Il eut plusieurs fois dans sa vie à servir d'arbitre et de témoin. Il assista M. Georges Clemenceau dans son duel avec M. Deschanel. Il fut témoin du général Picquart dans sa rencontre avec le colonel Henry.

Le long et douloureux exil de Ranc devait être adouci par une volumineuse et affectueuse correspondance.

Voici quelques lettres datées de 1873. Celle qui lui apporta le plus de soulagement fut la missive en-

voyée par Gambetta, le soir de la condamnation de Bazaine.

Paris, le 7 août 1873.

Mon cher ami,

Je vous demande pardon de vous avoir mis dans la nécessité de m'écrire deux lettres avant que je vous eusse fourni quelques détails sur ce qui peut vous intéresser ici. Je ne suis pas bien content de ce que vous m'écrivez au sujet de votre état d'esprit. Si cette nouvelle peut vous être de quelque consolation, je vous dirai que moi aussi, sans parler des autres, je ressens plus vivement votre absence que dans les premiers jours. Moi aussi, je pense que vous seriez bien mieux avec nous que là-bas où vous êtes. J'ai perdu ma compagnie la plus habituelle, un échange toujours profitable de vues et de réflexions, de bons conseils et jusqu'à des rebuffades qui avaient certains charmes. Je suis seul ou à peu près. Vous parlez de la cave ! Elle n'existe plus guère, je fais des efforts inouis pour la soutenir (1). Castagnary est absent. Il est parti sans nous rien dire depuis plus de trois semaines. Notre ami Sourd me fait compagnie, avec Pinaud. Mais il faut la croix et la bannière pour les retenir. Nous avons aussi Hébrard et Azam, compagnons d'été, oiseaux de passage qui nous quitteront dès que leurs femmes seront revenues. Au journal, même vide. Allain-Targé est parti avec sa femme pour la Suisse. Challemel-Lacour

(1) Nom donné par les amis de Ranc au café Frontin, où ils se réunissaient.

est en vacances, il est vrai que c'est à peu près comme s'il était à Paris, nous n'avons que le citoyen (1) qui vient à de rares intervalles. Isambert qui tient coup depuis quatre jours et qui travaille comme un homme qui se remet à la besogne après un mois de bains de mer. La vie n'est pas rose. Sauf la fusion, peu de questions sur le tapis. Une grande réserve nous est imposée, car la loi Ernoul démontre assez que l'on nous vise tout spécialement. Il faut donc traîner le boulet quotidien sans gaîté et par devoir. Ce n'est pas assez pour rendre l'existence heureuse.

Du dehors, pas d'anecdotes piquantes. Nous avons eu le duel de MM. About et Hervé. Ç'a été vite fait. Avant-hier soir au Palais-Royal, dans le foyer, on en riait plus qu'on y voulait croire. L'École Jacob a bien prié : c'est le cri universel dans le monde du sport. Il faut ajouter que l'on commence à trouver singulières les rencontres de journalistes. Je vous dis ce que l'on me rapporte, selon mon principe et ma règle, dans cette correspondance avec vous, de dire toute la vérité. On a trouvé que M. Hervé a été peu scrupuleux de prendre un témoin comme M. de Saint-Valry qui n'est pas de son parti ; la même observation s'applique à M. de Guigné, autre impérialiste. Se battant pour son prince, il semblait que M. Hervé dût trouver ses témoins dans son monde politique. Voilà tout comme événements du monde parisien. Nous voyons quelquefois Poupart (aujourd'hui M. Henri Davyl). Nous attendons sa pièce que l'on répète. Il est curieux à entendre. C'est chaque jour quelque obstacle,

(1) Gambetta.

quelque embarras, quelque anicroche. Il nous la faisait hier aux vexations de la censure !

Pour en venir aux affaires plus sérieuses, la situation politique n'est pas mauvaise. Toutes les nouvelles écrites ou orales qui nous arrivent de la province s'accordent à dire que l'esprit républicain fait les plus étonnants progrès dans les campagnes. Le paysan veut la République, et il la veut parce qu'il s'aperçoit que le prêtre, les nobles et les gens de leur séquelle n'en veulent pas. Il la veut avec cette espèce d'obstination rusée qui est son fait et l'une de ses forces. Le parti, un peu abattu après le 24 mai est tout à fait remis en selle, nos amis des plus petites communes ont repris leur ancienne attitude. M. Thiers, très amoureux de la popularité que lui ont habilement faite les populations de l'Est, est disposé à faire une campagne à la rentrée pour amener inopinément la dissolution. On sait cela dans le Gouvernement et comme on le redoute, c'est ce qui va précipiter la fusion. La fusion! Est-ce bien la fusion? A cet égard, la plus grande incertitude continue à règner. Remarquez que personne ne dit rien de précis ni de part, ni d'autre. Seule, la *Gazette de France* se montre plus hardie. Elle dit que tout est facile à la rentrée. Il paraîtrait, en effet, qu'il y a un plan d'après lequel on se contenterait de proclamer que la monarchie est le Gouvernement définitf de la France, et que le maréchal de Mac-Mahon est régent pendant la vacance du trône. Ce serait un moyen de gagner du temps sans désagréger la coalition, ce qui est le grand point. D'autres soutiennent qu'il ne s'agit que de préparer les voies

à la présidence première et décennale du général de division Henri d'Orléans. On ne peut rien dire de certain, sinon que le comte de Chambord n'est pas encore sur le trône et que la France l'y laissera difficilement monter. Quant à nous, nous ne sommes ni confiants, ni défiants; nous regardons et nous veillons. Nous ne pensons pas quitter Paris avant trois semaines. Rien n'est décidé quant à notre itinéraire (1).

Je ne puis vous dire avec quel intérêt tout le monde s'intéresse à vous et à votre affaire. L'impression que vous me communiquez, du reste, sur votre lettre, est excellente. Je crois qu'il n'y a plus rien à faire pour vous que de laisser les juges prononcer. Vous savez sans doute qu'on les dit fort embarrassés. Ils voudraient, à ce que l'on assure, trouver des faits nouveaux. Quels faits nouveaux ? Ce ne peut être que des calomnies, comme celle qui vous fait assister à la démolition de la maison de M. Thiers. On dit que l'instruction traînera en longueur. A cet égard d'ailleurs, je n'ai nul renseignement de quelque valeur. Ainsi donc, mettez-vous à apprendre l'anglais, à lire, à travailler, à écrire surtout. Là seulement sera pour vous le repos, le délassement et la distraction.

A bientôt, mon ami, je vous embrasse pour tous.

E. SPULLER.

---

(1) Gambetta et Spuller allèrent à Bruxelles le 1er octobre 1873.

Paris, 30 septembre, minuit.

Mon cher ami,

C'est avec la plus grande joie que je vous annonce que nous partirons — Gambetta et moi — pour aller vous voir et passer quelques jours avec vous, *demain jeudi*, 1[er] octobre, par le train express de 3 heures 45 de l'après-midi et qui arrive à Bruxelles vers dix heures.

Nous vous prions instamment de vous trouver à la gare, pour que nous soyons plus tôt ensemble, vous nous retiendrez deux chambres à l'hôtel de la Poste.

Notre intention n'est pas de demeurer à Bruxelles, afin d'être encore mieux entre nous. Dès le lendemain, nous partirons tous les trois pour La Haye, Amsterdam et la mer. Tenez-vous donc prêt à nous accompagner : nous comptons vous donner cinq à six jours. Prenez vos dispositions. Recherchez le train le meilleur pour partir dans la journée de vendredi.

Mille choses de votre

E. SPULLER.

(Sans date).

Mon cher ami,

Le rapport du général de Rivière excite une émotion, une admiration unanime. Il faut le populariser, le faire pénétrer partout. Nous pensons qu'il conviendrait de le répandre point par point, de mettre en lumière les passages principaux. Il faut donc le découper, le servir en

tranches, comme vous avez fait du livre du colonel D'Andlau.

Sans violence, avec votre sereine et large impartialité.

Nous comptons sur vous. Écrivez-nous. Nous attendons vos articles. Il nous en faut un par jour.

Je vous embrasse,

LÉON GAMBETTA.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

ADMINISTRATION
—o—

Paris, le 9 novembre 1873

Mon cher ami,

Je profite du voyage de notre ami Assolant pour vous envoyer mes félicitations sur la série des articles consacrés au procès Bazaine. Le drame touche à sa fin: quand vous verrez le porteur de ma lettre, le dernier mot aura été dit sur cette lugubre affaire. Je compte fermement sur un arrêt qui fasse enfin justice. Vous aurez, mon cher ami, une grande part dans ce verdict, quel qu'il puisse être d'ailleurs nous aurons remporté une grande victoire d'éclairer et de fixer définitivement l'opinion du monde sur cette infâme trahison ; les conséquences de ce jugement de la conscience universelle se feront bientôt sentir et malgré les difficultés et les embarras de l'heure présente, ayez confiance, nous sortirons des défilés du 8 février 1871. Prenez patience, travaillez, songez que tous vos amis vous aiment en proportion des souffrances que vous supportez

si courageusement pour nous tous, et pour moi je réclame une place à part.

Votre dévoué,

LÉON GAMBETTA.

10 décembre 1873.

Mon cher ami,

Il est 10 heures. On nous apporte le verdict du conseil. A l'unanimité, oui, sur toutes les questions. C'est la mort avec dégradation, exclusion et radiation des cadres de la Légion d'honneur.

Je suis heureux de pouvoir vous l'écrire le premier, à vous qui avez tant fait pour préparer cette première revanche du droit et de l'honneur de la France.

Soyons calmes et laborieux ; nous triompherons.

Je vous embrasse. Votre,

LÉON GAMBETTA.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

ADMINISTRATION
—o—

Paris, le 14 novembre 1873.

Mon cher ami,

La situation politique est toujours obscure et semée de pièges et d'embûches.

Nous avons l'air aujourd'hui d'aller droit à la conjonction des centres.

M. Thiers n'est pas très content, au moins en

apparence. On semble disposé à tout faire sans lui. Et tout ce que l'on a fait, il l'avait préparé, médité pour lui. Si ce n'est pas lui qui conduit tout, il devra se trouver pris à ses propres pièges. Mais la vérité force à dire que sa rentrée aux affaires serait universellement accueillie avec faveur, à cause de la reprise des affaires dont elle serait le signal. Je vous ai dit à quel point nous devons tenir, dans l'intérêt même de la République, à délivrer le pays du cauchemar qui pèse sur lui. Bien des sacrifices seront nécessaires, aucun ne sera trop grand : l'urgence est extrême, et comme je l'ai écrit, un accident pourrait tout perdre.

Après vous avoir dit ces choses qui résument nos entretiens de tous les instants, je vous demande de nous envoyer un article de première page sur les témoins devant le conseil de guerre, dans cette note si juste, si émouvante et si droite qui a été tant remarquée depuis l'ouverture du procès, au premier jour S. V. P.

Adieu mon ami, je vous embrasse,

E. SPULLER.

Paris, le 15 décembre 1873.

Mon cher ami,

Je vous envoie quelques documents que j'ai pu rassembler aujourd'hui au Luxembourg. Ce sont à peu près les seuls qui ont été distribués. Je sais que le Préfet de police se propose de nous demander un crédit pour établir un service télégraphique reliant tous les arrondissements de Paris à la Préfecture. D'un autre côté, certains

membres du Conseil proposent d'attribuer aux agents de la Préfecture de police une partie des fonctions qui appartenaient à des agents spéciaux. Tels sont, par exemple, les inspecteurs de l'éclairage et de la voirie. La commission est favorable à ce projet. Je tiens ces détails de Marmottan et de Murat (1) et de Cadet que j'ai interrogés en votre nom et qui vous envoient *tous les trois* leurs compliments et me chargent de vous dire que *tout le monde* dans leur commission reconnaît à chaque séance combien vos conseils manquent à nos travaux, autant que votre personne à notre amitié. Vous me demandez de vous dire où nous en sommes avec vos préfets. — D'abord, pour ce qui est de M. Renault, nous avons cessé de lui parler après votre départ et il a cessé peu à peu de venir au Conseil. Il était dans toute l'intrigue du mois d'Octobre, et, depuis la rentrée, il n'a fait qu'une ou deux apparitions au Conseil, sans chercher à nous accrocher. Quant à Duval, il a été aimable; après votre défense, où vous avez prononcé son nom, il est venu spontanément vous rendre justice et nous dire qu'en effet il avait conservé pour vous les sentiments qu'il vous avait toujours témoignés pendant les premiers jours du siège. Nous lui en avons su bon gré. Malheureusement, le garçon est si peu préfet, si pauvre homme d'affaires, si maladroit, si bavard et si *poseur* qu'il est tout à fait coulé auprès du Conseil. C'est bien pis que Calmon. Seulement, nous ne le repêcherons jamais, comme nous avions eu la bonté de le faire pour le nouvel élu de Seine-et-Oise. Il en résulte

(1) Père de M. Murat, sénateur de l'Ardèche.

que mon Duval boit souvent d'effroyables coups et quelque jour, il finira par se noyer tout à fait. Il s'est aperçu de notre peu de bienveillance, et il se venge par des violences contre ceux de nos amis qu'il croit hors d'état de lui répondre. Mais cela ne le sauvera même pas auprès de la Droite qui lui reproche son étonnante incapacité.

Je vous remercie, mon cher ami, de vous intéresser de là-bas à toutes ces choses. Vous avez raison de penser d'ailleurs que nous ne faisons rien sans nous demander ce que vous conseilleriez si vous siégiez à notre place. Quand pourrez-vous nous revenir ? C'est une question qui se pose souvent parmi nous aussi bien au Luxembourg que rue du Croissant. Vous jugez exactement, je le vois, notre situation politique. Nous sommes dans un gâchis parlementaire, dont, pour mon compte, avec mes idées particulières, j'ai plus horreur que personne. Ce gâchis est moins dangereux cependant qu'un gouvernement qui serait dans les mains d'un bonapartiste. Ceux-ci perdent chaque jour de leur terrain, d'ailleurs. L'arrêt Bazaine les a réellement consternés. Donc notre délivrance à tous, et la vôtre surtout que nous désirons tant, ne dépend que de la patience et de la prudence des républicains. Bon espoir ! Votre bien dévoué,

N. Allain-Targé.

Mme Allain-Targé et mes filles se rappellent à votre souvenir.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

ADMINISTRATION
—o—

Paris, le 16 décembre 1873.

Mon cher ami,

Je vous envoie trois pièces intéressant les condamnés politiques de la prison de Nîmes. Vous verrez à en tirer un de ces articles comme vous faisiez l'an passé. Je n'ai rien de plus à vous recommander. Vous savez aussi bien que nous qu'il faut être prudent et réservé, et sous ce rapport, nous nous entendons à merveille.

Les élections de dimanche ont porté l'Assemblée au comble de la fureur. C'est de l'épouvante, de la colère, du désespoir et de l'abattement. Il paraît qu'hier lundi, la Chambre présentait le plus curieux spectacle.

Maintenant, mon cher et vieil ami, voici une autre petite nouvelle.

Je suis en mal de vous, je veux vous voir, passer quelques instants avec vous. J'ai tant de choses à vous dire ! Je partirai pour Bruxelles vers la fin de la semaine, peut-être avant, mais je vous écrirai.

A bientôt, en attendant, je vous embrasse.

E. SPULLER.

Paris, 30 décembre 1873.

Mon cher ami,

Je crois bien faire en vous envoyant un volume publié déjà depuis longtemps par M. F. V.

Raspail, et dont personne, que je sache, n'a jamais parlé.

Je crois qu'il y aurait un article *Variétés* utile et intéressant à tirer de là. C'est un recueil d'articles publiés au temps de sa jeunesse, par M. Raspail, dans le *Réformateur*. Il y aurait à revenir sur une époque qui vous est connue, et qui sera toujours chère au parti républicain. Un portrait de M. Raspail, à l'occasion de ce livre, une appréciation juste de son rôle dans le parti, une explication de sa popularité persistante ; quelques vues sur ses idées économiques et son *apostolat* si spécial, si particulier ; un résumé sur l'histoire de ce temps ; tout cela ferait une ou deux *variétés* du plus vif intérêt. Prenez votre temps et voyez cela. Je crois que la chose en vaut la peine.

Nous sommes arrivés en bonne santé. J'ai vu vos parents ; ils vont bien. Tous vos amis vous envoient leurs meilleurs souhaits.

Nous partons ce soir pour Nice. Nous serons absents une dizaine de jours.

A bientôt. Mille choses,

Léon Gambetta.

IX

LETTRES DE GAMBETTA A RANC

Pendant ses six années d'exil, Ranc demeura le collaborateur fidèle de Gambetta. Entre les deux grands politiques une correspondance s'est engagée. Nous publions les lettres jusqu'ici inédites adressées par Gambetta à son ami Ranc. Elles attestent des efforts faits pendant le septennat de Mac-Mahon pour assurer le triomphe de la République et l'acheminement de la « gauche » vers le radicalisme.

Paris, le 20 mars 1874.

Mon cher ami,

Le document publié par l'*Indépendance Belge*, et relatif à la déclaration de guerre a causé ici une très vive émotion. Vous devinez bien que les bonapartistes en contestent l'authenticité. Le reste du public cherche à savoir qui est l'auteur d'une révélation d'une telle importance.

Les uns disent que c'est M. Emile Ollivier, les autres le duc de Grammont. Coquelin vous dira ce que nous autres nous pensons (1). Enfin,

---

(1) Gambetta pensait que c'était le prince Napoléon.

certains détails sont contestés, comme vous le verrez par la note ci-dessous de *l'Ordre* (1).

Le rôle que M. Jérôme David aurait joué dans ces circonstances, si l'on en croit *l'Indépendance*, serait si considérable qu'il faut tirer au clair ce point d'histoire.

Je vous envoie une brochure de M. le baron David, parue il y a quelques mois, qui a passé presque inaperçue, et qui me paraît bien avoir été écrite pour se défendre à l'avance. Lisez cette brochure et voyez si vous n'en pourriez pas tirer parti dans l'article que vous ferez sur l'incident raconté par *l'Indépendance*. Mais n'y allez qu'à bon escient. Ce qu'il faut, avant tout, c'est avoir une opinion précise et positive sur l'authenticité du document publié.

En tout cas reste un article à faire pour bien établir la responsabilité de la famille impériale et de ses dévoués serviteurs dans la déclaration de guerre. Le bonapartisme, qui ne fait pas les progrès dont il se vante, reçoit de cette publication un coup qui l'achève. Nous comptons sur vous, mon cher Ranc, ne tardez pas. Je vous écrirai prochainement sur la situation générale qui ne nous paraît pas trop fâcheuse, en dépit de bien des apparences.

Je ne crois pas avoir encore connu depuis le

---

(1) D'après ce récit, dit l'*Ordre*, M. Jérôme David aurait eu dans la soirée du 5 au 6 juillet, avec l'Impératrice, un entretien à la suite duquel les dispositions pacifiques de l'Empereur se seraient complètement modifiées. Or, il est à notre connaissance personnelle, que M. Jérôme David était, à ce moment, dans le département de la Gironde et qu'il n'a vu l'Empereur et l'Impératrice que beaucoup plus tard et n'a pu avoir avec Leurs Majestés la consultation que l'*Indépendance* donne comme authentique.

2 juillet 1871, un moment plus favorable aux intérêts républicains, que le moment actuel. Les vacances ont amené une grande affluence de visiteurs politiques de tous les points de la France, et jamais je ne les ai trouvés si confiants, si fermes, si pleins de faits rassurants, de récits circonstanciés sur les progrès de l'opinion.

Allons, cher ami, vite un article d'histoire, tenez-vous en bon entraînement.

Croyez-moi votre fidèle et dévoué ami.

Léon Gambetta.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

Administration
—o—

Paris, le 16 avril 1874.

Mon cher ami,

Je vous fais envoyer par la poste les trois volumes du général Trochu que j'ai demandés à Hetzel. Le général Trochu ne se lasse point de protester contre l'enquête. Ses protestations sont extrêmement intéressantes. Vous connaissez son talent de critique. Voyez à en tirer le meilleur parti pour notre institution et pour nous aussi.

Je trouvais que vous demeuriez bien longtemps sans nous donner signe de vie, quand nous sont parvenues vos dernières lettres. Je vous prie de me laisser recommander plus instamment que jamais de vous tenir au courant de la politique, même ennuyeuse que nous sommes contraints à



Photo CARJAT

A mon ami Arthur Ranc. A celui dont le retour parmi nous sera le signe de la revanche du Droit et de la Liberté; a celui dont l'Exil nous a tous frappés en laissant dans nos rangs un vide que nul autre ne peut combler pour le service de la Patrie et de la République! LÉON GAMBETTA.

Paris, 2 août 1874.

faire tous les jours. Vous n'imaginez pas quel supplice c'est de parler tous les jours sur ce qui n'existe pas. A ce jeu, on s'use vite. Je ne sais pas si vous découvrez des traces de fatigue dans ce que j'écris ; je sens bien, moi, que je me dépense avec une extrême rapidité. Encore, si l'on pouvait se renouveler ! Mais ce travail quotidien empêche tous les autres.

Je vous embrasse,

LÉON GAMBETTA.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

ADMINISTRATION
—o—

Paris, le 19 avril 1874.

Mon cher ami,

... J'ai reçu votre lettre, mon cher ami, je vous en remercie bien. Il me tardait d'avoir des nouvelles de vous. Je savais par quelques mots qui vous étaient échappés dans un billet, que vous aviez traversé une période de spleen et d'ennui. Nous aussi, nous avons nos mauvais jours. Vous pouvez voir par les quelques lignes écrites plus haut que le 16 avril, je n'étais pas en gaieté ; aujourd'hui cela va un peu mieux : le printemps est revenu, et le soleil brille ; au fond il y a du vrai dans ce que je dis-là. Cependant, nous avons depuis deux jours des articles de Challemel, (*rara avis*) et c'est ce qui fait que je me trouve un peu déchargé. Nous étions fatigués de la polémique byzantine sur le *septennat*, son caractère et ses

conséquences ; nous y avons coupé court. Vous avez raison, cette politique est la seule possible. Que voulez-vous ? Tout n'est pas en notre pouvoir. Nous ne sommes pas maîtres de dire tout ce que nous voudrions. D'abord, il y a les raisons de prudence; ensuite, il y a les raisons de politique. Au vrai, l'influence du journal n'a jamais été plus grande. La presse de province vit de nos articles. Ce que nous disons fait loi. C'est là ce qui nous empêche souvent d'aller trop vite, afin de ménager les transitions. Quant au ministère, il est absolument étonné de la tenue constante de notre feuille : « Pas moyen de les pincer » disait l'autre jour l'excellent Baragnon. La vérité c'est que la Droite lit plus la *République* que la Gauche. A gauche, on trouve cette nourriture trop substantielle et trop forte. Je parle ici des radicaux aussi bien que des modérés. Les radicaux voudraient, dit-on, faire un journal. On compte pour cela sur l'argent de M. Ledru, mais il paraît qu'il est très dur à la détente. Je ne redouterais pas du tout ce journal. Il ne s'agit pas de le faire paraître, il faut encore le remplir et le bien remplir. Or, il y a disette de rédacteurs, en même temps que pléthore d'écrivains. Il y a des gens qui croient que cela se fait tout couramment, un journal. Personne ne sait mieux que moi ce que cela coûte d'efforts, de tension d'esprit, de rectitude, de patience et d'abnégation. Je parle, bien entendu, d'un journal qui veut faire œuvre utile.

Je vous embrasse,

Léon Gambetta.

20 avril 1874.

Mon cher Ranc,

Glissez, n'appuyez pas.

Léon Gambetta.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

Administration
—o—

21 avril 1874.

Mon cher ami,

Je profite du voyage à Bruxelles de votre excellent ami Lefèvre, député de Nice, pour vous envoyer quelques lignes en réponse de votre dernière lettre que m'a communiquée Spuller.

Je ne crois pas encore avoir connu depuis le 2 juillet 1871, un moment plus favorable aux intérêts républicains que le moment actuel. Les vacances ont amené à Paris depuis un mois une affluence de visiteurs politiques de tous les points de la France et jamais je ne les ai trouvés si confiants, si fermes, si pleins de faits rassurants, de récits circonstanciés sur les progrès de l'opinion. Le Gouvernement de combat a dépassé nos espérances depuis un an ; il a véritablement converti les masses profondes du pays à l'ordre républicain. La loi des maires a mis le sceau à la popularité des hommes et des idées de notre parti. On attend avec un invincible espoir et une patience que rien ne lassera le jour des élections générales. Et pendant que ce pays se ressaisit, s'organise pour le gouvernement d'une libre dé-

mocratie, les factions monarchiques divisées, irritées de leur commune impuissance, exaspérées contre les répudiations du suffrage universel se sentent couler à pic. L'anarchie touche à son comble dans l'État et dans le Parlement et le moindre accident (imprévu mais certain) peut mettre fin à l'existence de l'Assemblée de Versailles.

Et si cet accident inévitable arrive, je compte bien ensuite que cette épreuve nous sera cruelle mais profitable, et qu'à la fin de l'incident Dahirat (1) nos intransigeants se montreront plus politiques. Les explications extérieures qui ont eu lieu permettent grandement de l'espérer.

Vous savez quel est mon sentiment au sujet de ces discussions inévitables, c'est de les considérer avec sang-froid et modération. J'en éviterai le plus possible les occasions et les prétextes, je ferai à temps les concessions nécessaires pour les prévenir et les apaiser et quand il y aura péril en la demeure, après avoir maintenu mon opinion, je recoudrai toujours après coup ce qui aura été décousu momentanément. Je crois du reste que l'unanimité de blâme qui a accueilli cette fausse manœuvre de la part des plus accentués au dehors nous évitera probablement une récidive.

Pour me ressaisir, je n'ai jamais eu tant de confiance dans une solution prochaine. Elle sera médiocre car on ne gagne que très lentement un personnel nombreux et suffisant pour entreprendre les vraies réformes. Mais nous aurons échappé à tous nos adversaires, successivement

(1) Voir *De Bordeaux à Versailles*, par Ranc.

éliminé l'empire, la monarchie, le cléricalisme. Il nous restera à user et à épuiser le régime électif des faiseurs, des trembleurs et des mécréants. Ce sera là le grand problème pour la solution duquel nous devons nous préparer de toutes nos forces. Je sais que vous travaillez énergiquement de votre côté. Vous y avez bien plus de mérite que moi, dans l'injustifiable ostracisme dont vous avez été frappé, mais vous n'êtes pas homme à vous laisser aller à la colère ou à l'indifférence. Vous avez d'ailleurs une tâche marquée et je vous assure que ce n'est pas un des moindres sujets de confiance pour moi que la pensée constante que nous sommes désormais indissolublement associés à la prospérité du même œuvre.

Tenez-vous donc en bon entraînement.

Envoyez-nous le plus possible de bons coups de plume et croyez-moi votre fidèle et dévoué ami (1).

LÉON GAMBETTA.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

RÉDACTION
—o—

Mon cher Ranc,

... Les prétendues scissions de l'Union Républicaine ne sont pas ce que l'on dit. Vous devinez bien qu'il y a, qu'il y aura toujours tout un petit groupe de dissidents, de mécontents, de har-

(1) Le général de Galliffet, de passage à Bruxelles, était allé voir Ranc.
— « Quel gâchis ! quelle tour de Babel ! lui avait-il dit. Le maréchal lui-même n'a plus de prestige ! »

gneux, de jaloux, de dépaysés, de craintifs, qui réunis les uns avec les autres, voudront faire *quelque chose !* Il faut faire quelque chose : fort bien ; mais quoi ? Des manifestes ? On n'en parle plus guère. Des discours ? mais ils n'y réussissent pas. Quoi donc ? Impossible de leur rien arracher de plus que cette phrase agaçante : il faut faire quelque chose. Tout cela vient, comme je vous l'ai dit, de la patience qui s'épuise, du temps qui paraît long, de l'équivoque qui pèse à tout le monde, de l'embarras des affaires. Le parti qui est aujourd'hui toute la France, est comme la France, sur le gril. Il se tourne et se retourne. Si l'on croit que nous ne souffrons pas comme tout le monde de ce supplice, on se trompe fort, mais encore une fois : que faire ? Quelque chose, ce n'est pas une réponse. Quant à des divergences dans les votes, on croit qu'elles ne se renouvelleront plus ; après la belle équipée de la fin de mars, on s'est mis à réfléchir. La plupart de ceux qui ont sauvé, — bien malgré eux et toutefois avec une incroyable légèreté, — le ministère de Broglie se repentent de ce qu'ils ont fait. Ils se défendent de l'idée d'avoir voulu briser l'Union. Ils la veulent, disent-ils, plus étroite que jamais. Quand il s'agit de s'expliquer, personne n'est plus là pour prendre la parole ; vous voyez cela d'ici. Notre ami (1), avec quelques précautions qu'il n'a pas toujours prises a temps, réitère ses nouveaux déchirements. Il est rempli de courage et d'espoir, et de fait, je crois que nous touchons à la chute du ministère.

(1) Henri Brisson.

C'est, dit-on, une affaire, dès à présent résolue.

Lisez le journal avec soin, et surtout travaillez-y dans les matières les plus variées et les plus diverses. Je vous ai envoyé le dernier livre de Trochu ; vous trouverez une lettre d'Hetzel. Sans vous placer à son point de vue qui ne peut être le nôtre, envoyez au plus vite un article. Le livre de Trochu fait du bruit ici : il faut en parler.

Adieu, mon ami, à bientôt, je vous embrasse.

LÉON GAMBETTA.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

RÉDACTION
—o—

Paris, le 26 mai 1874.

Mon cher ami,

Vos articles sur la Déclaration de guerre arrivent à merveille. Vous avez appris la défaite du candidat républicain dans la Nièvre et la victoire du bonapartiste. Je ne vous étonnerai pas en vous disant que certains de nos amis — ceux que vous connaissez le mieux, toujours les mêmes — prennent texte de cet accident pour se décourager, pour s'écrire que tout est perdu, que c'est fini, que l'impérialisme gagne du terrain, etc., etc. Vous vous doutez de tout ce que l'on souffre ici à entendre de tels discours. Voilà les gens qui ne font rien et qui sont les premiers à se lamenter, à se désoler tout haut, en public, comme si cela pouvait avancer nos affaires ! Ah ! c'est un dur métier que celui d'un pauvre homme comme moi qui doit tous les jours remonter un public qui a si peu d'énergie ! L'affaire de la

Nièvre est certainement un fait grave ; mais tant de causes l'expliquent ! Il y a d'abord le candidat, M. de Bourgoing, qui était exceptionnellement bien choisi ; il y a ensuite des maires bonapartistes, tous replacés dans la Nièvre ; il y a enfin cette impatience, cette lassitude, cette inquiétude du lendemain qui ont gagné tant de gens, que voulez-vous ? l'ordre moral finit à la longue par produire son effet. Il faut d'ailleurs s'habituer à considérer que, dans une guerre comme celle que nous faisons à toutes les monarchies coalisées, nous ne pourrions sans jactance et sans autre accident nous flatter de vaincre dans toutes les rencontres. Sur dix-huit élections, nous en avons eu seize et parce que la dernière nous a été défavorable, on crie que tout est perdu. Tout cela est bien absurde. La vérité est que l'Empire n'a pas cessé d'être notre principal adversaire, et que cela se voit bien aujourd'hui. Nous avons vaincu les légitimistes en novembre ; les orléanistes ont perdu au 16 mai ; restent les bonapartistes qui nous donnent certainement de la tablature. Mais ne vous y attendiez-vous point ? Quant à moi, j'ai toujours pensé que nous aurions fort à faire avec eux. Les difficultés commencent, mais elles ne sont pas insurmontables. Ce qui paraît toucher les populations, c'est ce mot d'appel au peuple, mot bien fait, qui paraît dire quelque chose, et qui n'est qu'un nouveau mensonge. Il faut donc combattre le bonapartisme à outrance, et il faut vous y appliquer. Vos articles arrivent à merveille, continuez et achevez ceux-là. Commencez un autre sujet. Il ne peut y avoir rien de plus

utile. Je voudrais un article par jour au moins. Voyez et travaillez.

Vos quelques notes sur l'avènement du nouveau ministère sont d'une parfaite justesse. Vous voyez parfaitement clair, si c'est voir clair que voir comme nous. Nous sommes entièrement d'accord. Vous vous souvenez que dans une de mes lettres précédentes, je vous avais annoncé la chute de M. de Broglie ! Tout est arrivé comme je vous l'avais dit. Suivant de votre côté mon idée, vous avez saisi fort bien que cette assemblée, dans toute la crise, n'a été possédée que d'un seul désir, le désir de prolonger son existence. Il est exact que le nouveau cabinet d'attente, d'atermoiement, de temporisation, comme vous le dites, a été exclusivement institué pour rassurer la majorité sur les chances prochaines d'une dissolution inévitable. Cette idée de la dissolution, dans les derniers jours de la crise, ne faisait pas du progrès, mais des ravages dans la Chambre, il a fallu courir au plus pressé. Le Maréchal y a pourvu, car il est plus intéressé que personne à prolonger la Chambre actuelle. Le cabinet est mac-mahonien. Il n'est pas même bonapartiste. Ces gens vivent au jour le jour. Ils sont sans plans, sans vues, sans projets. Le Maréchal désire se perpétuer et tout autre à sa place en ferait autant. Les amis que vous connaissez ont cru au Coup d'État. Mais pourquoi faire, grands dieux ? C'est singulier de voir tant de gens se jeter tête baissée dans la frayeur et dans le désespoir. Encore une fois, est-ce parce que ces gens-là ne font rien et ne demandent pas mieux que de continuer à vivre sans avoir rien

à faire d'utile? Vraiment on pourrait le croire.

Mais de Coup d'État, il n'a jamais été, il ne peut pas en être question.

Je n'ai pas grand'chose à vous dire de plus. Je pense toutefois que la situation pourrait être meilleure. J'aperçois des signes hostiles de fatigue ; je vous ai déjà signalé cette tendance fâcheuse. Cela tient à l'extrême désir que l'on a d'en finir d'un seul coup avec toutes les difficultés. Je ne demanderais pas mieux, moi aussi, de voir la fin de ce *marasme ;* mais comment la précipiter. Encore une fois, que l'on m'indique un moyen ; on dit, comme je vous l'ai déjà écrit une fois, qu'il faut faire quelque chose, mais quoi, quelque chose? Croyez-moi, tout n'est pas rose ici. Je vous plains bien, mon cher ami, vous qui avez été la seule victime du 24 mai, mais ne croyez pas que nous n'ayons rien à souffrir. Seulement, vous nous manquez bien. Ah! que je voudrais vous avoir avec moi.

Je vous ai fait adresser les trois volumes du pauvre comte d'Alton. Vous pourrez faire un portrait intéressant. C'était une physionomie. Nous l'avons enterré dimanche. Il y avait du monde, des « vieilles barbes » plus que je n'aurais cru. Le discours a produit sur place un effet énorme. Le soir, dans les bons cercles et cafés d'amis, on se piquait un peu sur la république athénienne. En 1848, on disait la République démocratique et sociale. C'est vrai, mais que voulez-vous? Tout le monde n'est pas athénien et n'a pas le désir de le devenir.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse.

Léon Gambetta.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

RÉDACTION
—o—

Paris, le 22 août 1873.

Mon cher ami,

Je ne saurais insister trop vivement auprès de vous pour vous décider à nous écrire le plus souvent possible. Jusqu'à présent, par une rare bonne fortune, nous n'avons pas cessé d'être en parfait accord sur la manière de voir et comprendre les événements. Votre article en forme de dialogue aurait été fait à Paris qu'il n'aurait pas mieux traduit nos propres impressions. C'est bien ainsi que nous apprécions l'étrange démarche du comte de Paris à Frohsdorf. Elle est absolument inexplicable en dehors de la thèse que vous avez exposée et qui nous semble la seule vraie. Cet article d'ailleurs a répondu à un sentiment qui commençait à se faire jour dans le parti légitimiste. On soupçonnait le piège que vous avez éventé. Il est certain aujourd'hui qu'il y a un accroc à la fusion. La lettre écrite à *l'Etoile belge* est remarquable par son ambiguïté. Évidemment, les princes cherchent à carreau : à Frohsdorf même, on leur tient la dragée haute, car il paraît à peu près positif que le comte de Chambord entend ne point capituler sur le drapeau blanc, et se réserve d'octroyer la Charte. Les plus grands efforts seront tentés, on doute qu'ils réussissent. Ce que l'on se propose, c'est de faire le siège en règle du Roi et de le contraindre à force de protestations et de manifes-

tations de respect extérieur. Vous semblez croire qu'il est possible qu'à la fin, il cède sous l'empire des suggestions de Rome et des Jésuites. Vous faites bien de le dire, et de porter vos défiances, qui sont les nôtres, à la connaissance du public, car la vigilance nous est strictement commandée. Mais je dois vous dire que nous avons ici des raisons sérieuses de croire à l'exactitude des renseignements fournis par le *Soir*, par *l'Opinion Nationale*, que nous avons reproduits dans *la République* de ce matin. Il paraît positif que des dissentiments sérieux ont éclaté dans le camp fusionniste. Les survivants de 1830 ne veulent point se rendre. On parle d'un manifeste de Cuvillier-Fleury qui devait paraître dans *le Journal des Débats* et qui se trouve ajourné par le pétard de John Lemoinne, d'une lettre de Léon Say à son beau-frère Bapst pour désavouer ce malencontreux article ; cette double manifestation inquiète les meneurs fusionnistes qu'elle découragerait dans leurs tentatives de séduction sur le centre gauche.

Jusqu'à présent, le groupe parlementaire n'a pu être entamé. Les fusionnistes n'ont recueilli que deux cent soixante-cinq signatures. On négociait avec Frohsdorf justement pour reprendre avec quelque succès la campagne des signatures au cas où il aurait été possible d'annoncer des concessions positives. Mais le Prince est inébranlable. A demain d'autres détails.

Je vous embrasse,

Léon Gambetta.

Paris, 30 août.

Mon cher ami,

L'excellent article que vous avez envoyé au sujet de l'Embauchage des professeurs de l'État par les jésuites, pour le service des universités catholiques, nous avait fait croire que vous nous prêteriez votre concours dans la campagne si nécessaire que nous avons ouverte contre le cléricalisme, où nous sommes suivis par toute la presse républicaine, où nous sommes applaudis par tout ce qui est patriote, libéral et sensé dans le pays.

Vous ne nous avez plus rien envoyé.

Nous avons besoin de vous et tous les jours. Les incidents ne manquent pas et les doctrines qu'il s'agit de combattre vous sont connues. Mettez-vous donc en mesure de nous donner un vigoureux coup de main. Nous sommes décidés, ainsi que nous l'avons écrit ce matin, à ne pas reculer. Nous irons jusqu'au but.

Je vous envoie une lettre que je reçois et qui se rapporte à ce que vous avez déjà écrit. Vous pourrez en tirer parti. Jusqu'à présent les professeurs de l'État se tiennent bien, mais combien de temps tiendront-ils ? Vous verrez qu'à cet égard notre correspondant partage vos appréhensions.

Multipliez vos communications.

L'affaire Naquet ne vous touche sans doute pas plus que nous-mêmes. Je regarde les choses et les gens de fort près. Je ne vois pas qu'il y ait de ce côté aucun péril ; les vraies difficultés,

vous le savez, sont d'ailleurs dans les questions extérieures, dans le cléricalisme, qui, un beau matin, peut se faire Césariste, si le César met la France sous les pieds des Jésuites.

A vous,

LÉON GAMBETTA.

Paris, 15 décembre 1874.

Mon cher ami,

Nous n'avons pas d'autres documents que ceux que nous publions. Encore les prenons-nous souvent dans *l'Indépendance Belge* qui nous paraît, jusqu'à présent, avoir donné les meilleures traductions. Sous ce rapport, vous êtes aussi bien placé que nous pour nous fournir les explications que je vous demande.

Il s'agit, en effet, dans une série d'articles, de mettre en lumière tout ce qu'il y a d'intéressant dans les révélations diplomatiques du procès. Il faut que le public n'en perde rien, et pour cela il importe, comme nous avons fait, comme vous avez fait tout le premier et le mieux pour les enquêtes, de lui mâcher la besogne.

Il y a de tout dans ces pièces. Comme l'on dit ici, chacun y a son paquet. Ne craignez pas de régler à chacun son compte. La réaction tire parti contre la République de ce que M. de Bismarck a dit du rétablissement de la monarchie, qui donnerait seule à la France des alliés, mais que ne dit-il pas des bonapartistes ? des princes d'Orléans? de nous-mêmes? M. de Bismarck vient d'étonner l'Europe par sa hardiesse. Il ne faut

pas reculer avec un tel homme. Tirons les conséquences de ses révélations. Pas une des dépêches, pas un des rapports n'a été publié sans une intention qu'il s'agit de découvrir.

Autre chose. Il est assez évident aujourd'hui que M. d'Arnim est un homme d'une rare médiocrité, il faudra le prouver ; un homme prompt à se laisser emporter, on peut l'établir ; un ambassadeur mal informé, rien de plus facile à montrer, quand ce ne serait que par un commentaire sur les correspondances allemandes et les relations qu'on prétend exister entre nous et les représentants des journaux. Que de fables ! que de hâbleries ! on dirait lire des notes de police ; quoi de moins sûr. Et c'est cela de la diplomatie.

Il conviendra aussi de porter un jugement sur les jugements de M. de Bismarck. Il y en a qui ne sont pas dignes de la perspicacité, ni de la haute intelligence qu'on lui prête, que de banalités ! Somme toute, quelle ignorance de la France !

Voilà tout ce que je puis vous dire fort à la hâte. En ces matières, laissez-vous guider par votre instinct politique, vous ne vous tromperez guère, et d'ailleurs nous reviserons le tout. Ce qui est à considérer, c'est le coup d'éclat que M. de Bismarck a voulu frapper. Pourquoi ? Dans quel but ? Faites-nous sur ce point une opinion ? Personnellement, je pense qu'il a cédé à l'un de ces accès de jactance germanique qui le portent à livrer son ennemi à la risée, au décri, au mépris du monde. Napoléon I[er] faisait ainsi. Souvenez-vous qu'il se plaisait à faire insérer au *Moniteur* tout ce qu'il jugeait de nature à rabaisser ses

adversaires. Mais nous avons le temps d'examiner cela plus à loisir. Ce sera, si vous le voulez bien, votre dernier article.

Les deux articles qui ont déjà paru sont en effet ternes et sans grandes vues. Mais vous avez dû comprendre que je n'en étais pas responsable.

J'ai vu votre père aujourd'hui même. Tout va bien chez vous.

Ah ! il y a aussi la campagne cléricale. Lisez le bel article de notre ami Allain-Targé sur les amendements de MM. Chesnelong et autres. Revenez là-dessus. Il y a de quoi faire vingt entrefilets.

Mille choses,

LÉON GAMBETTA.

Paris, le 16 décembre 1874.

Mon cher ami,

Je reviens sur les documents d'Arnim. Plus je les lis et relis, plus je trouve qu'il y a un grand parti à en tirer.

Vous avez, dites-vous, *le Journal des Débats ;* mon opinion est que la France a beaucoup à se louer de la manière dont *le Journal des Débats* a pris la question. C'est à la fois digne, intelligent et patriote. Son article de ce matin m'a paru tout à fait hors de pair. Vous y reconnaîtrez que *les Débats* ne sont pas éloignés de mes propres sentiments. Voilà donc cette Allemagne, cette Prusse tant vantée ! Je le répète : Si M. de Bismarck ne connaît la France que par des rapports diplomatiques du genre de ceux de M. d'Arnim,

on peut affirmer que tout Bismarck qu'il est, il n'entend rien à notre histoire, ni à notre génie, ni à nos besoins, ni à nos maux vrais, ni à nos faiblesses, ni à cette vitalité que je crois toujours persistante en notre race. M. de Bismarck est un allemand, et rien que cela. Il nous voit comme un allemand avec plus de jalousie que de perspicacité. Il nous croit cléricaux, voués à toujours à la monarchie, tandis qu'il est évident que la monarchie est morte dans toutes les classes de la société française et que cette société a le cléricalisme en horreur.

Mais suivant les justes remarques du *Journal des Débats*, il n'y a pas que nous qui soyons maltraités dans ces pièces : l'Allemagne en est tout à fait meurtrie et M. de Bismarck rabaissé.

Les incidents relevés et analysés par *le Journal des Débats* montrent bien toute la pauvreté, toutes les misères de la diplomatie allemande. Je ne parle plus de M. d'Arnim qui est aujourd'hui jugé. Ne craignez pas d'insister sur toutes ces particularités, l'affaire von Holstein, l'affaire von Halden, la question de presse, les informations dénuées de preuve, les commérages absurdes pris pour des vérités, l'ignorance des hommes et des choses. Tout cela nous appartient de droit, mon cher ami. Nul ne peut mieux que vous apprécier toute cette incroyable série de révélations, qui m'ont rendu tant de courage et d'espoir.

Je pense toujours aux mobiles qui ont fait agir M. de Bismarck. Je me tiens à ce que vous ai écrit. Il n'a voulu agir ainsi que pour décrier, insulter la France. C'est donc qu'il se prépare à

l'attaquer. Mon opinion est aujourd'hui celle de bien des gens. En examinant de plus près ce qui est dit du prince Orloff, du prince Gortschakoff, on croit découvrir aussi que le chancelier n'a pas à l'égard de la Russie des sentiments d'une bien grande cordialité. Aurait-il voulu nous offrir en spectacle à l'Europe, à l'Allemagne, en s'appesantissant sur nos malheurs, nos défauts et notre détresse pour opérer une conversion ? Se tournerait-il vers la Russie, vers l'Autriche ? Je ne sais, ce qui me paraît le plus certain, c'est qu'il a envie de la guerre, qu'il la prépare, qu'il en cherche l'occasion, on nous l'a souvent annoncé pour 1875. Y touchons-nous ? Graves questions qui me tiennent plus en souci que la conjonction des centres.

Adieu, mon ami, je vous embrasse,

LÉON GAMBETTA.

Jeudi soir, 24 décembre 1874.

Mon cher ami,

Mon opinion est qu'il ne faut pas vous gêner dans votre travail. Tout ce que vous dites est intéressant, et je pense qu'il n'y a que vous qui puissiez le dire. Cette question est vitale pour la France. Ne craignez pas de vous étendre. J'estime même que vous ferez bien de terminer par un article d'ensemble où vous résumerez votre opinion sur la situation respective de la France et de l'Allemagne en Europe. Selon moi, vous excellez dans ces questions. Il y a dans vos deux articles, du tact, de la mesure, une certaine flamme intérieure, un souffle, une allure que nous devrions tous prendre. N'oubliez jamais

que dans la France entière il n'y a pas de solidité pour la République, mais pourquoi vous dire ces choses ?

Hélas ! C'est qu'il n'y a guère qu'à vous que je puisse le dire. Ce qui manque, je vous l'assure, à tous ceux que je vois, même dans notre parti, c'est le *mens divinior* de la politique républicaine, l'amour sans bornes de la France. Vous, mon ami, vous l'avez. Écrivez donc sur la politique extérieure, c'est la vraie, la seule politique qui puisse et qui doive intéresser une grande et noble nation vaincue et découragée, après tout ce qu'elle a fait pour le monde.

Je quitte Paris pour le temps des vacances, je vous embrasse en vous souhaitant bon courage, bon espoir, en vous assurant une fois de plus de ma vive et profonde affection qui est pour moi une force et une consolation.

A vous,

Léon Gambetta.

Paris, le 12 janvier 1875.

Mon cher ami,

La situation est fort obscure ici, et je voudrais vous en dire mon sentiment. Je crois observer qu'autour de moi on se laisse aller au courant des événements sans trop savoir où ils nous mènent. Je saisis bien qu'il n'y a guère de place pour une action immédiate qui serait suivie de quelque effet ; je n'en souhaite pas moins que l'on cherche à se rendre meilleur compte des faits, et pour moi, c'est ce que je vais essayer avec vous.

Personne ne nie que nous ne soyons dans une

véritable impasse, on dit que c'est la crise décisive, et qu'il fallait bien s'attendre à ce que la crise de dissolution se présenterait sous l'aspect toujours menaçant d'un précipice à côtoyer, en courant le risque de tomber et de se perdre à chaque pas. J'en demeure d'accord, mais voyez bien où nous sommes. Il est plus évident que rassurant, à l'heure présente, que le Président de la République est acculé et c'est cela qui est dangereux. Il peut se retourner tout à coup et faire défense, qu'il soit échec et mat, il n'y a pas à en douter. Les lois constitutionnelles sont impossibles, même en acceptant, en proclamant la République : il n'y aura pas de majorité pour les voter. Il faut donc considérer que cette issue est fermée, et je ne serais pas surpris que dans l'entourage du Président, on ne songe plus à faire voter l'organisation du septennat, Et que faire alors ? Maintenir le *statu quo*, gouverner dans le sens du 24 mai, sans la majorité du 24 mai ? C'est, dit-on, ce que va tenter M. de Broglie ? Mais combien de temps le gouvernement pourra-t-il durer ? Trois ou quatre mois, tout au plus, après quoi l'on sera au bout. Que fera-t-on alors ? La dissolution ? Je le veux bien, mais M. de Broglie se charge de faire les élections, quelles élections nous fera-t-il ? Vous avez vu qu'il n'a pas craint de livrer l'administration aux bonapartistes, il ne craindra pas davantage de leur livrer les candidatures. Il apparaît clairement qu'il n'y a plus que le parti orléaniste et que la monarchie constitutionnelle n'a plus de prestige. Personne n'en veut, à part les princes. Encore il n'en faudrait pas jurer. Quoiqu'il en

soit d'ailleurs, si les élections étaient en majorité bonapartistes, ce serait avec une nouvelle assemblée, le rappel de Napoléon IV, et M. de Broglie serait bientôt chassé du pouvoir avec le Maréchal lui-même, dont il aurait perdu la cause.

Mais, dit-on, les élections seront, quoique l'on fasse, républicaines. Je le crois sincèrement, car je remarque depuis les mémorables scrutins municipaux que la confiance du parti républicain est aussi grande que justifiée. Mais ici encore le Maréchal sera exposé aux plus graves périls. Le septennat ne pourra pas tenir en face d'une Assemblée républicaine. Le Maréchal ne veut pas s'accomoder du pouvoir en partage avec les hommes de la démocratie. Se retirera-t-il ? on croit qu'il ne pourra pas faire autrement, mais n'a-t-il pas dit, répété cent fois qu'il ferait ses sept ans jusqu'au bout ? Ne craint-on pas qu'il veuille se maintenir même contre une Assemblée qui menacerait son pouvoir ? Est-ce qu'on est assez sûr que de funestes conseils, excitant ses sentiments personnels, ne le détermineront jamais à se prononcer contre une majorité décidément hostile, sous le spécieux prétexte de défendre les intérêts conservateurs dont il a la garde ? Croit-on que jamais cette hypothèse ne s'est présentée à son esprit ? Ce serait bien mal connaître les hommes. Voyez M. de Broglie, son ambition est d'une âpreté redoutable. Ne jugez-vous pas comme moi qu'un tel homme ne se laissera jamais exclure de la politique ? ainsi nous pouvons nous trouver un beau jour face à face avec un danger que nous ne savons pas pré-

venir, puisqu'il ne naîtra que de la propre victoire de la démocratie républicaine. De part et d'autre, de quelque côté qu'on jette les yeux, on ne voit pour le Président que conflits et déboires. Ce n'est pas une bonne situation. Il y a toujours péril à placer un homme entre son devoir et ses intérêts. Les choses sont disposées de telle manière que cette alternative est désormais le lot du Maréchal. Il ne peut plus faire un pas, un mouvement sans trouver que sa situation est intolérable, et c'est là ce qui me jette dans l'inquiétude. Jamais les coups de force ne se sont produits dans des circonstances semblables. Je ne sais pas si nous y échapperons, mais je dis que tout semble combiné de manière à nous y exposer et même à nous y préparer.

Si je m'invite à considérer la situation parlementaire, je ne la trouve pas meilleure. Voilà une discussion aussi grave, aussi pleine de dangers, aussi hérissée de difficultés de tous genres que celle des lois constitutionnelles, qui va s'ouvrir sans ministère formé, pour constituer un rempart au Gouvernement, pour le défendre et défendre en même temps ces innombrables peureux qui remplissent les assemblées. Une discussion de ce genre ouvre la porte à l'imprévu. Un incident de séance. de discours, un mot peuvent tout décider à l'improviste, sans qu'il n'y ait rien de prêt. En de tels moments, qui sait ce qu'il peut survenir d'inattendu, d'invraisemblable, d'impossible ? Imaginez, par exemple, ce que pourrait produire une intervention hardie et toute personnelle de M. Thiers, par exemple ? Ses paroles passionneraient au plus haut point l'Assem-

blée dans tous les sens, et à la faveur de l'émotion que son discours susciterait, pouvez-vous répondre que rien n'arrivera qui soit de nature à pousser aux résolutions extrêmes que l'on a tant de raisons de redouter.

Pour toutes ces raisons, je regarde la situation actuelle comme la plus embarrassée que nous ayons connue. Je crois reconnaître aussi que sur tous les bancs de la Chambre, le courage manque, on est si las ! on est si épuisé, si fatigué ; que de gens qui ne demanderaient qu'à se résigner comme autrefois M. de Falloux, qui ne lutteraient que pour la forme, et encore !

Si, de votre côté, vous avez réfléchi sur tout ce qui se passe, je ne serais pas fâché de connaître votre opinion. Qu'entendez-vous dire où vous êtes ? On y voit peut-être mieux qu'ici. Je vous ai écrit non pour vous dire que je ne me sens plus de force, mais pour vous montrer qu'il y a des moments où les doutes, les anxiétés, l'emportent sur l'espoir le plus ferme et balancent jusqu'aux plus solides raisons que l'on peut avoir de toucher enfin au terme des épreuves.

A bientôt, je vous embrasse.

LÉON GAMBETTA.

Lundi matin, 18 janvier 1875.

Mon cher ami,

Je profite de l'intermédiaire de Sourd pour vous envoyer mes amitiés et un paquet de dépêches officielles dans lesquelles vous ferez le triage qui vous conviendra le mieux.

Nous sommes ici en pleine défaite gouvernementale. Je persiste à croire que nous allons

à la dissolution d'ici l'automne. Ce sera la délivrance, si toutefois nous trouvons les ressources nécessaires pour les frais de ce genre. J'ai toujours bon espoir.

Je vous embrasse,

Léon Gambetta.

Paris, le 21 avril 1875.

Mon cher ami,

Je crois devoir insister auprès de vous sur la nécessité absolue de nous envoyer le plus souvent possible des lettres, des notes, des articles sur l'affaire prusso-belge. Je vous recommande de la suivre dans tous ses détails, à Bruxelles, à Londres, à Berlin. Mon opinion est que vous ne sauriez mieux employer votre temps. Il faut à tout prix vous mettre à écrire sur la politique extérieure, c'est indispensable.

Remarquez aussi la violence avec laquelle M. de Bismarck se lance dans sa lutte contre le « Vaticanisme ». Évidemment, il prépare quelque chose. Votre communication sur le Congrès est peut-être juste ; mais s'il échoue, que fera-t-il ? Croyez-vous qu'il restera sous le coup d'une nouvelle défaite ?

Vous ne devriez plus laisser passer une seule séance de la Chambre de Bruxelles sans y assister ; à distance, celle d'hier nous paraît des plus importantes.

Nous nous verrons peut-être bientôt.

A vous,

Léon Gambetta.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

ADMINISTRATION
—o—

20 août 1875.

Mon cher ami,

Je voudrais vous charger d'une commission assez ennuyeuse, mais dont vous comprendrez l'utilité. Je me risque. J'ai l'intention déjà en partie mise à l'exécution, de faire dans le journal une campagne suivie contre les cléricaux, de démasquer leurs doctrines, et de montrer au pays, par l'exemple de la Belgique, vers quelle décadence la liberté de l'enseignement dirige la France.

Pour remplir ce programme, il est nécessaire de posséder des documents, notamment les livres parus en Belgique à l'usage des universités cléricales. On examinerait ceux des professeurs attachés à ces instituts.

Toutes les matières, droit, philosophie, science, histoire moderne doivent être l'objet d'un examen approfondi. Veuillez vous entendre avec un éditeur bien renseigné à cet égard et nous envoyer un ballot de ces productions et faire suivre en remboursement au bureau du journal.

Merci d'avance et tout à vous

LÉON GAMBETTA.

Ici, malgré le mauvais vouloir des gouvernants, l'opinion républicaine s'affermit et s'étend. Nous aurons les élections au mois de janvier et vous pouvez compter sur un mouvement décisif en avant.

14 novembre 1875.

Mon cher ami,

Je profite du voyage à Bruxelles de notre excellent ami Lefèvre pour vous envoyer quelques lignes en réponse de votre lettre que m'a communiquée Spuller.

Je me rends à vos réflexions au sujet du vote par arrondissement.

Avec certains de vos amis, vous attribuez au scrutin de liste une importance capitale, j'avoue que je n'y avais jamais consenti et ne faisais en me réservant ainsi que déférer à une connaissance complète du pays.

En Janvier prochain, les élections sénatoriales du pays. Depuis quelques mois, on proteste contre le manque de proportionnalité dans le nombre des délégués sénatoriaux. Certes, en cela, il est illogique, antidémocratique et dangereux qu'une ville de cent mille habitants n'ait qu'un électeur sénatorial tout comme une bourgade de cinq cents âmes. Il y a là un défaut d'équilibre irrationnel. Les chefs-lieux d'arrondissement, de département, de canton peuvent être majorisés par les petites communes. Sur ce point la réforme s'impose et sûrement s'inscrira dans la rédaction des futurs cahiers électoraux pour rétablir la proportionnalité entre le nombre des électeurs et le nombre des délégués sénatoriaux. En constituant ce corps électoral plus nombreux et plus pénétré de l'esprit démocratique, on fortifiera les éléments républicains du Sénat.

Si fortement assise que soit la République, il y a encore dans le pays des masses profondes

plus faciles qu'on ne le croit à troubler, à décourager. Il y a la bande noire qui est prête à profiter de tout et à tout exploiter. Si la Chambre se montrait décidément impuissante, ce n'est pas seulement à elle mais à la République qu'on s'en prendrait. Voici, d'ailleurs, une tâche marquée, et je vous assure que ce n'est pas un des moindres sujets de confiance pour moi que la pensée constante que depuis dix ans et désormais nous sommes indissolublement associés à la réalisation du même œuvre.

Tenez-vous donc en bon entraînement. Envoyez-nous le plus possible de bons coups de plume et croyez-moi votre fidèle et tout dévoué ami.

LÉON GAMBETTA.

Paris, le 8 février 1876.

Mon cher ami,

Je vois par vos petits billets toujours trop brefs que vous suivez avec soin nos affaires électorales. J'ai donc bien peu de choses à vous dire que vous n'ayez déjà deviné.

Ainsi, dès le premier jour, vous avez dû saisir la portée des élections des sénateurs, au point de nos bonnes relations avec *le Rappel*. L'échec relatif de Victor Hugo, l'échec absolu de Louis Blanc ont fourni aux hommes du *Rappel* l'occasion qu'ils souhaitaient depuis longtemps de se porter en avant de *la République Française*. Les intérêts mercantiles du *Rappel* ne lui permettent pas, du moins à ce que pensent ses propriétaires, d'avoir exactement et sans différence la même liste que nous. Il faut que *le Rappel* soit

plus ardent. Ils étaient donc résolus à nous faire échec. La catastrophe du 30 janvier, les blessures inguérissables d'amour-propre, les mauvais propos, les rancunes, les inimitiés assoupies mais toujours durables, tout a précipité la rupture que nous aurions voulu éviter. Quand je dis rupture, je vais peut-être trop loin, si vous lisez *le Rappel*, vous pourrez voir que nous n'en sommes pas encore là, mais il y a scission, antagonisme.

Je puis cependant vous affirmer que dans cette malencontreuse affaire des élections sénatoriales, il n'y a rien eu de notre faute. Comme tout le monde, nous pensions que Victor Hugo sortirait le premier de l'urne et bien avant tous les autres. Il n'en a rien été. Que pouvions-nous faire de plus que de voter pour lui ? La vérité, c'est que l'on s'est cru beaucoup plus fort que l'on était dans le Corps électoral privilégié de la Seine. On croyait tout possible et l'on rêvait de faire la célèbre manifestation ouvrière sur le nom de Malarmet. Les hommes du Centre gauche n'ont pas voulu se laisser absorber. Hérold a passé quand personne ne s'y attendait. *Le Rappel* ne voulait à aucun prix de Tolain. Les délégués et les députés se sont ralliés sur lui. *Le Rappel* jalousait Freycinet, c'est lui qui a eu la victoire. Cette colère, ce dépit, cette amertume, seront-ils de longue durée ? Je ne crois guère possible de rien obtenir avant le 20 février, à cause de la raison mercantile que je vous ai dite, et vous savez quelle est sa valeur.

Pour Louis Blanc, il y a la question politique, vous avez suivi avec attention la manifestation

« plébiscitaire » qu'on a voulu faire sur son nom. Il s'est contenté de deux arrondissements dans Paris, il a pris le Ve et le XIIIe. Dans ce dernier arrondissement, c'était notre ami Louis Combes qui était en ligne et qui avait les plus grandes chances de réussir. Il a dû se retirer, vous devinez pourquoi, on l'y a contraint. Il déplaisait fort à Louis Blanc, il ne plaît pas du tout à M. Ernest Lefèvre du *Rappel*, qu'il a eu le malheur de railler avec sa causticité parisienne. Louis Blanc accepte aussi une candidature dans le Ve. C'est la seule qu'il aurait dû prendre, il y sera élu sans difficultés. Il s'est également placé à Saint-Denis, afin de faire juger la discussion du « suffrage restreint » par le suffrage universel.

Quoi qu'il arrive, les malheurs ont maintenant leur prétexte, si tout ne marche pas bien, ce sera la faute à Ledru, comme c'était la faute à Barodet. Tout cela est fort misérable ; mais les hommes sont les hommes, et il faut les prendre tels qu'ils sont. M. Ledru-Rollin sera élu, mais que fera-t-il ? Rien de plus que les autres et je crois que nous n'aurons pas à attendre longtemps pour voir briser cette nouvelle idole. En tout cas, il a fort bien répondu aux impertinents trembleurs qui sont allé lui demander de se retirer. Il a parlé en homme de sens. Il se propose d'ailleurs de tâter le terrain par son grand discours de rentrée. S'il réussit, il restera, s'il échoue, il donnera sa démission. Était-ce donc la peine de faire tant de bruit ?

Cet incident facile à prévoir ne doit pas détourner notre attention de la politique générale.

A cet égard, quelque lente que soit la marche des choses, il n'y a pas à contester que nous ne marchions à plus grands pas que l'on ne pense, vers la dissolution du système actuel. Remarquez-vous que l'on ne s'occupe guère dans la Commission du 30, que de la loi électorale? Cette loi sur laquelle la réaction concentre tous ses efforts sera le testament de l'Assemblée, on ne parle plus des autres lois constitutionnelles que pour mémoire. On sent bien que la discussion de l'une quelconque de ces lois serait le signal et l'occasion de la dislocation que l'on redoute. A tout prix il faut conserver la majorité, parce qu'à tout prix il faut que la coalition soit au pouvoir pour faire les élections. Souvenez-vous que nous avons toujours pensé et dit que le cabinet de Broglie n'a jamais eu d'autre mission que de préparer la rentrée dans une Assemblée nouvelle du plus grand nombre possible des députés actuels. Peut-être si l'on trouve le moyen d'introduire dans une chambre toute une notable partie de l'état-major réactionnaire fera-t-on une loi sur la seconde chambre? Mais cela est douteux, on n'est d'accord sur rien, on n'en viendrait pas à bout. Observez d'autre part que la loi sur les maires n'a pas eu d'autre objet que de préparer des agents électoraux. A Versailles, on estime que la dislocation pourrait bien avoir lieu à l'improviste, par surprise ; on n'assigne pas d'époque précise, mais il devient de jour en jour plus évident que la majorité se désorganise. Si peu d'envie qu'ait la Droite extrême de se séparer, on ne doute pas dans ses rangs que le parti ne s'impose un beau jour. D'autre part,

les bonapartistes crient que le moment est venu d'agir plus hardiment. La majorité va donc se déplacer. On dit qu'elle est toute prête à se reformer sur la base de la conjonction des Centres. C'est ainsi que l'explique la circulaire de M. de Broglie sur la manifestation de Chiselhurst. On assure que le duc ne l'abandonne qu'après avoir acquis la certitude de retrouver les voix bonapartistes qu'il va perdre dans les rangs du Centre gauche. Ceux du Centre gauche qui croient se ranger sous la bannière ministérielle diront que c'est l'élection de M. Ledru-Rollin qui les a effrayés et le tour sera joué. Qui sait même si tout le bruit que l'on a fait autour de cette candidature n'est pas destiné à dissimuler cette manœuvre ? L'interpellation de nos amis va permettre d'observer les partis. On ne sait pas encore quel jour elle viendra. Ils sont prêts. C'est, je crois, Challemel-Lacour qui portera la parole. Je connais le plan de son discours. S'il réussit à faire ce qu'il se propose, j'ose dire que l'opinion publique tout entière en sera vivement frappée et que le parti républicain verra un peu plus clair dans l'impasse où nous sommes. Le cabinet est toujours fort perplexe. Vous n'ignorez pas que des divisions postérieures s'y sont produites. Le Maréchal est tiraillé en sens contraire. Il est à peu près certain aujourd'hui qu'il veut le pouvoir pour lui, et non pour d'autres. Les conservateurs s'habituent peu à peu à l'idée de perpétuer leur influence à l'abri de son pouvoir. On dit que des efforts seront faits pour abolir le titre de Président de la République, mais le Maréchal s'y refuse. Et ces efforts faits sans doute pour

sauver l'honneur des partis monarchiques sont destinés à rester infructueux.

LÉON GAMBETTA.

Paris, ce 20 août 1877.

Mon cher ami,

Voilà bien longtemps que je vous dois deux ou trois réponses aux excellentes lettres que vous m'avez adressées. Vous connaissez trop bien l'écrasante besogne à laquelle je suis attelé et aussi les appréhensions que m'inspire la poste pour excuser cet involontaire retard. Aujourd'hui, je profite de l'intermédiaire si sûr de Coquelin pour vous écrire et réparer d'un coup toutes mes omissions.

Je ne reviens pas sur les idées générales de la politique, les discours et les journaux vous ont amplement fixé à ce sujet. J'aime mieux vous faire part de mes prévisions sur le lendemain du scrutin. Inutile de vous affirmer à nouveau le succès des républicains. C'est bataille gagnée dès à présent, mais que feront nos adversaires, que ferons-nous nous-mêmes ? Je pense que ce sont là les deux ?? qui vous préoccupent.

Nos adversaires sont de deux sortes, les Ministres, le Maréchal. Les premiers s'en iront, ils le disent à leurs familiers, ils cherchent déjà à atténuer leur responsabilité personnelle dans la crise, rejettent tout sur le coup de tête du vieux militaire, font remarquer que la fameuse lettre d'où vient tout le mal n'a été contresignée par

aucun d'eux ; qu'ils ont subi la situation fausse dans laquelle ils se sont précipités par pur héroïsme pour sauver la personne du chef de l'État. Tout ceci, je le sais de source certaine et les nombreux indices qu'on recueille dans leur entour ne font que confirmer ces renseignements domestiques.

Pour le Maréchal, c'est autre chose. Il voudrait bien ne pas s'en aller, se décharger sur eux de la terrible responsabilité encourue, subir à nouveau des conditions parlementaires et finir son septennat tant bien que mal. Les raisons les plus matérielles lui imposent cette conduite. Il a devant lui plusieurs expédients, je dis dans sa pensée et non dans les possibilités.

1° Tenter un coup de force. — Je n'y crois pas pour les plus graves raisons que je trouve superflu de vous énumérer, mais dont la principale est celle-ci : l'armée est bonne et les *chefs* sont très divisés, impossible de risquer une telle aventure sans la certitude d'être obéi et par *tous*. Donc, on fera gronder ces rumeurs, mais les plus timides même ne s'y laissent pas prendre. Croyez bien que mieux encore qu'en 1873, nos précautions sont sérieusement prises pour déjouer une telle tentative, si elle venait à se produire.

2° Tenter un replâtrage avec le Centre gauche et le Centre droit, sous un air de repentir constitutionnel. Cet expédient est plus inquiétant que le premier, mais grâce à l'animosité de M. Thiers, à son autorité sur la fraction des Gauches qui pourrait faiblir, il n'y a pas de crainte sérieuse à concevoir, par où il vous apparaît combien, en dehors d'autres et excellentes rai-

sons, il importait de prendre M. Thiers pour candidat à la Présidence.

3° Capituler et subir toutes les conditions de la nouvelle majorité. Solution improbable, mais que certaines gens ne regardent pas comme impossible.

4° S'en aller. J'y crois, en dépit des apparences, parce que je suis convaincu que l'effet des élections sera foudroyant et menaçant pour lui, quand à nous, il nous faudra vigoureusement, dès la première heure, rappeler le message et signifier que le chef des coalisés ne peut rester au pouvoir puisque, comme il le dit lui-même, son honneur et sa conscience ne lui permettent pas de servir la politique que la France veut, et que notre sincérité et celle du pays ne peuvent s'accommoder de sa présence aux affaires, une bonne délégation chargée de lui signifier cet arrêt, le refus du budget, la demande des congrès, et tout peut être obtenu si on ne perd ni une heure ni une voix. Il faudra user par exemple de la réunion plénière, suprême instrument de discipline et de force.

Et puis ? organiser un fort ministère, comprenant des représentants des quatre nuances. Sans hésiter, balayer impitoyablement le dessus et le dessous des diverses administrations.

Et puis ? direz-vous, attendre et patienter sur les lois et les réformes, car M. Thiers est toujours M. Thiers. Mais on fera une légère amnistie, ce qui permettra de préparer les voies à la grande.

J'ai eu l'occasion de parler de vous, comme vous le pensez assez bien et je peux vous dire que

c'est avec le plus grand empressement qu'il m'a été dit par l'illustre vieillard qu'il avait toujours considéré les poursuites dont vous avez été la victime comme une violente iniquité et qu'il mettrait avec joie sa puissance à les réparer. Donc, comme je ne cesse de le répéter, le 16 mai aura eu pour principal résultat d'abréger la durée de vos souffrances. Je compte bien vous voir ici avant Noël. J'ai donc confiance et désire que vous trouviez l'annonce d'une prochaine délivrance. A vous, je vous embrasse.

LÉON GAMBETTA.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
—o—

Versailles, le 27 février 1879.

Mon cher ami,

Voici quelque chose de positif :

Je viens de voir M. Le Royer, Garde des sceaux et je lui ai dit :

— Vous êtes bien décidé à inscrire notre ami Ranc en tête de vos décrets de grâce ?

— Pardieu, sans doute, cela est bien entendu.

— Alors, il pourra être ici sous peu de jours, lundi ou mardi ?

— Certainement ; la loi ne sera sans doute votée que samedi, car nous aurons au Sénat peut-être deux jours de discussion. Je tâcherai cependant que tout soit fini vendredi. Dimanche la promulgation, lundi le décret de grâce, et notification immédiate.

— Ah ! notification ! prenez donc note de

l'adresse de notre ami : rue du Gazomètre, 4, à Bruxelles.

Tirant alors un porte-crayon et un portefeuille de sa poche, il a pris cette note et après lui avoir serré la main avec un contentement que vous comprenez sans que je vous l'explique, je l'ai quitté pour venir vous écrire.

Ainsi avant sept jours, vous serez parmi nous. Nous vous attendons tous. Ne vous impatientez pas avant la dernière heure : Soyez doux (1).

Comme je vais vous embrasser ! Enfin !

Léon Gambetta.

---

(1) Les articles de Ranc publiés dans la *République Française* reflètent ces conseils de Gambetta.

X

LA CORRESPONDANCE DE L'EXILÉ. — LE RETOUR

Pour oublier l'amertume de l'exil et dans son désir de continuer, malgré l'éloignement, le bon combat, Ranc collabora assidument à la *République Française*. Les lettres de Gambetta attestent combien cette collaboration fut étroite et suivie.

A Bruxelles, Ranc était un des habitués de cette table des « Mille Colonnes », voisine du théâtre de la Monnaie, où s'assirent tant de ses confrères, pour passer chaque jour quelques heures de causeries. On appelait ce cercle politique « Blaguorama », et toutes les opinions s'y coudoyaient.

Au plus fort de la crise du Seize-Mai, Ranc apportait là quotidiennement quelques anecdotes nouvelles sur le successeur de M. Thiers. Il les contait délicieusement, en pince-sans-rire hors pair, et toujours son début était le même : « M. le maréchal de Mac-Mahon — pardonnez-moi l'expression... »

Le mot réjouit l'Europe pendant quelques années.

Ce fut Ranc qui trouva et sut faire attribuer à Mac-Mahon les fameuses charges du Nègre, de la fièvre typhoïde.

L'été, Castagnary, Spuller, Challemel-Lacour et quelques autres membres de la « bande des célibataires » comme les appelait Mme Arnaud (de l'Ariège), se retrouvaient avec Ranc à « Blaguorama » et c'était alors au « Cercle des Phoques »,

chez les Pauwels, que s'égrenaient d'inoubliables propos.

Aux heures de solitude, Ranc eut la réconfortante joie de recevoir de ses amis billets et lettres, et d'échanger avec tous ceux qu'il aimait de longues conversations épistolaires.

Dans la copieuse correspondance de cette époque, cueillons ces quelques feuillets :

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

RÉDACTION
—o—

Paris, le 5 janvier 1874.

Mon cher ami,

Je vous envoie tous mes vœux, et je n'ai pas besoin de vous dire ce que je vous souhaite pour 1874. Nous avons été très heureux de recevoir, ces jours-ci, quelque peu de votre copie, et surtout de la promesse que Sourd nous a faite de votre part. En dehors des questions qu'il vous a plu de traiter chaque jour, voyez s'il ne vous conviendrait pas de vous occuper un peu de toutes les enquêtes sur lesquelles s'exercent nos ennemis. J'ai jeté les yeux sur le rapport de Dane et j'ai l'idée de faire un article assez court et tout à fait à côté pour me moquer un peu de cet imbécile. Mais je ne connais pas assez les faits pour discuter rien du fond. C'est d'ailleurs à votre verve qu'appartient toute cette histoire des cinq mois, notamment le rapport sur le coup de Coulis, dont on a fait ici beaucoup de tapage.

Vous savez que Spuller et Gambetta sont à

Nice. Nous n'en avons bien entendu ni lettres ni billets. Vous savez comme nous sommes tous peu écrivains épistoliers. Cependant, nous avons quelques nouvelles de chaudes réceptions républicaines par les journaux du pays. Je passe la plume à Challemel.

Bien à vous,

ALLAIN-TARGÉ.

Mon cher ami,

Votre filet d'aujourd'hui prouve que vous êtes en bonne humeur, — autant qu'on peut l'être à Bruxelles. Je vous en félicite et vous trouve bien heureux d'être si bien trempé. Il y en a ici qui ne sont pas si gais ; ce qui vient de se passer en Espagne n'est pas fait pour diminuer les ennemis. Comment cela finira-t-il ? Vous savez avec quel plaisir votre écriture est saluée ici. Ne vous semble-t-il pas que les deux articles sur le coup de Coulis, qui ont paru dans *la République*, sont suffisants ? Si vous connaissiez la question, si elle vous intéressait, vous pourriez y revenir. Les attaques des adversaires continuent ; vous auriez bientôt fait de les éteindre. Barodet, qui revient de Lyon, dit que nos amis ne sont pas contents. Je le crois bien, mais qu'y faire ? Je voudrais bien me persuader que le temps travaille pour nous et que l'Assemblée se décompose. Nefftzer m'assurait pourtant il y a deux jours, qu'il la voyait venir avec rapidité. Franchement, je ne suis pas si clairvoyant.

Je rève toujours d'aller vous voir un de ces jours à Bruxelles.

Je vous serre la main,

CHALLEMEL-LACOUR.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

RÉDACTION
—o—

Paris, le 22 février 1874.

Il y a bien longtemps que je dois vous écrire, mon cher ami, je vous prie de me pardonner tous les retards successifs que j'ai mis à le faire. Vous savez, mieux que personne, tout ce qu'il en coûte à qui écrit pour le public de s'y résoudre pour son propre compte. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de vous faire passer de nos nouvelles à tous, mais je vais dans cette lettre vous dire le plus de choses que je pourrai.

La situation générale est assez obscure. Il y a des tiraillements, des difficultés que vous devez sentir, même à distance. Il ne faut pas trop s'en étonner. Les temps sont durs, la misère sévit, la patience s'épuise, car on est toujours en face d'obstacles qu'on ne sait comment tourner, et la voie où le pays s'est engagé paraît sans issue. Nous disions déjà, du temps où vous étiez encore ici, qu'il viendrait un jour où il serait difficile de recommander la patience et la modération sans provoquer des résistances. Les impatients de la politique profitent des impatiences, hélas ! bien

plus naturelles que ceux qui ne sont que les spectateurs. Ils croient que le moment est venu de faire quelque chose. Quoi ? Ils ne le disent pas, ils ne pourraient pas le dire. Toujours est-il qu'ils voudraient se retourner un peu. La méthode de prudence jusqu'à présent suivie ne leur plaît plus ; leur a-t-elle jamais plu ? Sans doute, puisqu'ils n'en sont pas les inventeurs. Vous savez au surplus que ces fameux ardélions manquent, au fond, d'estomac. Ils s'aigrissent de jour en jour, et ne dissimulent pas leurs visées. Ils veulent changer de direction politique. Leur phrase, en effet, est celle-ci : « Il faut abandonner la politique de transaction et de compromis, pour reprendre la politique des principes. » La candidature de M. Ledru-Rollin est le commencement de la campagne. Inutile de vous dire que nous n'avons jamais combattu cette candidature, quoique M. Naquet, qui en est l'inventeur, à cause de ses démêlés avec la députation actuelle de Vaucluse, ne s'est pas gêné de dire que c'était ce qu'il y avait de mieux pour mettre le feu sous le ventre à des énergies qui semblent s'attiédir. Vous entendez ce que signifie ce langage. M. Naquet paraît avoir été aidé dans cette affaire par MM. Lockroy, Georges Périn, Tony Révillon, Ordinaire, Ballue, Saint-Quentin. Tout cela s'est monté dans des conciliabules où l'on ne dit guère du bien de nous, sans doute parce que l'on n'en pense point. Il est question de fonder un journal pour abattre la funeste influence du nôtre. On change le chef, on veut aussi changer l'organe. C'est tout naturel et nous ne connaîtrions plus rien à la politique si nous étions étonnés de pa-

reils sentiments et de semblables combinaisons. Les modérés, toujours peureux, se sont hâtés de saisir Coumion aux cheveux. C'est une nouvelle élection Barodet, se sont-ils écriés. Ils ont poussé des cris d'oie qui ne voudraient pas le Capitole. J'ai résisté du mieux que j'ai pu, aujourd'hui cela paraît se calmer un peu. Ah ! comme vous avez bien fait de dire ce que vous avez dit ce matin sur l'échec de Victor Hugo contre Vautrain ! Enfin Louis Blanc doit aussi se porter dans la première circonscription de Marseille contre Gambetta. C'est la guerre déclarée. Notre ami est parti hier pour Avignon ; après demain, il sera à Marseille, où je crois que sa position est inexpugnable. Nous verrons bien qui l'emportera. Gambetta est plein de sécurité et de confiance.

Contre moi, dans le III[e] arrondissement, Louis Blanc a posé Bonnet-Duverdier. Ma campagne électorale se poursuit à mon entière satisfaction. J'ai déjà comparu trois fois devant les électeurs ; chaque fois, j'ai été bien accueilli, félicité, acclamé. Il paraît que je puis quelque chose comme un orateur. Cléray est admirable de passion et de dévouement. Si vous pouvez lui écrire un petit mot pour lui dire que vous le suivez avec sympathie dans tout ce qu'il fait pour moi, vous ferez bien. Mon affaire n'est pas trop mal lancée. Dimanche, à la réunion provoquée par les amis de Bonnet-Duverdier, si l'on avait voté, il aurait été battu, honteusement battu. Tout le monde me dit que cela va bien ! Je suis parti comme je le devais avec mon propre groupe, avec les gens de mon parti, de mon opinion, avec les radicaux.

J'aurai demain quatre-vingts signatures populaires au bout de mon manifeste. Les conseillers municipaux Murat, Ferré, Leloux sont pour moi. Ils rejoindront le gros de l'armée par une déclaration séparée, qui viendra lundi ou mardi après une réunion qui aura lieu lundi. Je ne vois pas que les noms puissent se mieux poser. Vos lettres me font du bien et me soutiennent. La cause de mon succès tient, à ce qu'il paraît, à la netteté de mes déclarations sur la politique à suivre, notamment en ce qui touche la prudence qu'il faut continuer de montrer en tous points. Donc on s'accorde à dire que c'est moi qui ait parlé le plus carrément, le plus sincèrement et même le plus éloquemment. Il paraît aussi que ma « tête » a produit bon effet.

Vos articles sont de vrais chefs-d'œuvre. Celui de ce matin tombe à pic sur Vautrain. Je trouve que vous devez être bien content de vous trouver en pleine possession d'un style plein de force, de nerf, de couleur et de relief, qui vous permet d'écrire tout ce que vous voulez. Ces articles sont extrêmement goûtés. Ne nous laissez pas chômer. Nous ne pouvons nous occuper du journal et vous nous êtes bien utile en ce moment.

Votre nom est acclamé partout, dès qu'on le prononce, on ne s'en fait pas faute, même Tirard.

A vous du fond du cœur.

E. Spuller.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

Rédaction
—o—

Paris, le 23 février 1874.

Mon cher ami,

Dans cette situation générale, il y a notre situation particulière à considérer. Le journal grandit tous les jours en influence et en autorité. Je crois pouvoir dire, sans vanité, qu'il n'y a qu'une voix aujourd'hui pour le proclamer le premier organe de la presse française. Les réactionnaires le lisent, l'admirent et le redoutent ; les républicains de toutes les nuances le consultent, le suivent et s'en honorent et le jalousent. Il y a bien des écueils à éviter, à droite et à gauche, c'est une préoccupation constante, et souvent je trouve écrasante la responsabilité qui pèse sur moi. Vous avez très bien compris que nous avons à redoubler de prudence. Plusieurs fois notre existence a été mise en danger, depuis que je ne vous ai vu, on nous a fait parvenir des avis officieux. Au moment de la suspension de *l'Univers*, on a délibéré notre propre interdiction, pour faire contrepoids. Nous savons que le directeur de la presse a l'ordre de nous lire avec une extrême attention. D'ailleurs le journal est dévoré par tous les hommes de la Droite. Ils se chargeraient eux-mêmes de nous signaler, si nous faisions le moindre faux pas. Aussi ne craignez pas de nous surveiller de loin et de nous avertir. L'anonymat qui est une de nos plus grandes forces commence à agacer nos ennemis,

on parlait de rétablir la loi Tinguy. C'est nous que l'on vise. Pour cette raison, je crois qu'il y aurait imprudence de notre part à prendre des articles de V... Je vous renverrai sa lettre quelque autre jour. Faites-lui savoir que nous considérons que pour le moment, la chose est impossible. Vous n'ignorez pas que nous avons en Angleterre le modèle des correspondants, le plus exact, le plus complet. Il ne pourrait donc que nous donner des articles à côté, dans sa manière noire et crue qui livrerait tout de suite le secret de sa collaboration. Et puis, quelle place lui faire ? Nous sommes déjà débordés par la copie. Enfin dernière et décisive raison ! Il importe de ne pas charger notre budget qui est déjà lourd. Nous ne pouvions espérer de développer le journal aussi longtemps que nous ne pourrions dire aux actionnaires qu'il y a non seulement des intérêts mais du dividende à distribuer. Il faut arriver là. N'oubliez pas que nous sommes nombreux à vivre autour de cette caisse, et qu'il importe d'améliorer et de garder cet instrument de travail pour tant de personnes. En ce qui touche votre travail, je vous ai fait dire le plus pressé. Chacun de vos articles sur l'Enquête porte juste, a son prix. Ils sont remarqués, ils méritent de l'être. Ne croyez pas que nous pensions qu'il serait bon d'y renoncer. Quand ils ne passent pas le jour même, c'est qu'il y a des nécessités de mise en page qui s'y opposent. Continuez donc avec ardeur, et comme je vous l'ai mandé, ne vous hâtez pas trop d'arriver à nos affaires de province. Paris, vous le savez, s'intéresse toujours beaucoup plus à ses mal-

heurs qu'à nos efforts. Paris ne se lassera jamais de revenir sur cette année glorieuse. Nos affaires viendront plus tard. Je comprends aussi qu'il doit y avoir un singulier intérêt pour vous, et pour le grand et nécessaire travail que vous méditez à vous faire des opinions précieuses sur les points les plus douteux. C'est là le but qu'il faut vous proposer. Partout où il y a litige et procès, instruisez l'affaire, afin d'arriver plus tard à prononcer du jugement avec autorité et sans appel. Mais en même temps que vous continuerez l'enquête, je ne saurais trop vous recommander de suivre avec attention les événements et les discussions de la vie quotidienne. Il y a souvent des sujets qui se présentent et qu'il faut traiter. J'en citerai un qui touche à votre spécialité, l'administration intérieure, je veux parler de la loi sur la librairie. Rien de plus monstrueux que ce que l'on prépare. Si vous pouviez étudier ce sujet à fond, ce serait avantageux pour vous et pour nous. Nous vous enverrons tous les documents que vous réclamerez. Ne perdez pas de vue non plus qu'il y aurait pour vous une extrême utilité à vous mêler à nos polémiques, parce que je sais combien vous aimez ce jeu-là. Il me semble que si vous lisiez tous les jours quelques entreplats de vous dans le journal, vous vous croiriez moins seul, vous prendriez les choses avec plus de patience, et vous savez qu'il en faut faire provision. Vous me direz à ce propos que nous avons supprimé vos quelques lignes sur le Daudet qui n'a pas de talent. C'est l'avis d'Isambert qui a prévalu. C'était la troisième fois que nous nous occupions de ce per-

sonnage, il nous a semblé que c'était trop. Mais ne vous découragez pas autant. Votre plume nous fait souvent défaut, et si vous pouvez nous la rendre quelquefois, vous nous rendrez service. Je tiens surtout à ce que vous ne perdiez pas le sentiment exact des choses de la politique parisienne. Ainsi voilà cette affaire Ledru. Vous pensez bien qu'il y a des dessous. Je vous en ai dit un mot. C'est contre nous que cette élection était dirigée, et il se trouve que nous sommes seuls à la soutenir. On voit bien les malins — que nous avons conscience du coup que l'on a voulu nous porter ; mais on en n'est pas moins forcé de dire qu'il n'y a que nous pour tenir tête à la réaction. De là, trouble et confusion chez nos adversaires du jour. Au reste, ne vous exagérez pas cette petite levée de boucliers. Il faut ajouter aux hommes que je vous ai cités plus haut le groupe Pémerie, Armand Adam. Pémerie a fait un papier positiviste qui circule dans tout le Midi et qui a pour objet de pousser les députés de l'extrême-gauche à plus d'action. Bien entendu, on n'indique pas les voies et moyens, mais cela fait bien, on a l'air plus avancé, et l'on se pousse. Vous voyez cela d'ici. M. Naquet s'est posé dans cette affaire au premier rang et les autres en sont un peu vexés, car vous savez qu'il n'est pas très considéré. N'oubliez pas qu'il était pour la paix, et que récemment il était pour le plébiscite. C'est un homme sans consistance. Et quand je me souviens de la façon dont M. Ledru-Rollin arrangeait son livre, cela me fait bien rire ! Dans nos relations personnelles, je ne vois pas que cette belle politique soit appréciée comme elle

devrait l'être. Je vous le répète, il y a un peu d'impatience chez tout le monde, on voudrait faire quelque chose. Mais qu'y a-t-il à faire? C'est ce que personne ne dit, c'est ce que M. Ledru-Rollin dira moins que personne. On prétend d'ailleurs qu'il ne veut faire qu'un discours et se retirer après. Voilà qui lui ressemble et qui est bien dans ses moyens.

J'insiste peut-être trop sur toute cette affaire, mais que voulez-vous que je vous apprenne de plus intéressant. Votre éloignement a porté dans mon existence un trouble profond. Toutes mes habitudes sont dérangées. Il y a plus d'un mois que Castagnary n'est venu dîner avec nous, il a été malade d'une forte grippe entée sur son asthme.

. . . .

J'ai assisté samedi à la répétition générale du *Florentin,* de notre ami Lenepveu. La représentation est fixée à mercredi. Que j'aimerais à y assister avec vous ! Samedi, j'ai passé presque tout le temps à pleurer derrière ma lorgnette. Songez donc à la première soirée où nous avons entendu pour la première fois cette musique charmante, claire, spirituelle, dramatique et française. C'était chez notre pauvre Lanne. Il avait loué un piano pour vous qui étiez déjà proscrit, que de souvenirs douloureux ! On croit à un grand succès. Les petits camarades de l'école romantique sont au désespoir. Ils déchirent le bon Lenepveu à belles dents ; pour les uns, il a du talent mais pas d'idées et pour les

autres des idées mais pas de talent. Enfin, nous verrons ce que dira le public. Je suis sur des charbons ardents.

. . . .

Au revoir, mon cher ami, je vous aime et je vous embrasse.

E. SPULLER.

Paris, 8 avril.

Mon cher ami,

Je crois devoir signaler à votre attention le petit conflit de M. Bismarck avec la Belgique, au sujet du mandement des évêques.

Nous mettrons aujourd'hui la note de Perponcher. Suivez cet incident avec beaucoup de soin. Observez bien l'opinion ; écrivez-nous sur l'effet produit par cette affaire une ou deux lettres bien complètes, au double point de vue de l'extérieur de la Belgique et de l'intérieur, c'est-à-dire de la situation du ministère clérical.

Il y a longtemps que je ne vous ai donné signe de vie. J'ai été si occupé ! Je le suis encore, mais le moment viendra sans doute où je prendrai quelques jours de repos. Inutile de dire avec qui j'aimerai de les passer. La politique que nous avons suivie, non de gaieté de cœur, est la seule, sage, prudente, avantageuse. C'était aussi la seule possible. La France l'a complètement ap-

prouvée, et l'autorité du Parti républicain est immense, nous arriverons à enraciner la République, je n'en fais pas doute, mais que de temps, que de patience il faudra !

Le discours prononcé par notre ami aux funérailles d'Edgar Quinet a été accueilli avec une extrême faveur.

Comme nouvelle personnelle, j'ai à vous dire que mon frère et sa femme sont de retour ici. Notre provisoire est fini et j'emménage demain, 2, rue Favart.

A bientôt, je vous embrasse,

E. Spuller.

23, boulevard Poissonnière.

26 avril 1874.

Monsieur et ami,

Ne vous étonnez pas de ce nom que je vous ai donné depuis longtemps.

J'ai voulu cent fois vous écrire, mais je me demandais si mon amitié à moi justifiait une entrée en matière.

Aujourd'hui, j'ose plutôt qu'un autre jour, je ne sais pourquoi. Je n'ai point d'excuse, puisqu'on m'a dit hier que vous souffrez moins de votre exil que dans les premiers temps. Vous travaillez, m'apprend-on, vous avez une bonne bibliothèque.

J'aurais dû vous écrire quand vous étiez sans

amis et sans livres. Véritablement, je n'ai pas osé.

Si vous saviez dans quelles angoisses j'ai été au moment de votre duel avec M. de Cassagnac ?

N'est-ce pas que vous avez quelque plaisir à savoir que vos amis intimes parlent constamment de vous, et que vos amis par sympathie comme moi, ont besoin de vous serrer la main en écriture, ne pouvant faire mieux.

Croyez, monsieur et ami, à mes sentiments les plus affectueux.

JULIETTE ED. ADAM.

Paris, le 13 juin 1874.

Mon cher ami,

J'ai reçu vos deux lettres. Je vous remercie bien, surtout de la première, quoiqu'elle ne soit pas très réjouissante. Continuez, je vous prie, vos investigations de ce côté. Vous devez comprendre toute l'importance de pareilles affaires. C'est là le vrai point noir. C'est à n'en pas dormir d'inquiétude ! Ici, personne n'y songe et dire qu'il n'y a pas de plus grand danger !

Ce qui arrive du côté des bonapartistes pouvait être prévu. Le discours d'Auxerre a été pour eux un terrible réveil, songez donc ! on avait été presque « si bien » ensemble, au moment de la campagne légitimiste ! ils se croyaient revenus aux beaux temps de l'alliance sous la Restaura-

tion, où ils faisaient leurs affaires sous le couvert et sous la protection du Parti républicain. Ils croyaient pouvoir continuer le même jeu, jusqu'au jour où ils auraient été les maîtres. Mais, pas du tout, voici que l'homme du procès Baudin reparaît ! Leur terreur est au comble ! on a attaqué M. de Magne leur ministre, l'homme qui donne les meilleures places. C'est un crime impardonnable !

C'est là ce qui les trouble ; ils ont été démasqués ! Ils ne sont pas en situation de prendre le pouvoir, et ils le savent bien. Que feraient-ils avec le gamin de Woolwich et sa pieuse Espagnole de mère ? Mais ils voulaient tout envahir, pour jouir d'abord et ensuite faire leur coup suprême, le moment venu. Le mot de l'autre jour les a terrifiés. C'est Paris qui est content. L'affaire du coup de poing a fait bondir la population de colère, mais on s'est dit tout de suite en voyant les déploiements des troupes qu'il ne fallait pas donner de prétextes pour sauver l'ordre et tout est maintenant au calme.

Soyez sans inquiétude sur notre ami, on veillera sur lui autant que faire se pourra. Il est toujours calme, maître de lui-même. Le pauvre diable ! Quelle destinée ! C'est lui qui fait tout, dans ce parti. Il prononce les grands discours, il rédige les ordres du jour, dit les paroles les plus vibrantes, reçoit les coups de poing, et personne ne l'aide, ne l'assiste, ne le défend même. Hier soir, il était un peu amer, et à bon droit, mais vous le connaissez, son énergie reprendra le dessus. Et il le faut, car ce ne sont pas ceux qui parlaient il y a deux mois des tempéraments

énervés et des énergies affaissées, qui pourraient le remplacer.

L'affaire de Clemenceau se poursuit. Vous lirez sans doute demain la lettre qu'il a dû adresser à M. de Cassagnac... Quant au reste, les choses paraissent assez mal engagées. MM. Schœlcher et Testelin convenaient-ils bien ? D'ailleurs, je ne sais pas trop si notre temps convient bien à ces sortes de rencontres.

Je vous prie instamment de nous envoyer un article et même deux par jour. Nous faisons le service du *Dix-neuvième Siècle*. Et la vente a bien augmenté par suite de la suppression. Cette nuit, on a tiré à cinquante mille. Écrivez, écrivez sans cesse sur tous sujets, principalement sur le bonapartisme. Rêvez à des sujets. Tout est bon, venant de vous.

Je vois arriver avec plaisir le solstice d'été. C'est l'époque où je dois aller passer quelques jours avec vous.

Adieu, je vous embrasse,

E. Spuller.

23, boulevard Poissonnière.

15 février 1875.

Je vous avais écrit deux fois : dès les premiers jours de votre exil, une première ; l'été dernier, une seconde.

Je vous aime fort et je m'attristais de vo-

tre silence. Est-ce vanité ? J'y cherchais une cause étrangère à votre souvenir que je savais affectueux. Je ne me trompais pas et me voilà toute réjouie de vous avoir retrouvé. Je n'aurais qu'une exigence, que je vous prie de subir quoique vous soyez innocent. Je veux que vous vous sentiez tout de suite, en une seconde, l'un de mes vieux amis. Est-ce convenu ? Oui, n'est-ce pas, c'est fait.

Donc, je vous serre la main tendrement.

JULIETTE ED. ADAM.

P. S.— J'avais dit à notre cher Gambetta qu'il vous fasse des reproches en mon nom. Il les a donc oubliés dans son voyage en Hollande.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16, rue du Croissant

RÉDACTION
—o—

2 janvier 1875.

Mon cher ami,

Je souhaite que l'année commence et s'achève bien pour vous. Celle qui finit ne nous a pas été trop bonne : le journal n'est pas encore sorti du bourbier où l'ineptie de plus d'un l'a laissé choir, et voilà que la majorité de Février est tombée en confusion. Il ne faut pas s'exagérer la

portée de l'incident de jeudi, plusieurs qui ont lâché pied sont très confus et n'attendent qu'une occasion de revenir, dès qu'ils pourront le faire sans danger. Bien des causes ont contribué à ce qui s'est passé ; vous les connaissez ou vous les devinez, et il serait fort inutile de m'étendre là-dessus. Il faut conduire le troupeau, en reprendre la conduite sans qu'il s'en doute, ce qui ne peut se faire qu'à force de prudence, et si nous sommes habiles, vous savez que nous ne sommes pas toujours prudents. Il faudrait que tout fût à peu près restauré au moment où sera nommée la Commission du budget, c'est-à-dire dans cinq ou six semaines ; avec beaucoup de travail et un peu de bonheur, il n'est pas impossible d'y réussir. En somme, voilà la majorité, ou plutôt, la majorité de la majorité rivée pour quelques temps en France ; on ne la décidera pas sans peine à reprendre sa liberté.

Tout cela change la position de nos amis à la Chambre et en même temps celle du journal. Il n'est pas depuis assez longtemps déjà en veine de prospérité ; sa position va devenir plus difficile encore, nous ne pouvons pas jusqu'à nouvel ordre, faire une opinion très franche, et nous ne saurions être ministériels. De là, une position ambiguë, difficile à garder et qui peut nuire auprès du public. Il est nécessaire de faire de sérieux efforts pour nous soutenir, et vous pouvez nous y aider grandement. Tout ce qui nous viendra de vous sera bienvenu : articles politiques, chroniques, correspondance sur tous les sujets, sur les livres, sur le cléricalisme belge, sur tout ce qui se passe en Belgique.

Ne nous soyez pas trop avare de votre prose et croyez à notre parfaite amitié.

CHALLEMEL-LACOUR.

P.-S. — Tout le monde ici vous souhaite la bonne année, et tout spécialement Gambetta, qui va partir à l'instant pour Nice.

Paris, 7 janvier 1876.

J'éprouve une grande joie, mon cher ami, à vous dire que tous nos amis, toutes les personnes que je rencontre sont unanimes à louer la beauté des articles que nous insérons sous le titre déjà populaire « de Bordeaux à Versailles ». Personnellement, je vous adresse mes félicitations les plus cordiales, les plus sincères. Il y a longtemps que vous ne nous aviez rien donné. Mais je me hâte de vous dire que vous avez reparu dans ces articles plus maître que jamais de vos pensées et de votre style, de vos jugements et de votre langue. Continuez donc et ne nous laissez pas chômer un seul jour. Je vous ai fait envoyer deux volumes qui pourront vous être utiles. Il y a un troisième que je vous adresserai ; c'est le livre de Camille Pelletan, le théâtre de notre lutte depuis le 24 mai jusqu'au 25 février ; vous avez beaucoup de matériaux sous la main et vous les mettrez en œuvre à souhait.

Le libraire-éditeur Decaux, le successeur de F. Polo nous est venu voir. Il s'engage à publier les articles « de Bordeaux à Versailles » en volume dès qu'ils seront finis. Mon opinion est

qu'il faut désormais travailler en vue de cette offre, car le livre peut sortir au jour le jour de vos mains et se trouver fait presque sans y songer. Vous avez devant vous jusqu'au 8 mars, jour de l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée. D'ici là, si vous ne vous reposez pas trop, *nulla dies sine linea*, vous pourrez aborder les principaux sujets et raconter les grandes séances, les épisodes saillants. Je ne vous parle pas de votre doctrine politique qui est excellente. Rassemblez bien tous vos souvenirs, et ne craignez pas de faire sentir votre griffe aux partis comme aux hommes. C'est ainsi que l'on a remarqué la vérité avec laquelle vous avez traité M. Jules Grévy. Chemin faisant, vous rencontrerez bien d'autres sujets. Vous jetez un peu de variété dans cette revue, mon avis est que vous feriez bien de faire quelques haltes, par exemple aux époques de prorogation, pour tracer, si je puis ainsi dire, des portraits de partis, tel que le parti légitimiste, les orléanistes, les cléricaux, les hommes du bonapartisme. Il y faudrait joindre aussi des croquis en cinquante ou soixante lignes soignées des principaux personnages parlementaires, on vous enverra, si vous le souhaitez, le livre de quelqu'un que l'on dit être Edmond Texier ; vous verrez à y glaner s'il y a lieu. Bref, il faut tâcher que ce livre soit un petit monument de bon style, de bon esprit, utile à relire et agréable à mettre dans une bibliothèque, vous le pouvez, mon ami, ne négligez rien pour que votre nom toujours cher à vos amis et toujours populaire dans le parti soit dans toutes les bouches, s'il ne peut pas être sur la cou-

verture, ce qui reste à examiner. Il y a aussi le titre que nous changerons, si nous pensons que cela soit avantageux : *De Bordeaux à Versailles*, resterait en sous titre. :

J'hésite à entamer avec vous la question du jour, les élections. J'en suis ahuri, avant que rien ne soit commencé. Que sera-ce dans six semaines ? On vous a écrit que j'aurai deux candidatures, une à Paris, une dans les Côtes-du-Nord. Cette dernière me paraît venir d'un pied tout à fait boiteux et je n'y compte plus. Ici, dans le IIIe arrondissement, j'affronterai la lutte, mais je suis un bien mauvais candidat, au sens courant du mot, si vous saviez comme je néglige tout, au dire de certaines gens. La vérité est que je pense qu'il ne faut pas partir trop tôt, quoiqu'il arrive d'ailleurs, cette date du 20 février marquera dans ma vie. Elle sera peut-être le point de départ d'une existence nouvelle à supposer que je rentre dans la Chambre, je compte bien ne pas en franchir le seuil, avant de vous avoir vu, de m'être raccordé à vous. Vous me verrez donc d'ici deux mois pour sûr. Vous savez bien que je ne puis rester longtemps sans vous entretenir du passé, du présent et de l'avenir.

La situation générale me paraît bonne, très bonne même. Jamais la démocratie ne s'est présentée à la France dans les conditions où elle se présente aujourd'hui. Ayons donc espoir et confiance.

A bientôt, mon cher vieux, je vous aime et je vous embrasse.

E. Spuller.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
—o—

Versailles, 15 mars 1876.

Cher monsieur Ranc,

M. Spuller me donne votre adresse à Bruxelles ; je m'empresse de vous adresser quelques lignes, non pour vous annoncer mon élection dans le Gard, vous avez dû l'apprendre par la voie des journaux, mais pour vous dire combien je regrette de ne pas vous retrouver sur les bancs de l'Union Républicaine. J'espère que nous aurons l'occasion de revenir sur l'acte profondément inique dont vous avez été victime, et que vous reprendrez votre place au premier rang parmi les défenseurs de la République. Malgré notre victoire, la situation est grave, elle peut se compliquer chaque jour, la Gauche républicaine nous sera, je le crains, hostile, et nous aurons à nous tenir sur nos gardes. Permettez-moi de vous serrer la main, et de vous remercier encore une fois pour les bons conseils que vous m'avez donnés autrefois à *La Cloche*.

Votre bien affectueusement dévoué,

MARCELLIN PELLET.

Paris, 17 mars 1876.

Mon cher ami,

Je réponds bien tard à vos lettres ; mais j'ai dû attendre le premier jour de congé de la Chambre, pour en avoir le loisir. Ces voyages

à Versailles occasionnent des pertes de temps considérables, on ne sait où donner la tête.

Je commence par le plus pressé.

Il faut continuer votre travail de revue de l'ancienne Assemblée. Il a obtenu un grand succès. Vous avez eu l'art de transformer en questions actuelles des réflexions toutes historiques. Il y a là tout un système de polémique excellent auquel il faut vous tenir ; arrivé au 24 mai après avoir donné quelques considérations d'ensemble, vous pouvez suspendre pendant deux ou trois jours si cela vous convient ; mais il faudra reprendre presque aussitôt, en insistant dogmatiquement sur les raisons qui vous décident à continuer et à mener à bonne fin cette œuvre d'un enseignement si utile. Ce que je vous dis là, ce n'est pas seulement mon avis, c'est celui de tous nos amis et en particulier de Gambetta. Arrangez-vous de manière à ne pas nous laisser chômer de copie, car vous devez remarquer que nous en manquons. Aujourd'hui les conditions du journal sont un peu changées, à cause de nos occupations nouvelles qui nous absorbent tous plus ou moins. Travaillez pour nous. Le journal reste ma grande inquiétude. Je ne vous ai pas caché avec quelle peine je voyais que l'administration, sans souci de la situation actuelle des rédacteurs et de leur avenir se lançait dans des spéculations nouvelles. L'acquisition de cet immeuble de la Chaussée d'Antin, les dépenses considérables qu'on a été obligé d'y faire, la nécessité où l'on est de trouver de l'argent pour payer les frais d'installation qui dépassent tout ce que l'on attendait. L'importance croissante et

démesurée de l'administrateur, fait que les rédacteurs ne sont plus traités, comme ils devraient l'être. Bien loin d'améliorer leur situation, on songe à réduire le chiffre déjà trop faible de leurs appointements. Il paraît que l'on veut faire des économies à tout prix. On ne m'a pas parlé encore de toutes ces réformes que je désapprouve. Vous savez d'ailleurs que plus nous allons, moins on me consulte, moins on me tient au courant de ce que l'on décide. Nos jeunes amis se dégoûtent. On les traite sans égards et comme des employés qui travaillent pour le compte d'un patron anonyme. Allain-Targé a visiblement l'intention de ne plus écrire. Tout entier à ses devoirs parlementaires, il renonce sans regrets au journalisme. Challemel-Lacour n'est pas disposé à sortir de son abstention ordinaire, moi-même étant à Versailles, je ne puis plus régler le journal, c'est-à-dire tout préparer, tout conduire, on a été obligé de me donner un suppléant, G. Isambert qui a le titre et les fonctions de rédacteur principal. Je ne sais si l'on réduira mes appointements. Je voudrais bien cependant n'avoir pas tant travaillé pour enrichir la Société H. Péphau et Cie. Bref, mes appréhensions sont très vives, on veut fonder un petit journal à un sou. Qui le fera ? Réussira-t-il ? On ne doute de rien ; si pourtant on allait échouer ! Si le petit journal réussit — ce qui est douteux, voilà un concurrent — ne fera-t-il pas du tort au grand ; mes perplexités sont extrêmes. Je vois bien que l'on s'endette. Je ne vois pas que l'on fasse rien pour constituer une bonne et solide maison dont les revenus auraient dû suffire à nous entretenir tous

dans la paix et dans l'abondance. Oh les gens du Midi ! les propres à rien, les charlatans ! Vous savez que j'ai toujours pensé que c'est par là que nous serions entamés.

Au point de vue politique, la situation de notre ami (1) est incomparable, non pas tant dans la Chambre que dans l'opinion.

Dans la Chambre, Jules Simon travaille avec ardeur contre lui et il a réussi à empêcher cette démonstration des gauches que notre ami désirait. La Chambre est déjà divisée. M. Thiers travaille aussi contre lui : ici il est plus aveugle, il ne voit pas assez suivant moi, il ne sent pas assez que M. Thiers sera toujours un ennemi implacable, non parce qu'il se laisse enguirlander, mais il ne croit pas que M. Thiers soit encore l'une des grandes forces de la politique ; il le croit fini, ce n'est pas tout à fait vrai. M. Thiers, chef d'une espèce de droite et il se propose de le devenir, peut tout à coup reparaître. Notre ami ne désire pas le pouvoir, ni pour lui, ni pour les siens ; et il n'ose pas le dire, le faire comprendre. Sa situation serait pourtant plus commode. Il parle toujours très bien, nul même ne parle pour le pays avec autant de force et d'éclat. Son autorité est immense, mais je le vois frappé de l'idée de rester pour l'Europe un homme de gouvernement immédiat : l'idée est bonne à condition d'y apporter de la mesure. Nos autres amis, ceux qui nous touchent de plus près, sont moins acquis à cette idée. Ils veulent la popularité à tout prix; ils la recherchent, au besoin la quémandent et la mendient. Ainsi sur

(1) Gambetta.

cette question de l'amnistie générale, il va sans dire que je suis de ceux qui la demandent, mais elle n'a aucune chance d'être accueillie. Les députés des départements, même les plus avancés, n'en veulent pas. Gambetta ne signera pas avec nous. Estimons qu'il lui convient de se réserver pour obtenir effectivement beaucoup et je crois qu'il est possible d'obtenir beaucoup, mais vous voyez nos tiraillements, nos embarras.

Je m'arrête pour aujourd'hui. A bientôt. Écrivez-moi un petit mot. Je compte toujours aller vous voir aux vacances d'avril. G. (1) et moi, nous nous occupons de tout préparer pour vous avoir le plus tôt possible.

Je vous embrasse,

E. SPULLER.

Thann, Alsace, 22 mars 1876.

Mon cher citoyen,

J'espère bientôt aller vous voir en Belgique. J'espère que nous en finirons sous peu avec nos haines implacables et notre bêtise. Les classes dirigeantes auxquelles on vous a sacrifié par la plus injuste et la plus révoltante des condamnations perdent chaque jour du terrain et vous nous reviendrez bientôt accompagné de l'estime des bons Français et salué par la joie de vos bons amis.

M. Dufaure a conservé le duc Decazes et

(1) Gambetta.

M. Say. Il s'est adjoint l'homme de Niort (1) et l'amiral Fourichon (2) dont vous connaissez les faiblesses de Tours et de Bordeaux. Heureusement ce sont de bons républicains. Le 8 mars, M. Dufaure a représenté aux Chambres le pouvoir exécutif. Mac-Mahon est vieilli moralement, physiquement. Ses amis espèrent toujours qu'il ordonnera à l'armée une manœuvre réactionnaire. Le duc de Broglie disait dernièrement au général d'A... « seule l'armée peut nous sauver. Agissons vite. Déjà dans chaque régiment les amis des Thiers, des Gambetta, MM. Billot, Chadois et Denfert ont des protégés qui redoublent de propagande. »

Depuis les élections dernières (3) et la défaite de Buffet (4), nos adversaires sont déroutés. Ils sont méfiants envers le nouveau ministre de la Guerre qui s'oppose à la réforme de l'état-major. Puisse l'armée être bientôt républicaine pour la force de la France et de la République.

Veuillez agréer, mon cher citoyen, l'expression de ma vive sympathie.

SCHEURER-KESTNER.

---

(1) M. Ricard.

(2) Composition du ministère du 9 mars 1876 : Justice et Cultes, Dufaure ; Affaires étrangères, duc Decazes ; Intérieur, Ricard ; Agriculture, Teisserenc de Bort ; Finances, Léon Say ; Guerre, général de Cissey ; Instruction publique, Waddington ; Marine, amiral Fourichon ; Travaux publics, Christofle.

(3) 20 février 1876. La Chambre comprit 340 députés de gauche et 175 députés de droite, de toutes nuances.

(4) M. Buffet fut battu dans le Cher, la Meuse, le Tarn-et-Garonne, les Vosges.

26 mars 1877.

Monsieur et cher exilé,

Puisque vous vous repentez, je vous pardonne, mais, sachez bien vite la joie que j'ai de votre bon souvenir, puisque j'avais un vrai chagrin de votre apparent oubli. Vous êtes de ceux que je veux pour ami ! à ce point que j'ai déjà demandé à Adam qui vous aime fort, d'aller tous deux vous faire *à savoir* de vive voix notre affection.

Ce petit livre que vous m'envoyez et qui vous ressemble par sa sobriété, sa vigueur, dans son style à la fois ferme et de belle humeur, ce petit livre-là, je l'aime comme un récit que vous m'eussiez fait vous-même.

Croyez donc à notre constante amitié, à Adam et à moi.

JULIETTE ED. ADAM.

LA REPUBLIQUE FRANÇAISE
55, rue de la Chaussée d'Antin

CABINET DU RÉDACTEUR EN CHEF
—o—

Paris, le 21 octobre 1877.

Mon cher ami,

Je vous écris de la part et sur l'invitation formelle de notre Conseil d'administration. Car nous avons maintenant un Conseil, comme vous voyez ; il y a là des industriels, des banquiers, gens fort experts en matière de bilan, qui n'ont pas eu de peine à découvrir que notre situation

financière est mauvaise. Dès le jour de la constitution de la nouvelle Société, le 23 mai de cette année, il y avait déjà une brèche de 185.000 francs sur le nouveau capital de 300.000 francs qui venait d'être apporté. Depuis, nos affaires ont encore empiré. Telle est la succession de Péphau.

Ces messieurs sont entrés dans une voie d'économies forcenées où j'ai mille peines à les retenir. Ils ont voulu que je rende compte de la rédaction et il a fallu les éclairer sur le rôle, la nécessité et la participation de chacun de nos collaborateurs.

Je dois dire que je les ai trouvés parfaits pour vous. Mais plus ils font cas de votre talent et attachent de prix à votre collaboration, plus ils se sont étonnés que vos articles ne soient pas plus fréquents et plus importants. J'ai eu beau leur expliquer que l'exil ne pousse guère au travail, que de loin il est difficile de faire des articles politiques qui soient en situation, qu'avec la meilleure intention du monde, on ne parvient pas toujours à s'orienter, ils ont insisté pour que je vous écrive et que je sollicite de vous, avec insistance, une collaboration plus active. Ils savent parfaitement quelles sont les ressources de votre esprit, quelle est la souplesse de votre plume, que vous êtes aussi propre au roman, aux variétés, aux chroniques qu'à la politique. Ils disent que des variétés de votre façon nous feraient honneur et leur permettraient de faire l'économie de certains travaux qui coûtent fort cher et qui ne valent pas les vôtres. Bref, ils m'ont chargé de vous transmettre leurs observa-

tions, à la fois parfaites et amicales, et de vous dire que le journal a plus que jamais besoin de votre concours. Ce qui est vrai. Je fais cette commission qui n'a rien de pénible et je vous serais obligé de m'envoyer quelques lignes dont je puisse donner communication à ces messieurs.

Je vous serre la main de tout mon cœur.

CHALLEMEL-LACOUR.

P.-S. — J'estime qu'il faut vous attendre à de terribles tiraillements d'ici deux mois. Les nouveaux députés paraissent fermes, plus fermes qu'on ne l'aurait cru, dans la résistance. C'est qu'il n'y a qu'une solution, deux si vous voulez, dont aucune n'est la transaction. Il faudra non plus se soumettre ou se démettre, mais se démettre ou se battre.

Mercredi, 12 décembre 1877.

Mon cher exilé,

Je ne puis résister au désir que j'éprouve de vous exprimer une fois de plus tout le respect et toute la sympathie qu'inspire votre caractère. J'ai eu occasion, à propos de la campagne électorale du IX[e] arrondissement de Paris, de revoir notre cher et vaillant ami Ulysse Parent. C'est vous dire que votre nom est revenu souvent à nos lèvres. Parent à même bien voulu *sur ma demande* me donner votre portrait et le sien, tous

deux vont orner ma chambre en regard des portraits de Blanqui et de Garibaldi.

Je n'ai rien à vous apprendre, mon cher Ranc, sur la triste position des questions qui touchent aux plus grands intérêts de notre pays que la déloyauté d'un soldat ignorant et mal conseillé pousse aux abîmes. Nous sommes hélas ! à la veille d'une guerre civile dans laquelle heureusement le droit et la loi sont du côté des Républicains. Nous attendons le dénouement de la crise en gens résolus à faire leur devoir même en descendant armés dans la rue pour résister à un Coup d'État militaire. Quelques-uns de nos amis politiques rêvent encore à une solution pacifique, je crois qu'ils se trompent. Vous connaissez nos ennemis, ce sont ceux qui lâchement vous ont condamné à mort, aujourd'hui c'est la France entière que ces mêmes hommes veulent anéantir et livrer aux cléricaux. Attendez-vous, mon cher maître et ami, à recevoir des tristes nouvelles de notre malheureux pays. Les scélérats ambitieux et sots qui s'intitulent des *hommes de combat* se cacheront au fond de leurs cadres, quand la lutte s'engagera et comme toujours ce sera surtout le sang des braves et honnêtes gens, des républicains qui coulera. Enfin, mon cher Ranc, je vous adresse à tout hasard un fraternel serrement de main accompagné d'un serrement de cœur.

Tout à vous,

ANATOLE DE LA FORGE.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
55, rue de la Chaussée d'Antin

CABINET DU RÉDACTEUR EN CHEF
—o—

Paris, le 14 janvier 1878.

Mon cher ami,

J'espère que vous êtes maintenant tout à fait bien : votre filet sur Coco est d'un homme en bonne santé. Nous continuons à avoir besoin de votre manne, car notre journal manque terriblement de légèreté. Ce pauvre Larochette nous a obligé de nous priver de ses séries ; voilà Graux secrétaire de la rédaction ; peut-être parviendra-t-il à mettre quelque variété et quelque jeunesse dans un journal qui, à peine âgé de six ans, me paraît très vieux. Vous devriez bien me suggérer quelque moyen de rajeunir.

Nous n'avons pas de correspondant à Berlin. Un vieux Adolphe Léon Lacroix y a été indiqué. Il est, à ce qu'il paraît, connu à Bruxelles, notamment de M. J. Bara, l'ancien ministre de la Justice, de MM. Xaviez Olier et Henri Bockstael, représentant, etc. Seriez-vous à même de me trouver sur lui quelques renseignements.

Gambetta a de bonnes relations avec le ministre de la Guerre. Il a en ce moment l'espoir d'obtenir de lui ce que nous désirons tous. A-t-il conservé cette espérance ? Je l'ignore. Mais Borel est bien mal entouré et je ne vous cache pas qu'il m'est tout à fait suspect.

Bien cordialement à vous,

CHALLEMEL-LACOUR.

Mon cher ami,

Je vous fais envoyer les deux volumes de J. Simon sur le Gouvernement de M. Thiers. C'est en partie le même sujet que votre livre de *Bordeaux à Versailles*. Peut-être serez-vous tenté d'en dire votre avis dans un ou deux articles.

Il est bon que vous sachiez pour votre gouverne que J. Simon est candidat *in petto* et sera bientôt candidat à la Présidence du Sénat, qui l'acheminerait à la Présidence de la République.

Nous ne voulons de ce président-là à aucun prix, mais le moyen de l'évincer ne serait peut-être pas de lui faire une guerre civile.

On a dit les élections des délégués assez bonnes. Il faut se résigner à ne rien savoir de certain jusqu'au 5 janvier, le nombre des délégués douteux étant très grand surtout dans les plus mauvais départements.

Le succès, si nous l'emportons, ne sera pas tel qu'il mette fin à toutes ces difficultés. Pourvu qu'il soit prompt à vous revoir en France, je serai content.

Nous avons été surpris et désolés de la mort de Lannes. Quel coup, il vous aimait tant !

Je vous serre la main de tout mon cœur.

CHALLEMEL-LACOUR.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
55, rue de la Chaussée d'Antin

CABINET DU RÉDACTEUR EN CHEF

—o—

Mon cher ami,

Je m'excuserai d'avoir laissé si longtemps sans réponse votre excellente lettre. Par malheur, je

n'ai pas de bonne excuse à vous donner, à moins que des soucis de plus d'un genre et mon invincible paresse n'en soit une à vos yeux. Soyez sûr que votre lettre m'a profondément touché en me rappelant ce que j'ai senti moi-même autrefois dans une situation pareille à la vôtre ; Cher ami, votre exil ne finira-t-il pas bientôt? Et avons-nous cette fois le ministre qui aura l'honneur de vous rendre à tous ceux qui vous regrettent? Ne me parlez pas, au moins, de ce que l'exil a fait à votre esprit. Si nous avons eu quelques bons articles dans ces derniers temps, c'était assurément les vôtres. C'est toujours même justesse, même vivacité, même fraîcheur ; et chaque fois qu'il m'arrive un de vos petits papiers, je me dis : Que n'est-il avec nous? Enfin j'espère que cette fois nous en approchons ; nous avons conquis la sécurité pour quelque temps, je dirai pour toujours si je prenais à la lettre ce qu'on raconte de l'état de quasi-imbécillité où est tombé l'honneur de notre parti. J'espère que le temps des réparations est venu et que celle qui vous concerne sera des premières. G... est toujours le même pour vous. Par malheur, il est souffrant et la preuve c'est que, pour la première fois de sa vie peut-être, il parle de se soigner sérieusement. Il faut qu'il se sente atteint et, de fait, je surprends quelquefois en lui des signes de grande fatigue. Il n'est pas le seul à être fatigué.

Adieu, mon cher Ranc. Que ne puis-je dire avec certitude : à bientôt. Mais je vous répète que nous vous aimons tous et que vous nous manquez terriblement.

CHALLEMEL-LACOUR.

Mon cher Ranc,

J'avais envie de déchirer le papier gris qui sert d'enveloppe à mon bouquin, pour mettre « adversaires » au lieu « d'ennemis », dans la ligne d'envoi. Mais cela se ressemble tant, ces deux substantifs ! Puis, je sais si mal faire les bandes, et après, coller et ficeler ! D'ailleurs, le mot de camarade qui suit est si vrai que le mot qui précède peut bien n'être pas tout à fait juste. J'ai donc laissé la dédicace telle qu'elle m'était venue.

Je t'envoie mon bouquin en souvenir de nos belles années de jeunesse et de notre bonne amitié de jadis. Tu m'as vu quand je venais à peine d'échapper à la vie que raconte mon volume imprimé. Tu as ta place dans le second volume qui a pour tous l'enseigne *les Mémoires d'un révolté*. Laissons de côté la politique d'aujourd'hui ! Je disais à Bayeux (1) au Grand Café de Bruxelles : « Si je voyais Ranc entrer, j'irais à lui en lui criant du bout de la table : *Pas un mot de politique entre nous ! Et ne parlons que du passé* ». Je te dis la même chose aujourd'hui. Nous pourrons, nous devrons peut-être nous disputer au nom de nos idées publiques, mais le passé reste vivant et nous tache de couleur blessante. Il nous est permis, et il est bon de nous retrouver rieurs sur ce terrain. Peut-être dans le quatrième volume qui parlera de la Commune et de la République, nos dissentiments percevront-ils et le feuilleton sera-t-il anti-opportuniste avec colère ! En attendant, voici *Vingtras moutard*. Je vou-

(1) Bayeux-Dumesnil.

drais que tu écrives un article sur ce Vingtras-là. Ce n'est pas commode à un proscrit de faire connaître et lire son livre ! Aide-moi, non pour ma vanité d'écrivain, mais pour mes intentions d'usage. *Le droit de l'enfant*, telle est la pensée de mon livre, défends-la, je te prie. Tu te rappelleras même peut-être des impressions que je t'ai racontées jadis et que j'ai oubliées. Cela rendra l'article et le livre intéressants. Si en plus, tu tiens à faire vendre l'ouvrage, tu rendras service à ma pauvreté. Mais, en tous cas, je ne te demande que ta pensée, ta pensée tout entière, même si elle n'est pas flatteuse. Je réclame de ta plume un jugement net et un secours de publicité, pas autre chose.

Je pense que tu feras l'article. Envoie-moi le numéro qui le contiendra. Merci d'avance, camarade : Jules Pascal, 10, Upper Woburn place. Euston Road.

Je te serre la main comme au 39 de la rue de l'Ecole-de-Médecine !

Jules Vallès.

P. S. — Mes amitiés à ton père et à ta mère, amitiés de celui qu'ils ont vu presque gamin les cheveux blonds !

Paris, 9 février 1879.

Il est très vrai, mon cher ami, que j'ai eu grand tort de ne rien vous écrire depuis le 5 janvier, mais n'avez-vous pas craint de mettre trop d'espérances sur des combinaisons qui ont bien

failli ne pas aboutir ? Rappelez-vous le vote du 20 janvier, les événements ont marché vite, tout a été brusquement dénoué. C'est un changement à vue dans la situation, au moins dans les apparences ; pourvu que ce ne soit que dans les apparences et qu'il y ait quelque chose au fond !

Mais ne croyez pas que nous vous ayons jamais oublié, non jamais, ni un seul jour, ni un seul moment. Si le cabinet avait été constitué avant le 20 janvier tel que cela avait été convenu, votre rentrée était sûre et certaine. Le vote a tout dérangé ou plutôt le vote qui a déterminé l'abstention et que vous connaissez.

Il a été nécessaire depuis lors d'entamer des négociations nouvelles, on s'y est appliqué sans relâche ; on a de fortes raisons de croire qu'elles aboutiront. Votre rentrée est sûre et certaine maintenant. Mais vous savez que nous ici nous en sommes toujours à l'ancien plan dont il a toujours été question entre nous ; réunion d'un Conseil de Guerre, comparution, défense et acquittement. Dans ce système, ni grâce, ni amnistie, vous êtes intact et vous reprenez votre place à Paris et en France, dans la Chambre et parmi nous, comme avant le 24 mai. Ce système est-il toujours le vôtre ? est-ce en vue de le faire réussir que nous avons toujours travaillé, avez-vous changé d'idées ? Votre lettre d'hier nous annonce une résolution que nous comprenons. Implique-t-elle une modification dans les vues qui nous étaient communes avec vous ? Comment comprenez-vous votre situation ? Pouvez-vous m'en écrire ? Préférez-vous que j'aille passer vingt-quatre heures avec vous à Bruxelles pour m'en-

tendre avec vous, pour tout régler, tout combiner ? Je suis à vous, vous le savez bien. Ne perdez pas patience au moment décisif, voilà tout ce que je vous demande.

Les difficultés sont extrêmes ici, et la position est loin d'être bonne, du moins aussi bonne qu'elle devrait l'être après un événement d'une aussi grande portée que le 30 janvier. Il y a dans l'air une sorte de petite fièvre que le gouvernement devrait calmer. Il y montre quelque hésitation qui provient sans doute de son inexpérience de la politique extra-parlementaire.

Je sais que vous n'avez pas cessé de nous suivre et de nous approuver dans tout ce que nous avons fait, mais quand vous serez ici et cela ne peut tarder, vous reconnaîtrez bien vite avec moi que la tâche n'a pas cessé d'être épineuse et délicate, que loin de là, il y a plus que jamais lieu de se conduire avec dextérité, adresse, franchise, énergie et loyauté. Le journal de M. Sigismond Lacroix excite ici le plus vif étonnement et donne de l'inquiétude à tous nos amis. Qu'est-ce que cela veut dire ? Comment cela peut-il paraître ? Et à quel moment ? Quelle heure ont-ils choisie ? Sans doute, ils savent qu'il serait excepté de l'amnistie, car vous savez que la Chambre, le Sénat, le Président ne veulent pas d'une amnistie pleine et entière. Est-ce pour cela qu'ils écrivent et qu'ils parlent comme pour rendre l'amnistie partielle, aussi restreinte, aussi nulle, aussi dangereuse que possible.

A bientôt : j'attends une lettre de vous par le retour du courrier, j'ai mission de vous demander de faire ce qu'il faudra, d'après vos avis.

Croyez en mon amitié, en mon dévouement. Je ne sais que vous promettre cela, mais cela vous est acquis.

Je vous embrasse,

E. Spuller.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

—o—

Paris, 21 février 1879.

Je n'ai qu'un mot à dire à *Monsieur*.

Jai eu l'honneur de recevoir ce matin M. Odilon Ranc à qui j'ai été assez heureux de pouvoir dire que la rentrée immédiate de son fils n'a pas cessé d'être un seul jour de nos plus chères et de nos plus vives préoccupations. Nous pensons que son nom figurera en tête du décret, du premier décret du grand armistice, en exécution de la loi nouvelle qui sera votée. Les démarches réitérées de M. le Président de la Chambre nous permettent de lui donner cette assurance. C'est d'ailleurs le cri public et là-dessus il n'y a qu'une opinion.

Monsieur est impatient ; on le serait â moins. Mais Monsieur devrait savoir qu'il n'est pas seul à être impatient et qu'il y a des amis dont tous les soucis, tous les soins, toutes les paroles, tous les écrits, tendent à le faire revenir.

Ami, c'est une affaire de dix jours au plus. Préparez-vous à revenir, faites vos malles et surtout préparez vous à travailler à votre retour.

Je vous embrasse. *On* m'a dit de vous recommander de n'avoir aucune inquiétude.

E. Spuller.

Ranc revint en France le 9 mars 1879. Il avait supporté six ans d'exil. A son retour, il reçut de nombreuses attestations de sympathie. De cette correspondance, il faut citer ces lettres :

Paris, le 14 mars 1879.

Mon cher monsieur Ranc,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue pour votre retour à Paris. J'espère bien avoir l'occasion de vous serrer la main prochainement et je compte bien renouer des relations dont j'ai gardé si bon souvenir.

Recevez l'assurance, cher monsieur, de ma cordiale sympathie.

RENÉ GOBLET.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Direction de la Presse

CABINET DU DIRECTEUR
—o—

Paris, le 5 mai 1879.

Cher Maître,

Je suis très heureux de retrouver sous la plume républicaine de l'ami si longtemps exilé un témoignage de bienveillante sympathie. Vous avez mille fois raison, mon cher Ranc, de répondre de M. Lepère d'abord et de son subordonné ensuite en affirmant qu'il n'y avait point de *dessous* dans la question Blanqui, au Ministère de l'Intérieur. J'ai regretté de n'avoir pu être du déjeuner intime qui vous a été offert par notre cher Ministre, car j'aurais grand plaisir à revoir

vos loyales mains ; mais je me donnerai cette joie en allant un de ces jours à *la République Française*, vous renouveler l'expression de mes respectueux et affectueux sentiments.

Tout à vous.

ANATOLE DE LA FORGE.

24 mars.

Mon cher monsieur et ami,

Vous devez savoir que je fonde une revue, *La Revue Républicaine ?*

Puisque j'ai l'ambition de faire ce que le Parti orléaniste a fait, il y a vingt ans, avec *la Revue des Deux Mondes*, il me semble que mes amis considérables du Parti Républicain peuvent avoir quelque intérêt public à m'aider en cette œuvre.

Voulez-vous me promettre, cher monsieur et ami, au nom de notre vieille amitié, de vous demander un article ou une part de livre inédit, pour l'un des premiers numéros de *la Revue Républicaine*.

Les noms qui accompagnent le vôtre ne peuvent que vous faire plaisir, j'en suis certaine et s'ils vous plaisaient, ce sont ceux de Challemel, John Lemoinne, Castagnary, pour le premier numéro. Vous seriez vraiment *ami*, si vous ne pouvez venir le Mercredi-saint, de venir l'un de ces jours, sauf les mercredis et dimanches, de 4 à 6 heures.

Croyez à toute mon affection,

JULIETTE ADAM.

Cher monsieur et cher ami,

Il faut absolument que je vous voie pour ma Revue !

Voulez-vous venir me voir jeudi de quatre à cinq ou samedi de huit à dix. — Je vous prie de me répondre, monsieur le sauvage ?

Mille assurances de vraie affection,

JULIETTE ADAM.

Mardi, 10 juin.

Mon très cher ami,

J'étais inquiète de la santé de votre père, car tous ceux qui vous aiment et ont souffert avec lui de votre absence, souffrent avec vous pour lui.

Prenez tout votre temps pour le soigner, mais dès maintenant songez à un article ou à une série d'articles pour ma Revue, dont le titre est, pour le plaisir de mes vieux amis, *la Revue de Paris*.

Je voudrais de vous des impressions politiques dans l'esprit de quelques lettres, si élevées, si fières, si calmes, que nous avons lues dans l'intimité, que vos amis se comptaient pendant votre long exil. L'exil jugé par le retour.

Lundi, j'irai probablement à Versailles, et vous seriez la grâce même si vous acceptiez, ce jour-là, de venir me voir de huit heures et demie à neuf heures et demie. Est-ce possible ?

Mille amitiés bien vives et bien vieilles,

JULIETTE ADAM.

12 juin.

Mon cher Ranc,

Je vous remercie de tout ce que j'ai senti et compris dans votre visite et dans votre note. Nous avons, l'un pour l'autre, un vieux sentiment bien plus en rapport avec nos sentiments devinés qu'avec nos sentiments exprimés. Nous nous voyons trop peu, mais c'est votre faute.

Je compte sur votre promesse d'article. Mille témoignages d'amitié vraie.

JULIETTE ADAM.

Paris, le 6 novembre 1881.

Mon cher Ranc,

J'apprends par Bayeux-Dumesnil que vous avez une angine, il vous dira en vous remettant cette lettre pourquoi je renvoie à lundi pour vous voir.

Nos préoccupations sont de plus en plus vives. Il faut à tout prix inscrire dans la Constitution le principe du scrutin de liste, poser dès maintenant la question sans attendre la fin de la législature.

Il est naturel et logique de s'occuper de la réforme électorale considérée dans son ensemble et mettre en harmonie le système représentatif des deux Chambres. La loi qui régit l'élection des Sénateurs étant constitutionnelle dans son principe, celle qui régit l'élection des députés doit l'être également.

Le mode d'électorat du Sénat est consacré par

la loi fondamentale, à tel point qu'on ne peut y toucher sans passer par le Congrès. Il doit en être de même de la Chambre.

Nous nous trouvons en face du plus grave des problèmes, d'une immense responsabilité qu'il nous faut prendre, nous, fondateurs du régime.

Je suis avec vous de ceux qui considèrent que le Suffrage universel dans une démocratie ne peut avoir de meilleur instrument que le scrutin de liste.

Mais le Sénat ? Il faudra trouver une procédure pour amener le Sénat à se laisser reviser. On le revisera malgré lui. Ce sera dur, mais ce sera peut-être possible si la Chambre nouvelle, le jour même de sa réélection ou plutôt le jour où elle se réunira pour la première fois, fait preuve de cet esprit politique, de cette résolution, de cette fermeté que le scrutin de liste lui aurait certainement donné si la majorité républicaine ne perd pas un instant pour imposer un ministère homogène et résolu à aller à l'avant.

Réfléchissons, mais décidons-nous vite. A lundi, attendez-moi avec Deluns-Montaud à midi, si je ne suis pas chez vous à dix heures.

Je vous embrasse,

Léon Gambetta.

XI

LES DERNIERS MOMENTS DE GAMBETTA

Voici comment Ranc apprit la mort de Gambetta. Dans leur brièveté, les télégrammes qu'il reçut au moment de la fin prématurée et dramatique du grand homme d'Etat sont trop éloquents et trop émouvants pour qu'ils permettent un commentaire. Nous les enregistrons simplement.

Paris, le 29 décembre 1882.

Mon bien cher ami,

J'arrive de Ville-d'Avray.

Comme personne n'a été reçu, notre pauvre patron m'a donné l'ordre de déclarer à tout le monde que je ne l'avais pas vu, afin, a-t-il dit, de ne pas éveiller des jalousies. Et comme sur le mot de jalousie, votre nom est arrivé sur mes lèvres en signe de protestation : A Ranc, oui, lui me comprend et me connaît.

La journée a été bonne ; peu de fièvre, mais l'abcès est indéniable ; il est même mûr ; de là le calme de la journée. Les docteurs opéreraient lundi, ils sont très rassurés et pleins de confiance. Ayons aussi un bon courage. Je vous embrasse avec tout mon cœur.

EUG. ÉTIENNE.

Mercredi soir, 8 heures et demie.

Mon bien cher ami,

L'inflammation a complètement disparu. Tout danger est donc écarté. Il ne reste plus qu'un peu de fièvre dont le sulfate de quinine aura raison.

Bien à vous de tout cœur,

EUG. ÉTIENNE.

30 décembre 1882.

Mon cher ami,

Voilà le bulletin des docteurs :

« L'état inflammatoire local est en voie de « résolution ; l'état général est satisfaisant. »

Nous pouvons donc respirer un peu, il était temps.

La fièvre a disparu et notre ami repose avec calme.

A vous de cœur,

EUG. ÉTIENNE.

Paris, dimanche matin 1 heure.

Mon bien cher ami,

J'arrive de Ville-d'Avray. La nuit a été très calme, pas de fièvre, notre ami a repris confiance et bonne humeur. Lannelongue et Siredey ne reviendront pas ce soir, mais demain soir à 5 heures. L'abcès coule toujours, disent-ils, ils at-

tendent le moment propice pour opérer et sont maintenant sans crainte sur le résultat. Ayons courage et confiance.

A vous de tout cœur,

EUG. ÉTIENNE.

Dimanche soir.

Mon bien cher ami,

La journée a été très calme et la nuit dernière également pas de fièvre. Les docteurs et Fieuzal sont venus ce soir. L'abcès est maintenant très sensible et ces Messieurs ont déclaré qu'il ne présentait aucun danger. Ils feront l'incision jeudi matin. Ils sont pleins de confiance et tout à fait rassurés.

Bien à vous de cœur,

EUG. ÉTIENNE.

Dimanche soir, 8 heures.

Mon cher ami,

La journée a été excellente, pas de fièvre, pas de douleurs abdominales, mais il reste toujours cet inconnu de gros intestin. Le joli serait qu'il n'y eût pas d'abcès, mais une simple irritation, ce serait trop heureux et il ne faut pas encore avoir cet espoir, mais enfin, voilà quarante-huit heures de calme et de repos.

Bien à vous de cœur,

EUG. ETIENNE.

Ranc 5 place des Vosges
Paris

Notre ami s'est éteint à minuit

Reinach

Partie 89 wol
13 o(
4 h 55 m

PARIS

9 heures du soir.

Mon cher ami,

Notre pauvre patron a encore un peu de fièvre ce soir, cette fièvre est la conséquence de l'inflammation du gros intestin. Lannelongue n'a aucune inquiétude, quelques jours d'un traitement sérieux feront disparaître le mal. Je rentre à Paris beaucoup plus tranquille.

Bien à vous de cœur,

Eug. Étienne.

10 heures du soir.

Mon cher ami,

Je suis très inquiet ce soir, Lannelongue dit bien que l'état est le même, mais je trouve que les forces diminuent à vue d'œil. Je ne puis vous taire mes craintes.

Je vais veiller notre pauvre ami.

Bien à vous de tout cœur,

Eug. Étienne.

Ranc, 5, place des Vosges, Paris.

Notre ami s'est éteint à minuit.

Reinach.

C'est fini. Gambetta est mort. Ranc reçoit aussitôt de nombreux témoignages de sympathie affectueuse qui lui apportent un peu de réconfort dans ces heures douloureuses :

Paris, le 1er janvier 1883.

Mon cher Ranc,

Je suis consterné de l'irréparable malheur de la France et de la République. Et je songe, avec une sympathie profonde, à votre douleur.

Tout à vous, et de tout cœur,

WALDECK-ROUSSEAU.

Bruxelles, 2 janvier 1883.

Mon cher monsieur Ranc,

Vous pensez bien avec quelles alternatives de joie et de crainte nous recevions les nouvelles de la maladie de Gambetta, — lorsque hier matin la fatale nouvelle nous est arrivée, elle a été accueillie avec une véritable stupeur.

Laissez-moi vous dire toute la part que nous prenons au deuil qui frappe si cruellement la France et la démocratie et soyez convaincu que nul ne partage plus sincèrement que moi la douleur que vous cause dans vos plus chères affections cette mort à jamais déplorable.

Votre dévoué,

PAUL JANSON.

Dimanche.

Vous êtes de ceux à qui je vais crier mainte-

nant : aimez-moi davantage pour combler cet affreux vide !

Votre amie,

JULIETTE ADAM.

Je vous embrasse, mon cher Ranc, je joins mon cœur tout brisé au vôtre. Et qu'il est douloureux de ne pouvoir aller en pélerinage sur sa tombe à Paris.

CHARLES BLECH.
Sainte-Marie-aux-Mines.

4 janvier 1883.

Monsieur le Député,

Une carte-télégramme m'a convoqué à la réunion qui a eu lieu hier soir, rue des Martyrs, des membres de votre Comité. Je suis très reconnaissant qu'on ne m'ait pas oublié, surtout quand il s'agit de s'entendre pour rendre hommage à la mémoire de l'homme que nous honorons et que nous aimons comme le plus grand de notre pays, comme le véritable fondateur de la République, comme son plus ferme soutien.

Malheureusement, par suite de mon changement de domicile, je n'ai reçu la carte-télégramme que ce matin *4 janvier*. Je l'ai retournée à M. Strauss pour bien lui montrer combien mon absence d'hier avait été involontaire.

Je croirais, Monsieur, manquer à un devoir sacré, et en même temps je trouve un soulagement à la douleur que j'éprouve en vous expri-

mant ma toute particulière sympathie à vous que Gambetta honorait d'une si grande et si précieuse amitié et qui en étiez si digne.

J'étais allé à Ville-d'Avray dimanche à 4 heures. Le bulletin qui venait d'être rédigé m'avait rassuré. J'ai été d'autant plus consterné lorsqu'en sortant lundi matin, j'ai aperçu autour du *Voltaire*, chez le premier marchand de journaux que j'ai rencontré, le terrible encadrement noir et que j'y ai lu l'affreuse nouvelle.

Cette mort, quelles vont en être les conséquences ? Quelle poignante question ! Ne va-t-elle pas retarder pour longtemps peut-être cette belle et grande évolution du progrès démocratique que nul, comme Gambetta, ne semble capable de nous faire réaliser. Je ne puis douter que cette angoisse qui est la mienne ne soit aussi la vôtre.

Mais le plus bel hommage à rendre à la mémoire de M. Gambetta n'est-il pas d'avoir comme lui une foi invincible dans le triomphe de la démocratie républicaine et de la patrie française.

C'est tout particulièrement à ses amis les plus chers qu'incombe la tâche de continuer la patiente et ferme résolution de ce grand programme que lui traçait son génie, cette tâche, vous n'y faillirez pas.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

A. Monod.
Conseiller à la Cour de Cassation.

8 janvier 1883.

Mon cher collègue et ami,

Un événement imprévu m'a retenu en Artois plus longtemps que je ne croyais et m'a empêché d'aller vous exprimer de vive voix la part que je prends aux vifs chagrins que vous cause le malheur qui vous frappe.

Je n'appartiens pas au groupe de M. Gambetta, mais vous me savez de sens trop rassis pour me supposer que la passion politique m'aurait jamais fait méconnaître les qualités éminentes du chef et du vieil ami que vous pleurez. Je sais que vous n'appréciez pas moins de M. Gambetta, les qualités de l'homme privé que la valeur de l'homme politique, et je crois que vous regrettez autant l'ami des premières années que le député auquel de plus hautes destinées semblaient promises.

Ne pouvant rentrer à Paris que dans quelques jours, je n'ai pas voulu attendre plus longtemps pour vous dire que votre profonde douleur ne m'a pas laissé indifférent.

Souffrez donc, mon cher Ranc, que je vous tende une main bien affectueuse et que je me dise aujourd'hui plus que jamais

Votre reconnaissant collègue et sincère ami,

René Goblet.

Ce 8 janvier.

Monsieur,

Si j'avais saisi avec empressement les occasions qui m'ont été offertes de vous être présen-

tée, nous serions aujourd'hui de vieux amis et je pourrais vous exprimer de vive voix toute ma reconnaissance de ce que vous avez bien voulu signer ma réhabilitation de votre nom, si autorisé en matière de délicatesse et d'honneur.

Merci, Monsieur, merci surtout pour la mémoire de celui qui m'a aimée et recevez l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et reconnaissants.

LÉONIE LÉON.

Après les obsèques de Gambetta à Nice, Ranc écrivit dans le *Voltaire* (14 janvier 1883), l'admirable page que voici :

ADIEU

C'est fini. Quelques-uns de nous lui ont dit le dernier adieu. Les autres accompagnent jusqu'à Nice son corps, qu'on enlève à Paris, mais qu'un jour nous lui rendrons !

Aujourd'hui, pas plus que je ne l'ai fait depuis l'heure fatale, je ne parlerai longuement de lui. La mort est trop près pour que je livre au vent des souvenirs sacrés avec lesquels je veux vivre. Je me sens impuissant, et dans le déchirement que j'éprouve, toute parole me semble de glace.

J'ai vu, les premiers jours à Ville-d'Avray, des gens venus là en curieux, s'étonner de nos pleurs. J'ai entendu murmurer ces mots : On l'aimait donc bien !

Oui, on aimait Gambetta ! oui, nous l'aimions tous passionnément, jusqu'à souffrir plus que lui-même de ce débordement de haine qui n'altérait

pas sa sérénité. Et si nous lui étions ainsi attachés, ce n'est pas seulement parce que lui aussi nous aimait de son grand cœur, ce n'est pas seulement parce qu'il était bon, ce n'est pas à cause de cet esprit si ouvert, si généreux, si accueillant, si fidèle... non, il y avait quelque chose de plus.

On ne pouvait l'approcher sans être conquis, on ne pouvait vivre de son intimité, entendre les échappées de ses confidences sans être attiré et réchauffé par cette flamme qui ne brûlait que pour la France et pour la République. Gambetta, c'était l'invincible espérance. Ceux-là seuls devant qui il ouvrait toute son âme, ceux-là ont mesuré ce qu'il y avait en lui de sincérité, de foi démocratique, de désintéressement...

Et je parle ici du désintéressement le plus rare de tous, du désintéressement qui lui faisait risquer sa popularité, dont il avait cependant besoin pour accomplir son œuvre, chaque fois qu'il croyait une chose juste et utile aux intérêts de la Patrie. Je le blâmais quelquefois de ce détachement, de ce dédain des attaques ; je lui reprochais de ne pas assez compter avec des passions qu'on pouvait exploiter contre lui et qui rendaient sa tâche singulièrement plus difficile. Il me répondait : « laissez faire, laissez parler ! l'heure de la justice viendra ! » Il avait raison : on l'a bien vu à l'élan qui a emporté la France entière ; on l'a bien vu à ses funérailles. Derrière le rideau des insulteurs, il y avait les couches profondes du peuple sur lesquelles la calomnie n'avait pu mordre ; l'âme de la nation n'en avait pas été effleurée.

Dédaigneux de la calomnie et des injures, il l'était. Jamais il n'a répondu à la haine par la haine. Le sentiment de rancune lui était inconnu. Au plus cruel de ses ennemis, s'il jugeait que celui-là pût servir notre cause, il était prêt à tendre la main. Je ne sais qu'un homme, un seul, à qui, après une trahison d'amitié, il n'avait pas, depuis dix ans, pardonné. Cet homme, pour toute vengeance. Gambetta a refusé de le voir, et si nous nous sommes aperçus que la blessure était profonde, c'est parce qu'il ne prononçait jamais son nom et n'aimait pas qu'on le prononçât devant lui.

Si les insultes les plus basses, si les accusations les plus odieuses laissaient Gambetta impassible, si, je le répète, sa sérénité n'en était pas altérée, est-ce à dire qu'il n'en souffrait pas? Je crois le contraire. Troublé, jamais; douloureusement atteint plus d'une fois! Jamais il n'a eu devant ses plus intimes, un geste ou une parole de colère, mais quelquefois, surtout quand l'attaque injurieuse ou perfide était signée d'un nom dont il ne l'aurait pas attendue, il nous disait en souriant — mais le sourire était triste — « C'est un peu fort, n'est-ce pas ? »

Je n'ai vu Gambetta qu'une seule fois violemment ému. C'est à la Chambre, le jour où, après une séance de la Commission de révision, quelques députés se répandirent dans les couloirs, hurlant que le dictateur avait menacé le Parlement d'un Coup d'État. Ceux qui lui faisaient la guerre au couteau avaient trouvé le défaut de la cuirasse. Il eut quelques minutes d'amer découragement et des larmes roulèrent dans ses yeux.

Ce qui me confirme, dans la pensée, que son indifférence aux calomnies était de surface et faite de volonté, mais qu'au fond la plaie était saignante, c'est que s'il ne répondait jamais à ces calomnies, s'il priait ses amis de ne pas y répondre, il ne voulait en ignorer aucune. Il semblait qu'il y trouvât une sorte d'âpre et cuisante volupté. La veille de sa mort, le samedi matin, il se faisait encore lire les articles où l'on plaisantait agréablement de sa fin prochaine.

Soyez heureux, vous tous qui n'avez pas désarmé devant le lit de ce mourant, il a bu vos outrages jusqu'à la dernière goutte !

Il n'est plus. Le jour même, la réparation est venue. Elle serait notre consolation si nous pouvions être consolés, nous qui savons quelle force a disparu avec lui, quelle action il exerçait sur des éléments hostiles ou indifférents à la République ; vous qui savez ce qu'il pouvait faire encore pour la France ; lui qui déjà avait tant fait ; nous qui, en le perdant, avons perdu quelque chose de nous-mêmes.

J'entends qu'on demande ce qui va advenir des hommes qui s'étaient groupés autour de Gambetta, de ce qu'on appelait son parti. On cherche qui prendra la direction.

Je vais essayer de répondre.

Les hommes dont on parle resteront groupés, fidèles à la méthode politique que Gambetta avait incarnée en lui.

Ce parti, puisqu'on veut que ce soit un parti dans la République, et c'est ce que nous n'acceptons pas, il sera ce qu'il est.

Qui le conduira ? qui en prendra la direction ? Personne et nous tous.

Ce n'est pas parmi nous qu'il faut chercher des héritiers empressés.

Nous ne serons pas sourds à l'enseignement qui a été donné à tous sur cette tombe où les fédérations de la France ont affirmé la République vivante et la Patrie ayant conscience d'elle-même et de sa force. Nous ne voulons plus penser aux querelles et aux dissentiments d'un jour. Nous travaillerons dans la mesure de nos forces, avec tous les hommes de bonne volonté, à l'affermissement de la République et à la grandeur de la Patrie. Nous nous appelons l'Union Républicaine et nous n'épargnerons rien pour faire l'union.

Nous en prenons l'engagement et c'est là notre adieu, le seul qui soit digne de Gambetta.

RANC.

14 janvier 1883.

Cher monsieur Ranc,

Je viens de lire dans le *Voltaire* d'hier votre adieu à Gambetta. Permettez à un simple citoyen de s'associer à votre douleur. Les sentiments que vous exprimez pour celui que nous pleurons tous prouvent une fois de plus que vous êtes un honnête homme, un homme de cœur.

Non, nous ne serons pas sourds à ses enseignements et nous jurons de défendre ses principes, qui seront ceux de toute notre vie.

Veuillez agréer, cher ami, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

JOSEPH MAGNIN.

Ce 14 février 1883.

Mon cher Ranc,

Comme vous l'avez aimé, Gambetta !

J.-J. WEISS.

Voici en quels termes Ranc, quelques années plus tard, évoquait encore le souvenir ému du grand et cher disparu :

L'ANNIVERSAIRE (1).

Hier, comme chaque année, depuis le jour cruel où Gambetta a été ravi à la France, je suis allé à Ville-d'Avray. Dimanche prochain, comme tous les ans aussi, les anciens de Belleville, ceux dont Gambetta n'a jamais voulu se séparer, se rendront en corps à la petite maison. L'Union patriotique du XXe arrondissement se joindra à eux. Hier, c'était la visite des intimes, de ceux qui ont vécu dans le rayonnement de la grande âme qui s'éteignit le 31 décembre 1882.

Je l'ai revue, cette humble petite maison à laquelle est adossé maintenant le monument élevé à la mémoire de Gambetta par les Alsaciens-Lorrains. C'est l'œuvre de l'un d'entre eux,

(1) *Le Matin*, 2 janvier 1893.

du sculpteur Bartholdi, elles sont là toutes deux vivantes par le ciseau de l'artiste. Elles pleurent et elles espèrent. Elles répètent ces deux devises si simples, gravées sur la pierre : *In clade decus; Spes in luctu*. (Dans la défaite, l'honneur ; dans le deuil, l'espérance). Puis une plaque de marbre noir avec cette inscription : Ici repose le cœur de Gambetta.

On sait que le cœur de Gambetta, conservé par Paul Bert après l'autopsie, a été remis par sa veuve aux amis du grand mort qui se sont réunis à Ville-d'Avray, avec les membres du Comité des Alsaciens-Lorrains pour le déposer dans le monument de Bartholdi. C'est là pour Gambetta le vrai Panthéon.

La maison est toujours froide dans sa pauvreté, dans sa nudité, triste avec cet ammoncellement de couronnes fanées, témoignages de tant d'amis connus et inconnus, souvenirs qu'on a bien fait de respecter pieusement, mais qui ajoutent encore à l'impression de deuil.

Dans la pièce qui était le salon de Gambetta, un salon dont ne se serait pas contenté pour sa villégiature, le plus modeste bourgeois de Paris, à côté de la belle et saisissante photographie de Carjat, simplement encadrée, le procès-verbal du dépôt du cœur signé par toutes les personnes présentes, et un document historique bien précieux, la protestation des représentants Alsaciens-Lorrains à l'Assemblée de Bordeaux, avec les signatures autographes parmi lesquelles celle de Gambetta. On n'a pas oublié qu'élu en 1871 par dix départements, il avait opté pour Strasbourg.

On monte dans la chambre mortuaire meublée à peu près comme quand Gambetta l'habitait, une vraie chambre d'étudiant. Là les couronnes sont nouvelles, et comme à tous les anniversaires, le lit est jonché de fleurs, roses, lilas blancs, violettes. Chacun de nous, chacun de ceux que Gambetta aimait apporte son bouquet ou sa gerbe. Il y a aussi les fleurs des inconnus.

J'ai surpris hier un de ceux-là, qui n'avait jamais vu Gambetta, qui ne lui avait jamais parlé, essuyant une larme.

Ah ! nous étions bien tristes les années précédentes, quand notre pensée se reportait vers la perte qu'ont faite en Gambetta la France et les républicains ; mais combien cette fois notre tristesse est rendue plus amère par les douleurs de l'heure présente !

S'il vivait, le grand tribun qui n'était jamais découragé, comme il protesterait contre le découragement qui semble s'emparer des meilleurs, des plus fermes, comme il ferait entendre des paroles réconfortantes, quel *sursum corda* sortirait de ses lèvres !

Hélas ! sa voix puissante nous manque. Il n'est plus là pour sonner le ralliement. Inspirons-nous au moins de ses enseignements, de son exemple. Il serait puéril de nier la gravité de la lutte que le Parti républicain aura dans quelques mois à soutenir. On entend déjà les cris de triomphe de nos ennemis. Ils se pressent trop, ils crient trop tôt et trop haut. Ne nous abandonnons pas, serrons les rangs, ayons confiance comme Gambetta avait confiance dans les desti-

nées de la République et elle sortira victorieuse de l'affreux cauchemar qui nous étreint.

RANC.

Pour achever ce chapitre, citons cette jolie lettre de Séverine :

Monte-Carlo, 12 mars 1904.

Cher monsieur Ranc,

Vous allez trouver que je suis une drôle de petite bonne femme ; mais, si je gaffe, ne vous moquez pas trop de moi !

Avant-hier, j'ai été à Nice visiter la tombe de Gambetta. Alors, j'ai pensé à vous ; j'ai ramassé à terre ce brin de couronne et cueilli ce petit rameau de cyprès. Un homme politique et un bûcheur n'a pas toujours le temps de faire ce qu'il voudrait, même les pélerinages les plus chers. Et il m'a semblé qu'un peu de cette tombe venant à vous, vous ferait plaisir.

Voilà !

C'est bien du sentiment, entre confrères, entre adversaires. Mais je suis une femme et vous êtes un brave homme — j'ai des circonstances atténuantes.

Respectueux et affectueux souvenirs,

SÉVERINE.

XII

1881-1889

A peine rentré en France, Ranc fut sollicité par plusieurs groupements politiques de poser sa candidature à différents mandats électifs. Il fut successivement appelé à Toulouse, à Bordeaux, à Saint-Étienne, à Lyon, dans le Var. Il déclina les offres flatteuses qui lui étaient adressées. Cependant, en 1881, il céda aux instances pressantes des Comités républicains de Paris et il fut élu le 4 septembre de cette année député du IXe arrondissement. En 1883, il fut nommé président du groupe de l'Union républicaine de la Chambre. Il ne cessa de préconiser la concentration républicaine.

Gambetta mort, le chef disparu, Ranc poursuivit avec une âpreté tenace la politique d'entente et d'union républicaine préconisée par le grand homme d'État.

Tous ses efforts, toutes ses forces, toute son intelligence, il les mit au service de la République pour la fortifier d'abord, pour la défendre ensuite contre les périls qui devaient la menacer : le boulangisme et le nationalisme.

Tracer, même à grands traits, la vie de Ranc, ce serait faire le bilan de la Troisième République. Dans les limites restreintes de ce livre, nous ne pouvons songer à entreprendre une tâche aussi considérable. Nous nous bornerons à citer quelques documents qui nous ont paru intéressants.

Et tout d'abord, nous enregistrons cet hommage rendu à Ranc par un des chefs du parti radical, M. René Goblet :

5 mai 1893.

Mon cher Deluns-Montaud,

Si le cabinet Jules Ferry a vécu deux ans, c'est grâce à Ranc. Ce fut lui qui sut organiser l'Union des diverses fractions des gauches. Besogne difficile que lui seul désintéressé pouvait mener à bien. Ce fut Ranc d'ailleurs qui nous sauva plus tard de Boulanger par cette même tactique. Je vous donnerai pour votre ouvrage tous les renseignements que vous me demandez.

Bien votre,

René Goblet.

Et puis, cueillies parmi les rares lettres que Ranc écrivit, nous citerons ces deux missives où s'affirme dans d'amicales confidences, sa pensée, sa volonté :

10 décembre 1881.

Mon cher ami,

Avez-vous lu l'éloquente réponse du général Campenon à l'interpellation de M. Clovis Hugues :

« Quant aux considérations d'ordre purement « politique, qui ont probablement déterminé « l'honorable M. Clovis Hugues à m'adresser sa « question, j'en reconnais parfaitement la va- « leur. J'admets qu'à une certaine époque, elles

« ont eu leur raison d'être. Mais permettez-moi « d'ajouter, Messieurs, que leur importance « me semble aujourd'hui avoir singulièrement « diminué et que la République fondée sur des « bases indestructibles peut, sans crainte, éten- « dre le cercle dans lequel elle choisit ses « agents ».

Ne trouvez-vous pas que c'est juste ? La question est nettement posée ; il s'agit de savoir si la République, à l'heure présente, est assez forte, assez solidement établie, pour appeler à elle, pour utiliser toutes les valeurs, toutes les compétences.

Pour ma part, je le pense et c'est parce que je crois fermement à la nécessité pour le gouvernement républicain de mettre en œuvre toutes les capacités, toutes les forces qui sont à notre disposition, que je ne suis pas de ceux qui ont blâmé la nomination du général de Miribel, au grade de Chef d'État-major général.

Je raisonne, bien entendu, dans l'hypothèse où, au point de vue technique, au point de vue de la spécialité militaire, le choix était le meilleur auquel on put s'arrêter.

N'est-ce pas votre avis ? donnez-le moi, cher ami.

RANC.

Paris, 8 février 1882.

Mon cher Castagnary,

Mercredi, aux obsèques de Ferdinand Hérold, je pensais à ce qui s'était passé en juin 1873. Un représentant républicain venait de mourir.

Suivant l'usage, une députation était chargée de représenter l'Assemblée à l'enterrement. Conformément au Décret de Messidor, deux escadrons avaient été envoyés pour rendre au défunt les honneurs auxquels il avait droit. Une délégation du bureau de l'Assemblée composée de MM. Goulard, vice-président, Albert Desjardins, Cazenove de Pradines et Martin des Pallières s'était jointe à la députation.

Le convoi allait quitter la maison mortuaire lorsqu'un scandale inouï fut donné aux assistants.

Les membres du bureau et de la députation apprennent qu'en vertu des volontés dernières de Brousse, la cérémonie aura un caractère purement civil. Aussitôt ces messieurs, contrairement à tous les précédents, à toutes les convenances, à leurs obligations de membres solidaires de l'un des grands corps de l'État, se retirèrent emmenant avec eux non seulement le détachement militaire, mais aussi les huissiers de l'Assemblée. L'émotion fut grande dans la foule, mais la cérémonie se poursuivit et conserva jusqu'au bout le caractère de la plus pénétrante et de la plus austère gravité. Au bord de la fosse, Challemel-Lacour prononça un admirable discours : « Brousse, dit-il, n'avait pas besoin de ces vains « et inutiles honneurs, qu'au mépris de toutes « les convenances lui conteste et lui refuse à la « dernière heure, un pouvoir dans lequel la « France reconnaît, avec une surprise mêlée « d'épouvante, le spectre et les passions de l'an- « cien régime ! »

Oui, c'était bien en 1873 le spectre de l'ancien

régime qui apparaissait, comme l'autre jour à l'enterrement civil du Préfet de la Seine c'est le monde nouveau qui s'est manifesté, c'est l'idée moderne qui s'est affirmée solennellement.

C'était l'ancien régime avec la passion religieuse du temps passé, avec plus de fanatisme, plus d'intolérance encore !

Il y eut, quelques jours après les obsèques de Brousse, une interpellation portant à la fois sur les tristes incidents de cette journée et sur le trop fameux arrêté du préfet Ducos, relatif aux enterrements civils dans la ville de Lyon. Naturellement le gouvernement de l'ordre moral eut gain de cause et il se trouva plus de quatre cents représentants du peuple pour voter un ordre du jour proposé par M. de Belcastel, c'est-à-dire par un catholique faisant profession de « soumettre sa conduite privée et sa conduite publique » aux règles du *Syllabus*.

Mais ce que le résultat du scrutin ne pouvait indiquer, ce dont on ne se rendrait pas compte aujourd'hui en lisant le *Journal Officiel*, c'est la violence des mouvements de fureur et d'intolérance religieuse qui éclatait sur les bancs de la majorité cléricale. On n'avait pas devant soi des hommes politiques, mais des pélerins, des croisés qui applaudissaient ou qui murmuraient comme ils auraient fait des actes de foi.

On acclamait le ministre de l'Intérieur, annonçant qu'il venait de révoquer deux maires de campagne coupables d'avoir assisté à un enterrement civil. On trépignait de joie en entendant le ministre de la Guerre proclamer que les morts qui ne vont pas à l'Église n'ont pas droit

au respect. La majorité semblait emportée par une ivresse religieuse comme dans ces assemblées de sectaires où l'exaltation se gagne de proche en proche. Dans cette troupe de convulsionnaires et de derviches hurleurs et tourneurs, il y avait des païens comme M. Beulé, des sceptiques comme M. de Broglie, des calvinistes comme M. Mettetal et un Cornélis de Witt. Il y avait des vieux libéraux, des jeunes aussi, disciples de Royer-Collard ou du duc de Broglie, l'ancien comme disait Thiers.

Combien sur ces bancs de la majorité Versaillaise y avait-il de passionnés et combien de farceurs ? J'incline à croire que parmi les élèves des Jésuites, le nombre des sincères est grand. Il s'est fait depuis la loi de 1850 qui, sous prétexte de liberté d'enseignement, a livré au cléricalisme les enfants des classes dirigeantes, un curieux et profond travail dans la haute société française. D'abord, on ne prenait la religion que comme un moyen de gouvernement et l'Église que comme une incomparable machine de domination et de résistance. Puis l'éducation et la pratique catholique ont pétri les cerveaux, et il a suffi de deux ou trois générations pour que les petits-fils de nobles sceptiques et de gros bourgeois voltairiens devinssent ce que nous les voyons. Leurs pères avaient l'apparence de croire. Eux, ils sont abêtis, ils croient. C'est ainsi que s'explique cette intensité de l'explosion du cléricalisme qui a marqué l'année 1873 et où la France a failli périr avec la République.

Dans vingt ans, mon cher Castagnary, la nouvelle génération ne se rendra pas compte du

mal que nous avons eu à édifier la République. Il n'y a que huit ans et il semble qu'il y a un siècle de cela. La France s'est ressaisie, retrouvée. Un haut fonctionnaire meurt, sa volonté expresse est d'être enterré comme il a vécu, libre-penseur. Pas d'église, pas de prêtre ! Le convoi funèbre s'est acheminé directement au cimetière. Derrière le char funèbre, le représentant de la République et les ministres, marchait une foule immense, grave, recueillie sentant bien qu'elle prenait part à un acte d'une importance décisive et que ce jour de mercredi 4 janvier, la libre-pensée comprenait enfin la reconnaissance publique et son droit. L'État, par la présence officielle de ses représentants aux obsèques civiles d'Hérold, s'est proclamé indépendant de toute idée religieuse. Je n'ose pas emprunter l'expression d'Odilon Ranc et dire que l'État s'est déclaré athée.

L'exemple donné de haut par Hérold sera suivi. La secousse se fera sentir, l'écho se répercutera au loin. Nous le donnerons aussi, cher ami, cet exemple, mais pour l'un et pour l'autre je le souhaite le plus tard possible. Je tâcherai de vous voir avec Genevois la semaine prochaine.

Bien vôtre,

RANC.

Si Ranc a été un maître du journalisme républicain, il a été aussi un orateur écouté, persuasif, plein d'autorité.

Nous voulons ici rappeler un de ses discours, celui qu'il prononça le 22 septembre 1885, devant le Comité démocratique du IXe arrondissement. C'est

une page éloquente de l'histoire politique de notre pays :

Mes chers concitoyens,

Au lendemain du vote du scrutin de liste, dans une de nos réunions mensuelles, si cordiales, si fraternelles et qui ont été comme une preuve constante de l'accord qui n'a cessé de régner entre l'élu et le Comité qui avait soutenu sa candidature, je vous disais que le lien qui nous unit ne serait jamais brisé. Vous m'avez soutenu, encouragé dans les moments difficiles. Lorsque beaucoup hésitaient le 30 mars dernier, par exemple, votre approbation et votre confiance ne m'ont pas fait défaut ; je ne l'oublierai jamais. Aussi, maintenant que la lutte électorale est engagée, c'est devant vous, c'est devant les Comités réunis du IX[e] arrondissement que j'ai tenu à m'expliquer sur le passé et sur l'avenir, sur ce qu'a été ma conduite pendant la dernière législature, sur ce qu'elle sera si le Suffrage universel de la Seine me confirme le mandat qui m'avait été confié par la deuxième circonscription du IX[e] arrondissement.

Je le ferai comme toujours, avec autant de netteté qu'il me sera possible et sans phrases. Je n'ai pas de prétentions oratoires ; j'aime mieux écrire que parler, mais au moins et à défaut d'autres mérites, je parlerai clair ; vous savez et nos adversaires savent aussi que je ne me réfugie jamais dans l'équivoque.

J'ai fait partie de cette majorité qu'on calomnie, qu'on outrage, qu'on cloue aux piloris les plus variés ; comme Président de l'Union répu-

blicaine, j'ai contribué à sa formation, j'ai travaillé à la maintenir ; je suis de ceux qui ont soutenu à la Chambre, dans la presse, le ministère renversé le 30 mars dernier. Je ne regrette aucun de mes actes, aucun de mes votes, et je prétends que notre conduite nous était dictée, commandée par la situation, l'intérêt supérieur de la République ! Pour le démontrer, il me faut revenir rapidement, en quelques mots, sur la première période de l'existence de la Chambre, sur cette funeste année de 1882 qui s'est close par la mort de Gambetta et de Chanzy ; de Gambetta, l'âme ; de Chanzy, le bras et la défense.

Oui, c'est dans les débuts, dans les premiers actes de la Chambre qu'il faut chercher la clef de tout ce qui s'est passé depuis. Le ministère Gambetta se présentait devant le pays et devant le Parlement, Allain-Targé le rappelait l'autre jour dans son discours du Grand-Orient, avec un plan complet de réformes. On ne lui a pas laissé le temps de les réaliser, pas même de les soumettre à la Chambre. On n'a pas fait à Gambetta crédit de trois mois. Son ministère a été renversé, étranglé par une coalition des partis extrêmes, auxquels s'étaient joints les adversaires du scrutin de liste et aussi un certain nombre de députés qui depuis ont amèrement et hautement regretté un malentendu déplorable. Je ne veux pas récriminer, mais je suis bien obligé de rappeler qu'à la suite du 26 janvier, on a vu pendant toute une année la Chambre et le Parlement se débattre dans l'impuissance. Parce qu'il avait été porté au pouvoir par une coalition, parce qu'il était forcé de prendre son point d'appui sur

des groupes placés aux antipodes de la politique, le ministère de M. de Freycinet, malgré la haute valeur de son chef, était réduit à n'avoir pas de politique propre, à ne pas agir. Il ne fut plus question de réformes. Pour ne heurter personne, on ne repoussait rien, mais on ajournait tout. Quant à la politique extérieure, elle fut tellement indécise, tellement hésitante, qu'on vit les partisans d'une action énergique en Égypte — j'étais de ceux-là — et les partisans de l'abstention pure et simple, s'unir dans un vote commun. Le ministère de M. de Freycinet, né d'une coalition, devait tomber sous une coalition. C'était dans la force des choses, dans la logique de la situation, et il en sera de même de tous les cabinets formés dans des conditions analogues.

Puis vint le ministère Duclerc, constitué non sans difficulté, non sans peine. Quelles que fussent la fermeté républicaine de M. Duclerc, son expérience consommée, son entente de la politique, — et on lui rendra plus tard la justice à laquelle il a droit — chacun sentait qu'on n'avait là qu'un ministère d'attente. M. Duclerc, peu connu d'un grand nombre de députés nouvellement entrés dans la vie politique, manquait d'autorité sur la Chambre. Il ne tarda pas, d'ailleurs, à tomber gravement malade, et il y eut, en quelque sorte, comme une vacance du pouvoir.

Reportez-vous, mes chers concitoyens, à cette époque ; rappelez-vous les inquiétudes du pays et l'audace croissante des partis hostiles ; rappelez-vous les manifestations séditieuses des princes[1] ; rappelez-vous comment on exploitait cette idée que la République était impuissante à

constituer un gouvernement, à donner à la France la stabilité à laquelle elle a droit, qu'elle demande impérieusement ! Cette situation était grave, et soyez sûrs que si on nous en veut tant à nous, membres de la majorité et en particulier, membres de l'Union républicaine, que si c'est à nous que la réaction réserve toutes ses attaques, toutes ses injures, c'est parce que nous avons su y mettre fin.

Gambetta, qui était descendu du pouvoir sans une pensée d'amertume et de revanche personnelle — ce grand cœur qui ne battait que pour la France et la République, n'a jamais connu les bas sentiments. Gambetta partageait l'inquiétude commune. La seule fois qu'il m'ait été donné de le voir pendant sa maladie, le 13 décembre, dans sa petite chambre de Ville-d'Avray, il m'entretint longuement de ses préoccupations, des dangers que faisait courir à la République l'anarchie parlementaire, de la nécessité de refaire une majorité : « Je m'y emploierai de mon mieux, dit-il, ma blessure est guérie ; en janvier, je ferai ma rentrée par un discours de réconciliation, un discours de bonne humeur. »

Hélas ! il le croyait, le grand patriote, le grand citoyen ! il ne se doutait pas qu'au moment où il parlait ainsi, il était déjà touché par la mort. Mais sa pensée, sa méthode, ses enseignements ne sont pas morts avec lui, et c'est notre ferme volonté à nous ses amis de continuer, en nous en inspirant, dans la mesure de nos forces, l'œuvre qu'il avait entreprise.

Eh bien, donc, au commencement de 1883, il fallait courir au plus pressé, refaire une majorité

et faire un gouvernement ; mais cette majorité, où la trouver ? Là où elle était, et elle n'était que là, dans l'accord des deux groupes les plus nombreux de la Chambre, l'Union républicaine et l'Union démocratique, en faisant appel d'ailleurs à toutes les bonnes volontés, au concours de tous ceux qui ne veulent pas être des opposants systématiques ! ils sont toujours les mêmes ; ils ne désarment jamais, pas même devant un ministre dont ils ont souhaité la venue et dont ils désirent le maintien. S'ils s'étaient trouvés en majorité, dans les quelques semaines que M. Brisson a exercé le pouvoir avant la séparation de la Chambre, il aurait déjà été renversé cinq ou six fois !

C'est donc en s'appuyant sur l'Union démocratique et l'Union républicaine qu'un ministère s'est formé sous la présidence de M. Ferry, dans lequel plusieurs de nos amis ont accepté des portefeuilles. Et puisque j'ai été amené à parler des groupes et du rôle qu'ils ont joué, qu'il me soit permis de dire en passant que j'espère bien que ce morcellement de la majorité républicaine, que cette division en groupes et sous groupes, malgré les services qu'ils ont pu rendre, est une chose finie et bien finie, comme le demandait déjà Gambetta en 1876. En tous cas, l'ancienne classification, celle qui a duré jusqu'à la séparation de la Chambre, n'a plus de raison d'être ; elle ne répond plus à la situation.

Et maintenant, je reviens après cette parenthèse, à mon sujet, dans quelles conditions l'accord dont je viens de vous parler s'est-il formé ?

Je l'ai indiqué moi-même dans le discours que j'ai prononcé lorsque mes collègues de l'Union républicaine me firent l'honneur de me nommer leur président. J'y disais que nous considérions toujours le scrutin de liste comme la réforme capitale, comme l'instrument nécessaire de toutes les autres ; j'ajoutais que la Chambre ne pouvait se séparer sans avoir fait la revision. J'exposais enfin que, puisqu'il n'y avait pas lieu d'espérer que la Chambre s'entendît sur une réforme d'ensemble de notre organisation judiciaire, il fallait au moins délivrer le pays d'un personnel hostile à nos institutions, oppresseur des républicains, asservi au cléricalisme. Ainsi le scrutin de liste, la revision, la réforme du personnel de la magistrature, voilà ce que nous demandions.

Sur ces trois points, les promesses faites ont été tenues : près d'un millier de juges, les plus enragés contre la République, ont été révoqués, et de ce jour, remarquez-le, l'apaisement sur cette question de la magistrature s'est fait dans le pays ; la revision a été votée, je m'expliquerai tout à l'heure sur les conditions où elle a été opérée, je n'ai nulle envie d'esquiver la discussion ; enfin nous tenons le scrutin de liste et il n'a peut-être pas moins fallu que la décision, que l'attitude résolue du ministère pour triompher des résistances ouvertes ou cachées. Si M. Ferry et M. Waldeck-Rousseau eussent été renversés trois mois plus tôt, je crains bien que le résultat n'eût été tout autre et que nous n'eussions été condamnés, pour quatre ans encore, au scrutin d'arrondissement et de clocher. Heureusement, quand la crise ministérielle s'est produite, la

cause était déjà gagnée et, je le répète, nous tenions le scrutin de liste.

Le 30 mars, le ministère était renversé. Je n'ai pas besoin de vous rappeler mon vote. Vous savez que j'ai été un des 149, de même que j'avais voté tous les crédits. Vous me connaissez assez pour n'attendre de moi, n'est-ce pas ? que je plaide les circonstances atténuantes. Je ne suis pas de ceux qui renverseront jamais un ministère républicain à cause d'un malheureux incident de guerre, parce que nos armes auront éprouvé un échec d'un jour. Sur le fond des choses, sur ce qu'on appelle la politique coloniale, voici ce que j'ai à dire : Je crois qu'il n'était pas possible à un grand pays comme le nôtre de se désintéresser du mouvement colonial qui entraîne toute l'Europe ; je crois que la France, comme l'a dit un jour M. de Lanessan, ne peut pas vivre dans un cocon et que l'effacement par sa seule vertu ne crée pas la sécurité ; je crois avec un révolutionnaire intelligent, M. Lissagaray, que la France contrainte à s'alimenter d'elle seule, à s'amputer des ressources que donne aux autres peuples la colonisation, c'est une France d'autant plus facile à vaincre, et que le jour où on l'aurait enfermée dans son territoire, son blocus et sa reddition ne seraient plus qu'affaire d'ingénieurs; je crois que si nous n'avions pas vengé le commandant Rivière, que si nous avions évacué le Tonkin, que si nous avions abandonné nos droits sur Madagascar au risque de voir les Anglais s'y substituer à nous, que si nous avions laissé les Italiens s'installer à Tunis, cela n'aurait révélé ni notre prestige, ni notre puissance devant

l'Europe et que nous n'en serions pas plus forts sur les Vosges ; je crois qu'on nous respecte davantage depuis qu'on a vu ce que pouvaient faire nos marins commandés par Courbet, nos soldats conduits par Négrier ; je crois enfin, avec le commandant Fournier, avec tous nos officiers de marine, et je voudrais avoir le temps de développer ce point de vue, que pour notre sécurité même, il y a sur les mers des positions dominantes dont notre marine militaire a impérieusement besoin, qu'il y a, en un mot, des colonies nécessaires. Non, je ne plaiderai pas les circonstances atténuantes pour une politique qui, en quatre années, nous a donné ces colonies, alors que le triomphe de la politique contraire nous a fait perdre, en quelques semaines, une des parties les plus précieuses du patrimoine national, notre situation et notre influence en Égypte !

On a bien vite fait, mes chers concitoyens, de parler de folies, d'aventures criminelles et sans fin où le ministère Ferry se serait volontairement et systématiquement engagé et aurait, à sa suite, engagé la majorité républicaine. Voyons, si les faits justifient ces attaques et si, au contraire, le gouvernement n'a pas tout fait pour limiter notre action au strict nécessaire et pour en arriver le plus vite possible à une solution honorable et profitable pour la France.

L'origine de l'affaire est — tout le monde le sait et ce n'est pas contestable — le traité de 1874 conclu par le duc de Broglie. Par ce traité, nous sommes engagés. Puis vient la mort du commandant Rivière que le ministère de M. Ferry avait

trouvé occupant déjà Hanoï depuis plusieurs mois. Il n'y a qu'une seule voix pour le venger. Les crédits sont votés à l'unanimité. Les opérations sont vigoureusement menées ; l'amiral Courbet prend Son-Tay et le général Millot, Bac-Ninh. Après ces glorieux faits d'armes, que fait ce gouvernement qu'on représente comme s'entêtant systématiquement dans la guerre ? Il saisit la première occasion de traiter, et le commandant Fournier signe la convention de Tien-Tsin. Pendant quelques semaines, on peut croire que tout est fini. Mais un revirement se produit à la Cour de Pékin, et nos soldats tombent dans le guet-apens de Bac-Lé. Que fait alors ce gouvernement si avide de guerre ? S'empresse-t-il de reprendre les hostilités ? Non, il négocie patiemment pendant deux mois pour obtenir une réparation et la reconnaissance du traité de Tien-Tsin. On a dit qu'à cette époque, et c'est la principale critique adressée à Jules Ferry, qu'au mois de Juillet 1884, on aurait pu traiter aux mêmes conditions que cette année, que même la Chine nous offrait une indemnité de trois millions à laquelle nous avons renoncé depuis. Cela n'est pas exact ; d'abord, cette offre faite par un mandarin n'a jamais été ratifiée par la cour de Pékin ; puis l'amiral Peyron, à la parole duquel je pense, on croira, a établi à la tribune du Sénat que la proposition chinoise avait pour condition et pour but de faire sortir l'escadre de l'amiral Courbet de la rivière Min, de l'éloigner de Fou-Tcheou. La preuve que cette proposition était un leurre, un moyen de gagner du temps, c'est que, quelques semaines après, la Chine nous of-

frait, par l'intermédiaire du gouvernement anglais, de traiter à des conditions que lord Granville se refusait à nous transmettre, les jugeant inacceptables pour la France et injurieuses pour elle.

Il fallait donc agir, et on est entré dans la période la plus glorieuse, mais aussi la plus rude, la plus coûteuse de la guerre. C'est la destruction de la flotte chinoise et de l'arsenal de Fou-Tcheou et les admirables opérations de Courbet dans la rivière Min ; c'est l'occupation de Formose ; c'est la marche de Négrier sur Lang-Son, c'est enfin le blocus du Petchili. Et alors, la Chine, convaincue de l'inébranlable résolution du Gouvernement et des Chambres, la Chine se résignait, elle cédait et elle envoyait à Paris des négociateurs officieux offrant la paix sur la base de la reconnaissance intégrale du traité de Tien-Tsin. C'était le but que la France n'avait cessé de poursuivre. Aussi M. Ferry, après s'être assuré qu'il avait affaire à des agents autorisés, accepta d'entrer en pourparlers et lorsqu'arriva cet échec de Lang-Son si déplorablement exagéré, ce désastre auquel tout le monde a cru, excepté les Chinois, la paix était faite. Oui, dans cette séance du 13 mars, au moment même où il était injurié, outragé, où on le traitait en accusé, presque en condamné, le Président du Conseil avait dans son portefeuille les préliminaires de paix signés par les négociateurs chinois ayant pleins pouvoirs ; et à ces préliminaires le traité définitif n'a rien ajouté, n'a rien changé d'important. Voilà les faits, tels qu'ils apparaissent quand on les examine sans passion,

sans parti pris. J'y vois bien la ferme volonté de venger le drapeau de la France, de sauvegarder les droits et les intérêts de la France ; je n'y trouve pas cet esprit systématique d'aventures qu'on dénonce avec tant de violence.

Maintenant, que pendant ces opérations qui ont duré deux ans, il y ait eu des fautes commises, que Formose ait été un point d'attaque mal choisi, qu'on ait eu le tort d'y immobiliser trop longtemps nos forces, c'est possible. Je voudrais bien savoir dans quelle affaire humaine il n'y a pas de fautes commises. Voyez l'histoire de toutes les guerres, de toutes les expéditions ; voyez l'Angleterre au Soudan, relisez surtout l'histoire de la conquête de l'Algérie, vous en trouverez là des fautes, et de plus graves et de plus douloureuses ; pourtant elles sont oubliées aujourd'hui et on ne voit que la grandeur des résultats acquis !

Mais il y a les lettres de l'amiral Courbet ! Ah, ces lettres ! j'aurais voulu, non pas dans l'intérêt des hommes qu'il attaque, mais pour sa mémoire, pour sa gloire, qu'elles ne vissent pas le jour ; j'aurais voulu que cette mémoire et cette gloire restassent pures et qu'elles ne fussent pas exploitées par les partis ; j'aurais voulu qu'on ne nous forçât pas à constater qu'il n'y avait pas seulement en l'amiral Courbet, un soldat, un marin, un chef militaire accomplissant simplement, grandement son devoir, mais un homme avec ses passions personnelles, étroites, mesquines. Comment ne pas remarquer que son irritation contre le gouvernement de la République éclate au lendemain du jour où il est rem-

placé dans le commandement en chef par le général Millot ? Voilà ce que ce héros a eu la faiblesse de ne pas pardonner. Hélas ! c'est humain !

J'admire d'ailleurs que les adversaires de l'expédition du Tonkin se fassent une arme des lettres de l'amiral Courbet. Il n'a jamais blâmé l'expédition, il demandait seulement qu'on la menât sur une plus vaste échelle. Il voulait faire grand. Il parlait de brûler les ports chinois, oubliant qu'il y avait les intérêts des puissances neutres à ménager. Il avait conçu le plan d'une vaste entreprise, d'une attaque directe contre la Chine ! Ah ! M. Ferry eut été bien accueilli s'il fût venu demander aux Chambres les deux cent millions et les cinquante mille hommes nécessaires ! L'amiral Courbet croyait que c'était le seul moyen d'amener la Chine à composition. L'événement a prouvé qu'il se trompait et que les grandes opérations qu'il rêvait étaient inutiles ; les faits lui ont donné tort.

Puisque j'ai dû vous parler des lettres si amères, si injustes de l'amiral, permettez-moi de vous dire un mot d'une autre lettre qui a été publiée depuis, celle où le général Négrier rend au contraire justice au ministère républicain. On a nié l'existence de cette lettre. On a eu tort. Je suis en mesure de vous en affirmer l'authenticité. Cette lettre toute confidentielle, et qui n'était nullement, dans la pensée du général, destinée à la publicité, je sais qui l'a reçue, je l'ai vue et je l'ai lue.

Mais laissons de côté ces lettres de Courbet ou de Négrier, ces lettres de soldats qu'on ne

devrait jamais mêler à la politique, et jugeons les faits. Ne trouvez-vous pas que nous sommes bien sévères, bien injustes envers nous-mêmes. Pour moi, je suis convaincu qu'avant peu et quand les passions politiques seront apaisées, on s'étonnera que de si grands résultats ont été atteints, en Tunisie, avec une si faible dépense en hommes et en argent ; dans l'Extrême-Orient en deux années et au prix de deux campagnes si rudes, si pénibles qu'elles aient été ! On le reconnait déjà pour la Tunisie. Il en sera bientôt de même pour le Tonkin.

Quant à l'avenir, nos adversaires sont vraiment bien bons d'inscrire dans leur programme avec fracas : condamnation de la politique d'aventures et de conquêtes. Personne ne songe à des conquêtes, à des aventures, à des entreprises nouvelles. Nous nous en tenons à la formule de M. Brisson : Conservation du patrimoine national, aménagement et organisation des possessions récemment acquises. J'estime, avec lui, que si nous devons dans cette œuvre rencontrer des difficultés, elles ne sont pas au-dessus des forces de la France.

J'arrive, mes chers concitoyens, aux deux questions les plus graves de la politique intérieure, aux deux articles qui figurent sur les programmes d'extrême-gauche ; la séparation immédiate de l'Église et de l'État, et la revision. J'ai eu si souvent l'occasion de vous entretenir de la séparation, que sur ce point, je serai bref. Dans la dernière législature, j'ai voté la loi qui rend aux cimetières leur caractère communal, la loi sur la liberté des funérailles, l'attribution aux

communes du service des pompes funèbres, l'article de la loi municipale qui rend les dépenses du culte facultatives pour les communes, la suppression des bourses des séminaires, la suppression du privilège des séminaristes devant le service militaire, toutes les mesures, en un mot, tendant à restituer à la société civile l'autorité usurpée par l'Église et à renfermer celle-ci dans son domaine. J'ai voté aussi presque toutes les réductions proposées au budget des cultes, mais je n'ai pas voté la suppression en bloc de ce budget, parce que je n'aime pas les manifestations inutiles et platoniques. Je vous ai toujours dit que je considérais la séparation comme le but à atteindre, qu'il fallait y marcher avec persistance en rompant un à un tous les liens qui unissent l'Église et l'État, en laïcisant successivement tous les services publics. Je ne vous ai jamais promis la séparation immédiate, parce que je vous aurais trompés, comme trompent leurs électeurs ceux qui la promettent. Je me suis efforcé de montrer combien cette question était délicate, complexe, grosse de difficultés, de combien de précautions il fallait entourer une mesure aussi grave.

Et d'abord, comment serait-elle accueillie dans une grande partie des campagnes ? Le paysan saurait-il bon gré au gouvernement qui le mettrait dans l'alternative ou de renoncer à ses habitudes séculaires, de rompre avec le culte, ou de le payer directement de sa poche ? Il y a là de quoi réfléchir. Non, la séparation n'est pas une de ces questions qui se résolvent par une loi en deux articles. Voyez d'ailleurs comme

ces hésitations sont partagées par tous les hommes qui ont quelque souci de leur responsabilité. C'est M. Henri Brisson qui, quelles que soient ses opinions personnelles, déclare loyalement qu'il ne se croit pas le droit, comme chef de gouvernement, de proposer une mesure qui n'est pas encore réclamée par la majorité des Français.

C'est M. Allain-Targé qui, personnellement partisan de la séparation, pense que pour opérer le divorce il faut peut-être attendre le consentement mutuel des deux parties. Ah ! je crois qu'on attendrait longtemps ; moi, j'entends très bien me passer du consentement de l'Église, et je ne consulterai jamais dans cette affaire que l'intérêt de la République. C'est M. Goblet qui proteste, c'est son mot, contre la séparation brutale, sans ménagements, sans des mesures préalables, destinées à bien fixer les droits respectifs de l'Église et de l'État. Voilà ce que pensent et ce que disent loyalement les hommes qui ont en ce moment la charge des affaires. Quant à ceux qui parlent de la séparation immédiate et qui l'inscrivent dans leurs programmes, ils n'ont, dans la prochaine Chambre, qu'à proposer, non pas purement et simplement le rejet du budget des cultes, ce qui n'est pas sérieux, mais toutes les mesures d'ensemble qui devront accompagner la dénonciation du Concordat, aussi bien les mesures de transition et de ménagement pour les personnes que les mesures destinées à garantir la société civile contre les empiètements de cette immense association si puissamment organisée qui s'appelle l'Église, et qui, si on lui accordait le droit commun, élèverait bientôt un

État dans et contre l'État. Alors, mais seulement alors, une discussion utile pourra s'engager, qui constituera en même temps une enquête solennelle sur les dispositions du pays. Et si, à la suite de cette discussion complète, approfondie, la question n'est pas encore résolue comme pour mon compte je le souhaiterais, au moins aura-t-elle fait un grand pas.

Mes chers concitoyens, dans les nombreux réquisitoires qu'on dresse contre la majorité de la Chambre, dans le pilori de *l'Intransigeant*, comme dans le tableau des votes dressé par le journal de M. Clemenceau, après nous avoir reproché d'avoir voté le budget des Cultes, on nous accuse d'être des ennemis du suffrage universel. Pourquoi ? Parce que nous n'avons pas accepté le suffrage universel direct pour l'élection des sénateurs. En ce qui me concerne, je pourrais me borner à répondre que mes votes ont été conformes à mon programme et à mon mandat. En effet, et vous pouvez vous en souvenir, dans mon programme, je demandais la revision portant sur la suppression des inamovibles et la réforme de la loi électorale du Sénat dans le sens de la proportionnalité du nombre des électeurs au chiffre de la population des communes. Cela a été obtenu grâce à l'union entre le Ministère et les deux Chambres, et ceux qui font fi de ces réformes modestes oublient qu'elles étaient réclamées par la grande majorité des programmes de 1881, et que, d'ailleurs, c'est grâce à la loi nouvelle que dans les dernières élections du Sénat la République a gagné près de trente sièges. Les réactionnaires ne s'y trompent pas, et c'est

à la revision, à cette revision qu'on qualifie de dérisoire, qu'ils attribuent leur dernière défaite.

Pourquoi maintenant beaucoup de nos amis, partisans de l'élection du Sénat par le suffrage universel, l'ont-ils cependant repoussée ? pourquoi quelques-uns même sont-ils revenus sur leur premier vote ? Simplement parce qu'il fallait aboutir, parce que si l'on avait persisté, l'ensemble de la loi eut été rejeté, et les élections du Sénat auraient été faites avec l'ancienne loi. C'était quinze départements au moins dont la représentation sénatoriale restait réactionnaire. Après de longs débats et de longs pourparlers, le Sénat a cédé sur les inamovibles, la majorité républicaine est revenue sur son vote relatif au suffrage universel. On a transigé et on a abouti. Voyez-vous, n'en déplaise aux intransigeants, aux partisans « du tout ou rien », la politique vit et vivra toujours de transactions.

Que si vous voulez à présent que je m'explique sur le principe, je vous dirai que je ne saurais assez m'étonner de voir des adversaires du Sénat, des partisans d'une Chambre unique réclamer pour les deux Chambres l'unité d'origine. Lorsque la question fut soulevée au Congrès de Versailles, un député de l'extrême-gauche, M. Sigismond Lacroix, s'en est expliqué en ces termes dans son journal : « Comment, pourquoi attaquerez-vous le Sénat, une fois que son origine sera la même que celle de la Chambre ? Sur quoi s'appuyera M. Madier de Montjau pour conduire la Chambre à l'assaut du Sénat, quand le Sénat sera l'émanation du suffrage universel ? Mais accepter cela, c'est renoncer et pour tou-

jours à réclamer l'unité du pouvoir législatif ! »

Rien de plus juste et je ne sais pas trop ce qu'on peut répondre à cette argumentation. Mais moi qui me place à un point de vue opposé, moi qui, éclairé par l'expérience, suis profondément convaincu de la nécessité d'une seconde Chambre, d'une Chambre d'appel et de contrôle, je n'ai aucune objection à faire contre l'élection du Sénat par le suffrage universel direct. Le système actuel, l'élection par des délégués, c'est-à-dire par le suffrage universel à plusieurs degrés, a rendu de grands services en faisant pénétrer la politique, le souci des intérêts généraux, dans les plus petites communes. Mais peut-être ce système a-t-il donné tout ce qu'il pouvait donner, et si un courant d'opinion se prononce dans le pays pour le suffrage universel direct, je le voterai.

Mais pour cela, comme la loi électorale du Sénat ne fait plus partie des lois constitutionnelles, il n'est besoin ni de revision, ni de Congrès. Quant à une revision nouvelle, à moins de circonstances qu'on ne peut prévoir, je vous déclare que je m'y opposerai énergiquement jusqu'à la fin de la prochaine législature. Alors et avant que la Chambre ne se sépare, on verra. Je trouve inutile, je trouve dangereux de remettre périodiquement en question l'organisation des pouvoirs publics. Vous connaissez l'article 1er du programme intransigeant, accepté par tous les comités qui s'intitulent radicaux-socialistes, aussi bien par le Comité Maujan que par le Comité Clemenceau. Cet article fait table rase des institutions existantes ; il supprime la pré-

sidence de la République, il supprime le Sénat, il supprime même un peu les ministres, le tout au moyen d'une revision par une Assemblée Constituante. Mais comment l'obtenir, cette Constituante ? Le plan est connu. Au mois de décembre prochain, les deux Chambres se réuniront à Versailles pour l'élection du Président de la République. Légalement et constitutionnellement, elles ne seront qu'un corps électoral. Oui, mais, profitant de l'occasion, on proposera au Congrès de se déclarer souverain et, passant outre à la Constitution, de décréter la convocation d'une Assemblée constituante. Remarquez que les partisans de la revision immédiate par une Constituante n'ont pas d'autre moyen de l'obtenir, puisque le Sénat consulté séparément n'y consentirait jamais.

Mes chers concitoyens, je vous le demande, n'est-ce pas une folie que de penser à lancer la France dans une pareille aventure, à la jeter, à peine sortie de l'agitation électorale, dans une agitation nouvelle dont personne ne pourrait prédire la gravité ni la durée et qu'on exploiterait contre la République ? Est-ce possible qu'on songe à créer de toutes pièces, en pleine tranquillité, un état révolutionnaire et qu'on remette en question, après quinze ans de République, la forme même du gouvernement. Car nul ne pourrait empêcher les partis hostiles à déployer leur drapeau, et c'est bien la République qui serait mise aux voix. Oui, je vous le demande encore, y a-t-il un commerçant, un industriel, un travailleur, un homme de bon sens qui puisse accepter la perspective d'une pareille crise ?

Il me semble, mes chers concitoyens, que le pays nous demande autre chose que des discussions stériles, que des agitations vaines, que des querelles parlementaires et des rivalités de portefeuille. Il y a l'armée nationale à organiser sur des bases définitives, il y a l'impôt à rétablir plus équitablement, notre système judiciaire et administratif à réformer, à simplifier, il y a toutes ces réformes économiques et sociales, intéressant le travail, qui sont énumérées dans notre programme de l'Alliance républicaine. N'est-ce pas assez et n'y a-t-il pas là de quoi occuper une législature ?

Je viens de parler des réformes intéressant le travail et les travailleurs. La Chambre qui vient de se séparer, on l'oublie trop, a fait beaucoup dans ce sens. La loi sur les syndicats professionnels — arrachée aux hésitations du Sénat par notre ami Tolain et par M. Waldeck-Rousseau, qui est beaucoup plus démocrate, beaucoup plus socialiste que bien des intransigeants de ma connaissance, — la loi sur les heures de travail, sur les livrets d'ouvriers, sur les agents commissionnés des chemins de fer et sur les ouvriers mineurs, sur la responsabilité en matière d'accidents, sur les caisses de retraite et les Sociétés de secours mutuels, toutes ces lois définitivement votées ou préparées ont marqué la voie où la nouvelle majorité n'aura qu'à marcher.

Cette nouvelle majorité, je souhaite qu'elle soit homogène, unie, qu'elle rompe avec la politique des groupes, qu'elle oublie nos divisions, qu'elle fasse litière des dissentiments, des haines, des rancunes du passé. Et, que ceci soit en pas-

sant une réponse à ceux qui prétendent que nous rêvons une revanche du 30 mars, nul homme plus que M. Henri Brisson, précisément parce qu'il a été étranger à nos querelles, ne me semble propre, par sa présence aux affaires, à faciliter cette œuvre d'apaisement et de concorde.

Enfin, mes chers concitoyens, et c'est par là que je termine, on a parlé beaucoup dans ces derniers temps du péril de gauche et du péril de droite. Eh bien, si la nouvelle majorité, tout en étant pénétrée de l'esprit de gouvernement, veut aller à gauche, résolument à gauche, ce n'est pas moi qui m'en plaindrai.

De 1885 à 1889, c'est la longue et grave crise de croissance qu'après quinze années d'existence la République va traverser, c'est la réaction encouragée par des succès inespérés aux élections législatives; ce sont les luttes âpres, les déchirements funestes entre radicaux et opportunistes sur l'application du vieux programme républicain ; c'est la campagne équivoque en faveur de la revision de la Constitution ; c'est la critique néfaste de la politique coloniale inaugurée par Jules Ferry ; c'est l'effort fait par les partis monarchiques et conservateurs pour triompher par la division des républicains. Et puis après la chute de Grévy, voilà l'élection de Carnot à la présidence de la République et aussitôt la funeste politique de ralliement. Le peuple, qui menaçait d'entrer à l'Élysée si le « Tonkinois » y était installé, allait bientôt chercher à y pénétrer à la suite du général Boulanger. C'est alors la préparation de la dictature militaire par les démagogues révolutionnaires et les cléricaux réactionnaires.

Dans cette crise dangereuse, Ranc intervint, inlassable, chaque jour.

Des articles publiés par lui à ce moment, voici quelques feuillets qui évoquent les luttes intenses, les batailles engagées, les combats livrés, les victoires... et aussi hélas, parfois les défaites.

LES ELECTIONS A PARIS (1).

L'union entre les républicains est possible dans l'immense majorité des départements ; je l'ai dit avant la chute du ministère Ferry ; je l'ai répété après la formation du ministère Brisson-Allain-Targé. Je persiste à le croire. Je persiste à penser que, dans plus de soixante-dix départements, on peut arriver à faire, dès le premier tour de scrutin, une liste unique.

Mais je n'ai pas la naïveté de compter qu'il en sera partout ainsi. A Paris, par exemple, deux politiques seront en présence : la politique intransigeante et la politique progressiste. La lutte sera chaude.

Il ne manque pas de gens pour nous prédire une défaite complète. On table sur les résultats du scrutin d'arrondissement ou de quartier et on s'imagine que le département de la Seine enverra à la Chambre quarante représentants de la pure extrême gauche. Cette perspective n'était pas sans faire hésiter quelques députés au moment du vote du scrutin de liste. Je tâchais de les rassurer en leur disant que leurs craintes étaient chimériques et qu'à Paris même, la République de gouvernement n'a rien à perdre au scrutin de liste, bien au contraire. Avec le système actuel, disais-je, avec l'arrondissement, tout ce que nous

(1) *Le Voltaire*, 10 mai 1885.

pouvons espérer, c'est de garder les quelques sièges que nous occupons ; nous n'en gagnerons pas un seul, et la raison en est bien simple, c'est que nous ne trouverons pas d'hommes suffisamment qualifiés voulant risquer la bataille, affronter la bagarre des réunions, descendre dans la fosse aux candidats.

Le scrutin de liste créera une situation tout autre.

D'abord, ce serait mal connaître Paris que de s'imaginer qu'on votera avec ensemble, discipline et sans rien y modifier, pour les listes dressées par les Comités. Nous verrons tout à l'heure ce que seront ces listes ; mais dès à présent, j'affirme que le nombre sera grand d'électeurs qui feront la leur eux-mêmes, la mélangeant d'éléments divers et quelquefois contradictoires. Les bulletins jetés dans l'urne seront, pour la plupart, panachés. Si l'on en doutait, il n'y aurait qu'à consulter les précédents. Il n'y aura donc, selon toutes les probabilités, d'écrasement pour personne.

J'entends pour aucune des deux listes principales. Car il y en aura plus de deux, quatre ou cinq pour le moins.

Nous aurons d'abord la liste réactionnaire, qui s'intitulera liste conservatrice ou libérale indépendante ou quelque chose d'analogue. Elle réunira au maximum de trente à quarante mille voix ; vraisemblablement, elle ne sera pas complète ; les monarchistes coalisés ne mettront en ligne qu'une vingtaine de noms et se garderont bien, d'ailleurs, d'arborer leur drapeau. Ni légitimistes, ni bonapartistes, ni philippistes, rien

que des libéraux ! Tous ces faux nez seront cachés.

Nous aurons ensuite les listes révolutionnaires-socialistes qui seront soutenues par *le Prolétariat*, journal officiel du parti ouvrier, par *le Cri du Peuple*, et pour une partie peut-être par *l'Intransigeant*. Je dis les listes, car les révolutionnaires socialistes sont partagés en deux groupes qui ne s'entendront certainement pas sur les personnes. D'un côté, les possibilistes, de l'autre, des marxistes alliés avec ceux qui se réclament du nom de Blanqui. Je cite des noms pour bien me faire comprendre des lecteurs qui ne sont pas au courant des nuances ; d'un côté, MM. Joffrin, Chabert et le journal *le Prolétariat ;* de l'autre, MM. Jules Guesde, Vaillant et *le Cri du Peuple*. La lutte est très âpre entre les possibilistes et les marxistes ; on l'a bien vu dans les Congrès tenus par le parti ouvrier, où les frères ennemis se sont lancé à la tête des excommunications majeures et réciproques. Il y a des haines irréconciliables de personnes qui rendront tout accord impossible. Ces deux listes se partageront de vingt-cinq à trente mille voix. A en juger par les déclarations récentes de ses organes autorisés, le parti ouvrier ne fera pas alliance, même au second tour de scrutin, avec les intransigeants, avec ceux qu'on qualifie de « radicaux bourgeois ». On se rappelle qu'à la dernière élection municipale de Montmartre, le parti ouvrier a maintenu son candidat jusqu'au bout, et a refusé de reporter ses voix sur l'autonomiste, qui était patronné par la *Justice*, le *Radical* et la *Lanterne*.

Voilà le bilan des listes battues à l'avance. Réactionnaires d'une part, de l'autre, possibilistes, marxistes, guesdistes et joffrinistes resteront également sur le carreau.

Vient maintenant la grande liste intransigeante, la liste revisionniste, la liste de l'alliance socialiste, la liste des Comités fédérés autonomistes et antiopportunistes, la liste enfin qu'on appellera liste Clemenceau, si le député de Montmartre parvient à imposer sa direction et à faire accepter par l'armée qu'il croit commander ses vues particulières. Cela n'ira pas tout seul, les Comités sont résistants, comme on a pu le voir lors de l'élection sénatoriale, et il est bien possible qu'étant leur chef, M. Clemenceau soit obligé de les suivre et de rentrer dans le rang.

Non, la liste Clemenceau ne sera pas commode à établir. Le gros dissentiment se produira sur l'alliance avec le ministère et sur les noms de MM. Brisson et Allain-Targé, tous deux députés sortants de Paris.

M. Clemenceau est trop avisé pour ne pas comprendre qu'éliminer le nom universellement respecté de M. Brisson, ce serait donner à sa liste une allure étroite et sectaire ; ce serait apporter à la nôtre, la liste progressiste, un élément de force considérable. Il n'épargnera donc rien pour persuader les Comités. Réussira-t-il ? J'en doute fort. Les Comités ne se prêteront pas volontiers aux combinaisons parlementaires du chef de l'extrême gauche. La *Justice* appuie chaudement le ministère, mais le *Radical* et la *Lanterne* sont singulièrement réservés. Quant à M. Rochefort, il a déjà pris position, et il a déclaré qu'il

ferait un accueil plein de fraîcheur à quiconque lui proposerait une alliance avec « ces gens-là ». Ces gens-là, c'est M. Brisson, M. Allain-Targé et leurs collègues.

Le fossé qui sépare déjà le ministère et l'extrême gauche ne peut que se creuser tous les jours davantage :

Le ministère continue et s'approprie la politique coloniale.

Le ministère accepte et défend la loi sur les récidivistes.

Le ministère repousse l'amnistie.

Jamais les purs de l'intransigeance — et ce sont eux qui dominent dans les Comités — n'accepteront de compromission avec les protégés de M. Clemenceau.

M. Sigismond Lacroix a barre sur le député de Montmartre. Vainqueur une première fois dans l'élection sénatoriale de la Seine, il n'aura garde de laisser perdre l'occasion de signifier une seconde fois à M. Clemenceau qu'il n'a qu'à rentrer dans le rang.

Comment, d'ailleurs, les Comités fédérés pourraient-ils accepter, comment MM. Clemenceau et Camille Pelletan pourraient-ils sérieusement leur proposer de porter sur la liste un homme qui n'accepterait pas le programme, le sacro-saint programme dans son intégralité? Or, quel est le premier article de ce programme, tel qu'il est accepté par toute l'extrême-gauche, y compris MM. Clemenceau et Camille Pelletan, tel qu'il sera maintenu par les Comités ? C'est la revision à bref délai par une Assemblée Constituante.

S'imagine-t-on M. Brisson, Président du Conseil, M. Allain Targé, ministre de l'Intérieur, prenant un pareil engagement. Les voit-on contresignant un pur programme de destruction, invitant le pays à faire table rase de toutes les institutions existantes, à commencer par le Sénat pour finir par la Présidence de la République ?

M. Clemenceau ne réussira donc pas à mettre sur pied une liste raisonnable. Il restera isolé avec son journal, ou il capitulera devant les Comités.

RANC.

L'UNION DES RÉPUBLICAINS (1).

Je ne suis pas de ceux qui reprochent au ministère de n'avoir pas proposé aux Chambres, il y a quelques semaines, l'expulsion de tous les princes, sans distinction ni exception. Je ne suis pas de ceux qui blâment le ministère de n'avoir pas frappé le duc de Chartres en même temps que le duc d'Aumale. En agissant ainsi, la République fait preuve de modération autant que de force. Elle a mis les prétendants hors du territoire, puis elle a dit aux autres membres des familles impériale ou royale : « Votre sort est entre vos mains ; s'il vous plaît de rester en France, vous y resterez à la seule condition de respecter le Gouvernement qui vous fait l'aumône de sa générosité et de sa tolérance ; mais vous êtes prévenus : à la première menée, à la première intrigue, au premier pétard, vous irez

(1) *Le Matin*, 10 juillet 1886.

rejoindre le comte de Paris à l'autre côté de la frontière. A vous de choisir ! »

Le duc d'Aumale a choisi ; il a écrit sa lettre, sachant très bien quelle réponse y serait faite. Alors une question se pose, pourquoi avoir attendu si tard, pourquoi n'être pas parti en même temps que son neveu ? Pourquoi, pendant la dernière discussion devant la Chambre et devant le Sénat, les amis du prince avaient-ils pour mot d'ordre et consigne de tout sacrifier au salut du duc d'Aumale ? L'ex-général Henri d'Orléans pensait-il donc qu'on lui laisserait son grade ? Après le vote du Parlement, il ne pouvait s'y méprendre. Veut-il laisser supposer qu'il est plus sensible à ce qu'il considère comme une injure personnelle qu'à la mesure qui a atteint le chef de sa famille ? Cela ne rehausserait pas son prestige.

Y a-t-il un plan conçu et concerté à l'avance ? La lettre du duc d'Aumale ne serait-elle pas le commencement de l'exécution de ce plan ? Voudrait-on par une série de pétards perpétuer l'excitation ? Mauvais calcul. M. le duc d'Aumale et ses amis ont pu se rendre compte que les insolences princières adressées au Président de la République avaient laissé parfaitement calme le pays qui n'y a répondu que par une dédaigneuse indifférence. Il n'y aurait eu de l'agitation que si le Gouvernement avait paru hésiter. Dès qu'on a su qu'il était résolu à agir, on ne s'est plus occupé de l'incident, et sans M. Keller, M. le duc d'Aumale n'aurait pas même eu les honneurs d'un débat parlementaire.

Et il en sera de même désormais. Si M. le duc

de Chartres, rayé comme son oncle des contrôles de l'armée, le laisse partir seul, on jugera que son attitude est très piteuse. Si le mois prochain, il lance à son tour son pétard, il sera tout simplement ridicule. Ces pétards-là, faits de poudre mouillée, ont un nom expressif dans le langage des enfants.

Les monarchistes se plaisent à dire que la République a commis une grosse faute en décrétant des mesures de précaution contre les prétendants. Il y a même de par la France, deux ou trois douzaines de républicains qui sont de cet avis. Ce que je sais bien, moi, c'est que messieurs les princes nous ont rendu et nous rendent encore un service capital. Ils nous prêchent l'union, ils nous en font comprendre la nécessité. Ils n'ont qu'à étendre le doigt pour qu'une majorité républicaine, dans la Chambre et dans le pays, se dresse contre eux, compacte et résolue. Je leur en dis grand merci. Il y a quelques semaines, la majorité tout entière applaudissait M. de Freycinet, à qui un membre de la Droite avait eu l'imprudence de rappeler les souvenirs de la Défense Nationale. Hier, l'extrême gauche s'associait aux paroles de Clovis Hugues rendant à Gambetta un témoignage qui sera confirmé par l'histoire et par la postérité.

Oui, en dépit des apparences, l'union se fera, elle se fait déjà dans le parti républicain qui est l'immense majorité de la France. Le pays veut et rien ne prévaudra contre sa volonté. Demandez donc à cette foule qui se presse enthousiaste sur le passage des soldats du Tonkin, si elle n'est pas lasse des divisions, des violences, des

récriminations, des injures adressées par des républicains à des républicains ? Ce n'est pas seulement le courage des soldats qu'elle acclame. Ce peuple comprend qu'une grande œuvre a été accomplie et qu'en la poursuivant la France a été digne d'elle-même ; il comprend que la République a accru le patrimoine national, qu'elle n'a pas conquis que des territoires, mais aussi de la gloire et de l'honneur. Oui, en voyant passer les soldats du Tonkin, le peuple de Paris a senti se réveiller en lui des sentiments de justice.

Je plains les journaux qui dans ces entraînements populaires n'ont trouvé qu'un prétexte à adresser des injures démodées à des hommes tombés du pouvoir, à la majorité qui les a soutenus. Il faudrait abandonner ces armes mauvaises aux ennemis de la République, il faudrait leur laisser exploiter la politique d'aventures !

L'aventure au moins a bien fini, puisque nul maintenant ne songe à renoncer aux résultats acquis. Combien sont-ils aujourd'hui, les hommes politiques, dans le Parlement, dans la Chambre, qui blâmeraient publiquement l'occupation de la Tunisie ? Combien sont-ils qui oseraient proposer l'évacuation du Tonkin ?

Qui donc, maintenant dans une discussion sérieuse, loyale, sans parti pris, parlerait de folies, d'aventures criminelles et sans fin, où le ministère Ferry se serait volontairement et systématiquement engagé, et où il aurait à sa suite engagé la majorité républicaine ?

Quiconque relira de sang froid cette douloureuse histoire, reconnaîtra au contraire que ce gouvernement si calomnié a tout fait pour limiter

notre action au strict nécessaire, pour en arriver le plus tôt possible à une solution honorable et profitable à la France. Qu'on examine les faits sans passion, on y verra la ferme volonté de venger le drapeau de la Patrie, de sauvegarder les droits et les intérêts de la France ; on n'y trouvera pas cet esprit systématique d'aventures et de guerres lointaines qu'on a dénoncé pendant deux années avec tant de violence.

Que des fautes aient été commises, qui les nie ? Je voudrais bien savoir dans quelle entreprise humaine il n'y a pas des fautes commises ? C'est l'histoire de toutes les guerres, de toutes les expéditions. Comparez la France au Tonkin et l'Angleterre au Soudan ! voyez ce qui se passe aujourd'hui en Birmanie. Un écrivain impartial a publié dernièrement l'histoire des premières années de la conquête de l'Algérie. C'est là qu'abondent les fautes les plus graves et les plus douloureuses. C'est là qu'on a procédé sans esprit de suite, sans plan d'ensemble et « par petits paquets ». Qu'est l'échec de Lang-Son à côté du désastre de la Macta, de la retraite de Constantine, du massacre de Sidi-Brahim ? Tout cela est oublié aujourd'hui et on ne voit qu'une chose, c'est que l'Algérie est une terre française.

Les petits paquets ! Beaucoup de ceux qui formulent cette critique, ceux qui reprochent à M. Ferry de n'avoir pas demandé au Parlement des ressources proportionnées à l'effort à accomplir, devraient faire un retour sur eux-mêmes. Ils devraient se souvenir de l'état d'opinion qui avait été créé par une opposition à outrance. On s'est fait une arme des lettres de l'amiral Cour-

bet. L'amiral, qu'on relise ses lettres, n'a jamais blâmé l'expédition en elle-même. Il voulait seulement qu'on la menât sur une plus large échelle. Il voulait faire grand. Il avait conçu le plan d'une vaste entreprise, d'une attaque directe contre la Chine. Ah ! M. Ferry eût été bien accueilli s'il fût venu demander aux Chambres les deux cent millions et les cinquante mille hommes nécessaires !

S'il y a eu dans les opérations militaires au Tonkin des lenteurs, des hésitations, des accrocs, ce n'est certes pas M. Ferry qui en a toute la responsabilité.

Mais n'est-il pas temps, de part et d'autre, de renoncer à ces récriminations ? Le peuple de Paris nous donne l'exemple. Imitons-le.

Le Tonkin nous a trop longtemps divisés.

RANC.

SANS MESURE (1).

On m'a conté qu'au dossier du général Boulanger figure cette note écrite par l'un des généraux sous lesquels il a servi : « Bon officier, intelligent, mais décidément sans mesure. »

Voilà bien la caractéristique du ministre de la guerre. Pas un des incidents de sa brillante carrière où il n'ait manqué de mesure. Il y a là un vice de tempérament, et c'est ce qui permet de le juger avec quelque indulgence. Pour lui aussi, trop de sévérité dépasserait la mesure. Je ne serais pas étonné qu'au moment

(1) *Le Matin*, 5 août 1886.

où il écrit, au moment où il agit, il soit toujours sincère. Seulement sa sincérité est contradictoire et variable. Comme l'a fait très finement observer Gustave Isambert dans *la République Française*, il est difficile de se replacer aujourd'hui dans l'état d'esprit où il vivait, alors que le duc d'Aumale était son chef hiérarchique. Son moi d'à présent a de la peine à reconnaître son moi d'il y a cinq ou six ans.

Je suis convaincu que c'est avec une entière bonne foi qu'il a répondu aux rédacteurs du *Temps* et du *Voltaire* qui l'interrogeaient : Je n'ai jamais écrit « béni soit le jour » ; cela n'est pas de mon style ; il n'avait aucun souvenir de cette phrase où il avait donné à sa gratitude une forme un peu plus qu'officielle. Il ne s'est pas rappelé le Boulanger qu'il était alors. Double manque de mesure : manque de mesure dans l'expression de sa reconnaissance, manque de mesure et étourderie dans ses dénégations.

Lorsque des bancs de la droite, on a reproché au ministre de la Guerre de devoir son grade au duc d'Aumale, la réponse était toute simple. M. Boulanger n'avait qu'à dire : « S'il est vrai que le chef du corps dans lequel je servais m'ait porté sur le tableau d'avancement, sans doute il avait trouvé que je le méritais. Cela doit-il m'empêcher de servir loyalement la République et d'exécuter la loi ? » Tout le monde eût approuvé, et si plus tard les lettres eussent été publiées, l'effet était aux trois quarts manqué. Le général Boulanger a préféré un succès immédiat de tribune, il a nié ce qu'il eût été honorable de reconnaître. Manque de mesure et mala-

dresse. S'il y a un piège, c'est bien le général Boulanger qui se l'est tendu à lui-même. Il l'a tendu et il y est tombé.

Dans tous les actes du général Boulanger qui sont arrivés jusqu'au public, on retrouve le même défaut de caractère. Il est directeur de l'infanterie sous le ministère Thibaudin. Il est d'abord au mieux avec son ministre, puis la brouille survient ; j'ignore et je ne recherche pas de quel côté sont les torts. Le directeur de l'infanterie croyait surtout avoir à se plaindre du capitaine Maujan, secrétaire particulier du ministre, son officier de confiance. Le général Thibaudin donne sa démission. En attendant la nomination de son successeur, l'amiral Peyron prend l'intérim, mais c'est le général Boulanger qui a le pouvoir effectif, c'est lui qui procède aux exécutions. Il nomme le capitaine Maujan à un emploi de son grade dans les compagnies de discipline en Algérie. La déportation simple, c'était excessif. Manque de mesure dans la satisfaction donnée à des ressentiments personnels.

Le général Boulanger commande à Tunis. Il n'y aurait laissé que d'excellents souvenirs, si, là aussi, un jour il ne s'était abandonné à son tempérament. Il pense, et il n'avait pas tort, que le tribunal de Tunis a manqué de fermeté dans la répression d'un acte de violence commis par un Italien sur la personne d'un officier français. Il y avait peut-être lieu à intervenir, mais avec prudence et discrétion. Au lieu de cela, immédiatement, sans réflexion, sans en référer au ministre de la Guerre, le général publie un

ordre du jour blessant pour le tribunal, blessant pour l'autorité civile, et qui pouvait amener avec le gouvernement italien un incident fâcheux. Manque de mesure et de sang-froid.

Que dirai-je du duel de M. de Lareinty ? Pendant trois jours, on a dit, on a répété, on a imprimé partout, premièrement, que le général avait laissé le choix des armes à son adversaire, deuxièmement qu'il avait tiré en l'air. La chose a été affichée au cercle militaire. Il n'est pas un journaliste qui ne sache que cette légende a pris naissance dans le cabinet du ministre. Manque de mesure, de correction, de tact et de convenance, sinon de la part du général Boulanger, au moins de son entourage.

Hier, pour clore les polémiques désagréables de ces derniers jours, le général adresse à M. Limbourg la lettre violente que tous les journaux ont reçue de l'agence Havas. Le ton en est choquant et montre simplement que celui qui l'a écrite est hors de lui. Elle ne prouve rien de plus. Car de ce que M. Limbourg a été capable de trahir la République qu'il servait, il ne s'en suit pas que le général n'ait pas eu grand tort de nier pendant deux jours l'authenticité des lettres qu'il ne pouvait pas avoir complètement oubliées.

Que le ministre de la Guerre soit prêt à faire son devoir contre les orléanistes factieux, comme l'auraient fait les ministres qui l'ont précédé depuis le général Gresley jusqu'à Campenon, personne n'en doute, et il n'était peut-être pas nécessaire de le crier si haut. Cela était d'autant moins nécessaire qu'on sait bien que ni l'honnête

M. Limbourg, ni ses amis ne sont gens à s'exposer aux coups. Le parti orléaniste n'est pas prêt de passer des paroles aux actes, il a d'autres procédés de conspiration. Le général Boulanger peut être tranquille, les princes ne lui donneront jamais l'occasion de monter à cheval. Donc ce déploiement d'énergie épistolaire était inutile. Un peu de calme eût convenu.

Mais il fallait que dans cette triste affaire, le général Boulanger commît faute sur faute. Au lieu de s'embarrasser dans des dénégations qu'il ne pouvait soutenir longtemps, au lieu d'injurier M. Limbourg qui n'en peut mais, pourquoi ne pas dire tout uniment : « J'ai demandé au duc d'Aumale, commandant du VII[e] Corps, de me proposer pour le grade de général ; oui, j'ai cru qu'il était pour quelque chose dans ma nomination et je l'en ai remercié ; mais depuis j'ai acquis la preuve que je m'étais trompé et que c'était au général Farre seul que je devais ma nomination. Voilà pourquoi j'ai tenu à la tribune le langage qu'on me reproche et qui n'est en rien contraire à la réalité des faits. »

C'est la vérité, à ce que m'assure aujourd'hui quelqu'un de très bien informé. Était-elle donc, cette vérité, si difficile à avouer, avait-elle quelque chose de si fâcheux pour le général Boulanger ? Tout au plus eût-on pu lui reprocher, dans l'examen qu'il a fait devant la Chambre des titres militaires du duc d'Aumale, de ne s'être pas assez souvenu de ce qu'il pensait, il y a quelques années, de son ancien chef, et des relations cordiales qu'il avait entretenues avec lui. M. Boulanger ne pouvait nourrir l'espoir de faire ou-

blier ces relations qui n'étaient un secret pour aucun de ceux qui sont un peu au courant des choses de la politique. Je ne dirai pas comme le *Petit Journal* (une drôle de manière de défendre les gens !) que M. le général Boulanger nourrissait naguère l'espoir d'être ministre du duc d'Aumale, président de la République ; cela cadrerait mal avec ses opinions d'aujourd'hui. Mais enfin, nul n'ignore qu'au VIIe Corps il avait le républicanisme latent.

Le tort du général Boulanger depuis qu'il est ministre de la Guerre, est, comme tous les néophytes, comme tous les nouveaux venus dans un parti, d'exagérer le zèle. C'est là que se sont étalés en plein son manque de mesure et son intempérance de caractère. Il s'est agité, il s'est répandu, il a discouru, Il s'est mis en évidence, il a recherché un rôle politique devant le pays et dans le ministère. Un moment, il a semblé être l'unique porte-parole du gouvernement. Les douces représentations que ne lui a pas épargnées M. de Freycinet ne l'arrêtaient pas. C'est alors que je me suis permis de crier casse-cou au général qui s'emballait et au public qui s'engouait. Quelques-uns qui m'ont blâmé doivent voir aujourd'hui que j'avais raison.

L'échec que le général Boulanger a subi dans l'affaire Saussier a été pour lui un premier avertissement. Il s'est heurté dans le Ministère à un veto très ferme. Mais tout de suite et coup sur coup se sont produits les incidents que l'on sait, l'interpellation à la Chambre et au Sénat sur les grades des princes, les acclamations de la revue, le duel Lareinty, l'ovation devant le cercle

militaire, et le général Boulanger s'est baigné dans sa popularité.

Le triomphe n'a pas été de longue durée. La chute est dure et la leçon cruelle, mais propre à donner à ce brillant officier la mesure et la tenue qui lui ont manqué jusqu'à présent. On va voir s'il est capable de se contenir, de se réformer, de s'assagir. Prenons la lettre de M. Limbourg pour une dernière fusée et n'en parlons plus.

Rentrez dans le rang républicain, mon général ! Vous pouvez être, au dire de vos amis, un bon et solide ministre de la Guerre. Cette ambition doit vous suffire. Garez-vous de la politique ! Elle ne vous réussit pas.

Ranc.

Dans cette lutte ardente et vive, Ranc trouva l'appui d'amis sûrs, le concours d'hommes dévoués qui, presque chaque jour, venaient lui apporter de précieux encouragements et aussi puiser auprès de lui un réconfort, un appui nécessaires dans la lutte difficile engagée.

Citons, épars, quelques-uns de ces lapidaires et réconfortants billets :

Le 30 mars 1885.

Mon cher Ranc,

J'étais sûr de trouver votre nom parmi les cent quarante-neuf députés qui ont eu du cœur, du patriotisme, du sang-froid, de l'intelligence.

Plus que jamais à vous et à nos amis,

Challemel-Lacour.

1er CORPS D'ARMÉE
—o—
Le Général
Commandant
—o—

Lille, le 22 novembre 1885.

Mon cher Ranc,

J'ai appris la mort de votre père par les journaux et je me disposais à vous écrire quand j'ai reçu la lettre de faire part que vous m'avez adressée.

Je regrette de ne pas m'être trouvé à Paris. Je me serais fait un devoir d'aller vous serrer la main et de me joindre aux amis fidèles qui ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure l'homme de bien et de grand caractère à qui nous vous devons.

Je vous ai souvent entendu dire que la défense nationale avait créé, entre les hommes qui ont combattu ensemble ce terrible combat, des liens que rien ne brise.

Si loin que mes devoirs me retiennent de la politique, j'aime bien mes amis et mes compagnons de lutte.

La crise que vous venez de traverser avec tant de loyauté, de franchise et de netteté, jointe à l'épreuve cruelle que vous subissez aujourd'hui, me fait sortir de ma réserve. Je vous serre bien affectueusement les deux mains et je vous dis de tout cœur :

Bon courage, mon cher ami.

Général Billot.

22 juin 1886.

Mon cher Ranc,

Je voudrais bien que *Paris* parlât de l'élection des Vosges, qui se fait le 6 juillet. J'ai fait un sacrifice cruel pour assurer la défaite de l'odieux personnage que l'enquête parlementaire vous a fait connaître. Le général Tricoche, dont je joins ici l'appel aux électeurs, le battra, je n'en doute pas, mais c'est un gros effort que de pousser quelqu'un chez nous qui n'est pas du crû. Aidez-nous-y.

A vous,

JULES FERRY.

Samedi, 9 mai 1888.

Mon cher Ranc,

La République est en danger. Pouvez-vous venir tout de suite, seul, ce soir.

Votre

HENRI BRISSON.

Il faut courageusement faire cesser les divisions entre républicains et établir l'union. Ranc et ses amis n'hésitent pas ; voici le billet que lui adresse Waldeck-Rousseau et plus loin un fragment d'article bien significatif :

19 mai 1888.

Mon cher Ranc,

Cette liste Clemenceau-Joffrin-Ranc est un trait de génie. Elle a produit dans notre monde parlementaire l'effet le plus considérable. Vous avez fait là un coup de maître. Victor Simond et Lissagaray vous sont très utiles et se dépensent avec intelligence.

Votre nom et celui de Clemenceau résument l'idéal de notre parti, ces deux noms se complètent l'un l'autre, et je crois pouvoir dire qu'ils ont sauvé le régime ces jours-ci.

A bientôt, votre

Waldeck-Rousseau.

L'ENTENTE (1).

. . . .

Pour mener le bon combat contre le césarisme, je suis prêt à me concentrer avec M. Joffrin, à travailler, à laisser dire. Oh ! on dira beaucoup de choses. Quand nous nous sommes mis à l'œuvre, nous ne nous sommes pas dissimulé qu'il allait grêler serré sur nos parapluies. On nous dira que nous oublions facilement nos anciennes querelles, les attaques violentes, les injures qui ont pu nous être adressées. Ah ! oui, très facilement, quand il s'agit de défendre la République menacée ! On dira que Joffrin est le prisonnier de Ranc et de Clemenceau, que Ranc

(1) *Le Matin*, 25 mai 1888.

a été une fois de plus joué par Clemenceau et que Clemenceau s'est roulé aux pieds de Joffrin.

On dira aussi, on l'a déjà dit, adversaires et bons camarades ne se feront pas faute de le répéter, que nous avons voulu faire une assurance mutuelle électorale. Ah ! mes chers amis ! je pense à des choses infiniment plus graves. Je me demande si nous parviendrons à endiguer le courant qui pousse la France vers le pouvoir personnel, si nous reverrons les jours maudits de la dictature, si la République vivra autrement que de nom, si la liberté nous sera conservée, si nos plumes ne seront pas brisées... Ce que nous avons voulu, c'est constituer une association à l'aide de laquelle on pût créer un courant contre le courant. Ce que nous avons voulu, c'est organiser pour Paris et surtout pour les départements un centre d'action et de propagande qui fût en même temps un centre d'union. La colère des journaux boulangistes nous prouve que nous n'avons pas eu une si mauvaise idée. Clemenceau, Joffrin, Ranc ! cela vous fait bondir ; ces noms, écrivez-vous, hurlent de se trouver ensemble ! Moi, cela me ragaillardit, cela me donne bon espoir de me retrouver avec mes anciens compagnons de lutte ! Il y a vingt ans, nous étions d'accord pour combattre l'Empire ; nous voici d'accord pour sauver la République. Sachez-le bien, l'entente durera autant que le péril.

Ranc.

XIII

1889-1899

Du boulangisme au nationalisme, ainsi pourrait être intitulé ce chapitre s'étendant sur dix ans de notre histoire. Nous avons dit qu'avec la présidence de Carnot fut inaugurée la politique de ralliement ; une autre tendance allait bientôt s'affirmer, lorsqu'après les élections de 1893, les « ralliés » revinrent décimés au Palais-Bourbon : c'est *l'esprit nouveau* que tentèrent d'introduire dans notre pays M. Burdeau et le cabinet Casimir-Périer. Cette politique nouvelle fut marquée par une lutte acharnée contre le *socialisme* naissant. Elle fit appel à tous les éléments de conservatisme politique et social. Elle devait bientôt provoquer un réveil heureux dans le parti républicain qui annonçait avec la rupture prochaine du pacte liant les Églises et l'État, l'organisation sur des bases solides, de la démocratie. Les lettres envoyées à Ranc et les articles qui suivent sont relatifs à cette période :

Paris, 2 juillet 1890.

Monsieur,

Je viens de lire l'article que vous avez bien voulu consacrer dans le *Paris* d'hier à mon discours de Versailles, et sans la phrase finale qui manque de justice je vous l'assure — vous n'en

douteriez pas si vous me connaissiez, — je ne puis que vous en remercier.

Mais je vois aussi que le texte exact et complet de mon discours ne vous a pas passé sous les yeux et je me permets de vous l'adresser aujourd'hui. Si vous voulez bien prendre la peine de le lire, vous vous convaincrez aisément que je n'ai nullement proposé de revenir aux anciennes divisions et aux vieilles querelles, pas plus que je n'ai exprimé le désir de voir « refaire le parti *radical* ».

J'ai demandé la reconstitution du parti républicain avec un programme et une doctrine, en vue des futures élections ; il m'est impossible de croire que vous n'en admettiez pas comme moi l'absolue nécessité.

Quant au programme lui-même, sans doute, je n'abandonne ni la réforme démocratique de l'impôt dont on ne paraît guère se préoccuper en ce moment, vous l'avouerez, ni la décentralisation administrative, ni même pour un avenir moins proche, la séparation de l'Église et de l'État.

Mais je comprends parfaitement la discussion à cet égard et c'est même cette discussion que je voudrais provoquer. Ce qui me paraît funeste pour le pays et pour la République, c'est le gouvernement prolongé de majorités très républicaines assurément, mais qui, faute de programme et de discussion, semblent fatalement vouées à l'impuissance.

Encore une fois, j'ai peine à croire que vous ne soyez pas de cet avis.

Je vous prie de ne voir dans cette lettre, Monsieur, qu'un témoignage de la grande importance

que j'attache à votre jugement, et d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

René Goblet.

P. S. — Très sincèrement, je ne regrette pas le pouvoir ; il est si difficile d'y faire ce qu'on croit bon, mais je regrette la tribune ; cela j'en conviens volontiers.

13 avril 1891.

Monsieur et ancien ami,

Je m'adresse à vous parce que vous êtes, parmi mes anciens amis opportunistes, celui qui vous battez le plus volontiers et que vous avez l'extrême bravoure et la grande loyauté ; nous savons tous deux que la plume est une arme, allons-nous la croiser ? Dois-je me mettre en garde ? et allez-vous m'obliger pour me défendre, — vous auriez parlé de m'exécuter ! — à faire ce qu'aucun ennemi de l'opportunisme n'a pu obtenir de moi à aucun moment, parce que je respectais l'amitié ancienne que j'avais éprouvée? Vous avez dit — peut-être est-ce aussi vrai que ce qu'a déclaré M. Puech — que *j'étais méchante*. Allez-vous m'obliger à le devenir ? J'en ai tous les moyens, tous, à un point que vous ne pouvez imaginer.

Ennemi comme vous savez l'être, dites-moi que nous nous battrons et j'accepte, c'est vous

seul que je choisis comme adversaire et comme juge.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

JULIETTE ADAM.

Paris, ce 23 février.

Monsieur le Sénateur,

Je me permets de vous féliciter de votre admirable article dans le *Paris* de ce jour.

Vous avez raison de dénoncer le parti que les réactionnaires cléricaux veulent tirer des crimes anarchistes. Je vais plus loin, j'ai la certitude que ce sont eux qui les inspirent.

Aux vacances dernières, me trouvant en province dans ma famille, un monsieur, homme très agréable d'ailleurs, fit des efforts pour faire ma connaissance ; il essaya ensuite, et avec insistance, de m'endoctriner dans l'anarchisme. Or, j'ai appris depuis, de façon non douteuse, que c'est un agent des jésuites, ce qu'on appelle un jésuite à robe courte, ce qui ne l'empêchait pas de faire publiquement profession de radicalisme, même de socialisme ; l'anarchisme, il le gardait pour l'intimité.

Mis ainsi sur la piste, j'ai observé ce qui se passe et j'ai acquis la conviction que les anarchistes et dynamitards sont, en général, poussés par la congrégation, sans d'ailleurs le savoir eux-mêmes. Observez de votre côté, monsieur le

Sénateur, et je ne doute pas que vous arriviez finalement aux mêmes conclusions.

Je vous prie, monsieur le Sénateur, d'agréer l'expression de mon respect.

RENÉ GOBLET.

L'OFFENSIVE CLÉRICALE (1).

Notre ami Pichon disait l'autre jour avec beaucoup de raison, à propos de la loi sur les Universités, qu'on pouvait remarquer, non sans tristesse, dans notre haut enseignement, dans ceux qui le donnent comme dans ceux qui le reçoivent, un mouvement contraire à notre bon génie français, gaulois, fait de liberté, d'indépendance et de clarté philosophique ; il ajoutait que les tentatives néo-chrétiennes, mystiques et religieuses, dont nous sommes témoins ne sont pas faites pour nous rassurer.

Cela n'est, hélas ! que trop vrai. Il y a un recul de l'esprit français, de l'esprit de la libre-pensée, au moins dans la haute bourgeoisie et peut-être dans la bourgeoisie moyenne. Les grands penseurs qui ont préparé la Révolution de 1789 sont démodés. Le mot de Michelet : « Le grand siècle, je parle du dix-huitième », étonnerait beaucoup de jeunes gens.

Nous devons cela à la loi néfaste de 1850. Au nom de la liberté, on a laissé l'Église mettre la main sur l'enseignement, on lui a livré une

(1) *Le Paris*, 15 mars 1892.

partie de la jeunesse bourgeoise et nous en voyons les résultats.

C'est à la loi de 1850 que, depuis longtemps, nous aurions dû nous attaquer au lieu de perdre notre temps à des déclamations platoniques sur la séparation de l'Église et de l'État. J'ai vaguement entendu dire qu'il y a un projet de loi déposé au Sénat qui modifie dans quelques parties essentielles le régime institué en 1850 par M. Falloux et l'évêque Dupanloup, avec la complicité de M. Thiers, et M. Cousin et autres libéraux affolés par la peur de la démocratie grandissante. Il y a même une commission chargée de l'examiner et cette commission est présidée par M. Jules Simon. Je suis tranquille, le projet de loi dormira là longtemps d'un paisible sommeil.

Rien ne prouve mieux l'affaissement de la pensée française dans une partie des générations nouvelles que le singulier spectacle auquel nous assistons en ce moment. Nous voyons des libéraux, des républicains, trouver toute simple, toute naturelle, toute légitime l'entrée sur la scène politique d'un parti catholique, d'un parti de l'Église. Je lisais dernièrement, dans une interview qui n'a pas été démentie, que le nouvel élu du Finistère, le remplaçant de Mgr Freppel, se désintéressait par principe de toutes les questions, si intéressantes qu'elles soient, qui seront étrangères à l'Église. « Chaque fois qu'elle sera menacée dans ses droits ou qu'il s'agira de fortifier ceux-ci, je me lèverai ; autrement je n'interviendrai jamais, sauf dans les questions d'enseignement, parce qu'elles

tiennent à l'Église par un lien puissant.

Cela est étrange et nouveau. C'est un signe. Jamais dans une des Assemblées du second Empire, de la monarchie de Juillet, de la Restauration, un évêque, un prêtre, fût-ce le cardinal de Bonnechose, n'aurait osé dire : « Je suis ici le représentant de l'Église et tout ce qui ne regarde pas l'Église m'est étranger. » Le vieux Dupanloup, à Versailles, n'aurait pas tenu un pareille langage.

Les inventeurs de la politique d'apaisement se consolent en disant qu'après tout le parti catholique se place sur le terrain constitutionnel, qu'il accepte la forme républicaine et qu'il met ainsi fin aux espérances monarchiques. Quelle duperie ! Comme si nous ne voyions pas les monarchistes les plus impénitents être partout à la tête de l'organisation catholique !

Que se passera-t-il aux prochaines élections ? Là où un candidat monarchiste aura quelque chance, les cléricaux voteront pour lui comme un seul homme. Partout ailleurs ils présenteront un catholique qui aura le masque républicain et pour qui les monarchistes voteront jusqu'au dernier. On vient d'en avoir la preuve hier dans l'élection sénatoriale du Nord. M. Trystram est élu, mais son concurrent, M. Outters, qui se donnait comme républicain constitutionnel, a réuni à très peu de chose près, les voix qu'avait eues, dans l'élection précédente, M. Hellin, monarchiste. Les procédés d'attaque sont modifiés, les ennemis de la République ont pris une autre étiquette, mais il n'y a que cela de changé !

L'offensive cléricale se dessine partout. Elle prend toutes les formes et revêt tous les déguisements. Elle chemine sûrement grâce à l'équivoque de la politique d'apaisement. L'interview à laquelle je faisais allusion tout à l'heure contient un passage bien caractéristique. « Mgr. d'Hulst, dit le confident du directeur de l'Institut catholique, n'a pas voulu donner à sa candidature aucune portée politique. Il ne s'est présenté ni comme républicain ni comme antirépublicain et ce n'est un secret pour personne qu'en certains endroits de son fief électoral il a été acclamé par des électeurs qui criaient en même temps: « Vive la République ! »

Je recommande cette petite histoire au *Temps*. Il en appert que les meneurs de l'élection, qu'on ne nous donnera pas, je pense, pour des républicains ralliés, criaient et faisaient crier : « Vive la République ! » quand ils le jugeaient utile à l'intérêt de leur candidat.

C'est une comédie qui se renouvellera. Que les républicains se divisent, qu'un certain nombre d'entre eux se laissent engluer dans la politique d'apaisement, et le tour sera joué.

RANC.

16 mars 1892.

Mon cher ami,

Vous avez raison. La politique dite d'apaisement est dangereuse. Elle nous conduit à l'amollissement. Venez demain je vous prie, sans faute.

Edouard Millaud viendra uniquement pour vous voir.

Votre,

HENRI BRISSON.

Vélizy (Seine-et-Oise), 29 octobre 1892.

Monsieur,

« Comme nous comprenons Mme Michelet préférant etc. »

Voilà qui me met à l'aise pour vous remercier de votre initiative. Je n'ai point dit carrément *non*, pour la *translation*, par ménagement pour le Ministre qui s'était déjà engagé et pour Mme Renan dont j'aurais approfondi le deuil. Mais je trouve qu'on ne doit pas violenter les morts dans leur volonté, même pour leur donner l'apothéose.

Je suis absolument certaine que Michelet n'eut pas voulu quitter le Père-Lachaise pour aller au Panthéon.

Voyez ce qu'il pensait déjà en 1830, lors de son voyage à Rome. Il visite les églises de Florence et rencontre *Santa Croce*. « Vaste et sombre nécropole. Elle enferme Dante, Michel-Ange, Galilée ! Que la mort est donc chose morte !... Ces trois titans couchés dans leurs tombeaux devraient, à eux seuls, faire éclater les voûtes de l'Église... à côté, Machiavel, Alfieri de Canova, très beau. Puis la foule des inconnus, des médiocres ; les sottes allégories, le sublime et le vulgaire. Peu à peu, par l'effet d'un tel mélange,

la forte impression s'émousse. Michel-Ange lui-même, avec sa rude figure, n'apparaît plus qu'un ouvrier fort et bon ». Eh bien, ai-je raison ? Il a dit ailleurs qu'on ne devait pas tenir les morts dans les villes, où, pour les avoir trop près, on ne les voit plus, on les oublie. Il voulait que ce fut un pélerinage. Pour cela il fallait comme les romains, leur donner la sépulture au delà de la cité, dans les avenues, etc. Ah ! l'on peut prendre de lui toute sorte de bonnes inspirations. Je donnerai peut-être un jour ses pensées dispersées dans ses livres, dans ses journaux intimes. Elles seront pour l'âme une fortifiante nourriture. Il fut bien souvent entre ciel et terre, ce qui lui donna de pénétrer avant le départ suprême, le secret de nos destinées.

Je vous serre cordialement la main.

VEUVE MICHELET.

15 janvier 1893.

Vous ne serez pas surpris, cher monsieur Ranc, que j'aie été sensible à ce que vous avez dit de moi et vous ne me saurez pas mauvais gré de vous remercier. Si vous avez pensé qu'à l'heure présente, il y a tout autre chose à faire qu'à discerner des nuances et qu'il faut tout sacrifier à l'intérêt supérieur de la République, je vous assure que nous sommes d'accord.

Agréez, je vous prie, cher monsieur Ranc, l'expression de mes sentiments dévoués.

CASIMIR PÉRIER.

Paris, 20 juin.

Mon cher Ranc,

Casimir-Périer est très honnête, bien intentionné, mais il me produit l'effet d'un homme sur une balançoire. Ce n'est pas lui qui aura assez d'autorité pour nous sortir de là. Charles Dupuy n'a pas de programme défini. L'extérieur est gros de nuages. L'Allemagne nous surveille, nos tendances slavophiles l'exaspèrent, elle prépare un blocus formidable contre nous. A l'intérieur notre budget enfle à crever. Et vous approuvez. Vous restez maître de vous qui avez vu pourtant de près la Commune et l'incendie. Un dictateur sous roche peut apparaître et rétablir l'ordre.

Je me frotte les mains avant de vous les serrer en pensant à l'effet que va vous produire ma lettre.

Bien votre

Barthélemy Saint-Hilaire.

Dourdan, 15 septembre 1893.

Mon cher ami,

Au moment où je vois vaguement que Pelletan polémique avec vous, je tiens à vous remercier des mots si amicaux que vous m'avez consacré à diverses reprises pendant et depuis la dernière période électorale. Je tiens à vous dire aussi, que je considère comme vous le collectivisme révolutionnaire comme le danger de demain.

C'est avec lui qu'on va essayer d'effrayer les républicains timides et sans un vigoureux effort pour maintenir la République dans la voie des progrès réguliers et pacifiques, nous serons bien malades. Nous avons été, dans la dernière lutte, les dupes du parti ouvrier révolutionnaire qui nous a tranquillement lâchés. C'est une expérience que, pour ma part, je ne suis pas tenté de recommencer.

Merci donc encore une fois, et croyez à mes sentiments cordialement dévoués.

S. PICHON.

LE SCRUTIN DE LISTE (1).

La voici revenue à l'ordre du jour, la question des deux scrutins, du grand et du petit. L'uninominal et la liste sont en présence. M. Goblet vient de déposer une proposition tendant au rétablissement du scrutin de liste. Ce matin même, M. Tony Révillon dans le *Radical*, M. Henri Rochefort dans *l'Intransigeant*, pour des raisons diverses approuvent l'initiative prise par M. Goblet. Les lecteurs du *Matin* savent que notre collaborateur Henri Maret ne perd jamais une occasion de combattre les arrondissementiers. Qu'on me passe ce vocable ; j'en suis le père ; c'est moi qui l'a créé au moment de nos polémiques de 1880 et 1881.

Théoriquement, la cause est entendue et la supériorité du scrutin de liste ne peut faire doute. M. Goblet a mille fois raison de dire, dans son

(1) *Le Matin*, 14 février 1895.

exposé des motifs, que seul ce scrutin assure la liberté et la sincérité du vote en le soustrayant à l'influence des intérêts locaux, à la domination de l'argent, que seul il permet de voter pour des idées, de déterminer les grands courants d'opinion, de créer dans la Chambre une majorité homogène, sachant ce qu'elle veut et où elle va. Il est évident, par exemple, que si la Chambre actuelle eût été élue au scrutin de liste, même avec un personnel identique, nous n'aurions pas vu cette extraordinaire mystification du triomphe de la politique qui venait d'être condamnée par le suffrage universel. Les ralliés avaient été battus sur toute la ligne et c'était pour eux, avec eux, qu'on avait la prétention de gouverner. Comme on n'avait pas voté sur un programme général, les *Débats* et les autres journaux modérés, à force de répéter que la majorité était modérée, ont fini par le faire croire aux badauds, et ce qu'il y a de plus fort, à cette majorité elle-même. De là, une orientation vers la Droite dont nous souffrons encore, de là l'équivoque qu'on a tant de peine à éclaircir, à dissiper.

Les arrondissements ont contre le scrutin de liste un argument de fait. Ils rappellent que souvent il n'a pas été favorable à l'idée républicaine, que c'est avec le scrutin de liste que l'Assemblée versaillaise a été élue, que c'est avec le scrutin de liste qu'a pu se produire en 1885, la poussée réactionnaire qui a failli mettre en danger la République.

L'argument ne porte pas pour peu qu'on se donne la peine de l'examiner, de le serrer de près. Si en 1871 le suffrage universel a nommé

une majorité monarchiste, c'est parce que le gouvernement, c'est parce que les républicains, uniquement préoccupés de la défense, n'avaient pas le moins du monde pensé aux élections. Au contraire, les monarchistes, les conservateurs, sous l'habile impulsion de M. Thiers, avaient tout préparé. Même, M. Thiers n'a pas tardé à penser qu'il avait beaucoup trop triomphé. Il a vu qu'il s'était mis aux mains de gens qui ne pensaient qu'à se débarrasser de lui. Mais quand il a compris, c'était trop tard. Les gens qu'il avait remorqués devant le suffrage universel lui ont servi le 24 mai.

La preuve que le scrutin de liste n'était pour rien dans le succès de la réaction en février 1871, c'est que c'est ce même scrutin qui a transformé l'Assemblée versaillaise et réduit à l'impuissance les monarchistes. Dès le mois de juillet, au lendemain de la Commune, par conséquent dans les circonstances les plus défavorables, les élections partielles ont été républicaines et, sauf de rares exceptions, cela n'a pas changé jusqu'à la fin de l'Assemblée Nationale de 1871.

Le malheur, c'est que le scrutin de liste n'ait pas été rétabli en 1881, comme le demandait Gambetta. Il avait enlevé l'affaire à la Chambre. Le projet fut repoussé au Sénat grâce à l'influence de M. Grévy, alors Président de la République, et aussi, il faut bien le dire, de M. Jules Ferry. M. Grévy avait pour Gambetta une haine de Comtois. Jules Ferry redoutait, et c'est humain, hélas ! jalousait un peu son action prépondérante sur le parti républicain. On joua contre Gambetta de la dictature ; on répétait par-

tout qu'il voulait se faire plébisciter, qu'il serait élu dans trente, dans quarante départements. Pauvre grand homme ! c'était bien mal le connaître ! Il se serait présenté dans la Seine et non pas ailleurs. Quelques mois après, quand vinrent les élections, des candidatures multiples et assurées lui étaient offertes dans plusieurs départements. Il ne voulut lutter que dans le vingtième arrondissement, qu'à Belleville, où il se savait contesté, où il ne dissimulait pas qu'il risquait la défaite.

Quand, dans la législature suivante, le scrutin de liste fut rétabli, il ne pouvait plus donner ses meilleurs effets, attendu que le pays avait pris de mauvaises mœurs électorales et que le virus des intérêts particuliers, des passions locales, des influences de fortune et de situation s'était introduit un peu partout. Et puis, aux élections de 1885, le parti républicain alla à la bataille dans de détestables conditions. Il était divisé comme il ne l'a jamais été. Je ne récrimine pas, je ne recherche pas les responsabilités, je constate. Le premier tour de scrutin fut mauvais, et les monarchistes purent un instant rêver qu'ils touchaient à la victoire. Mais, sous le coup du danger imminent, le parti républicain se ressaisit, Paris donna l'exemple et l'union se fit partout. J'ai été mêlé de très près, j'ai pris une part active avec Clemenceau et quelques autres à ce travail de concentration qui nous rendit la majorité. J'affirme qu'avec le scrutin d'arrondissement nos efforts auraient été vains, qu'on n'aurait pas apaisé les divisions, que le mal n'aurait pas été réparé.

Sans le boulangisme, on ne serait pas revenu à ce déplorable scrutin uninominal qui est la préface de l'émiettement dans la Chambre. Devant le césarisme menaçant, nous avons sacrifié une idée qui nous était chère. Je suis de ceux qui n'ont pas hésité, quoiqu'il m'en coûtât rudement. Quelques jours avant que Charles Floquet, président du Conseil, et lui aussi il lui en coûtait, présentât son projet de loi, je publiai ici même un article pour préparer la voie, pour convaincre, pour ramener ceux de nos amis qui étaient encore réfractaires à l'abandon du scrutin de liste. Quelques-uns pensent que nous avons eu tort et que la loi sur les candidatures multiples, loi qu'il faut maintenir, car si elle est née des circonstances, elle est conforme aux principes, suffisait pour barrer le chemin au césarisme électoral. C'est possible. Je ne regrette pourtant rien. La maison brûlait, nous avons couru au feu.

Un autre argument contre le scrutin de liste, le seul sérieux, c'est qu'il rend plus difficile le contact du candidat et de l'électeur, et qu'il est bien difficile au suffrage universel de se prononcer en connaissance de cause pour une liste comprenant vingt-cinq, trente, quarante noms. Mais cet inconvénient peut être facilement corrigé. M. Goblet, dans son projet, propose le sectionnement du département de la Seine : d'un côté, les arrondissements et les communes de la rive droite ; de l'autre, les arrondissements et les communes de la rive gauche. Cela n'est peut-être pas suffisant. On pourrait très bien diviser le département de la Seine en quatre grandes sections. On éviterait ainsi l'écrasement d'une des

fractions de l'opinion républicaine et on arriverait peut-être à quelque chose s'approchant de la représentation proportionnelle. De même, pour les départements qui ont à élire plus de huit à dix représentants, au grand maximum.

Maintenant le scrutin de liste sera-t-il la panacée, le grand remède qu'espèrent Tony Révillon et Henri Maret ? J'ai quelque doute ; le temps des illusions est passé. M. Goblet estime que le scrutin de liste seul peut créer une majorité homogène, sachant ce qu'elle veut, c'est-à-dire ce que veut le pays dont elle doit être la libre et fidèle représentation. Rien de mieux. Mais M. Goblet est-il bien sûr que l'incohérence des partis dans la Chambre ne soit pas l'image fidèle de l'incohérence des partis dans le pays ?

Ce que j'espère du scrutin de liste, c'est qu'il aidera l'esprit républicain à se ressaisir, à se refaire, à reprendre possession de lui-même.

RANC.

29 novembre 1895.

Mon cher ami,

Je viens de lire vos notes sur la Revision, et je ne résiste pas au désir de vous complimenter.

Il n'est pas possible d'éclairer la situation avec plus d'esprit et de bon sens. C'est, d'ailleurs, ce que les lecteurs du *Paris* apprécient si bien lorsqu'ils ont la bonne fortune d'y trouver votre signature.

Veuillez, mon cher Ranc, agréer l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux,

WALDECK-ROUSSEAU.

REFLEXIONS (1).

. . . .

Le dessein que les habiles de la réaction poursuivent, c'est d'écraser non pas seulement le parti radical, mais le parti républicain, celui qui a fait la République, qui l'a défendue, qui l'a organisée entre les collectivistes, les socialistes révolutionnaires et les conservateurs. On vous répète qu'il faut être ou avec Jaurès ou avec les ultra-modérés. On a la bonté de prévenir les républicains que là où les idées révolutionnaires sont en faveur, les collectivistes s'empareront de leurs sièges tandis que les conservateurs n'auront aucune peine à les vaincre dans tous les arrondissements où « la crainte du socialisme devient pour les électeurs le commencement de la sagesse ».

Quel succès pour la réaction, quel danger de mort pour la République si devant le pays, devant le suffrage universel, on réussissait à poser la question ainsi : « Ou collectivisme ou conservatisme ! »

Et c'est le reproche le plus grave que j'adresse au ministère Méline d'aider inconsciemment à cette œuvre mauvaise. Les intentions les plus pures ne comptent pas. Depuis que la politique dite des ralliés avait semblé triompher dans les Conseils gouvernementaux, les républicains, en province, étaient troublés, désorganisés, découragés. On voyait les préfets flirter avec les ennemis d'hier, ennemis d'aujourd'hui, ennemis

(1) *Le Matin*, 28 juin 1896.

de demain. Cela s'appelait faire de la politique d'apaisement et de conciliation. Ces pauvres diables de républicains n'y comprenaient rien, et il leur semblait un peu étrange de voir ceux contre qui ils avaient lutté pendant vingt ans avoir leurs grandes entrées chez le représentant du gouvernement républicain, alors qu'eux-mêmes étaient tenus soigneusement à l'écart.

Et cela alla ainsi jusqu'au moment où le président de la République chargea M. Bourgeois de la direction des affaires. Alors et sur ce seul mot de M. Bourgeois qu'il ferait appel au vieil esprit républicain, il y eut en province, chez les républicains, une impression de soulagement et de confiance. Les républicains se ressaisirent. C'est ce qui fait encore la force du nom de M. Bourgeois dans le pays. Malgré qu'il ait jeté à l'eau la concentration, il apparaît comme le chef du parti républicain concentré contre la réaction.

Le ministère Méline, au contraire, qu'il le veuille ou non, symbolise l'alliance des modérés de la République avec les conservateurs, dans le dessein unique de résister à la poussée socialiste. C'est justement faire le jeu des collectivistes, et c'est leur rendre service que de dire : « Soyez avec moi ou avec M. Jules Guesde ! »

Cette manière d'entendre la politique républicaine est véritablement trop commode, trop simple. M. Méline appelle cela planter son drapeau au centre du parti républicain. Il se trompe, où il croit avoir planté son drapeau, il a fait consciemment ou non plutôt inconsciemment par la logique de sa situation, la coupure ; il

a creusé le fossé. De là sa faiblesse, son impuissance aussi bien contre les conservateurs que contre les collectivistes.

Que les républicains de gouvernement qui ne se préoccupent que du péril socialiste et qui en même temps, par une contradiction singulière, se gaudissent des défaites électorales des radicaux veuillent bien y réfléchir. Plus la République prendra les allures d'un gouvernement conservateur, rétrograde, plus les masses électorales iront au socialisme utopique.

RANC.

RÉPONSE A M. JAURÈS (1).

M. Jaurès, dans son dernier article du *Matin*, a essayé de caractériser la politique radicale et d'analyser les tendances diverses qu'on y peut démêler. L'orateur du parti collectiviste l'a fait, je m'empresse de le reconnaître, avec beaucoup de bonne foi et avec assez de précision pour qu'il soit à la fois convenable et utile de lui répondre. Il y a là matière à des éclaircissements qui ne peuvent être que profitables à tous.

M. Jaurès me cite comme recommandant avec M. Bourgeois, une politique de concentration : « Nous voudrions, dit-il, former une majorité nettement républicaine et sagement réformatrice d'où seraient exclus les monarchistes ou ralliés d'une part, les socialistes de l'autre. »

Je ne sais pas exactement ce que pense sur

(1) *Le Matin*, 6 juillet 1896.

ce sujet M. Bourgeois et s'il est moins disposé que naguère à dénoncer la concentration ; je l'espère, mais je ne puis répondre qu'en mon nom personnel.

Et d'abord je dois rectifier un mot dans la définition que donne M. Jaurès de la politique de concentration telle que je la conçois. M. Jaurès écrit que je voudrais « exclure » les socialistes de la majorité. C'est là un mot inexact. Ma prétention et celle des amis qui pensent comme moi est de n'exclure aucun républicain. M. Jaurès me fera bien l'honneur de penser que je ne suis pas de ceux qui ont imaginé de mettre les socialistes hors de la République. De la majorité de la concentration les socialistes seront quand ils voudront, quand ils croiront qu'il y va de l'intérêt de la République ou de celui de leurs idées particulières ; personne de nous ne songe à leur fermer la porte ni la fenêtre. Mais ce que je crois, ce que j'affirme, c'est qu'il est nécessaire que cette majorité puisse se passer des voix socialistes, qu'elle n'ait pas besoin de leur concours pour agir, pour gouverner, pour faire vivre le ministère qui sera son émanation. Sans cela toutes les conditions de la vie parlementaire sont bouleversées ; il n'y a que confusion et on se meut dans une perpétuelle équivoque.

N'est-ce pas évident ? La chute du ministère Bourgeois est venue de ce que pour diverses raisons sur lesquelles il est tout à fait hors de propos de revenir, il n'avait pas d'éléments de force et de durée sans l'appui du groupe socialiste... Et aujourd'hui, que voyons-nous ? Un ministère qui, pour s'être porté à droite,

pour avoir fait la coupure au milieu de l'armée républicaine, a déjà été sauvé deux ou trois fois par les monarchistes et les ralliés, qui le sera peut-être demain dans la question de l'impôt sur la Rente, par les voix socialistes. Ai-je tort de le dire ? N'est-ce pas la confusion et l'équivoque, le gâchis ?

Donc et sous la réserve que je viens d'indiquer, M. Jaurès a très bien exposé ma pensée et celle de beaucoup de mes amis, lesquels d'ailleurs deviennent, dans la Chambre même, de plus en plus nombreux. Le temps est passé où la concentration était l'objet d'universelles railleries. Cette politique à laquelle on revient peu à peu, qui, avant qu'il soit longtemps, s'imposera, je la défends depuis que cette Chambre existe et je continuerai. Elle répond à la vérité parlementaire, à la réalité des faits. N'est-il pas paradoxal qu'un ministère ne puisse durer sans s'appuyer ou sur 50 socialistes ou sur 80 droitiers, alors que la Chambre compte 350 républicains qui ne sont ni peu ni prou collectivistes et qui d'un autre côté ont été élus contre les droitiers, contre les ralliés, contre le cléricalisme masqué ou non ?

Si cette politique est, parlementairement, la seule possible, la seule efficace, la seule qui puisse prévenir des divisions irrémédiables, divisions qui rendraient dans beaucoup de circonscriptions, ici les collectivistes, ailleurs les ralliés, maîtres de l'élection, je suis convaincu qu'elle répond à l'opinion vraie de l'immense majorité du parti républicain. L'avenir dira qui de nous ou de nos contradicteurs se trompe.

J'arrive maintenant aux objections courtoisement présentées par M. Jaurès. « Je ne m'arrêterai pas, dit-il, à discuter la combinaison de la majorité de la concentration ; je la crois impraticable ». M. Jaurès la discute tout de même. « Il n'est pas possible, continue-t-il, de vivre et d'agir à égale distance de l'Église et du Socialisme ; il faut incliner vers l'une ou vers l'autre. » Eh ! qui lui parle de cela, qui lui parle de se tenir à égale distance du socialisme et du cléricalisme ? Que M. Jaurès me permette de le lui dire, c'est toujours le même sophisme qui consiste à identifier collectivisme et socialisme. On peut être un adversaire convaincu de la doctrine collectiviste et « incliner », pour me servir de l'expression de M. Jaurès, vers un socialisme rationnel. On peut répudier le collectivisme tout en étant résolu, je cite encore M. Jaurès, « à ne pas donner de gages à la réaction et à ne pas préparer contre la démocratie ouvrière le ralliement de tous les égoïsmes, de toutes les intrigues, de toutes les trahisons. »

Puis M. Jaurès, abandonnant les généralités et précisant sa pensée, me demande comment un ministère d'action et de réforme, soutenu par une majorité de concentration, placé au point mort où la force cléricale et la force socialiste se feraient équilibre, pourrait aller de l'avant, proposer, par exemple, de nouveau la réforme démocratique de l'impôt et la loi protectrice des syndicats alors qu'il aurait coupé toutes ses communications avec la force socialiste et ouvrière. Je réponds simplement qu'il ne s'agit nullement, ce qui serait inutile, de jouer au jeu de bascule

entre le socialisme et le cléricalisme. Je réponds qu'il ne s'agit pas non plus, qu'il s'agit encore moins de pratiquer une politique de combat ou d'exclusivisme contre les socialistes. Par conséquent M. Jaurès et ses amis seraient fort mal venus non seulement à combattre un ministère qui proposerait la réforme démocratique de l'impôt et les lois protectrices des syndicats ouvriers, mais à ne pas le soutenir de leurs votes dans toutes les questions ou il se montrerait réformateur, où il ferait preuve d'une sympathie active pour les justes revendications des travailleurs.

Je crois avoir établi ce que M. Jaurès appelle ma combinaison ; la combinaison de M. Bourgeois n'est pas aussi impraticable qu'il le dit. Nous ne nous plaçons pas à un point mort mais à un point très vivant et d'où on peut partir pour être très agissant.

A quoi bon, d'ailleurs, continuer cette discussion ?

Au fond, M. Jaurès n'est nullement intransigeant ; opportuniste plutôt. Je dis cela sans ironie. Comment ne pas applaudir à ces excellentes paroles de M. Jaurès : « Nous sommes collectivistes, mais nous sommes aussi républicains et nous ne voulons pas, par intransigeance parlementaire, acculer prématurément le pays à choisir entre le collectivisme et la réaction. »

C'est là. en effet le danger, et ce danger la concentration seule peut l'écarter.

Ranc.

Après la publication de cet article, Ranc reçut de M. Léon Bourgeois le billet suivant :

Mon cher collègue,

Je suis très touché du témoignage spontané que votre article apporte avec une si parfaite netteté.

Il n'est pas possible de mieux dire, et ma pensée est absolument d'accord avec la vôtre.

Mes bien cordiaux souvenirs,

LÉON BOURGEOIS.

LÉGATION
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU BRÉSIL
—o—

Pétropolis, le 7 octobre 1896.

Mon cher ami,

. . . .

Je ne vois de notre politique intérieure que ce que j'en extrais par la lecture du *Temps*. Il me paraît, malgré les collaborateurs d'Hébrard, que Bourgeois, faisant front au collectivisme et n'étant plus l'homme des poursuites acharnées autant qu'injustes et répugnantes, contre une fraction de notre parti, devient le chef de la majorité de demain. Quelle absurdité de s'obstiner à sauver ce qui n'est pas sauvable (ô pur Français, pardonnez-moi ce barbarisme) au lieu de faire des concessions qui nous préserveraient du double péril du césarisme et de la révolution ! Ce que j'aime en vous — et que j'aurais dû toujours reconnaître — c'est que vous comprenez avec la netteté d'esprit d'un vrai Gaulois et avec le bon sens d'un petit-fils de Voltaire, ce qu'il

faut maintenir et ce qu'il faut abandonner. Il y a longtemps que je dis que vous êtes le plus sensé de nos journalistes et de nos politiques, avec la claire lumière de votre patriotisme et l'indépendance de votre philosophie. Pardonnez-moi cette apparence de dithyrambe, qui n'est que l'expression sincère et cordiale de ma pensée : je vous dois bien cette réparation, après les campagnes stupides de ma prime jeunesse contre le chef que vous aimiez, contre les compagnons à côté desquels vous luttiez, contre le généreux parti dont j'ai le remords d'avoir méconnu la méthode. Et puis, vos opinions sont celles auxquelles les miennes ressemblent le plus, et lorsque j'en fais l'éloge, je m'adresse des compliments à moi-même. Voilà bien des raisons pour m'excuser.

Ne m'oubliez pas auprès de nos amis communs, je vous prie, et croyez à mes sentiments bien cordialement dévoués.

S. Pichon.

19 janvier.

Mon cher Ranc,

Ce que vous avez écrit hier dans *Paris* m'a fait un grand plaisir et largement dédommagé de toutes les pauvretés que j'ai lues ou entendues depuis quatre jours. Les mêmes paroles sous une autre plume m'auraient été moins précieuses. De tous les amis de Gambetta qui, grâce à lui, devinrent les miens, vous êtes peut-être celui auquel j'ai toujours plus facilement laissé voir ce que je pensais et ce que j'aurais voulu pouvoir

faire. Je n'ai jamais pensé plus au chef disparu qu'avant-hier et si comme le *Temps* toujours gracieux l'a dit, j'avais l'air d'être ailleurs, c'est que j'étais auprès de lui, loin par conséquent, bien loin de tout ce qui se passait autour de moi.

Mille amitiés.

WALDECK-ROUSSEAU.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

—o—

Paris, le 16 avril 1897.

Mon cher collègue,

Que vous ayez un caractère désagréable, c'est ce que je ne me permets pas de juger. Je suis un peu surpris qu'on en dise autant de moi ; ce n'est généralement pas l'avis, j'ose le dire, de ceux qui me connaissent. Mais que nous ne nous soyons jamais emboîtés, ça c'est un fait. Pourquoi ? je n'en sais rien ; je me le suis souvent demandé.

Je me souviens qu'à mes débuts à l'Assemblée Nationale, lorsque M. Raoul Duval à la tête d'une bande de chacals demandait qu'on vous livrât aux Conseils de Guerre pour participation à la Commune, je fus de ceux qui votèrent contre sa proposition. On n'était pas bien nombreux — reportez-vous à l'*Officiel* — les républicains qui eurent cette hardiesse. Je n'avais cependant pas l'honneur de vous connaître alors autrement que de réputation, mais j'étais jeune, relativement, plein d'ardeur, de foi dans la République, et j'avais en horreur, dès ce moment, l'hypocrisie des modérés.

Plus tard, vous trouvant à la Chambre, dans

la législature de 1877, bien que votre aîné et votre ancien dans le Parlement, je me fis présenter, cette rencontre n'eut pas de suite. Au Sénat où je vous ai retrouvé en 1891, je n'aurais pas demandé mieux que d'avoir avec vous les mêmes bonnes relations que j'ai entretenues là, comme avant et depuis à la Chambre, avec un grand nombre de collègues. Mais je n'ai pas l'habitude de courir après personne ; vous non plus. C'est ce qui fait, sans doute, que nous sommes restés à l'écart l'un de l'autre.

Quant à l'affaire Odelin, je crois me souvenir que ce monsieur, au cours de la période électorale, avait en effet montré quelque préférence pour ma candidature sur celle de M. Gazot. Pour qui a-t-il voté, pour M. Gazot, pour M. Muzet ou pour moi ? Je n'en sais rien ; mais ce que j'affirme, c'est que je n'ai fait aucune démarche, ni directe, ni indirecte pour me conquérir son suffrage.

Quoi qu'il en soit de ce passé, et pour en revenir à la polémique actuelle, permettez-moi de vous dire que vos dernières déclarations me comblent de satisfaction, que je ne vous ai jamais confondu avec tant d'opportunistes qui m'ont combattu et me combattent encore sans merci, et qu'à votre exemple, si l'occasion s'en présentait, je serais prêt à me concerter avec vous, et de tout cœur, parce que j'ai autant d'estime pour votre caractère, désagréable ou non, que vous en avez j'espère pour le mien.

Croyez, mon cher ancien collègue, à la sincérité de mes sentiments.

René Goblet.

XIV

RANC REFUSE D'ÊTRE MINISTRE

Dans la tourmente provoquée par l'affaire Dreyfus, Ranc prit parti courageusement pour la justice et la vérité.

A cette heure, Ranc qui avait payé de l'exil et de la prison, son amour passionné de la République, allait être appelé par la confiance de Waldeck-Rousseau à un poste d'honneur. C'était dans la rude bataille de l'affaire Dreyfus, alors que la meute nationaliste s'était emparée de la rue et poursuivait la ruine de nos institutions républicaines. Waldeck-Rousseau fut chargé de constituer le ministère de *Défense républicaine* qui devait triompher, après de violentes luttes, des menaces inquiétantes de la réaction.

Chargé de former un cabinet, Waldeck-Rousseau songea tout de suite à s'adjoindre la collaboration de Ranc.

Ces quelques billets nous montrent les démarches tentées vainement par celui qui devint le chef du cabinet de défense républicaine.

13 juin 1899.

Mon cher ami,

Si vous acceptiez, si Dubost était du Conseil, nous ferions une œuvre durable. Je vous en prie, venez avec moi, diriger l'Intérieur.

Votre...

WALDECK-ROUSSEAU.

Rambouillet, 19 juin.

Mon cher Ranc,

De la part de Waldeck, je serai chez vous ce soir.

Général DE GALLIFFET.

Ranc refusa au général de Galliffet d'accéder à la demande de Waldeck-Rousseau.

— Je désire mourir sans avoir eu de portefeuille, avait dit Ranc au général.

Sans qu'il soit besoin ici d'expliquer cette démarche du général de Galliffet, il est intéressant de rappeler par ce témoignage écrit, les relations qui existaient depuis longtemps déjà entre les deux hommes que Waldeck-Rousseau voulait unir dans l'œuvre commune de défense et d'action républicaine qu'il allait poursuivre.

14 novembre 1886.

Mon cher Ranc,

Voulez-vous me permettre de rectifier un point assez important d'histoire contemporaine.

Je viens seulement de lire, dans le *Matin* du jour, votre article, *L'Evénement d'hier*, vous y dites, à propos des premières élections sénatoriales :

« Les listes républicaines étaient dressées par MM. Gambetta, Lepère, Jules Simon, Jules Ferry, Bordeaux et Ricard... »

Je sais bien que votre éloignement forcé de France, à l'époque dont nous parlons, vous donne le droit d'ignorer bien des détails, quoique pourtant à vrai dire, votre situation toute particulière dans l'intimité de Gambetta, ne permette pas de supposer que vous n'ayez été mis au courant des moindres dessous.

Eh bien ! vos renseignements sont erronés, et ce qui me contrarie c'est, qu'on le veuille ou non, vous êtes de ceux qui écrivent l'histoire contemporaine, l'amitié solide qui vous unissait à Gambetta, les divers rôles que vous avez joué dans la politique intérieure, je dirais, surtout votre valeur et votre droiture indiscutables et si je ne craignais de vous flagorner, font de vous un témoin que le temps rendra irrécusable ; il me paraît donc nécessaire de remettre le fait d'histoire que vous effleuriez hier, à son véritable point.

Les élections sénatoriales furent faites par un triumvirat composé de MM. Duclerc, de la Rochette, Gambetta et... pas d'autres.

Ricard et Bordeaux étaient acquis à la politique de gauche, ils livrèrent le bon combat, mais ne furent pour rien dans l'élaboration du plan. Jules Ferry n'avait, à cette époque, ni assez de poids, ni assez de *relations*, pour être

d'un concours bien efficace, du reste Gambetta savait que lui et ses amis le suivraient, il eut peut-être connaissance de la « combinaison », mais à coup sûr il n'y contribua en rien. Lepère était un brave garçon, fumant beaucoup, jouant davantage, paresseux comme un loir, adoré de tout le monde à gauche, mais n'étant pas assez l'intime politique de ses collègues pour que l'on crût sa collaboration même nécessaire ; dans la bataille, il fut enragé, vota comme un sourd, c'est vrai, mais ce n'est pas le rôle d'un brillant soldat.

Jules Simon... nous en reparlerons tout à l'heure, si vous le voulez bien.

Est-ce à dire qu'il n'existait pas de pourparlers entre les diverses fractions ? Si fait parbleu, et vous avez parfaitement raison de rappeler les négociations laborieuses poursuivies par vos amis, c'était l'époque où Raoul Duval croyait disposer des élections.

Je ne vous apprendrai rien de nouveau, n'est-ce pas ? en vous disant que d'entrevues en conciliabules, l'on était arrivé à rien et que, à la veille même des élections, les gauches considéraient la partie comme perdue. Il y eut là un moment psychologique très curieux à étudier.

En résumé, le véritable créateur du Sénat républicain, et par contre de la République, fut M. de la Rochette, — ne criez pas au paradoxe, le fait est indiscutable.

M. Duclerc, que dans un jour de verve, Robert Mitchell a appelé : « le plus éloquent des muets », Duclerc que je vous abandonne bien volontiers comme homme politique à la tête d'un gouverne-

ment, mais que je vous demande la permissio de retenir comme homme de couloirs, Ducler que j'ai nommé avec intention en tête du trium virat, Duclerc (vous l'ignorez moins que tout au tre), qui avait fait la réconciliation de Gambett avec l'Assemblée Nationale ; Duclerc, dis-je par suite de l'affinité de ses mœurs, par sa dis crétion, par sa tenue, avait été très apprécié d la droite, il s'y était créé de solides relations j'ajouterai que, les sentiments religieux très dé veloppés de sa femme aidant, il s'était établ entre le chef de l'extrême droite et lui une véri table et réelle amitié basée sur l'estime réci proque.

Ce courant de sympathies, universel dans l'Assemblée, créait à Duclerc une situation à part, de quel côté qu'il se retourne, il était *persona grata*, ses froncements de sourcils étaient des oracles, un signe de tête valait un long discours.

Je me hâte de reconnaître qu'il a peu usé de ce fétichisme et sauf pour Billot, que la commission de revision des grades, toute dévouée à la droite, voulait très légalement du reste remettre colonel, et qu'il a fait maintenir comme général de brigade, et, sauf dans l'affaire Suberbielle (Mexique) qui l'amena à la tribune, d'où il redescendit du reste avec une précipitation qui n'empêcha pas ses amis de la droite et de la gauche de lui accorder ce que l'on savait qu'il avait eu l'intention de demander.

Sauf, dis-je, dans ces deux cas mémorables et dans l'affaire de l'élection du Sénat, Duclerc donne une grande preuve d'habileté en restant toujours et volontairement dans l'ombre, c'était

l'espoir de l'avenir, dans les moments de crises, tous les yeux se portaient vers lui, il était de toutes les combinaisons ministérielles, et chacun de dire : Oh ! s'il voulait parler, que de choses dans ce mutisme éloquent ! Un jour vint où Billot, qui avait fait son chemin, et qui voulait rester Ministre de la Guerre, le força bien malgré lui, ça je l'affirme, à prendre la présidence du Conseil. Ce qui n'empêche que c'est grâce à lui que les élections sénatoriales purent compter autant de républicains ; c'est lui, lui seul, qui menait les négociations avec l'extrême droite, où le balbutiant marquis de Franclieu, l'Ajax du groupe, lui donnait un mal épouvantable.

Ce ne fut que dans les trois ou quatre jours qui précédèrent les élections que M. de la Rochette, mettant enfin en pratique la devise : *potius mori quam fœdari* (plutôt mourir que la fusion), vint trouver son ami Duclerc et *lui proposa* cette alliance qui mettait le comble aux vœux de la gauche. Gambetta prévenu immédiatement, prit du coup la direction de l'affaire, il s'agissait de naviguer droit et de ne pas donner de faux coups de barre ; l'entente se fit rapidement, les listes préparées chaque soir en commun étaient votées le lendemain avec une discipline exemplaire, aux grands esclaffements de la droite, qui criait à l'immoralité ! (un mot bien inutile, monsieur, et que l'on ferait sagement de rayer du dictionnaire).

Tout allait bien, Billot était nommé, Duclerc était content, de la Rochette exultait tout en calmant de Franclieu qui rageait par habitude, Gambetta lui, trouvait que l'on avait fait de la

bonne besogne. La République était faite, tout était donc pour le mieux, lorsque Bardoux prit peur, *le trac* est une chose qui ne se commande pas, et malgré les objurgations de Ricard, qui lui, resta fidèle aux conventions, ce qui lui procura par la suite un très bel enterrement, une concession à perpétuité et un buste quelque part en France, il (Bardoux) entraîna la presque totalité du centre gauche, ce qui gâta la fin des élections.

Et Jules Simon, il n'était pas nommé Jules Simon, si peu, si peu nommé, et si peu *dans le train* même, qu'après avoir fait feu des quatre pieds, *qu'après avoir puissamment contribué à l'émiettement du centre gauche*, (heureusement pour sa candidature que la chose ne fut sue qu'après l'élection) en un mot si désespéré *que la veille* du dernier scrutin, il en fut réduit à grimper les quatre étages de son plus mortel ennemi, j'ai nommé Duclerc, et là, au 118 du boulevard Haussmann, dans un petit cabinet qui fait toujours l'encoignure de la maison, sur une petite causeuse que je vois encore, Jules Simon se faisait bien humble, bien mielleux, bien larmoyant, parla pendant une heure dans une langue superbe de bassesse et d'hypocrisie. — Duclerc l'écouta froidement, puis lui dit : Qu'est-ce que vous voulez ? Être nommé sénateur ? Soit. Je veux croire que le parti républicain n'aura pas à s'en repentir. — Et lorsque Duclerc vit Gambetta, celui-ci lui dit : Il est venu chez moi... j'étais sorti. Nommons-le, mais vous verrez que nous nous en repentirons.

Voilà, mon cher Ranc, le petit point d'his-

toire contemporaine que je voulais éclaircir, je n'en tire aucune conclusion, le nom de Jules Simon, considéré par vous comme l'un des promoteurs des élections sénatoriales vous a seul valu cette longue tartine, vous me la pardonnerez, j'en suis sûr.

— Je viens de me relire, ce qui est toujours une faute, puisque cette opération vous donne invariablement un regret — le nom de Robert Mitchell que je retrouve me rappelle une jolie anecdote dont vous êtes l'auteur. Je vous la livre.

— Vous étiez encore à l'Assemblée nationale, mais bien près d'en sortir ; il n'était question que de votre mise en accusation et votre comparution devant le Conseil de Guerre ; nombre de gens retenaient déjà leurs places pour le poteau de Satory et j'en connais qui ne vous auraient pas certainement donné à leur chien.

Les saluts se faisaient rares, les poignées de main devenaient problématiques.

Nous déjeunions à la Maison d'Or — à cette table que tout Paris a connue et où trônait Debrousse — ce matin-là par extraordinaire, nous étions en petit comité, Debrousse, son ami le marseillais Sarlin représentaient les millions, Robert Mitchell et moi, la plume et l'épée. Vous vîntes à passer dans la rue Lafitte et cherchant quelqu'un dans l'intérieur du restaurant, vous vous approchâtes de la croisée, et vous fîtes un abat-jour de votre main pour voir dans l'intérieur. — Robert vous vit et vous envoya un bonjour très amical avec la main, vous le lui rendîtes et de continuer votre chemin.

Le père Sarlin avait remarqué cet échange de politesses.

— A qui avez-vous donc dit bonjour ?

— A Ranc.

— A Ranc ???

— Mais oui, pourquoi pas ?

— A Ranc ?????

— Mais oui, encore, à Ranc, dont je ne partage pas la manière de voir, tant s'en faut, mais qui n'est pas moins un fort galant homme.

— Oh ! mon cher, je voudrais avoir votre courage... je le tuerai cet homme !

L'histoire n'est drôle que parce qu'elle est vraie, je l'ai racontée bien souvent avec cet accent marseillais qui lui donne une saveur toute spéciale — essayez, vous verrez. — Aujourd'hui Sarlin, devenu le familier (famulus) de l'Élysée, est plus républicain que vous, n'en doutez pas, et si jamais il vous fait fusiller, c'est qu'à Dieu ne plaise, ce sera comme réactionnaire.

Actuellement, je ne demande rien, absolument rien, que d'aller en Normandie où je pêcherai sérieusement à la ligne, ce qui est bien, quoi que me disent les méchants, le véritable commencement de la sagesse.

Votre très dévoué et très sympathique serviteur.

Général DE GALLIFFET.

A propos du général de Galliffet, il nous paraît intéressant de citer une lettre de J. Magnin à Ranc, qui décrit bien ce caractère original.

5 novembre 1905.

Cher ami,

Vendredi soir, pendant que vous causiez avec Deluns-Montaud, votre femme me demandait des anecdotes « vécues » sur Mme Aguado qui vient de mourir.

Je me suis plu à lui dépeindre physiquement et moralement l'allure de cette ancienne dame d'honneur de l'Impératrice.

J'ai oublié de lui rappeler un mot du général de Galliffet lancé à son gendre, le duc de Montmorency, de la maison Périgord, anoblie sous Napoléon III au moment du fameux procès. Comme le nouveau duc remarquait au Cercle, des sourires, il dit sottement au marquis de Galliffet : « Je les souffletterai tous ! »

— Peuh ! lui répondit le général, n'en faites rien ; contentez-vous de rester Montmorency au moment des cerises et Périgord au moment des truffes ».

Vous devez connaître cette boutade de notre « vieille connaissance » que j'ai croisée rue Royale, il y a cinq jours.

Il entrait dans une parfumerie.

Il a pourtant nos âges, le marquis.

Votre affectionné,

JOSEPH MAGNIN.

Si Ranc refusa sa collaboration au cabinet Waldeck-Rousseau, il lui accorda tout son concours. Il s'intéressa même à l'élaboration de la combinaison ministérielle qui aboutit le 22 juin 1899.

Voici en effet une lettre intéressante trouvée dans la correspondance laissée par Ranc :

Mon cher Ranc,

Victor (1) me dit que vous avez insisté beaucoup auprès de lui pour que je prenne X.... Je crois que vous avez raison, mais cela ne s'*emboîtera* pas. Votre refus est une déception pour moi.

Bien vôtre,

WALDECK-ROUSSEAU.

---

(1) Victor Simond.

XV

L'AFFAIRE DREYFUS

S'il nous est impossible dans les limites restreintes de ce livre de rappeler la part prise par Ranc dans la lutte contre le nationalisme, tout au moins devons-nous reproduire quelques-uns des articles qu'il a publiés à cette époque de trouble, d'effervescence, de bataille.

BON SENS ET JUSTICE (1).

Il y a toujours plaisir à lire ce qu'écrit M. Cornély. Notre confrère n'est pas de nos amis politiques, c'est un royaliste impénitent et un catholique convaincu. En ce qui concerne « l'affaire », M. Cornély s'est toujours tenu dans la plus grande réserve et, certes, personne ne l'accusera d'être un dreyfusard passionné.

Mais il a un bon sens aiguisé et ironique, et une indépendance d'esprit qui font que les violences et les imbécillités le choquent. C'est ainsi, qu'à propos de la décision prise par la Cour de Cassation, il écrit : « Il fallait être timbré ou féroce pour s'imaginer qu'une enquête sur le procès Dreyfus pouvait s'accomplir à l'insu de Dreyfus. Le condamné de l'île du Diable eût été réellement

(1) *Le Radical*, 18 novembre 1898.

trop étranger à son propre procès, si on avait poursuivi la revision sans l'entendre, après avoir obtenu la condamnation — cela paraît démontré — au moyen de pièces qu'il ignore encore ! »

Le mot est cruel pour beaucoup de gens, pour ceux qui ont commis la forfaiture et pour ceux qui, bien qu'elle ait été dénoncée, n'ont pas voulu s'en enquérir. Oui, Dreyfus a été en quelque sorte étranger à son procès ; oui, il ignore encore l'existence et la nature des pièces au moyen desquelles il a obtenu sa condamnation ; oui, une violation monstrueuse des droits de la défense, équivalant à la suppression complète de la défense, a été commise. M. Méline, le général Billot le savaient, et cela ne les a pas empêché de déclarer dix fois devant la Chambre et dans les journaux qu'ils inspiraient, que Dreyfus avait été justement et loyalement condamné. Ils affirmaient cela, et ils savaient qu'ils mentaient. Ils le savaient si bien que, lorsque Jaurès leur a posé la question précise, lorsqu'il leur a demandé de répondre par un oui ou par un non, ils se sont tus. C'est que M. Méline se rendait compte que s'il avait avoué la vérité, il eût été obligé de requérir immédiatement de la Cour de Cassation l'annulation de l'arrêt illégal qui avait frappé le capitaine Dreyfus. Et M. Méline ne voulait pas de cela. Il convenait à sa politique parlementaire et électorale que les protestations des défenseurs de la justice et de la vérité fussent étouffées. Beaucoup de radicaux, de leur côté, en disaient autant. C'était un match de lâcheté. Les uns et les autres criaient : « Chose jugée ! honneur de l'armée ! » Cela répondait à tout. M. Méline a tenu sans con-

teste le record de la vilenie parlementaire, lorsqu'il a prononcé ce mot qui restera comme un prodige de stupidité, ce mot qu'on n'inventerait pas, ce mot après lequel un homme est à jamais jugé : « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus. »

Et le crime a été consommé jusqu'à la fin, et la pierre tombale serait restée scellée sur Dreyfus s'il ne s'était rencontré un homme qui s'appelle le lieutenant-colonel Picquart, et qui, lorsque la lumière lui est apparue, lorsqu'il a été convaincu, quand il a vu clairement qui était le coupable et qui était l'innocent, s'est dit simplement et a dit à ses chefs : « Non !, je ne serai pas le complice de cette infamie ! »

L'un lui a répondu : « Qu'est-ce que cela peut vous faire, et de quoi vous inquiétez-vous ? Est-ce que c'est vous, qui êtes à l'île du Diable ? »

Un autre, comme le colonel Picquart insistait, lui donnait le conseil amical de se tenir tranquille, et ajoutait : « Si vous n'en parlez pas, personne ne le saura. »

Le colonel Picquart eut un sursaut d'indignation, et il s'écria : « Mais, mon général, c'est abominable, ce que vous dites là ! » Puis, il se calma et, cherchant un argument d'ordre plus pratique, à la hauteur morale de son interlocuteur, il présenta au général Gonse cette observation : « Prenez garde, mon général ; de son côté, la famille de Dreyfus, convaincue de son innocence, cherche le vrai coupable ; si elle réussit, si ses efforts aboutissent, quelle sera votre situation, la situation de l'État-Major ? »

Cette parole a-t-elle été assez prophétique ?

Là-dessus, les amis du colonel Henry, du com-

mandant Lauth, de M. Esterhazy et de M. du Paty de Clam envoyèrent le colonel Picquart voir s'il ne rencontrerait pas, dans l'extrême-Sud Tunisien, quelques Touaregs de bonne volonté, ou si, d'aventure, la balle du fusil d'un spahi, selon la gracieuse expression du uhlan, ne s'égarerait pas sur lui.

M. Cornély, à propos de l'abominable machination montée contre le colonel Picquart par les complices d'Henry, faussaire déjà nommé, fait encore entendre des paroles de justice et de bon sens : « Il est possible, écrit-il, que le lieutenant-colonel se soit trompé, dans ses remords d'avoir contribué à la condamnation de Dreyfus, et dans son désir de réparer le mal auquel il s'était associé, puisqu'il n'est pas encore démontré que Dreyfus soit innocent. Mais dans tous les cas, l'attitude du lieutenant-colonel Picquart semble dictée par des motifs tout à fait désintéressés. On voit bien ce qu'il a perdu dans sa course vers la lumière. On ne voit pas encore ce qu'il a gagné ni même ce qu'il pouvait gagner. »

Eh bien, et les trente-sept millions, qu'en faites-vous, Cornély ? Demandez à M. Rochefort, à M. Judet, à M. Millevoye. Ils vous diront exactement ce que le colonel Picquart a touché.

RANC.

CES BONS MODÉRÉS (1).

Dès dimanche soir, le bruit s'étant répandu que M. Millerand ferait peut-être partie du mi-

(1) *Le Radical*, 23 juin 1899.

nistère présidé par M. Waldeck-Rousseau (1), le *Temps* entrait en campagne.

Ce journal signifiait à M. Waldeck-Rousseau, en termes mesurés, mais tout de même fort clairs, que, s'il persistait, il n'aurait pas le concours de ceux qui s'intitulent eux-mêmes des progressistes et qui sont tout simplement les voltigeurs de la vieille garde modérée, ne voulant rien oublier et ne voulant rien apprendre.

M. Waldeck-Rousseau avait eu cette conception, et quoi qu'il arrive, cela restera à son honneur que, dans les circonstances graves, voulant constituer un ministère d'action et d'union républicaines, il devait faire appel à tous les républicains de bonne volonté, sans exception. Lui qui, ne craignant pas les mots, ne reculait pas naguère devant l'appellation de républicain conservateur, il pensait que, dans une situation nouvelle, et pour une œuvre déterminée, son ministère devait être formé sur des bases plus larges. Ne se conformait-il pas en cela à l'indication donnée par tous les groupes républicains de la Chambre et du Sénat ? Je n'ai pas entendu dire que dans les réunions du Comité de défense républicaine, la présence de M. Millerand et de M. Viviani ait choqué qui que ce soit. Ce n'est pas, en tout cas, au Sénat où la majorité ne passe pas pour être socialiste ni révolutionnaire, mais où l'on fait passer avant tout l'intérêt de la République, que de pareils sentiments se seraient manifestés.

M. Waldeck-Rousseau avait tort, les fermes républicains du Luxembourg n'y entendaient rien

(1) Voir la lettre de Waldeck-Rousseau, p. 422.

et les échauffés des anciennes troupes mélinistes, les enragés de modérés le leur ont fait bien voir.

Le nom de M. Millerand fut comme un coup de pied dans une fourmilière, dans un nid de mouches.

Les anciens amis de M. Waldeck-Rousseau bourdonnèrent autour de lui : « Vous voulez donc, lui susurrait l'un, donner de la force aux socialistes ? » — « Il ne s'agit pas de cela, a dû répondre doucement M. Waldeck-Rousseau ; il s'agit de faire respecter la République, d'imposer l'obéissance aux fonctionnaires. » Un autre clamait : « Vous allez faire du Parti socialiste un parti de gouvernement. »

« Imbécile ! » aurait pu répondre, à celui-là, M. Waldeck-Rousseau, préférez-vous qu'il reste un parti révolutionnaire ? »

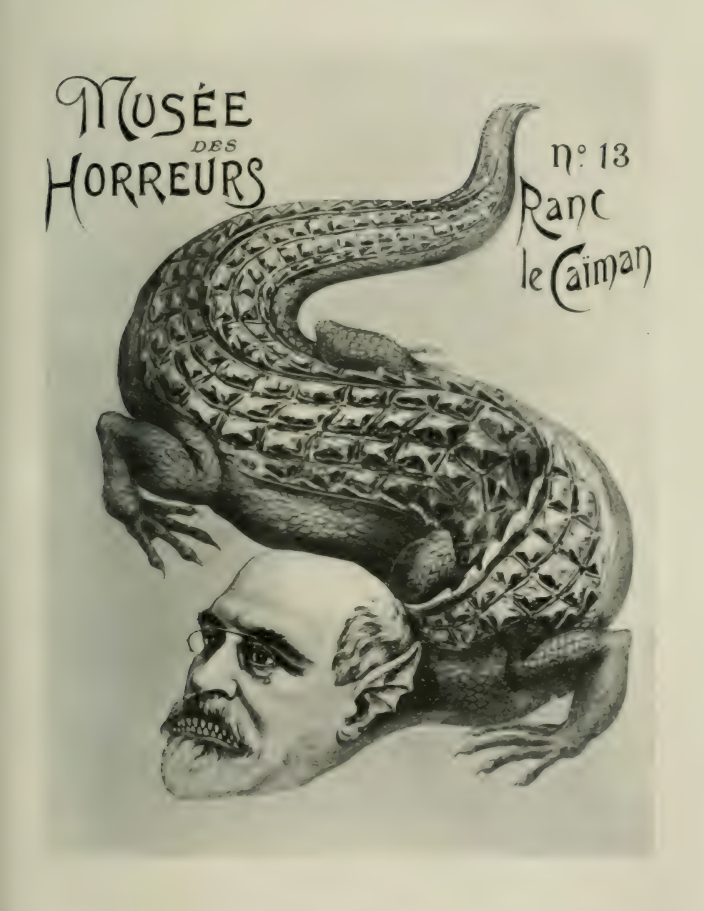
Hier, le *Temps* est revenu à la charge. Il explique doctement à M. Waldeck-Rousseau qu'il n'a pas besoin que certaines fractions parlementaires, que certaines personnes séparées de lui sur les points essentiels de la politique viennent lui décerner des certificats de civisme. Il le supplie d'être fidèle à ses antécédents, à ses amis.

RANC.

LA SEULE QUESTION (1).

On s'étonne toujours du nombre de personnes qui parlent de l'Affaire sans en rien savoir, sans avoir rien lu ni de l'enquête, ni du rapport de M. Ballot-Beaupré, ni du réquisitoire de M. le

(1) *Le Radical*, 15 août 1899.



Caricature de Ranc

publiée au moment de l'affaire Dreyfus

Procureur général Manau, ni des documents de toute sorte qui ont été publiés.

Quesnay lui-même, cela est évident, n'a pas lu l'enquête. S'il en était autrement, il ne reviendrait pas à satiété sur des faits qui sont depuis longtemps tirés au clair.

C'est ainsi qu'il y a trois jours encore, cet idiot malfaisant, avec un entêtement d'aliéné, avec la ténacité d'un homme en proie à une idée fixe, parlait pour la vingtième fois des découvertes accablantes qui auraient été faites dans les vêtements de Dreyfus par le médecin principal Ranson, chargé de la conduite du convoi de condamnés de l'île de Ré à la Guyane.

Si Quesnay avait lu l'enquête, il aurait su ce que valait cette fameuse découverte qui a été une fois de plus réduite à sa juste valeur, samedi, devant le Conseil de guerre.

Après le docteur Ranson, qui n'en pouvait mais, Quesnay produit Villon et Muller, témoins de bonne volonté. Cela fait un joli trio avec l'écuyer Germain, le gaillard qui a vu Dreyfus donner des leçons de tir à des officiers d'artillerie allemande et leur apprendre la manière dont ils devaient se comporter avec leurs pièces. Muller, c'est cet avocat-touriste qui entre dans le château de Potsdam comme dans le moulin de Sans-Souci et que les gens de service laissent tripoter tout à son aise les papiers de l'empereur Guillaume, sur sa table de travail. Villon, c'est ce fabricant de tripes à la mode de Caen et de gras-double à la lyonnaise qui a entendu, bien avant 1894, des officiers supérieurs allemands raconter devant lui, en pleine table d'hôte et en prenant

pour être mieux compris, le soin de parler français, que l'État-Major prussien avait à sa disposition un juif du nom de Dreyfus, capitaine d'artillerie et traître de son état.

C'est avec ces idioties, avec ces contes à dormir debout, qu'on espère vainement frapper l'esprit des juges militaires, les troubler et les détourner de la vraie question, la seule, qui est celle-ci :

Qui a écrit le bordereau ?

Qui a livré les notes, les documents désignés dans ledit bordereau ?

Or, il n'y a pas de doute, il n'y a pas de contradiction possible, le bordereau est d'Esterhazy et par conséquent les notes, les documents ont été livrés par lui.

Il est même incroyable qu'on ait disputé si longtemps sur l'identité des deux écritures. Le premier enfant venu ne s'y serait pas trompé.

A l'heure présente, les experts sont unanimes. Si je suis bien informé, le commandant Carrière a chargé d'une nouvelle expertise deux hommes d'une haute compétence et d'une impartalité indiscutable. L'un des deux est M. Léopold Delisle, de la Bibliothèque Nationale. Ces nouveaux experts ont conclu comme M. Meyer, de l'École des Chartes, comme M. Giri aussi de l'École des Chartes, comme M. Molinier, comme M. Gobert, comme M. Charavay.

Par surcroît, Esterhazy, acculé, a avoué. Je sais bien qu'il prétend avoir écrit le bordereau sur l'ordre du colonel Sandherr.

Mais cette misérable défense ne tient pas debout. Entre mille arguments, il en est un qui suffit à démolir le système.

A qui fera-t-on croire qu'un homme de l'habileté d'Esterhazy ait commis un acte aussi grave, aussi compromettant, pouvant devenir aussi dangereux pour lui, qu'il ait écrit de son écriture courante un document de cette nature, sans prendre des précautions, sans se couvrir d'un ordre formel, précis, écrit, qui fût sa sauvegarde au cas où une accusation aurait été portée contre lui ?

Non, Esterhazy n'a pas écrit le bordereau par ordre. Il l'a écrit parce qu'il trahissait, parce qu'il espionnait.

Et quoi qu'on fasse, quoi qu'on tente, il faudra toujours en revenir à cela qui est le nœud de la question.

RANC.

L'EFFONDREMENT (1).

Pièce par pièce, morceau par morceau, l'accusation s'effondre. Pour tout homme de bonne foi, si prévenu qu'il ait pu être à l'origine, par les mensonges des généraux accusateurs, il n'en reste rien, rien, rien ! La légende des aveux était vraiment trop stupide. Un aveu entre deux protestations, entre deux hurlements d'innocence ! Et de quoi aurait été fait cet aveu ? D'une phrase qui était visiblement une allusion à la question qu'avait posée à Dreyfus, du Paty de Clam : « N'avez-vous pas livré des documents sans importance pour vous en procurer d'autres ? » Lebrun-Renaud n'a pas compris, puisqu'il ignorait les entretiens de du Paty de Clam et de Dreyfus. Mais le général Mercier avait compris et c'est pour

(1) *Le Radical*, 4 septembre 1899.

cela qu'il s'est bien gardé de faire interroger Dreyfus à nouveau. Il savait bien que celui-ci répondrait ce qu'il avait répondu déjà à du Paty de Clam et ce qu'il avait écrit à lui-même : « Je n'ai livré aucun document, je n'ai commis aucune imprudence, je suis innocent. »

On s'étonnait, et cela avait frappé tout le monde, que le général Mercier, après les pseudo-aveux, n'eût pas eu la curiosité légitime de s'enquérir sur la nature et le nombre des documents que Dreyfus reconnaissait avoir livrés. Une nouvelle visite de du Paty de Clam était tout indiquée. J'ai mis ce point en lumière dans un précédent article. On avait trouvé la réponse du général Mercier aux questions de la défense et du président, faible, très faible.

« J'aurais pu avoir cette idée, elle ne m'est pas venue. » Un point, c'est tout. Pris de court, le général Mercier n'avait pas imaginé d'autre explication. Le général Roget lui-même a jugé cela insuffisant. Mais le grand meneur de l'accusation, le grand metteur en œuvre des témoignages concertés, cet homme de ressources, on ne le prend jamais sans vert. C'est bien l'homme qui reproche à Dreyfus de s'être mal défendu au procès de 1894. « Comment se serait-il même défendu ? objectait doucement Me Demange, il ne savait même pas de quoi on l'accusait. » « Ça ne fait rien ; j'en aurais trouvé, moi, des arguments ! » a répliqué en plastronnant, en cabotinant, le général Roget. On peut s'en rapporter à lui, il en aurait trouvé, des arguments, et aussi des attitudes, et aussi des poses !

Bref, le général Roget a pensé que l'état-major

ne pouvait pas s'en tenir à la piteuse réponse du général Mercier et il a inventé une parade, un argument que le lieutenant-colonel Guérin a été chargé d'exposer devant le Conseil de guerre.

Quand on a demandé à ce militaire comment il se faisait que personne ne se fût préoccupé d'authentiquer les aveux de Dreyfus, d'en dresser procès-verbal, de les lui faire confirmer, il avait sa réponse toute prête : « Cela ne nous regardait plus ; la justice était dessaisie ! »

Cela, c'est tout bonnement formidable de jésuitisme.

Alors, honnête général Roget, inspirateur et souffleur du colonel Guérin, du moment que la justice militaire était dessaisie et que Dreyfus allait être livré aux autorités civiles, cela n'intéressait plus le Ministre de la Guerre, cela n'intéressait plus l'État-major général de savoir quels documents avait livrés Dreyfus !

Mais, honnête général Roget, si « cela ne vous regardait plus, si vous étiez dessaisi », il fallait au moins prendre la peine de prévenir le Président de la République, le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, le ministre de la Justice, que Dreyfus était entré dans la voie des aveux. Cela les aurait peut-être intéressés, eux !

Le ministre de la Guerre et l'État-Major n'ont oublié que cela ; ils n'ont négligé que cette petite précaution, si bien qu'on a inscrit sur la feuille signalétique qui accompagnait Dreyfus à l'île du Diable : « N'a fait aucun aveu, indigne de pitié. »

Allons, ces mensonges des hommes de l'État-Major sont à la fois trop bêtes et trop répugnants ! Et les défaites qu'ils imaginent pour

masquer leurs mensonges sont plus misérables encore !

L'accusation comptait fort sur le sieur Germain, un des témoins à Quesnay, ce piqueur qui racontait avoir vu à Mulhouse, Dreyfus, compère et compagnon d'officiers allemands, examiner avec eux le maniement d'une pièce d'artillerie. La déposition de Germain a été un désastre.

D'abord et de lui-même, il a retiré de son récit la manœuvre d'artillerie. Par bonne foi, sans doute, et pour rendre hommage à la vérité ? Oh ! que non pas ! parce qu'il avait été prévenu qu'à l'époque où il plaçait la scène, il n'y avait pas d'artillerie à Mulhouse.

Cette habileté n'a pas empêché Germain d'être pris en flagrant délit de mensonge par un officier d'abord, M. d'Infreville, et par M. Kullmann, son patron. Ce démenti, infligé à Germain, n'a pas été d'ailleurs ce qu'il y a eu de plus intéressant dans la déposition de M. Kullmann. Cet honorable négociant, qui était intimement lié avec le colonel Sandherr et dont le témoignage en Alsace, ne sera mis en doute par personne, a donné le renseignement suivant :

« Le colonel Sandherr est venu me raconter qu'un jour, étant en permission à Mulhouse, il s'était présenté devant le général, que le général avait été très aimable avec lui et l'avait invité à assister le lendemain à des exercices de tir sur le champ de manœuvres d'artillerie.

« Le colonel Sandherr m'a dit qu'il était très ennuyé d'être obligé d'y aller et qu'il tenait à ne pas se faire voir dans son pays d'origine avec des officiers allemands.

« Le lendemain, il vint me raconter encore qu'il était obligé de visiter le casernement de Mulhouse parce que le général l'avait invité. Le soir, il vint encore me dire que le général l'avait invité à aller au Casino des officiers et qu'il avait été obligé de précipiter son départ et de ne pas prolonger sa permission de trois jours, afin de ne pas assister à d'autres exercices. »

Ainsi, il y a bien un officier français qui, à Mulhouse a assisté, en compagnie d'officiers allemands, à des manœuvres allemandes, mais cet officier, c'est le colonel Sandherr ! Ah ! si on avait relevé et prouvé un fait semblable à la charge de Dreyfus, comme tous les corbeaux de l'accusation, comme les Roget, les Lauth, les Quesnay, les Barrès, les Lemaître croasseraient : « La preuve ! Nous tenons la preuve ! »

O Loyola ! O Basile !

RANC.

XVI

PAGES D'AFFECTION

Ranc paya de son mandat sénatorial son attitude courageuse pendant l'affaire Dreyfus. Il ne fut pas réélu, en 1900, par le Collège électoral de la Seine. Son échec provoqua, dans le parti républicain, un véritable mouvement de protestation. Les lettres que voici nous en apportent un écho certain :

30 janvier.

Mon cher Ranc,

Élu, je ne vous aurais pas félicité d'une dette payée par la démocratie au vieux et ferme républicain que vous êtes, et surtout après les services que vous avez rendus pendant ces dernières années.

Mais vous êtes battu et je suis navré, et c'est du plus profond de mon cœur que je tiens à vous faire part, comme républicain et comme ancien ami, de ma douleur en ouvrant, ce matin, le *Radical*.

L'échec d'aujourd'hui prouve, une fois de plus, l'ingratitude du grand nombre et l'imbécillité des autres, s'ils ne sont pas d'abjects nationalistes. Heureusement que l'échec est réparable et qu'il

ne saurait se passer de longs jours sans qu'un siège vous soit offert au Sénat où votre absence laisserait trop de vide.

Votre,

CASIMIR-PÉRIER.

Paris, le 29 janvier 1900.

Mon cher Ranc,

Votre défaite est celle de la justice, de la loyauté et du désintéressement, et, à ce point de vue, je m'en afflige pour Paris et pour la France; mais, pour vous personnellement, je vous en félicite, car cet échec vous grandit plus qu'une victoire, en faisant de vous le champion du droit qui triomphe de tout, aussi bien des petites jalousies que des haines violentes.

Veuillez recevoir, mon cher Ranc, l'expression de mes sentiments de cordial dévouement.

WALDECK-ROUSSEAU.

29 janvier.

Mon cher ami,

Le drapeau n'est que plus glorieux quand il est déchiqueté. Toute cette journée, j'ai pensé à votre noble existence livrée à ces stupides hasards. Il y a d'autres sièges en France. A bientôt et à vous du fond du cœur absolument.

JULES CLARETIE.

Le 29 janvier 1900.

Mon cher Ranc,

C'est avec un grand chagrin que j'ai appris votre échec. Les manifestations si honorables et si touchantes dont vous avez été l'objet de la part de tous les bons républicains n'empêchent pas le sentiment de révolte que je ressens à la pensée que nous vous perdons, uniquement parce que vous n'avez pas craint d'obéir aux sentiments les plus nobles et les plus élevés.

Je vous prie d'agréer mes bons sentiments,

Émile Loubet.

SÉNAT

Paris, le 29 janvier 1900.

Lorsqu'un homme tombe comme vous êtes tombé, mon cher Ranc, tout entier, il tombe avec honneur et avec l'estime de tous.

Votre profondément dévoué,

Fallières.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Lundi matin.

Mon cher Ranc,

Je sais que vous êtes de ceux qu'aucune injustice n'étonne et qu'aucun échec ne peut émou-

voir. Laissez-moi cependant vous envoyer, aujourd'hui, l'assurance de ma sympathie profonde et de mon cordial dévouement.

Léon Bourgeois.

AFFAIRES ETRANGÈRES

Dimanche soir.

Mon cher ami,

J'apprends le résultat du troisième tour : ce serait à dégoûter du dévouement, si le dévouement pouvait chercher ailleurs qu'en soi-même sa récompense.

Triste et très cordiale poignée de main,

Delcassé.

SENAT

Paris, le 29 janvier 1900.

Mon cher ami,

Je suis navré de l'ingratitude du Corps électoral Sénatorial. Vous qui servez la République depuis quarante ans, qui l'avez servie alors qu'il y avait quelque mérite à le faire, on ne vous renouvelle pas votre mandat.

Mais vous nous reviendrez. Le parti républicain vous doit une revanche ; il se doit à lui-

même de ne pas abandonner l'un de ses plus fidèles serviteurs, l'honneur même.

Votre vieil ami,

J. MAGNIN.

Paris, 29 janvier 1900.

Cher monsieur Ranc,

Je tiens à vous dire de suite combien je suis attristé et indigné du résultat de l'élection d'hier, en ce qui vous concerne. Mais je suis persuadé qu'une occasion ne tardera pas à se présenter, qui permettra à vos amis de réparer ce qui a été fait et c'est avec joie que je salue ce jour-là.

Croyez à ma respectueuse affection et à mon entier dévouement.

G. PICQUART.

Paris, 29 janvier 1900.

Mon cher monsieur Ranc,

Hier soir, Picquart, Dupré, ma femme et moi, nous attendions extrêmement anxieux le résultat du scrutin, et la fin de cette bataille mémorable, si honorable pour vous. Les nouvelles venaient contradictoires, énervantes, pour malheureusement finir par nous confirmer, qu'à onze voix vous échouiez ! Nous sommes bien tristes, parce que d'abord, nous sommes vos amis, et en-

suite parce que révoltés de l'ingratitude en face des services rendus.

Et toute la nuit, je me suis reporté à deux ans en arrière, quand bravement vous avez accepté d'assister Picquart dans son duel, et je me suis posé cette question à chaque minute : « N'avons-nous pas à cette heure, préparé ce qui est arrivé hier au soir ? » Mais vous avez agi trop bravement pour rien regretter de votre admirable conduite, et comme vous l'avez déclaré à propos du patriotisme, vous auriez pu le dire pour la noblesse du caractère, vous n'avez de leçon à recevoir de personne ! »

Malgré la belle bataille, malgré les grands efforts des amis, je suis profondément affligé... Nous sommes beaucoup comme cela !

Laissez-moi vous l'écrire en vous offrant une fois de plus, l'expression de ma reconnaissance et de ma respectueuse affection.

Votre bien dévoué... jusqu'où vous voudrez !

EDMOND GAST.

Vive la République quand même, mais la Seine s'est déshonorée. — Ah ! les imbéciles ! les lâches !

La fille de A. Peyrat vous envoie l'assurance de tout son respect.

Pauvre père ! quelle tristesse eut été la sienne, il vous aimait tant !

MARQUISE ARCONATI VISCONTI.

29 janvier 1900.

Mon cher Ranc,

Je suis indigné de votre échec. Mais quel honneur pour vous ! C'est votre bravoure et votre franchise que l'on ne vous a pas pardonnées.

Il est vrai qu'à côté de cela, la lâcheté trouve sa récompense. Voilà pourquoi sans doute, ils ne croient pas à la Justice et n'en veulent point !

Ludovic Trarieux.
Sénateur de la Gironde.

Paris, le 30 janvier 1900.

Mon cher Ranc,

Le Comité de la ligue, qui se réunissait hier soir, m'a chargé de vous exprimer, en son nom, les sentiments de profonde tristesse que lui a causé votre échec. Il déplore plus que jamais les duplicités et les faiblesses gouvernementales qui ont pu, en deux années, amener de telles aberrations dans un corps électoral qu'on croyait à l'avant-garde du parti républicain.

Mais la démoralisation n'est point dans nos rangs, et nous savons d'ailleurs que, si nous perdons votre place au Sénat, vous nous gardez votre plume.

Tous vos amis vous serrent cordialement la main.

L. Trarieux.

Paris, le 31 janvier 1900.

Mon cher monsieur Ranc,

C'est avec une profonde tristesse que j'ai connu les résultats des élections de Dimanche. Votre échec est une tache pour les électeurs de la Seine et un honneur pour vous.

Il grandit le courageux défenseur des idées républicaines, l'admirable champion de la justice et de la vérité.

Croyez, mon cher monsieur Ranc, à ma profonde affection et à toute ma reconnaissance respectueuse.

Votre tout dévoué,

MATHIEU DREYFUS.

LA DÉPECHE DE TOULOUSE

Paris, 3 février 1900.

Mon cher monsieur Ranc,

Laissez-moi vous exprimer au nom de mes rédacteurs la désagréable surprise que nous a causé le scrutin de dimanche. L'acharnement avec lequel les milices nationalistes se sont ruées contre vous prouve quelle crainte vous leur inspirez et quelle haine votre vaillance républicaine leur a inspirée.

Croyez-moi votre tout dévoué,

HUC.

Bruxelles, 6 février 1900.

Mon cher Ranc,

Vos amis en Belgique ont été fort attristés de l'échec de votre candidature et personnellement je l'ai profondément regretté.

Cet échec vous honore puisqu'il a pour cause votre dévouement à la République et aux principes qu'elle a pour mission de défendre. C'est un titre de plus à l'estime et à l'amitié de ceux qui ont la mémoire des services rendus à la cause qui leur est chère.

Vous connaissez trop, du reste, ces vicissitudes de la politique pour avoir besoin de réconfort et si je vous écris ces quelques lignes, c'est à seule fin de vous donner un témoignage de cordiale sympathie.

Votre dévoué,

PAUL JANSON.

A côté de ces lettres intimes, il est intéressant de citer à cette place les lignes suivantes de M. Jaurès et aussi les... réflexions du directeur de la *Gazette de France*.

LA BATAILLE CONTINUE (1)

L'assaut livré par la réaction nationaliste aux sénateurs républicains a été repoussé presque

(1) *La Dépêche*, 30 janvier 1900.

partout. Le pays n'a pas voulu désavouer ceux qui avaient rejeté l'odieuse loi de dessaisissement et frappé, sans peur de l'outrage, le complot monarchique et césarien. Le parti républicain a subi quelques pertes douloureuses ; et il me sera bien permis de dire ici que l'échec de M. Ranc est une honte pour les délégués sénatoriaux de la Seine. Contre lui toutes les haines de l'État-major et de l'Église, étaient concentrées : généraux et moines voulaient avant tout, l'abattre, et il a été vaincu comme il arrive si souvent aux hommes qui sont au premier rang de la bataille et qui affrontent les responsabilités de la première heure. Même quand la vérité est enfin connue, un peu de la colère et de la désaffection subsiste dans les consciences incertaines et timides, qui ne pardonnent pas aux vaillants de les avoir devancées dans les voies périlleuses de la Justice. Aussi bien, M. Ranc n'est pas de ceux qui se découragent ; sa vie toute républicaine a été traversée de trop d'épreuves, et il a senti trop souvent peser sur lui les haines meurtrières de la réaction pour s'émouvoir de ce nouveau coup ; il reste le conseiller du parti républicain aux heures difficiles, et je désire que nous, militants socialistes, nous mettions au service de la République sociale la fermeté, l'esprit de suite, l'indomptable volonté qu'il a mise depuis cinquante années au service de la Liberté, de la République et de la Révolution.

J. Jaurès.

LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE DE SEPTEMBRE (1).

La chute de Ranc marque la fin de la République. Personne plus que lui n'en est convaincu.

Après l'effondrement électoral de Gambetta, jetant ses injures aux « esclaves ivres » qui le chassaient du pouvoir, Ranc avait dit : Nous nous relèverons et nous le vengerons.

Après l'écroulement de Jules Ferry dans les boues tonkinoises, Ranc avait machiné une revanche radicale.

Tant qu'il restait debout, il croyait que l'entreprise des forbans de 1870 ne périrait pas.

Or, le voilà atteint en pleine poitrine, par les Républicains même, par ses électeurs, par ses bandes.

Freycinet, qui n'a pas oublié les services rendus à la Dictature de l'Incapacité par le Directeur de la Police politique de 1870-71 et qui voyait en lui un coreligionnaire, — tous deux sont protestants sectaires, — Freycinet a mis tout en œuvre pour repêcher Ranc. Peines perdues, Ranc a coulé au fond de la mare, la République des Faiseurs au cou (*sic*).

Sur la signification de cette catastrophe, il est difficile qu'adversaires et amis ne soient pas d'accord : la République a reçu là, son coup de grâce.

JANICOT.

(1) *La Gazette de France*, 30 janvier 1900.

Sa défaite au Sénat ne diminua pas la haute situation de Ranc, ainsi qu'en témoigne cette lettre du Président Loubet :

Paris, le 5 février 1900.

Mon cher monsieur Ranc,

Je viens de lire le toast que vous avez porté hier au Président de la République. Les vieux républicains comme vous savent les sacrifices que j'ai faits, en acceptant le poste d'honneur et de danger, mais il est réconfortant de croire que dans l'accomplissement de ce devoir, je suis entouré de la sympathie et de l'estime de ceux qui pendant toute leur vie ont défendu la République.

Bien à vous,

ÉMILE LOUBET.

Ranc fut élu sénateur de la Corse aux élections de 1903. Ce furent Emmanuel Arène et M. Thomson qui s'occupèrent de sa candidature.

Le soir des élections, Ranc, au cercle de l'Union républicaine, causait de la politique avec son ami Danelle-Bernardin, sénateur de la Marne.

Il ne s'inquiétait pas des résultats des élections corses, persuadé qu'il ne pouvait pas être élu puisqu'il n'avait pas quitté Paris. Emmanuel Arène lui fit adresser d'Ajaccio le télégramme suivant :

28 janvier. — Vous êtes élu et la Corse républicaine est fière que vous la représentiez au Sénat.

On se souvient de la campagne menée par la réaction contre le général André. A ce moment, Ranc publia dans l'*Aurore* un article qui lui valut cette curieuse lettre de Casimir-Périer :

Mon cher ami,

Pas plus tard qu'hier soir, je disais : « Attendons l'article de Ranc ». Ça y est et je suis heureux d'être en plein de votre avis.

Est-ce que toutes les phases de la démocratie ne sont pas marquées par ce phénomène : « quand les ressorts de l'État fléchissent, les organisations civiques complètent son action et y suppléent. C'est le sort de tous les organismes faibles ».

Si le ministère de la guerre avait été sain et méthodiquement organisé, il n'eût pas eu besoin d'être renforcé par une organisation auxiliaire, parasitaire si l'on veut, mais à qui la faute ?

La délation ? Et Changarnier ? Et Saint-Arnaud ? et tous les chefs ne sont-ils pas trahis par la délation de leurs camarades ? Quel malheur de voir les pharisiens avoir toujours raison de la bêtise et de la lâcheté.

A vous cordialement,

CASIMIR-PÉRIER.

XVII

DERNIÈRES PAROLES

Au Sénat, où il avait retrouvé sa place, dans la presse où il collabora très assidûment, Ranc continua son œuvre d'union républicaine.

Le 4 février 1906, eut lieu le banquet de l'Association des Journalistes républicains, qui commémorait le 25e anniversaire de sa fondation. Au cours de cette manifestation, de nombreux discours furent prononcés parmi lesquels nous citons l'allocution de Ranc et un fragment de la réponse de M. Rouvier, président du Conseil. Cette réunion de journalistes républicains fut pour Ranc comme une apothéose.

Voici le discours de Ranc :

Mes chers confrères,

Au moment où je prends la parole pour remercier, dans une brève allocution, tous ceux qui nous ont fait le plaisir et l'honneur d'accepter notre invitation, j'ai avant tout un devoir à accomplir et ce devoir m'est doux, c'est de porter un toast au nouvel élu du Congrès, à M. le Président de la République.

On a dit de son prédécesseur, de celui qui emporte dans sa retraite volontaire le respect et la sympathie de tous les républicains, qu'il avait été

admirablement, suivant l'expression anglaise, l'homme de sa fonction.

Je ne crois pas trop m'avancer en affirmant qu'il en sera de même de son successeur.

Il y a quelques mois, permettez-moi ce souvenir, j'écrivais que pour la première charge de la République, il fallait avant tout un républicain de tout repos. On m'a un peu plaisanté sur cette expression : quelques-uns m'ont demandé ce que j'entendais par là.

C'est M. Fallières lui-même qui s'est chargé de la réponse, quand il a dit : « Tant que je serai là, on ne touchera pas à la République ; tant que je serai à l'Élysée, l'Élysée sera la forteresse de la République » ; voilà ce que j'appelle, voilà ce que nous appelons un président de tout repos.

Mes chers collègues, je vous invite à lever vos verres en l'honneur de M. Armand Fallières, Président de la République.

Monsieur le président du Conseil,

C'est pour moi une grande joie de vous voir ce soir assis à mes côtés. Nous sommes, mon cher Rouvier, permettez-moi cette familiarité, des camarades des anciennes luttes pour la République, des batailles où l'on apprend à s'apprécier, à s'estimer, à s'aimer.

Votre présence à ce banquet, celle de vos collègues, sont un gage des sympathies du gouvernement républicain pour la Presse, pour notre profession, pour notre Association fraternelle.

Nous fêtons aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de notre fondation. Oui, nous avons vingt-cinq ans d'existence et ces vingt-cinq années n'ont pas été perdues. A l'Assemblée générale qui a précédé ce banquet, nous avons pu jeter un regard de satisfaction sur le passé et un regard de confiance sur l'avenir. Nous avons constaté que cet avenir était assuré, que nous pourrions continuer à faire un peu de bien et que nous pourrions, sans crainte, en faire chaque année davantage ; du bien à nos confrères vieillis, usés par le travail, du bien aux veuves, aux orphelins de la presse.

Cet heureux résultat, nous le devons, sans doute, à nos efforts, à notre activité, au dévouement de tous les membres de l'Association. Mais nous le devons aussi, et pour une grande part, à l'appui sympathique et cordial que nous avons rencontré dans les pouvoirs publics, dans le gouvernement.

C'est grâce à cet appui, grâce à la bonne volonté des ministres des finances et de l'intérieur, c'est grâce à vous, mon cher Étienne, à vous aussi, Monsieur Dubief, que nous avons pu mener à bien cette opération difficile, ardue, qui nous assure la tranquillité du présent et nous garantit la sécurité de l'avenir. Cela, nous ne l'oublierons jamais. Que les membres du gouvernement, que les représentants des Sociétés financières qui nous ont prêté leur concours reçoivent ici l'assurance de toute notre gratitude, et je ne parle pas seulement au nom de notre Association, je parle au nom de toutes les Associations de presse, anciennes et nouvelles, gran-

des et petites, que je suis heureux de saluer ici, que je remercie de s'être rendues ce soir à notre appel, comme je remercie de tout cœur et d'une seule phrase, le bloc de nos invités, le bloc de nos amis.

Mes chers confrères,

Nous ne sommes pas seulement une Association de secours mutuels, de bienfaisance. Nous devons défendre, nous devons servir, à côté des intérêts matériels, les intérêts moraux de la profession. C'est un devoir auquel nous n'avons jamais manqué, auquel nous ne manquerons jamais.

Parmi ces intérêts, il n'en est pas de plus sacré que la liberté de la presse.

Mes chers confrères, nous sommes des républicains, c'est-à-dire des fils dévoués de la Révolution, fidèles à ses enseignements, à ses traditions : nous confondons dans un même culte la Patrie et la République ; nous nous souviendrons toujours de la parole de Gambetta : « Tout pour la France par la République ! »

C'est sous l'inspiration de cette grande pensée, mes chers confrères, que je bois, que je vous invite à boire avec moi à la liberté de la presse, à la liberté républicaine !

Puis M. Rouvier, président du Conseil, se leva et dit :

C'est un honneur, une grande joie pour moi de participer à la célébration du 25e anniversaire

A. CALMES BERNARD-DEROSNE SALVADOR-BERNARD E. HÉMENT

G. RIVET BERTOL-GRAIVIL SCHILLER G. GEFFROY



MARIO SERMET VICTOR SIMOND

BEAUQUIER MAURICE FAURE RANC

COMITÉ DE L'ASSOCIATION DE

(Tableau

CTOR-MEUNIER R. KEMP J. LEJEUNE JEAN-BERNARD



RY J. DESTREM J. LAUTIER TH. HENRY E. CERE A. DUVAND

MINA BERGOUGNAN H. DEPASSE P. GINISTY

P. STRAUSS J. CLARETIE P. DESACHY

NALISTES RÉPUBLICAINS, 1907

EMENT)

de la fondation de l'Association des journalistes républicains qui est arrivée par ses propres efforts aux résultats merveilleux que vos publications ont constatés.

. . . .

Comme républicain, comme chef du gouvernement républicain, j'ai été heureux de fêter cet anniversaire, mais j'ai été surtout heureux parce qu'il m'a été permis de saluer en mon vieil ami Ranc, le grand lutteur républicain, le compagnon fidèle de Gambetta, le héros du Parti républicain, l'honneur de la presse française et si je puis employer cette expression, le « joyau du journalisme ».

Le président du Conseil rappela dans quelles circonstances il avait connu, vers la fin de l'Empire et pendant la Défense nationale, à Tours et à Bordeaux, Arthur Ranc qui, dès cette époque, traçait la voie aux journalistes républicains :

« Lui qui pouvait prétendre à tout, conclut M. Rouvier, il a voulu rester un simple journaliste et il recueille aujourd'hui la récompense de son dévouement à sa profession et à l'idée républicaine ».

C'est comme président de la Société « Gambetta » que Ranc prononça, le 2 février 1908, son dernier discours :

Mes chers concitoyens,

Comme les années précédentes, la Société « Gambetta » a tenu à honneur de vous convier à cette réunion commémorative de celui que nous

ne cessons de pleurer, de celui que pleurent tous les républicains, tous ceux qui ont au cœur le culte de la Patrie.

Je dois avant tout, citoyens, saluer la mémoire du ferme républicain, de l'honnête homme que je remplace à la Présidence de la Société « Gambetta ». Vous tous qui l'avez connu, vous savez quelle belle âme, quel délicieux esprit il était. Sa modestie et les *circonstances* ont fait qu'il n'a pas donné sa mesure et on a pu dire de lui qu'il était mort sans avoir rempli son mérite. Rares sont les hommes de qui on peut faire un pareil éloge. Citoyens, je vous invite à acclamer avec moi le nom de Deluns-Montaud.

Quelques-uns prétendent nous railler en nous disant que nous venons ici chaque année comme à un pélerinage. Certes, oui ! et nous nous en glorifions. Pour nous, cette terre où Gambetta a vécu ses derniers jours, où il est mort, où son grand cœur repose, cette humble terre des Jardies, c'est la terre sacrée. — Pour la mémoire, pour la gloire de Gambetta, qu'avons-nous besoin du Panthéon ? Son souvenir est dans toutes les âmes françaises et sa gloire est au-dessus d'une vaine consécration officielle.

Oui, nous reviendrons ici chaque année, pélerins du souvenir, non seulement pour apporter au grand homme l'hommage de la Patrie reconnaissante, mais pour demander à la terre sacrée les enseignements du passé et les espoirs réconfortants de l'avenir.

Citoyens, quand on évoque le nom de Gambetta, on a le droit de parler des espoirs réconfortants. Si ce nom est si grand, si cher à nos

cœurs, si tout le monde aujourd'hui s'incline devant lui, c'est parce qu'il n'a jamais désespéré, c'est parce qu'il a espéré contre l'espérance même, c'est parce qu'aux jours les plus cruels, il a lancé cette proclamation inoubliable :

« Français, élevez vos âmes et vos résolutions « à la hauteur des effroyables désastres qui fon- « dent sur la Patrie. »

On a souvent répété qu'à l'appel de Gambetta, la République avait sauvé l'honneur. C'est trop dire. Après nos premières et glorieuses défaites, quand tant de sang généreux avait coulé, l'honneur compromis par l'Empire était sauf. Ce qui est vrai, c'est que par sa résistance inattendue et improvisée, alors qu'on la croyait abattue, la France a donné au monde l'impression d'un relèvement prochain. Croyez-le, citoyens, si la France n'a pas tardé à retrouver des amitiés et des alliances, c'est qu'on l'a sentie forte. C'est parce que, comme l'ont écrit les frères Margueritte, elle avait ressaisi les tronçons du glaive brisé. En cela, on peut dire que Gambetta avait eu raison de ne pas désespérer et d'avoir confiance dans les destinées de la patrie et dans la justice immanente.

Gambetta a pu se rendre cette justice et la nation tout entière la lui a rendue, qu'il avait été le principal artisan de cette grande œuvre, — de même qu'il avait eu la plus grande part dans la fondation de la République.

Au milieu de quelles difficultés ! de quels obstacles ! de quels dangers ! Quelques-uns dans les jeunes générations l'oublient trop aujourd'hui. On ne voit que le succès final. Il semble qu'il ait

été obtenu facilement et c'est peut-être cette disposition d'esprit qui explique, sans la justifier, cette folle politique de surenchère contre laquelle nous avons le devoir de réagir, en revenant à la vraie méthode républicaine, celle de Gambetta, celle qui a fait la force du parti républicain et qui lui a donné la victoire.

On est jeune, ou si l'on n'est plus jeune, on est nouveau venu dans la politique, on veut se motiver, frapper l'attention, on est surtout préoccupé de ne pas paraître moins avancé que le voisin (c'est la maladie des partis d'avant-garde) et on se lance dans cette politique du tout ou rien, dans cette politique de surenchère qui pourrait bien, si nous nous y laissions entraîner, compromettre à jamais tous les succès acquis.

Mais prenons-y garde, citoyens, il y a une autre politique de surenchère qui n'est pas moins dangereuse, qui l'est peut-être davantage, c'est ce que j'appellerai la surenchère de la modération, du modérantisme. C'est là la politique des hommes qui, adversaires de toutes les réformes, font un étalage de leurs idées modérées pour se faire accepter, tolérer par leurs anciens adversaires jusqu'au jour où ceux qu'ils ont cru se concilier se sentiraient assez forts pour leur dire, pour nous dire : « La maison est à nous, c'est à vous d'en sortir ».

A ce propos, citoyens, permettez-moi une anecdote :

C'était quelques jours après le 4 septembre, Gambetta, membre du Gouvernement de la Défense nationale et ministre de l'Intérieur, venait de nommer les préfets des départements et les

maires des arrondissements de Paris. Ses choix portaient sur des républicains éprouvés, qu'il connaissait de longue date. Quelques-uns étaient même des républicains avancés, comme on disait alors.

A peine les nominations avaient-elles paru au *Journal Officiel* que M. Thiers fort ému, ou jouant l'émotion, vint trouver Gambetta ; il critiqua ses choix avec une grande vivacité, lui affirma qu'ils étaient de nature à inquiéter l'opinion, lui répéta son mot que la République serait conservatrice ou ne serait pas, et conclut en lui conseillant de donner un gage à l'opinion modérée en confiant quelques postes politiques importants à des libéraux notoires. Gambetta lui répondit tranquillement : « M. Thiers, je vous vois venir, vous avez accepté sincèrement la République, et je rends hommage à votre loyauté; mais cette République, vous la voudriez sans républicains. Eh bien, ne comptez pas sur moi pour cette besogne. Je ne confierai pas une parcelle du pouvoir à nos adversaires d'hier, aujourd'hui à peine nos amis. Je veux une République conciliante, ouverte à toutes les bonnes volontés, mais j'entends ne gouverner qu'avec mon parti ».

Citoyens, c'est sur ce souvenir et sur ce mot que je veux terminer ma courte allocution.

Citoyens, nous sommes des républicains, nous sommes des radicaux, aucune réforme sociale ne nous fait peur, car nous sommes des socialistes, qui, pour n'être pas collectivistes, croient être aussi socialistes que les purs unifiés.

Nous voulons l'union de tous les républicains ;

nous voulons une République respectueuse de toutes les libertés et de toutes les opinions. Nous la voulons ouverte à toutes les bonnes volontés et à toutes les adhésions sincères, mais nous n'oublierons jamais et ce sera notre règle inflexible de conduite, la forte parole de Gambetta : « On ne gouverne qu'avec son parti ».

Dans la matinée du 7 août 1908, Ranc fit son dernier article quotidien. Il n'avait pas dormi la nuit précédente, mais il avait été impossible de l'empêcher de se lever.

Quelques heures après, il était frappé d'une nouvelle attaque de paralysie qui, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, devait l'enlever en trois jours à l'affection des siens et de ses fidèles amis. Il s'éteignit le 9 août.

XVIII

A LA MÉMOIRE DE RANC

Les obsèques de Ranc eurent lieu le 10 août, au cimetière du Père-Lachaise. Au nom de l'Association des journalistes républicains, que Ranc présidait depuis vingt-huit ans, M. Paul Strauss, sénateur, prononça le discours que voici :

Mesdames, Messieurs,

Une profonde douleur m'étreint, un âpre devoir m'incombe. L'Association des Journalistes Républicains, qui avait à sa disposition des voix plus autorisées, des paroles plus éloquentes, m'a confié comme au plus ancien de ses vice-présidents, la lourde mission d'adresser à celui qui fut l'honneur de notre profession, l'orgueil de notre parti, l'hommage attristé de nos regrets respectueux et amicaux.

Ranc appartenait à la grande école des journalistes citoyens des temps héroïques, maniant la plume comme une épée, hommes d'action et de controverses tout à la fois, se jetant dans la bataille des idées pour le triomphe exclusif des plus nobles causes, chevaliers de la liberté et de la justice, champions du peuple, défenseurs de la Patrie, avocats du droit, apôtres de la vérité.

Nul plus que Ranc depuis ses années de jeunesse, n'a eu le sens de la tradition du parti, le souci de la discipline, de l'organisation, de la politique positive. Le disciple de Michelet, l'allié de Blanqui, le confident de Gambetta s'était préparé, dans les geôles de l'Empire comme sur les routes de l'exil, à devenir le guide sûr et expérimenté de plusieurs générations d'hommes publics, à être la représentation la plus fidèle de la pensée républicaine et du sentiment démocratique, à incarner aux heures difficiles ou tragiques la conscience nationale.

La formation d'un si puissant esprit et d'un si haut caractère n'a pas été fortuite. Notre ami se plaisait à rattacher l'atavisme cévenol à l'éducation poitevine ; il était à bon droit fier de ses origines, de ses souvenirs de famille comme de son apprentissage civique du quartier latin. Élevé dans la familiarité et le culte du XVIIe siècle littéraire, nourri de la lecture de Saint-Simon et de Retz, classique par ses goûts et ses affinités, il était tout imprégné, comme enflammé des doctrines du XVIIIe siècle, des enseignements de la Révolution française ; il mettait un style sobre, précis, expressif à force de simplicité et de justesse, une phrase courte et lapidaire au service d'idées empruntées à la méthode expérimentale et à ce qu'on pourrait appeler le criticisme révolutionnaire. Singulier mélange et solide alliage, où la vigueur du raisonnement, la séduction de la dialectique se suffisent à elles-mêmes, sans épithètes superflues, sans ornement inutile.

Écrivain de race, polémiste, chroniqueur, romancier, historien, critique dramatique, rédac-

teur sportif, narrateur militaire, reporter diplomatique, ce grand journaliste excellait dans tous les genres, attentif aux manifestations les plus diverses de la vie artistique, administrative, judiciaire, intellectuelle, politique et sociale de son pays et de ces nations hospitalières, la Suisse, la Belgique, où il comptait tant d'admirateurs et de camarades.

Dans tous les journaux qu'il a honorés de sa collaboration ou de sa direction, d'abord sous l'Empire, à *l'Opinion Nationale*, au *Nain Jaune*, au *Journal de Paris*, au *Diable à Quatre*, à *l'Europe*, au *Réveil*, au *Voltaire*, dont il fut le brillant leader, à la *Petite République Française* qu'il a dirigée avec tant de sagacité, au *National*, au *Mot d'Ordre*, au *Matin*, à la *Dépêche de Toulouse*, au *Paris*, au *Radical*, à *l'Aurore*, dont il a été l'éminent rédacteur en chef, Ranc laissait partout sa forte empreinte, égal à lui-même comme militant d'opposition et homme de gouvernement, ne perdant jamais de vue le but qu'il visait avec une sûreté de coup d'œil remarquable.

Pendant près d'un demi-siècle, il a exercé, avec un inaltérable sentiment du devoir, avec une maîtrise sans défaillance, la magistrature qu'il ambitionnait le plus, la seule qui convînt avec le mandat législatif à son désintéressement si pur, à son existence de mâles vertus et de fierté laborieuse, celle de la direction des esprits et de l'éducation de la démocratie. Avec quel éclat, pendant toute cette période qui s'est écoulée de la Défense Nationale aux luttes récentes et aux victoires dernières, Ranc a été un conseil-

ler, un inspirateur, un tacticien, tour à tour professeur d'énergie ou moniteur de prudence, directeur des manœuvres ou juge de camp, tous les témoins de cette noble vie le savent, d'autres l'ont dit et le diront avec autant d'émotion.

Il ne me convient pas d'oublier le mandat modeste et limité qui m'a été dévolu, celui d'honorer et de saluer une dernière fois le glorieux et vénéré président de l'Association des Journalistes Républicains.

Lors de la fondation de notre chère association, si chétive à ses débuts, Ranc n'était pas sans appréhension sur le sort réservé à l'initiative prise et à l'essai tenté par Edgard Monteil et quelques-uns d'entre-nous ; ces inquiétudes légères ne tardèrent pas à se dissiper au spectacle de notre activité mutualiste et de notre rapprochement confraternel. Bientôt séduit et conquis sans effort par cette nouvelle tâche à remplir en vue du relèvement d'une profession dont il connaissait mieux que personne les faiblesses et la grandeur, pour la sauvegarde de la dignité de la presse et du bien-être des journalistes, il s'est adonné avec un dévouement inlassable, avec toute sa bonté de bourru bienfaisant, à la gestion des intérêts corporatifs, à l'agrandissement du patrimoine de notre société d'aide mutuelle et de retraites. Notre association syndicale était devenue à la longue pour lui comme une vaste famille à laquelle il portait une sollicitude grandissante, plus tard attendrie, à partir du jour où les résultats de sa présidence eurent plus d'ampleur, lorsque notre caisse de retraite dépassa son deuxième million, à partir aussi du

jour où ses forces physiques commencèrent à le trahir et où les témoignages de notre gratitude émue furent plus fréquents et moins silencieux.

A tous ses titres à l'admiration de ses confrères, de ses amis politiques, de son parti, de la France républicaine, Ranc a voulu joindre, par un raffinement imprévu d'altruisme, celui d'avoir été pour les journalistes républicains ainsi que pour les Associations de presse, à la Caisse des Veuves et des Orphelins comme à notre Syndicat, le président modèle, inoubliable, entouré du respect de tous et de la confiance universelle.

Au nom de l'Association des Journalistes Républicains français, au nom des pensionnés, des veuves et des orphelins de la profession, adieu, illustre et vénéré président, cher et grand ami, compagnon des bons et des mauvais jours, pour toujours adieu du fond du cœur !

M. Joseph Reinach prit ensuite la parole au nom des amis de Gambetta :

C'est au nom des amis et des collaborateurs, d'année en année, hélas! plus clairsemés de Gambetta, que j'adresse au plus ancien, au meilleur d'entre nous, avant que la tombe ne se ferme sur lui, le dernier adieu.

Ranc meurt plein d'années. Ce n'est pas comme tant d'autres qui furent ses compagnons, au milieu de la journée qu'il a vu tomber de ses mains l'arme de travail et de combat. Il y a plus d'un demi-siècle qu'il était entré dans la lutte avec

cette légion de jeunes hommes, qui, nés à la vie publique avec la Révolution de Février, la plus idéaliste peut-être qui fût jamais, ne se furent pas plutôt élancés dans la voie ouverte qui leur paraissait illimitée, qu'une main brutale les arrêta et les rejeta vingt ans durant sous les réalités du despotisme.

République, liberté, justice sociale, tout ce qu'ils aimaient, tout ce qu'ils croyaient tenir, tout ce qu'ils espéraient, tout à coup avait sombré. Les reverraient-ils jamais ? Combien sont morts à la peine sans les revoir. Non, ne plaignons pas celui que nous pleurons.

Ce qui a été le rêve ardent de sa jeunesse, la République définitive, la République continuant scientifiquement la Révolution, son âge mûr et sa forte vieillesse l'ont vu réaliser. Il a eu le droit de se dire, comme nous devant ce cercueil nous avons le devoir de le proclamer, qu'il avait été l'un des bons artisans de cette œuvre, incomplète sans doute aujourd'hui, incomplète encore demain, comme le sont toutes les œuvres des hommes, mais pourtant grande et belle, l'une des entreprises les plus extraordinaires par son audace et par sa variété à laquelle se soit jamais voué un peuple. Sa journée était accomplie ; sa destinée a été féconde. Il avait rempli sa vie. Il l'a bien remplie.

Dire de Ranc qu'il fut un républicain, ce serait n'en rien dire : *il fut le républicain*. Il le fut par les idées qui dictèrent tous ses actes du premier au dernier jour de sa longue carrière, à travers des épreuves qui ne lui furent pas ménagées ; la prison et la déportation et l'exil, et, ce que la

politique a de plus amer, les défaillances passagères de son parti. Il le fut par ce qui toujours a été rare, même aux époques lointaines où le parti républicain n'était qu'une petite minorité de combattants, par le caractère, par la conscience, par les mœurs, par la dignité un peu âpre parfois de la vie. Et il le fut surtout parce qu'ayant, d'un œil sûr, reconnu dans la République la seule forme du gouvernement qui fût compatible avec le développement rationnel de la France nouvelle, la France, fille de la Révolution, qui a succédé à la France, œuvre de la Royauté, il ramenait tout à la République et ne plaçait rien au-dessus d'elle.

C'est cette pensée toujours présente à son esprit, toujours et partout dominante de la République, c'est cette préoccupation constante, exclusive de tout autre, systématique, de l'intérêt républicain, qui a fait l'unité de la vie de notre ami. Il avait, lui aussi, comme chacun de nous, ses préférences dans le monde des idées et dans celui des hommes. Ainsi il avait plus de goût pour l'autorité que pour la liberté ; anticlérical jusqu'aux mœlles, il fut l'un des derniers concordataires et il s'intéressait davantage aux réformes sociales qu'aux réformes politiques. Mais antipathies et sympathies, il subordonnait tout à ce qui lui apparaissait comme l'intérêt de la République, à ce qui, en effet, l'était souvent, à ce qui parfois ne fut qu'un avantage immédiat et momentané. Il a malmené fréquemment les défenseurs attitrés de quelques-unes des idées qui lui étaient les plus chères, parce qu'ils les agitaient à des heures où,

sans espoir de succès pour elles-mêmes, elles lui semblaient compromettantes pour l'établissement républicain, risquaient de détourner de la République les adhérents qui lui étaient venus ou qui se mettaient en marche pour lui venir des anciens partis. Et il a soutenu de sa robuste polémique et de son bon sens acéré des hommes que la veille il combattait encore, qui lui étaient et qui lui resteraient hostiles, mais dont la présence aux affaires à telles heures indécises, pouvait soit empêcher la République de courir des périls ou d'éprouver quelque dommage.

La République si chèrement conquise, récompense de tant d'efforts, de tant de souffrances et de tant de sang, il fallait d'abord qu'elle vécût, qu'elle durât, qu'elle s'implantât profondément dans ce vieux sol monarchique, d'où elle avait été déjà deux fois déracinée par le césarisme, par la descendance fallacieuse de la Révolution toujours aux aguets des erreurs et des fautes des républicains. La République d'abord. Le reste, tout le reste qui est en elle, qui tôt ou tard doit découler nécessairement de son principe, viendra par surcroît.

Ranc savait attendre quelque chose du temps et compter avec lui.

C'est dans les dernières années de l'Empire que Ranc, soldat déjà chevronné de la République, déporté et proscrit pour elle, s'est rencontré avec Gambetta, débutant, et bientôt sinon tout de suite, ces deux hommes si différents par le caractère, comme par l'origine, le Poitevin concentré et comme ramassé sur lui-même, le fils du Midi expansif et rayonnant, se comprirent, s'aimèrent

et s'associèrent. Ranc alla vers Gambetta, comme il était allé auparavant à un homme dont l'existence tourmentée au service de la Révolution s'offre en contraste violent avec la vie lumineuse et puissante du principal fondateur de la République, mais qui, lui aussi, n'avait pas seulement les vertus d'un chef, mais on peut le dire aujourd'hui avec le recul des années, quelques-unes des qualités d'un véritable homme d'État.

Weiss, dont Ranc aimait à dire qu'il avait été son maître en journalisme, qui n'avait aucun goût pour les procès révolutionnaires, et qui ne vint que sur le tard à la République, a écrit l'une de ses pages les plus pénétrantes, sur ces qualités politiques de Blanqui, qualités majeures, mais rendues stériles, nécessairement, fatalement inutiles, parce que l'éternel conspirateur n'attendait que de la force le gouvernement organisé qui ne pouvait et ne devait sortir que du Droit.

Ce qu'a été pendant douze ans la collaboration de Gambetta et de Ranc, je n'essaierai pas de le dire au bord de cette tombe ; il me faudrait raconter l'histoire des jours à jamais sacrés de la Défense nationale, puis celle du laborieux établissement de la République et de ses premières années d'apprentissage.

Je ne puis que les évoquer d'un mot, que rappeler, et aucun témoin ne me démentira, quel conseiller sagace, avisé et toujours indépendant, Ranc a été pour Gambetta, et de quelle empreinte Gambetta marqua la vie de Ranc comme celle de tous ceux qui eurent la joie de travailler avec lui. Mais ce que je ne me pardonnerais point de

taire, après vous avoir montré dans Ranc l'un des types classiques du républicain, c'est le patriote qu'il fut, le culte qu'il avait de la France et la confiance qu'il garda dans les destinées du pays dont il avait refusé de ratifier le démembrement. Chez lui, dans le modeste logis où il abritait sa fière pauvreté, le masque de Gambetta et celui de Blanqui, du Blanqui de la *Patrie en danger*, et la gravure du chef-d'œuvre d'Henner, *l'Alsace en deuil.*

Plus de deux ans après la défaite de la Commune où il n'avait siégé que pour faire entendre des paroles de conciliation et de paix, d'où il se retira au premier coup de canon de l'affreuse guerre civile, l'Assemblée de Versailles, sous le vent de haine qui souffla sur le pays après la chute de Thiers, livra Ranc à la justice militaire.

En vain l'équité et le droit avaient parlé à la tribune par Cazot et par Brisson, dans la presse par Hébrard et Vacquerie, et le loyal adversaire qui s'appelait Édouard Hervé.

Ranc, réfugié en Belgique, fut condamné à mort par contumace. L'amnistie, après la victoire des républicains, lui rouvre les portes de la Patrie. Ah ! Messieurs, l'admirable article qu'il écrivit le soir même dans la *République Française.* Avec quelle émotion simple, venant du plus profond du cœur, il raconta son retour, la frontière franchie, la terre natale retrouvée et là, à la première station, le premier soldat français, le soldat des glorieuses victoires et des défaites héroïques, le petit soldat de Valmy, de Wagram, de Gravelotte et d'Orléans. Pour quelques blasphèmes, ah ! ne dites pas, ne disons jamais, de peur

qu'on nous entende, que l'exemple de tels hommes a été inutile et que l'âme de la France ne vibre plus comme autrefois.

Et c'étaient encore la République et l'armée, l'armée qui avait répandu à travers le monde, même aux jours où ses victoires n'étaient plus celles de la Liberté, les Droits de l'homme et du citoyen, c'étaient elles encore pour qui il entra dans cette grande lutte d'hier, où il fut l'un des premiers et des plus intrépides autour d'un soldat innocent. Il était notre doyen à tous : qui fut plus jeune que lui, plus ardent que lui, plus confiant que lui ? C'est que personne plus que lui n'avait senti, n'avait compris que le sort même de la République et de l'armée était lié à celui du Droit. Elles se sont dégagées de l'injustice, grâce à vous Picquart, grâce à vous Brisson, grâce à tous ceux qui ne sont plus, qui ont précédé Ranc dans la tombe. Duclaux, Grimaux, Trarieux, Bernard-Lazare, Zola, et le plus humble de tous, celui qui dort là-bas, dans le petit cimetière de Thann entre Charras et Chauffour.

Ranc, qui portait dans la connaissance de soi-même, la même sagacité que dans l'étude des choses de la politique, avait compris de bonne heure, à quelle place, dans quel domaine précis il pouvait rendre à la République le plus de services. Depuis 1871, il a fait partie de presque toutes les Assemblées parlementaires, sans jamais aborder la tribune. Sauf la mairie du IXe arrondissement aux premiers jours du siège de Paris, et la Direction de la Sûreté générale à Tours et à Bordeaux, pendant la Défense nationale, il n'a jamais accepté, jamais voulu occuper

de fonctions publiques. Né journaliste, il a vécu et il est mort journaliste. C'était dans la presse, par la presse, par l'article presque quotidien, vif, incisif, « court et excellent », disait Gambetta, d'une dialectique pressante, d'un style robuste et clair, où il disait avec le moins de mots tout ce qu'il voulait dire et tout ce qu'il fallait dire ; c'est devant sa table de journaliste qu'il se sentait utile, efficace et fort. Là, il était souverain, conducteur d'hommes, maître de l'opinion ; là, il réalisait dans son plein ce que Michelet a appelé « la loi de l'existence humaine et le secret du bonheur terrestre : Agir ». Ranc, journaliste, a agi jusqu'à son dernier jour.

Qu'est-ce qu'un journaliste ? Dans la transformation, apparemment inévitable, que subit la presse sous le besoin des informations rapides, multiples, vite lues, le journaliste d'autrefois deviendra de plus en plus l'exception et j'ose croire et dire que ce sera grand dommage. Le journaliste tel que fut Carrel, tels que furent Nefftzer et Peyrat, John Lemoinne, Spuller, était avant tout un conseiller, le conseiller de son parti, le conseiller des gouvernements, le conseiller de l'opinion. Ni l'opinion, même la plus éclairée, ni les gouvernements, même ceux qui savent le mieux ce qu'ils veulent, ni les partis, même les plus nombreux ou les plus forts, ce qui n'est point toujours la même chose, ne peuvent se passer de conseillers. Ranc, qui savait merveilleusement la politique, connaissait le fort et le faible des partis, cherchait à se rendre toujours un compte exact du possible, fut un conseiller plein de sécurité. Il pouvait se tromper et de son propre aveu

il s'est trompé plus d'une fois, mais alors même qu'il ne vous persuadait pas, et j'en sais plus d'un, même parmi ses amis les meilleurs, qu'il ne convainquit pas des inconvénients de la liberté, il y avait toujours profit à le lire, et peu d'actions, pendant tout le temps qu'il a tenu une plume, ont été plus profondes que la sienne. Quand on voudra faire l'histoire de la politique contemporaine et qu'on suivra méthodiquement les articles innombrables qu'il a signés, alors seulement on saura quelle part a eue dans l'établissement et le développement de la République celui qu'on appelait « l'Éminence grise » de Gambetta, et qui fut, de fait, pendant plus de trente ans « l'Éminence grise » de tout son parti.

C'est ce guide qui n'est plus. Mais ne disons pas que nous l'avons perdu. Ne le disons pas, parce que le meilleur de lui : son exemple et ses leçons nous reste.

Nous aussi, nous croyons à une immortalité, celle des hommes qui ont fait jusqu'au bout « leur longue et rude tâche ». Ni dans le domaine de l'esprit, ni dans celui de la matière, rien ne se perd. Une loi admirable de la nature utilise et transforme tout. Les actes, les efforts qui ont été accomplis au service de la justice sont éternels. Ils continuent à élargir la justice. Les morts comme les vivants travaillent au progrès de l'humanité.

Adieu Ranc ! Vive la République !

Au nom du Gouvernement, M. Thomson, ministre de la Marine, s'associa en ces termes à l'hommage rendu à Ranc :

. . . .

Il y a quelques mois encore, à la cérémonie des Jardies, il rappelait au milieu de quelles difficultés, de quels obstacles, de quels dangers la République avait fini par s'implanter sur notre vieux sol monarchique : « On ne voit que le succès final, s'écriait-il. Il semble qu'il ait été obtenu facilement et c'est peut-être cette disposition d'esprit qui explique la folle politique de surenchère contre laquelle nous avons le devoir de réagir, cette politique de tout ou rien qui pourrait bien, si nous nous y laissions entraîner, compromettre à jamais tous les succès acquis ». Et il dénonçait tout à la fois le péril de la surenchère intransigeante et celui, non moins grand, du modérantisme.

Il montrait que le parti radical, auquel aucune réforme sociale ne faisait peur, devait s'appliquer à grouper tous les républicains de progrès. Ainsi la République demeurerait ouverte à toutes les bonnes volontés et à toutes les adhésions sincères.

Tel était le langage, tels étaient les véritables sentiments de l'homme contre lequel une odieuse campagne d'injures, de basses calomnies, de grossières inventions avait été, à un certain moment, poursuivie, et que les adversaires acharnés s'étaient appliqués, avec une belle persistance, à représenter comme le plus redoutable des sectaires.

Sectaire, le philosophe et apaisé de l'imperturbable sérénité duquel n'eurent jamais raison ni les violences, ni les débordements d'injustices !

Sectaire, le patriote résolu qui, au début de la Commune, avait fait les efforts les plus énergiques pour empêcher la guerre civile et qui, après la catastrophe finale, écrivait ces lignes désolées : « Qui mesurera notre désespoir ? Qui dira jamais ce que nous éprouvions, nous tous qui avions prévu l'épouvantable désastre où Paris s'abîmait, nous qui avions tout fait pour arrêter une lutte fratricide, nous qui croyions voir périr ce que nous aimions par dessus tout, Paris, ce grand Paris, grandi encore par l'héroïsme du siège, la République plus sacrée à nos yeux, s'il était possible, par les derniers efforts de la résistance à l'étranger. »

Sectaire, le républicain qui pouvait rappeler que pendant la guerre il avait occupé des situations où on avait pu le juger. Il avait été maire du IXe arrondissement, à Paris ; il avait été Directeur de la Sûreté générale à Tours et à Bordeaux : « Dans ces deux postes, disait-il, j'ai tâché de faire mon devoir ; j'ai servi de mon mieux la République et la France. Je défie qu'on relève contre moi un seul acte d'arbitraire ou de violence. S'il est un homme qui croit avoir justement à se plaindre de moi, qu'il se présente ! Je l'attends !

« La majorité de l'Assemblée nationale a pu voter contre moi l'autorisation de poursuites demandées par le Gouverneur de Paris ; les Conseils de guerre pourront me condamner ; mais il est une chose qu'il n'est au pouvoir de personne de faire, c'est que je devienne l'homme que représentent mes ennemis, c'est que je me laisse aller à des pensées de représailles et de ven-

geance ; c'est que je cesse d'être ce que j'étais hier, un républicain uniquement soucieux de travailler à l'apaisement des haines sociales par la justice, à la fondation de l'ordre par la République. »

Ranc est tout entier dans cette simple et noble déclaration.

A la séance du Comité de l'Association des journalistes républicains, qui suivit la mort de Ranc, M. Jules Claretie prononça le discours suivant :

Mes chers confrères,

Pendant des années, Ranc nous a donné, dans des circonstances souvent très difficiles, aujourd'hui lointaines, le meilleur de sa vie, apportant dans nos discussions la solidité de jugement et la netteté de vision qui faisait de lui le plus sûr et aussi le plus généreux des arbitres. Nous l'avons tous présent encore, assis dans son fauteuil et suivant des yeux, écoutant avec un spirituel sourire ceux de nos confrères qui développaient leurs idées et leurs opinions, puis résumant nos débats d'une parole claire, simple, détestant les phrases, n'aimant que les raisons et donnant à ses discours solides et brefs comme ses articles, la netteté rigoureuse d'un arrêt dicté par sa conscience.

Ranc aimait à se retrouver parmi nous. Ce militant qui avait été toute sa vie un homme d'action, trouvait visiblement dans nos réunions fraternelles une sorte de repos cordial ou plutôt il continuait parmi nous, son existence de combat, combattant pour la dignité de sa profession,

pour le droit et la liberté d'écrire, pour ceux d'entre nous aussi que la destinée condamnerait à la misère si la solidarité, cette amitié anonyme, ne leur tendait une main fraternelle.

Journaliste, notre cher président était avant tout, par dessus tout un journaliste. Après avoir fait de sa plume une arme, aux heures de péril, il n'avait accepté d'autre récompense que la liberté de s'en servir aux heures de triomphe. Mais y a-t-il jamais une heure de triomphe dans la vie ? L'existence humaine est une lutte continuelle, et c'est parce que vivre c'est lutter que Ranc préférait à toute autre destinée celle de journaliste qui est un perpétuel combat.

Dans cette redoutable et attirante carrière, il apportait les qualités rares, les vertus les plus viriles et les plus profondes, la force d'âme, le caractère, la conviction et la conscience. Comme Carrel, à qui on l'a comparé, il représentait le journalisme de principes et opposait le journalisme chevaleresque au journalisme industriel.

D'une langue claire, précise, alerte comme un coupé dégagé, classique jusqu'à l'improvisation, Ranc était un galant homme jusque dans la polémique. Il eût dit volontiers qu'il est des adversaires qu'on ne touche qu'avec le fer ou le plomb.

Ce qu'il a été dans le journalisme, il l'a été parmi nous, il l'a été à notre tête. Et si le journalisme n'oublie pas ce grand journaliste, l'Association des Journalistes Républicains n'oubliera pas son éminent président. Il la servit, il l'aima, il l'honora. Nous avons aimé notre confrère, notre ami, nous honorerons sa mémoire. Et la meilleure façon de l'honorer, c'est de continuer

à être dignes de notre profession et utiles à notre chère association.

Je vous proposerais, mes chers confrères, de lever la séance en signe de deuil, — mais il me semble qu'en mémoire de Ranc, il vaut mieux être fidèle à son mot d'ordre et le mettre en pratique même aujourd'hui : « A l'ordre du jour ! Combattons ! Travaillons ! »

A l'ouverture de la séance du Sénat, le 3 octobre 1908, son président, M. Antonin Dubost, a prononcé un éloquent éloge d'Arthur Ranc et, en termes émus, lui adressa ce dernier adieu :

Mes chers collègues,

Pendant notre séparation, la mort nous a été cruelle et nous a enlevé des hommes qui, à des titres divers, honoraient le Sénat, en servant de tout leur pouvoir leur pays et la République.

Arthur Ranc était, parmi nous, la tradition vivante qui reliait les plus anciennes générations républicaines aux plus ardentes et aux plus jeunes forces de la démocratie actuelle, et la présence de ce vieux lutteur, qui n'avait voulu, aux heures de triomphe, recueillir de ses épreuves passées que l'honneur de combattre toujours au premier rang, nous était ainsi un haut exemple et un efficace appui.

Dès 1853, il commençait la lutte contre le second Empire, armé seulement de cette plume loyale, mais brillante et perçante comme une épée, tour à tour ironique et hautaine dans sa

forte sobriété et que ne devaient faire trembler dans sa main ni les déportations, ni les rigueurs des prisons impériales.

Homme d'action, il vécut une vie si pleine que, pour en parler, on est contraint de choisir ; son opposition « irréconciliable » à l'Empire le fit déporter en Afrique et emprisonner plusieurs fois à son retour.

En 1870-71, dès ce moment associé à la politique de Gambetta, auquel il resta toujours uni par les liens d'une amitié fidèle, il fut successivement maire du IX[e] arrondissement de Paris, directeur de la Sûreté générale à Tours et à Bordeaux et enfin représentant de la Seine à l'Assemblée nationale.

Membre démissionnaire de la Commune, qu'il avait vainement essayé de détourner de ses folles violences, deux ans après, en 1873, au lendemain même de son élection comme député du Rhône, il n'en fut pas moins condamné à mort par contumace.

Amnistié en 1879, il avait, dans l'intervalle, activement collaboré à la *République Française*. Il combattit vigoureusement le boulangisme, dirigea plusieurs journaux, et, après un nouveau et court passage à la Chambre des députés, il nous vint comme sénateur de la Seine en 1891 et de la Corse en 1903.

De pareilles consciences et de pareilles énergies sont de plus en plus nécessaires aux démocraties pour concentrer autour d'elles la dispersion des volontés, moraliser et diriger vers des vues supérieures les ambitions individuelles.

C'est donc avec regret que je salue, au nom du

Sénat, la mémoire de cet homme de courage, de passion et de sincérité.

Au début de la session du Conseil municipal, de Paris, M Chérioux, président de l'Assemblée municipale, fit cet éloge de Ranc :

Messieurs,

J'ai le devoir de rendre un hommage attristé à un ancien membre de notre Assemblée, dont le nom respecté demeure associé à la fondation et à l'histoire de la troisième République, comme aux glorieux souvenirs de la Défense Nationale.

Le vaillant lutteur que fut Arthur Ranc est mort, il y a quelques semaines, emportant dans la tombe les regrets profonds de la démocratie tout entière.

Ranc fit partie du premier Conseil municipal élu, où il représenta de 1871 à 1874, les électeurs du quartier Sainte-Marguerite. Il a, pendant ce court passage à l'Hôtel de Ville, honoré notre Assemblée communale, comme il devait, plus tard, honorer nos Assemblées parlementaires.

Je n'ai pas à retracer — d'autres l'ont fait éloquemment devant son cercueil — sa vie exempte de compromissions et de défaillances, qui reste une haute leçon de vertus civiques et d'abnégation ; mais il est juste de rappeler que, malgré les luttes violentes et passionnées auxquelles il prit part, il sut, par la loyauté de ses convictions, la rigidité de ses mœurs et la droiture de sa conscience, forcer l'estime même de ses adversaires.

Les républicains, qui se doivent de ne jamais oublier ceux qui leur ont frayé la route et payèrent de l'exil ou de la prison leur inébranlable fidélité à notre idéal de liberté et de justice, conserveront le souvenir de ce noble représentant des temps héroïques. En leur nom, je salue la mémoire de Ranc et j'offre à sa veuve l'hommage de notre douloureuse sympathie.

Au moment où ce recueil dédié à la mémoire de Ranc était en préparation, M. Émile Combes écrivit à sa veuve cette touchante lettre :

Paris, le 3 septembre 1912.

Madame,

C'est de grand cœur que je vous autorise à me donner place dans le recueil de documents inédits, à côté des noms des grands républicains qui ornent le frontispice dont vous m'avez envoyé un exemplaire. Je voudrais pouvoir faire plus et mieux, je veux dire vous remettre des lettres de Ranc. Malheureusement, je n'ai reçu de lui qu'un billet en deux lignes. Encore ne l'ai-je pas conservé, parce qu'il n'avait qu'une valeur insignifiante : ce n'était qu'un remerciement d'ami. Et voici à quelle occasion.

Dès mon arrivée au Sénat, au commencement de 1885, je m'étais fait inscrire au groupe de l'Union républicaine, le groupe le plus avancé de cette Assemblée, qui comptait parmi ses membres les républicains les plus illustres et les plus honorés : Victor Hugo, Peyrat, Tolain, Schœlcher, etc. Malheureusement, au fur et à mesure

que tous ces hommes disparaissaient de la scène politique, l'esprit du groupe tendait à se modifier dans le sens d'un opportunisme réfractaire aux réformes de toute nature qui avaient formé le programme politique de ses fondateurs. Il se produisit au sein du groupe et dans ses discussions intimes, des tiraillements chaque jour plus prononcés, qui devaient aboutir fatalement à une scission.

La scission s'effectua le lendemain du jour où, dans une séance du Sénat restée célèbre, Challemel-Lacour, vigoureusement soutenu par la majorité du groupe, prit à partie le ministère Floquet et le président du Conseil lui-même en des termes presque brutaux, qui contrastaient avec le ton ordinaire de nos séances.

Plusieurs de mes amis et moi, une trentaine environ, nous décidâmes de quitter le groupe dont nous avions fait partie jusqu'alors et de former un groupe nouveau sous la dénomination de groupe de la Gauche démocratique. Ranc était des nôtres et c'est à lui que, d'accord avec tous mes amis, j'offris, dans un petit billet, la présidence du groupe. Il me répondit deux mots d'acceptation. Je regrette vivement aujourd'hui de n'avoir pas conservé ces deux mots, que je me ferais un plaisir de vous envoyer.

Mais, madame, si je n'ai pas été en relations épistolaires, j'ai pu pénétrer, grâce à des conversations presque quotidiennes, au Sénat, dans l'intimité de son cœur et de son esprit, et, à ce point de vue, personne n'est plus en situation que moi de dire que jamais cœur n'a été animé de plus nobles sentiments et jamais esprit n'a été

dirigé par des idées plus élevées et plus justes.

Ranc est resté pour moi, comme pour tous ceux qui ont été témoins de ses luttes, de ses sacrifices et de ses souffrances pour la cause républicaine, l'idéal politique du dévouement et du désintéressement.

Nul doute pour moi, que les écrits que vous rassemblez et que vous vous proposez de publier ne reflètent ce double caractère, qui me pénétrait d'admiration, à mesure que je le connaissais davantage et que je pouvais l'apprécier avec plus de sûreté. Aussi, je me permets de vous féliciter d'une initiative qui, en outre de ce qu'elle a de touchant pour vos sentiments, est un hommage rendu à la mémoire d'un de nos plus grands citoyens.

Agréez, Madame, mes plus respectueuses salutations.

ÉMILE COMBES.

Un vieil ami de Ranc, M. Maurice Dreyfous, publie, au moment ou paraît ce volume, un curieux livre de souvenirs, intitulé : *Ce qu'il me reste à dire* (1). — M. Dreyfous nous communique l'un des passages où il parle de Ranc : nous le remercions sincèrement de vouloir bien nous autoriser à le citer.

M. Dreyfous parle de l'assassinat de Victor Noir :

. . . .

Nous n'étions pas encore remis de notre première secousse quand Ranc entra dans la salle

(1) *Ce qu'il me reste à dire* (Ollendorf, 3.50).

de rédaction en criant : « Vous savez la nouvelle, ils viennent d'assassiner Victor Noir !!! »

Ranc occupait dans la presse républicaine des dernières années de l'Empire une place toute particulière. Bien qu'il fût encore relativement jeune, il avait déjà à son actif plus de vingt années de dévouement et de misère qui nous inspiraient un grand respect.

Le bagne politique, l'évasion, la pauvreté dans l'exil l'avaient rendu défiant à l'excès. C'était une façon de hérisson incapable de se laisser aborder même par les gens qui venaient à lui par respect et par sympathie ; mais à partir de cette minute-là, j'ai vu, une fois pour toutes, le véritable Ranc derrière le bourru, le bougon, le hérisson, qu'il feignait d'être. La tendresse, la bonté profonde pleuraient dans les mots de colère qu'il proférait en parlant du jeune enfant qui venait de tomber. Il semblait que deux sentiments se mêlaient dans la musique que l'état de son âme donnait à ses paroles : la douleur d'un grand frère de qui l'on venait de tuer le frère cadet, la douleur du patriote dont le cœur saigne devant l'abaissement et l'humiliation où est tombée la Patrie !

Et de ce jour-là, soit qu'il fût aimable, soit qu'il fût bougon, j'ai aimé également, profondément Ranc, et pour toute la vie. Je n'ai jamais d'ailleurs fréquenté un homme aussi peu aimable et qui eût groupé autour de lui autant de solides, de respectueuses, de tendres amitiés.

XIX

AU MONUMENT DE LA MAIRIE DROUOT

Le 16 février 1913, un monument a été élevé à la mémoire de Ranc dans la mairie du IXe arrondissement de Paris, rue Drouot.

Ce monument, dû au ciseau du sculpteur Camille Lefèvre, est composé d'un buste de Ranc derrière lequel passe une République en bronze tenant une palme à la main.

Sur une plaque de bronze, placée à droite du buste, on lit :

1831-1908
Conseiller municipal de Paris
Maire et député du neuvième arrondissement
Sénateur
Président de l'Association des journalistes républicains

Sur une seconde plaque de bronze placée à gauche du buste est gravée l'inscription suivante :

QU'IL N'Y AIT PLUS PARMI VOUS QU'UNE DEVISE,
CELLE DE GAMBETTA :
« TOUT POUR LA RÉPUBLIQUE, POUR LA PATRIE ! »

L'inauguration a eu lieu en présence de M. Fallières, Président de la République, de M. Raymond Poincaré, qui deux jours après devait entrer à l'Élysée, de M. Loubet, ancien président de la République, de MM. Antonin Dubost, président du Sénat et Deschanel, président de la Chambre des Députés,

de MM. Briand, président du Conseil, Étienne, ministre de la Guerre, Jean Dupuy, ministre des Travaux-Publics, Paul Strauss, président de l'Association des Journalistes Républicains, Delanney, préfet de la Seine, Lépine, préfet de police, Galli, président du Conseil municipal, Poirier de Narçay, président du Conseil Général de la Seine et d'un grand nombre de députés, de sénateurs, de journalistes.

Au nom du Comité d'organisation, M. Antonin Dubost a remis à la Ville de Paris le monument élevé à la mémoire de Ranc, qui fut maire du IXe arrondissement.

Il a retracé à grands traits la vie de l'ancien sénateur ; sa participation aux luttes pour la liberté sous l'Empire, l'arrêt inique qui le déporta à Lambessa, son activité après le 4 septembre, son départ pour l'exil à la suite du mouvement de réaction du 24 mai, son retour après l'amnistie de 1879.

Il connut l'arbitraire, dit-il, les jugements sans justice, les prisons, les persécutions et l'exil. En 1855, l'Empire, ayant déjà peur de cette jeune force d'avenir et de liberté, l'impliqua, pour s'en débarrasser, dans un attentat auquel il était étranger, et sans jugement, l'envoya à Lambessa d'où il parvint à s'échapper. Amnistié, mais non gagné, il reprit avec une plume qui avait des éclairs, des vivacités et des pénétrations d'épée, il reprit le combat et refit connaissance avec les prisons !

Après le 4 septembre, après le siège, après les travaux de la Délégation de Tours et de Bordeaux auxquels il avait été étroitement mêlé, il eut encore l'honneur d'une condamnation à mort!



Photo Jean CLAIR-GUYOT. Cliché de l'ILLUSTRATION.

M. LOUBET M. A. DUBOST M. FALLIÈRES M. P. DESCHANEL M. R. POINCARÉ M. A. BRIAND

INAUGURATION DU MONUMENT DE RANC (16 Février 1913)

La réaction du 24 mai poursuivait en effet de ses haines, de sa rancune et de ses calomnieuses accusations tous ceux qui s'étaient associés aux efforts héroïques de Gambetta. Ces derniers avaient évidemment un grave tort : ils avaient repris les tronçons du glaive des mains indignes et incapables qui l'avaient abandonné, et par les ressources qu'ils avaient tirées d'une situation désespérée, ils avaient démontré jusqu'à l'évidence l'indignité et l'incapacité de ceux qui avaient, depuis dix-huit ans, surpris la confiance du pays, gaspillé sans contrôle son trésor, démoralisé ses directions et ses autorités, aveuglé sa diplomatie et permis qu'il connût la défaite, bien qu'il eût cependant gardé intactes toutes ses ressources morales et toutes ses vertus militaires. Ranc reprit le chemin de l'exil, d'où il ne revint qu'avec les amnistiés de 1879 pour collaborer au développement désormais régulier et pacifique de cette République qu'il portait dans ses rêves et son cœur depuis tant d'années, et qui née dans le double tumulte d'une guerre et d'une révolution marchait maintenant jeune, vigoureuse et déjà respectée dans le brillant cortège des nations !

M. Antonin Dubost a conclu en ces termes :

La République, ainsi reconnue et consacrée, n'avait plus besoin des hardiesses d'avant-garde, ni des comités secrets, ni des dévouements obscurs de l'exil ou des prisons. Mais victorieuse, il lui fallait organiser sa victoire. Les lendemains de succès ont, en effet, des heures difficiles et le

pouvoir a des sécurités trompeuses. Les uns encore emportés par leur élan veulent poursuivre au loin l'adversaire, ou faire de leur politique et de leur gouvernement une citadelle toujours fortifiée et ouverte seulement à quelques affiliés ; les autres, accourus à la dernière heure, transfuges bruyants, habiles et empressés, s'efforcent de capter le pouvoir et de le corrompre pour leurs fins personnelles.

C'est dans ces heures difficiles, messieurs, qu'un régime compte ses véritables amis, les sincères, les clairvoyants et les désintéressés. La République n'en fut heureusement jamais privée et Ranc fut parmi les meilleurs. Tacticien habile et réfléchi dans le Parlement, conseiller prudent et ferme dans les Comités, critique indépendant et censeur incorruptible dans la presse, il acquit dans le parti républicain une autorité morale que justifia jusqu'à sa mort son dédain de la fortune, des vanités et des satisfactions matérielles du pouvoir. Il obtient enfin aujourd'hui la récompense refusée à bien d'autres qui ont plus bruyamment occupé la scène politique.

Ce bronze est ici posé comme l'hommage reconnaissant de tous ceux qui l'ont connu et aimé, il est en même temps offert en exemple aux jeunes générations, car la République de demain comme celle à laquelle Ranc consacra sa vie aura besoin de consciences droites et de pures énergies.

M. Galli, président du Conseil municipal, a ensuite rappellé avec une reconnaissance émue qu'Arthur Ranc fut, avec Aurélien Scholl, un de ses parrains

à ses débuts dans la presse. Il a résumé en ces termes la participation de son maître et ami à l'administration de la Ville de Paris :

Maire du IXe arrondissement, après le 4 septembre 1870, Ranc s'était donné tout entier à la défense nationale avec l'énergie d'un patriote de 1792. Il était de ceux qui, avec Gambetta, avec Victor Hugo, avec Quinet, avec Blanqui, refusèrent en 1871 d'accepter un traité de paix et de démembrement dont ils prévoyaient les conséquences et qui pèse toujours lourdement sur l'Europe.

Envoyé le 30 juillet de la même année, par le quartier Sainte-Marguerite, au premier Conseil municipal de Paris élu par le suffrage universel, il collabora utilement aux travaux des commissions ; il prit part aux discussions relatives à la reconstruction de l'Hôtel de Ville et à celles concernant l'administration centrale de la préfecture de police. Plusieurs de ses observations d'alors seraient encore maintenant d'actualité. Ranc se fit, en effet, l'avocat des libertés municipales, telles que les comprenait l'immense majorité des républicains, des libertés que l'Assemblée d'alors refusait aux grandes villes; il protesta contre une loi d'exception, faite au lendemain des événements de la Commune, et qui du reste tient aujourd'hui encore, après plus de quarante ans écoulés, Paris en dehors du droit commun.

M. Delanney, préfet de la Seine, a exprimé la pro-

fonde admiration dont le pénètre le souvenir de Ranc :

Malgré les traverses de l'existence la plus mouvementée, pendant toute une vie magnifiquement remplie, il a su rester fidèle au fier idéal qu'il avait puisé dans la grande tradition républicaine.

Il faut sans doute un effort aux hommes d'aujourd'hui pour concevoir la vigueur morale de ceux qui ont assuré par leur invincible foi le triomphe de cet idéal. Si nous voulons chercher dans l'Histoire la plus récente l'exemple d'une vie marquée du plus probe désintéressement, uniquement vouée par un cœur sans défaillance à la même tâche républicaine, nous n'en trouvons pas de plus beau que celui qui nous fut donné par Ranc.

Voilà pourquoi songeant que cette figure n'est pas de celles qui supportent mal la dignité du bronze et l'hommage du piédestal, je suis heureux de la saluer dans cette mairie où Ranc exerça sa trop brève magistrature et où son image sera pieusement veillée par les fils d'une ville qu'il a tant aimée.

Puis M. Mathieu-Prévot, Maire du IXe arrondissement, après avoir salué en termes émus les hautes personnalités présentes, a évoqué le passage de Ranc à la mairie Drouot pour conclure :

Messieurs,

Les fonctions des Maires et des Maires adjoints de Paris, si modestes et si pacifiques en

temps ordinaire, prirent en 1870, sous la pression des événements, une importance et une grandeur presque tragiques.

Au lendemain des désastres qui avaient amené la chute de l'Empire et la proclamation de la République, tous les Corps constitués du régime impérial s'étaient effondrés sans qu'une seule voix osât même s'élever pour les défendre.

La Mairie Centrale de Paris et les Mairies d'arrondissement restèrent seules debout sous la direction du Gouvernement de la Défense nationale pour s'opposer à l'invasion menaçante, pour improviser des soldats et une armée, et pour assurer, pendant cinq longs mois de siège, l'existence d'une population de plus de deux millions d'habitants.

Les Maires nommés pendant ces premiers jours de Septembre se montrèrent dignes de la lourde tâche qui leur incombait.

Ranc, maire du IXe arrondissement, fit tout particulièrement preuve d'une remarquable énergie.

Ami personnel de Gambetta, il représentait en quelque sorte le Ministère de l'Intérieur dans les réunions des Maires qui, en l'absence de tout Conseil Municipal, se tenaient presque chaque jour à l'Hôtel de Ville. Le désir de résister et de combattre enflammait tous les esprits.

L'activité de Ranc se porta surtout vers l'organisation de la Garde nationale.

Les services de l'Intendance s'étaient déclarés impuissants.

Ce furent les municipalités parisiennes qui réussirent en quelques semaines à armer, habil-

ler et équiper plus de trois cent mille hommes.

Des ambulances s'élevèrent rapidement dans tous les arrondissements de Paris.

L'ambulance du IXe arrondissement, dirigée par la mère de Ranc et installée dans les bâtiments de l'Hôtel des Ventes, aurait pu servir de modèle à toutes les organisations du même genre.

Chaque jour se présentaient de nouveaux devoirs et des difficultés nouvelles.

La Municipalité surveillait la répartition des vivres, ouvrait des boucheries et des boulangeries municipales, assurait la solde et la subsistance des hommes sous les armes et aux remparts, distribuait des secours à leurs femmes et à leurs enfants.

Le Maire suivait de près toutes les opérations du Bureau de bienfaisance. Il recevait et réconfortait lui-même les malheureux dont le nombre augmentait chaque jour.

Dans les rues de Laval, de Maubeuge et de La Rochefoucauld des fourneaux économiques et des cantines municipales distribuaient tous les jours des milliers de portions.

Mais bientôt des devoirs plus impérieux enlevèrent Ranc à la Mairie du IXe arrondissement.

Le 7 octobre, Gambetta était parti en ballon pour diriger la défense nationale en province. Le 12 octobre, Ranc recevait par pigeon voyageur, une dépêche ainsi conçue :

« *Ami, besoin de vous* ».

et le 14 octobre au matin, Ranc partait à son tour sur le ballon le *Jean-Bart*.

Nous ne suivrons pas Ranc dans ses fonctions

de Directeur des renseignements militaires et de la Sûreté générale.

L'Histoire a retenu les services signalés qu'il rendit à Gambetta et à l'œuvre de la Défense nationale.

Nous le retrouvons à Paris, au lendemain de la journée du 18 mars 1871, dans son petit appartement de la rue de la Tour d'Auvergne.

Il était revenu, attiré par le drame terrible qui se déroulait dans l'âme de la population parisienne. Son cœur se brisait à l'idée du conflit sanglant qui allait s'engager, et il fit tout ce qu'homme au monde pouvait faire pour détourner Paris de cette dernière épreuve.

Le 21 mars, soutenu par les républicains modérés et par le journal *le Temps*, il essaie de créer un Comité de conciliation.

Le 24 mars, après la rupture des pourparlers engagés entre les Maires, les députés de Paris et le Comité central, il se rend à l'Hôtel de Ville pour tenter, en vain, un dernier effort.

Le 26 mars, il est élu membre de la Commune de Paris à la presque unanimité des votants du IX[e] arrondissement.

Il use de l'autorité que lui donne ce dernier vote pour faire prendre un arrêté garantissant la liberté individuelle et pour obtenir l'élargissement de plus de deux cents prisonniers arrêtés par les ordres du Comité Central.

Le 6 avril, enfin, il donne sa démission, le dernier des modérés, des membres de la Commune, et jusqu'au 6 avril au soir, le drapeau tricolore avait flotté sur la Mairie du IX[e] arrondissement.

La vie municipale de Ranc, aussi bien que sa

vie politique est pour nous, Messieurs, un exemple et un enseignement.

Inébranlable dans sa foi républicaine, il ne se laisse jamais effleurer par le doute ou par le découragement.

S'élevant en toute circonstance au-dessus des divisions et des égarements de l'heure présente, il n'a jamais qu'un but, qu'une passion : l'intérêt supérieur de la France et de la République.

En ce qui nous concerne, Messieurs, la Municipalité s'inspirera toujours des pensées calmes et sereines qui ont soutenu Ranc dans les luttes les plus douloureuses de son existence, et c'est dans un esprit de dévouement à la République et à la Démocratie qu'en communion d'idées avec Ranc, nous recevons et nous conserverons ce monument élevé par vous, Messieurs, au premier Maire républicain du IXe arrondissement.

Au nom de l'Association des Journalistes Républicains, M. Paul Strauss a célébré en Ranc « l'un des précurseurs, l'un des fondateurs de la troisième République », mais surtout le journaliste qui, du commencement de sa vie publique jusqu'à son dernier jour, resta avec une inébranlable fidélité l'homme de son parti et de sa profession :

Quelle œuvre formidable représentent ses milliers d'articles parus sous l'Empire dans *l'Opinion nationale*, le *Nain jaune*, le *Journal de Paris*, le *Diable à quatre*, l'*Europe*, le *Bilan de l'année 1868*, le *Réveil*, la *Cloche :* quels matériaux précieux pour l'historien ! Et sous la République, de 1871 à 1908, les collections de la *République française*, de la *Petite République*, du *Voltaire*,



Camille Lefèvre Sculp. — Photo H. Manuel

MONUMENT DE RANC A LA MAIRIE DROUOT

inauguré le 16 février 1913

du *Mot d'Ordre*, du *Paris*, du *Matin*, de la *Dépêche de Toulouse*, du *Radical*, de l'*Aurore* renferment des trésors de dialectique, d'érudition, de bons sens et d'esprit qui sont le meilleur titre de gloire de cet admirable polémiste, toujours courtois, courageux, désintéressé, vigilant. L'auteur célèbre du *Roman d'une conspiration* et de *Sous l'Empire*, l'historien clairvoyant de *Bordeaux à Versailles*, l'écrivain attachant d'une *Evasion de Lambèse* aurait pu réaliser les projets les plus vastes et former les ambitions les plus hautes. Par goût, par modestie, par devoir, et aussi par une vocation irrésistible, il a jeté aux quatre vents de l'esprit, des notes écrites au jour le jour, où la sobriété du style égale la précision de la pensée, où la largeur de vues ne le cède pas à la sûreté du jugement. Des générations successives de citoyens y ont puisé des leçons inoubliables, dont l'enseignement demeure comme un réconfort pour la démocratie républicaine, pour la conscience nationale.

Enfin, M. Briand, président du Conseil, a prononcé le discours suivant, fréquemment interrompu par des applaudissements :

Dans ses *Pamphlets du dernier jour*, un homme qui n'aimait ni la révolution, ni la démocratie, ni les statues, Carlyle, écrit ceci : « Montrez-moi l'homme que vous honorez ; je sais par ce symptôme, mieux que par aucun autre, qui vous êtes vous-même. » Écrivains, journalistes, hommes politiques, venus ici pour apporter au souvenir de Ranc l'hommage du parti républicain, lequel d'entre nous, messieurs, se refuserait à ce juge-

ment ? Lequel d'entre nous, fût-il le meilleur pour la fidélité à ses amis, la rectitude de la vie, le dévouement à la chose publique, se diminuerait en se donnant pour idéal et pour modèle la haute conscience, le grand caractère que fut toujours Arthur Ranc ?

Que j'aime, pour ma part, — tel que nous l'a peint, dans ses *Souvenirs*, son condisciple Edmond Biré, — le jeune étudiant de 1851, partisan de la République démocratique et sociale; le jeune homme si passionné qui, lors de la discussion du projet modifiant la loi électorale, ne voulant pour rien au monde demander une entrée aux représentants réactionnaires de la Vienne, s'en fut dès trois heures et demie du matin aux portes de l'Assemblée ; qui était encore là à midi, le premier de deux mille personnes ; et qui, repoussé par les agents, luttant, se débattant, finissait quand même par entrer !

Qu'il nous est cher, l'interné de Lambessa qui refuse de profiter de l'amnistie parce qu'il lui faut tout d'abord adresser à l'Empereur un simple recours en grâce, et l'évadé dont les pieds saignent sur les routes de l'Algérie : « Être repris, « écrit-il, ce n'était rien. Être repris pour une « faute, pour un manque de force, d'énergie, « quelle misère ! »

Et comme il est plus émouvant qu'un reproche ce fin sourire du condamné à mort par contumace, de l'exilé quand il rentre : « Parisiens, un revenant, un amnistié vous salue. Et il vous dirait volontiers, comme autrefois le vieux Louis-Philippe, quand il passait en revue les gardes-nationaux : « C'est toujours avec un nouveau

« plaisir que je me retrouve au milieu de vous. »

Connaissez-vous enfin, rien de plus tragique que ce cri de l'agonisant, où sur le point de la quitter, Ranc aura résumé sa vie : « Journaux... Journaux... Journaux... »

Cri, messieurs, plus poignant et plus tragique encore, quand on évoque la droite, l'inflexible carrière de l'homme.

Elle s'ouvre sur une inculpation dans le complot de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique qu'accompagne une condamnation à la prison pour délit de Société secrète. C'est ensuite, à propos de l'attentat de Bellemare, de nouvelles poursuites, la déportation sans jugement, l'évasion, le séjour en Suisse, puis l'amnistie de 1869 et cette collaboration de dix ans au *Nain Jaune*, au *Journal de Paris*, à la *Cloche*, au *Réveil*, au *Diable à Quatre*, âpre lutte où l'idée républicaine, faisant ses seules armes de l'ironie, de l'allusion et de l'esprit, abattit enfin l'Empire.

C'est ici que se place, après le départ de Paris, après l'organisation avec Gambetta de la Défense nationale, cette participation à la Commune qui devait valoir à Ranc sa condamnation à mort par contumace et l'exil pendant six années. Il faut lire messieurs, la seule explication qu'il ait jamais consenti à donner de ses actes : cette lettre si belle et si sobre à la fois, parue le 23 juin 1873 dans la *République Française*. Descendant pour une fois sinon à se justifier, du moins à se raconter, il s'est montré là tel que nous le verrons toujours : un vrai républicain, uniquement soucieux de travailler à l'apaisement des haines sociales par la justice, à la fondation de l'ordre

par la République, et qui ayant tant souffert de la calomnie et de l'exil, pouvait écrire : « Je défie « qu'on relève contre moi un seul acte d'arbi- « traire ou de violence. S'il est un homme qui « croie avoir à se plaindre justement de moi, « qu'il se présente ; j'attends ! »

Elevé, messieurs, à l'école de Blanqui, sans cesse sous le coup de quelque inculpation politique, luttant et frappé, comme il l'a dit lui-même, obscurément, Ranc, par une vieille habitude de prisonnier, tenait son monde à distance; il savait, selon le mot d'un de ses biographes, M. Depasse, faire régner autour de sa personne « une sorte de zone militaire, glacis déserts et dénudés, qui semblaient aboutir à un large fossé, borné lui-même par un mur d'enceinte muet et abrupt ».

Zola, qui ne sut pas arriver jusqu'à lui, a, dans *Une Campagne*, tracé de Ranc un dur portrait.

Dix-sept ou dix-huit ans après, Ranc témoignait au procès Zola ; Ranc, bien avant le « J'accuse » du romancier, avait le premier rompu le lâche silence et demandé pour Dreyfus la publicité des débats ; le premier avec M. Joseph Reinach, il avait décidé Scheurer-Kestner à réclamer l'inéluctable revision et conduit de hautes consciences à s'inquiéter de l'erreur possible (1). C'est lui

(1) A la suite de la publication du discours de M. Briand, M. Leblois a adressé la lettre que voici à M. Strauss, président de l'Association des journalistes républicains :

Paris, le 14 mars 1913.

Monsieur le Président,

Le discours que M. le président du Conseil Briand a

qui disait à ceux des socialistes qui hésitaient à prendre part à la bataille : « L'affaire d'un seul est l'affaire de tous. »

Ranc n'eût-il jamais été le conseiller et le confident, non seulement de Gambetta, mais de tous

---

prononcé le 16 février dernier, à l'inauguration du monument de Ranc, contient la phrase suivante :

« Le premier avec M. Joseph Reinach, il (Ranc) avait décidé Scheurer-Kestner à réclamer l'inéluctable revision... »

Dès le lendemain, j'adressais à M. le président Briand une lettre rendue publique et qui n'a rencontré aucune contradiction, pour relever l'erreur qu'il avait involontairement commise en attribuant à Ranc et à M. Joseph Reinach une action qui m'appartient en propre. *C'est moi qui, le 13 juillet 1897, ai convaincu Scheurer-Kestner de l'innocence de Dreyfus, que m'avait fait connaître le lieutenant-colonel Picquart. Et c'est ce jour-là que Scheurer-Kestner s'est voué sans retour à la réhabilitation de l'officier injustement condamné.*

Invoquant le témoignage de Scheurer-Kestner, je citais notamment, deux lettres que j'ai reçues de lui en 1897.

Peut-être convient-il de rappeler d'abord ce que Scheurer-Kestner écrivait, le 18 septembre 1897, à un des membres du gouvernement (toutes ces lettres ont été publiées) :

... Le 13 juillet, j'ai été enfin en mesure de me faire une opinion, après un labeur de quinze mois...

Voici les passages cités de deux lettres reçues par moi de Scheurer-Kestner :

« Depuis que, grâce à votre confiance, je possède ce terrible secret, j'en suis fort tourmenté... Je ne ferai rien sans votre assentiment ». (Lettre du 11 août.)

« ... Je reste et resterai au service de la cause à laquelle vous m'avez attaché, par votre confiance, le 13 juillet dernier. Si l'innocence de Dreyfus est établie, c'est vous qui en aurez été le réel artisan : je le dirai toujours à qui voudra l'entendre ». (Lettre du 20 décembre.)

Ainsi que je le disais dans ma lettre à M. le président Briand, les dernières lignes attestent surtout la générosité de Scheurer-Kestner ; elles établissent toutefois que j'ai collaboré avec lui à l'œuvre de justice pour laquelle il a si noblement et si simplement sacrifié sa vie. Le retentissement d'un discours solennel du chef du gouvernement m'obligeait à rétablir les faits ; me taire, c'eût été paraître reculer devant la responsabilité d'une initiative et d'une collaboration dont je m'honore.

Si le Comité de l'Association des Journalistes républicains décide la reproduction, dans l'annuaire de 1913 ou

les républicains d'après 1880, sa plume claire autant qu'acérée n'eût-elle jamais écrit ces mille articles encore épars, mais où se retrouverait, si

---

dans toute autre brochure éditée par ses soins, du discours de M. le président Briand, il voudra certainement faire imprimer la présente lettre à la suite ou en note de ce discours. Il n'est pas en effet de propriété plus incontestable que celle d'une action spontanée.

Veuillez agréer, etc...

LEBLOIS.

M. Joseph Reinach, à qui M. Strauss a communiqué cette lettre, a écrit à son tour :

Paris, le 20 mars.

Monsieur le Président,

J'ai raconté tout au long dans mon *Histoire de l'Affaire Dreyfus* (t. II, p. 524 et suivantes) comment, le 13 juillet 1897, M. Leblois fut conduit par M. Risler, maire du VIIe arrondissement, chez Scheurer-Kestner et lui relata les confidences qu'il avait reçues, quelques jours auparavant, du lieutenant-colonel Picquart. C'est bien par son entretien avec M. Leblois, qui lui fit part des confidences de Picquart et lui donna à lire les lettres du général Gonse, que Scheurer-Kestner acquit la certitude de l'innocence de Dreyfus. Mais Scheurer-Kestner avait exprimé déjà les doutes qui le hantaient depuis longtemps et qui l'avaient déterminé à faire de nombreuses recherches et enquêtes.

Or, c'étaient Ranc et moi qui, depuis 1895, ne cessions de presser Scheurer de prendre en main l'Affaire, car nous avions été, Ranc et moi, convaincus, dès 1894, de l'innocence de Dreyfus, non point sans doute, par des preuves matérielles, mais pour des raisons morales très fortes ; nous étions entrés en rapport avec Bernard Lazare à l'occasion de sa première brochure ; et nous pensions que nul n'était plus qualifié pour la glorieuse initiative de la revision d'un jugement injuste que le dernier représentant de l'Alsace dans les Chambres françaises.

On connaît les démarches que j'avais faites, dès 1894, avec Waldeck-Rousseau, auprès du président de la République pour que le procès de Dreyfus ne fût pas jugé à huis-clos. On connaît la lettre, laissée sans réponse, que j'avais écrite à M. Darlan, alors ministre de la Justice, le 15 septembre 1896, au sujet du fameux article de *l'Eclair* sur l'Affaire Dreyfus. (Voir mon tome II, p. 377). J'ai également raconté toutes les tentatives que Scheurer,

l'on voulait les réunir, la vraie doctrine de notre parti, qu'il faudrait encore l'honorer d'avoir été l'artisan jamais découragé du drame où la destinée de la France républicaine s'est jouée une fois de plus, pour lequel la résistance nationale s'est si violemment passionnée que nous en frémissons encore.

Messieurs,

C'est un trait de son caractère qui me frappe et que j'aime en lui : sa réelle modération. « Sois, « disait-il à Gambetta, qu'il a, le premier, deviné,

---

poussé par Ranc et par moi, par d'autres encore, notamment par notre ami Blech (de Sainte-Marie-aux-Mines) et par notre ami Lalance, a faites, au cours de l'année 1896 et des premiers mois de 1897, pour arriver à la vérité. Scheurer, dans ses *Mémoires Inédits* que j'ai eus sous les yeux en écrivant mon histoire, a fait de ses tentatives, de ses angoisses et de « nos persécutions » un émouvant récit qui, je l'espère, sera un jour publié. Scheurer interrogea le général Billot, le colonel Bertin, l'expert Teyssonnières ; M. de Freycinet, Berthelot, Trarieux, M. Bérenger furent questionnés par lui ou mis au courant de ses doutes.

M. Aristide Briand a donc rendu un légitime et véridique hommage à Ranc en rappelant qu'il avait poussé inlassablement Scheurer à tirer au clair l'affaire Dreyfus ; et M. Briand n'a pas été moins exact en m'associant à Ranc dans son discours, comme j'avais été autrefois associé à mon vieil ami dans ses efforts.

Ranc et moi, nous avions mis, depuis deux ans au moins, le doute dans l'âme de Scheurer. M. Leblois, informé par Picquart au mois de juin 1897, apporta, le 13 juillet, à Scheurer la certitude, la preuve matérielle qui lui manquait.

Le lecteur qui voudra se reporter au chapitre VI de mon tome II reconnaîtra que je n'ai pas cherché à diminuer la part de M. Leblois dans la conviction définitive de Scheurer. J'ai la conscience d'avoir été, dans la mesure du possible, fidèle au grand précepte de l'historien romain : *Sine ira et studio.*

Croyez-moi, mon cher Président, tout à vous.

JOSEPH REINACH.

« — sois la jeune Révolution. » Mais il avait banni d'elle tout esprit de violence ou de représailles, il avait, suivant un mot de M. Thomson à ses funérailles, renoncé au culte de l'absolu pour travailler à éteindre les divisions, à calmer toutes les défiances.

Membre de la Commune, il n'a pas signé le décret sur l'exécution des otages. Mais il a écrit qu'il fallait « assurer l'ordre, créer une adminis-« tration régulière, conjurer enfin une lutte dé-« testable où dans des flots de sang sombrerait la « République. »

Journaliste, il aura eu le courage difficile de se séparer de ses amis, comme il aura eu celui, aussi difficile sans doute, de résister aux entraînements populaires et de servir la vérité.

Dans une pensée de réparation, les amis de Ranc ont désiré que son image fût placée dans une des mairies de Paris qui virent le déchaînement des fureurs populaires et qui connurent l'horreur des luttes fratricides. Ils ont voulu que ce monument, élevé dans l'arrondissement même que notre ami administra et qu'il a si brillamment représenté, fût, en même temps qu'un hommage au journaliste, un avertissement à notre mémoire trop tentée d'oublier qu'à de certains moments, le courage du citoyen est plus méritoire encore, plus noble et plus beau que le talent de l'écrivain.

Pour nous, messieurs, ce n'est pas sans une grande mélancolie, sans une secrète appréhension que nous voyons disparaître, l'un après l'autre, ceux qui furent les fondateurs de la République ou qui, mêlés à ses luttes, auraient dû rester pour nous guider, nous qui les aurions suivis : Gam-

betta, Ferry, Waldeck-Rousseau, Arthur Ranc.

Heureux du moins ceux qui s'en vont ayant si bien rempli leur tâche ; heureux ceux qui, près de mourir, ont pu, comme lui, jeter sur l'œuvre accomplie un regard de satisfaction ! Que pourrions-nous ajouter, messieurs, au jugement que cet esprit clairvoyant a déjà porté sur lui-même : « Quand je revis par la pensée ces jours de 1870 « et de 1896, je me dis que ceux qui ont eu la joie « d'être associés, pour une part si faible que ce « soit, à l'œuvre de Gambetta et qui, plus tard, « ont pu marquer leur place au premier rang « parmi les défenseurs de la justice et du bon re- « nom de la France et de la Révolution, que ceux- « là n'ont pas à se plaindre de la destinée : ils « n'ont pas manqué leur vie. »

Ranc ! Ce nom, sobre comme du métal, chaque fois que nous l'entendrons, réveillera le souvenir d'un point clair comme une étoile, dont le scintillement continu, à ces heures sombres comme la nuit, nous guida vers la Vérité.

INDEX ALPHABETIQUE

A

About, 235.
Adam (Armand), 295.
Adam (Edmond), 189, 224.
Adam (Juliette), 299, 302, 313, 326, 327, 328, 335, 399.
Aguado (Mme), 433.
Albert, 22.
Alix, 95, 96.
Allain-Targé, 17, 234, 243, 264, 287, 309, 355, 368, 375, 378, 379, 380.
Alton (Comte d'), 258.
Andlau (Colonel d'), 238.
André (Général), 460.
André (Alfred), 191.
Arago (Etienne), 32, 39, 167, 168, 173, 206.
Arago (François), 35-39, 77.
Arconati-Visconti (Marquise), 453.
Arène (Emm.), 459.
Arnaud (de l'Ariège), 144, 285.
Arnim (d'), 263, 264, 265.
Arnould (Arthur), 66, 119, 137, 138.
Assolant, 127, 239.
Augier (Emile), 54.
Aumale (Duc d'), 380, 381, 386, 389, 390.
Aurelles de Paladines (d'), 200.
Avenel, 190 n.
Azam, 234.

B

Babaud-Larivière, 9.
Balland, 105, 107.
Ballot-Beaupré, 440.
Ballue, 289.
Balme, 9.
Bancel, 52-57.
Bapst, 260.
Bara (J.), 317.
Baragnon, 203, 250.
Barbès, 21, 28, 32.
Barbey d'Aurevilly, 110.
Bardoux, 430.
Barety, 20, 21.
Baroche, 112.
Barodet, 203, 278, 287, 290.
Barrès, 447.
Barrot, 9, 144.
Barthélemy, 48.

Barthélemy Saint-Hilaire, 137, 406.
Bartholdi, 344.
Basset, 106.
Baudin, 25, 33, 55, 83, 206.
Bayeux-Dumesnil, 320, 328.
Bazaine, 145, 153, 172, 239, 243.
Baze, 89.
Beaury, 142.
Belcastel (de), 351.
Bellemarre, 103, 507.
Béranger, 67, 69.
Bérenger, 511.
Bergeret, 194.
Bernard-Lazare, 481, 510.
Bernhardt (Sarah), 176.
Berryer, 74.
Bert (Paul), 344.
Berthelot, 511.
Bertin, 511.
Berton (Général), 13, 14.
Beulé, 352.
Billot (Général), 312, 392, 428, 429, 436, 511.
Biré, 11, 15-18, 67, 68, 506.
Bismarck, 179, 262-265, 272, 297.
Bisson, 66.
Blanc (A.), 228, 230.
Blanc (Louis), 48, 63, 64, 134, 135, 143, 276, 277, 290.
Blanqui, 11 n., 20, 21, 26-31, 93, 137, 140, 149, 173, 182-186, 197, 198, 316, 325, 377, 472, 479, 480, 499, 508.
Blech, 335, 511.
Bockstael, 317.
Boichot, 206.
Bonaparte, 24, 40, 68, 81, 84, 131-133, 139, 144, 147, 152.
Bonnet-Duverdier, 290.
Bordeaux, 426.
Borel (Général), 169, 180, 317.
Bouchez, 66.
Boulanger (Général), 44, 91, 92, 348, 385-391.
Bouquet, 103.
Bourbaki (Général), 141, 143, 169.
Bourbeau, 124, 125, 126.
Bourgeois, 414-416, 419, 420, 451.
Bourgoing (de), 256.
Boyer (Général), 170, 171.
Brame, 148.
Brelay, 196.
Briand, 496, 505, 508-511.
Brideau, 148.
Brisson, 66, 182, 203, 254 n., 358, 366, 368, 374, 375, 378, 379, 380, 393, 404, 480, 481.
Broglie (de), 254, 257, 268, 269, 279, 312, 352, 361.
Brousse, 350, 351.
Brunel, 189.
Bruneteau, 17.
Bruzin, 39.
Buffet, 312.
Burdeau, 396.

C

Cadet, 242.
Caffé, 13.
Calas, 72.
Campenon (Général), 348, 388.
Carjat, 344.
Carlier, 81.
Carlyle, 505.
Carnot, 374, 396.
Carrel, 34, 482.
Carrière, 442.
Casimir-Périer, 396, 405, 406, 449, 460.

Cassagnac (Paul de), 136, 216, 220, 221, 223, 225-230, 299. 301.
Casse, 33, 138.
Castagnary, 64, 67, 72, 73, 74, 76-78, 119, 134, 152, 161, 162, 234, 285, 296, 326, 349.
Castelnau (de), 206.
Cavaignac (Eugène), 23.
Cavaignac (Godefroy), 32.
Cazenove de Pradines, 350.
Cazot, 66, 203, 480.
Chabert, 377.
Chadois, 312.
Challemel-Lacour, 49, 101, 145, 156, 171, 175, 212, 231, 233, 234, 249, 280, 285, 287, 288, 304, 309, 315, 317-319, 326, 350, 391, 492.
Chambord (Comte de), 237, 259.
Changarnier, 45, 82, 88, 460.
Chanzy (Général), 355.
Charavay, 442.
Charras, 32, 34, 77, 85, 89, 96, 100, 122.
Charrière, 199.
Chartres (Duc de), 380, 382.
Chassin, 68.
Chateaubriand, 67, 68.
Chérioux, 490.
Chesnelong, 264.
Chevreau, 155.
Chiboust, 94.
Chincholle, 53, 54.
Christophle, 312 n.
Cirasse, 25.
Cissey (Général de), 312 n.
Claretie (Jules), 120, 449, 486.
Clemenceau, VI, VII, 66, 173, 213, 233, 301, 369, 371, 378, 379, 380, 394, 395, 410.
Cléray, 140, 160, 290.
Cluseret, 207.
Cobden, 112.
Collet-Meygret, 103.
Combes (Emile), 491, 493.
Combes (Louis), 277.
Considérant (Victor), 47.
Coquelin, 246, 280.
Corbon, 77, 84, 85, 182, 183.
Cornélis de Witt, 352.
Cornély, 435, 438.
Coumion, 290.
Courbet, 210.
Courbet (Amiral), 361-365, 384.
Cournet, 48.
Cousin, 73, 401.
Cousin-Montauban, 155.
Cunéo d'Ornano, 87.
Cuvillier-Fleury, 260.

D

Dahirat, 252.
Danelle-Bernardin, 459.
Darlan, 510.
Daru (Comte), 144.
Daudet (Alphonse), 20, 294.
Daumier, 26.
David (Jérôme), 247.
Davyl (Henri), 235.
Debrousse, 431.
Decazes, 157, 311, 312 n.
Decroix, 95.
Dejean, VI.
Delanney, 496, 499.
Delattre, 191 n.
Delcassé, 451.
Delescluze, 28, 32, 48, 77, 78, 137, 139, 182, 206.
Delesvault, 120.
Delisle, 442.

Deluns-Montaud, 168, 348, 433, 466.
Demange, 444.
Denfert, 312.
Depasse, 508.
Deschanel, 233, 495.
Desjardins, 350.
Desmarets, 172, 190, 191.
Destran, 103.
Dollfus, 112.
Dornès, 37.
Doumergue, VI, VII.
Dreyfous (Maurice), 493.
Dreyfus (Alfred), 424, 435-438, 441-447, 448, 508-511.
Dreyfus (Mathieu), 455.
Dubail, 183.
Dubief, 463.
Dubost, 66, 425, 488, 495, 496, 497.
Dubuc, 111.
Duclaux, 481.
Duclerc, 356, 426-430.
Ducos, 351.
Ducrot (Général), 34, 166.
Dufaure, 311, 312.
Dupaly, 103.
Dupanloup (Mgr.), 401, 402.
Dupont, 69.
Dupré, 452.
Dupuy (Charles), 406.
Dupuy (Jean), 496.
Durier, 119.
Duruy, 127.
Dusolier, 66.
Dussoubs, 25, 83.
Duval (Ferdinand), 124, 126, 157, 194.
Duval (Raoul), 203, 225, 242, 243, 422, 427.
Duvernois, 55, 135, 136, 140, 149.

E

Ernoul, 16, 17.
Ernoul (Mme), 103.
Esterhazy, 438, 442, 443.
Etienne (Eugène), 330-333, 462, 496.
Eudes, 148, 194.
Ezpeleta, 228.

F

Fallières, 450, 462, 495.
Falloux (Comte de), 23, 36, 54, 271, 401.
Farre (Général), 389.
Faure (Maurice), 56.
Favre (Jules), 168, 173, 182, 183.
Ferré, 291.
Ferry (Jules), 168, 191, 192 n., 348, 358, 359, 361, 362, 363, 365, 374, 375, 383, 384, 385, 393, 409, 426, 458, 513.
Feuillant, 228, 230.
Fieuzal, 332.
Flameng, 66.
Flaubert, 38.
Fleury, 112.
Floquet, 167, 411.
Flourens, 142, 173, 194, 219.
Folliet, 95, 96.
Follot, 99.
Fontaine, 210.
Fortoul, 127.
Foucqueteau, 207.
Fourichon (Amiral), 169, 207, 312.
Fournier, 361, 362.
Franclieu (de), 429.
François-Joseph, 135.
Frédéric-Charles, 179.

Freppel (Mgr), 401.
Freycinet (de), 169, 177-181, 276, 356, 382, 390, 458, 511.

G

Galepin, 103.
Galli, 496, 498.
Galliffet (Général de), 197, 253, 425, 432, 433.
Gambetta, 16, 21, 33, 34, 40, 42, 48, 49, 66, 74, 138, 148, 159, 169, 171, 172, 174-180, 186, 198, 199, 206, 213, 220, 223, 227, 234, 238-240, 245-286, 290, 302, 304, 308, 311, 312, 329-346, 355, 357, 358, 382, 409, 421, 426-430, 458, 464-470, 472, 475, 478, 479, 480, 482, 483, 495, 497, 499, 501-503, 507, 509, 511, 513.
Gambon, 145, 186.
Garibaldi, 316.
Garnier, 67.
Garnier-Pagès, 51, 52.
Gast (Edm.), 453.
Gazot, 423.
Geffroy, 20.
Genevois, 107, 109, 353.
Gérard, 95, 97, 99.
Germain, 441, 446.
Girardin (Emile de), 38, 50, 51, 85, 92, 134, 145.
Giry, 442.
Gislain de Boutin, 103.
Gobert, 442.
Goblet (René), 325, 337, 348, 368, 398, 400, 407, 411, 412, 423.
Gonse (Général), 437, 510.
Gortschakoff, 266.
Goulard, 350.
Goullé, 206.
Goyon (de), 39.
Grammont (Duc de), 246.
Granville (lord), 363.
Graux, 317.
Greppo, 39-44, 182.
Gresley (Général), 388.
Grévy, 173, 305, 374, 409.
Grimaux, 481.
Guérin (Colonel), 445.
Guesde (Jules), 377, 414.
Guichard, 205.
Guigné (de), 235.
Guillaume (l'Empereur), 441.
Guinard, 37, 46, 47.
Guizot, 144.

H

Hébert, 157.
Hébrard, 66, 234, 420, 480.
Hellin, 402.
Henry (Colonel), 233, 437, 438.
Herbelot (d'), 103.
Hérold, 276, 349, 353.
Hervé (Edouard), 124, 148, 149, 205, 206, 213, 235, 480.
Hetzel, 248, 255.
Huc, 455.
Hugo (Victor), 40, 54, 121, 122, 123, 173, 202, 276, 277, 290, 491, 499.
Hugo Wittmann, 113.
Hugues (Clovis), 348, 382.
Hulst (Mgr d'), 403.

I

Infreville (d'), 446.
Isambert, 66, 191 n., 235, 294, 386.

J

Janicot, 458.
Janson (Paul), 334, 456.
Jaurès, 415-419, 436, 456, 457.
Jeanne, 62.
Joffrin, 377, 394, 395.
Joinville (Prince de), 173, 174, 175, 183.
Joiron, 97, 101.
Jomini, 122.
Jonnart, 105.
Judet, 438.

K

Keller, 381.
Kératry (de), 163, 166.
Kullmann, 446.

L

La Barre, 72.
Laboulaye, 191, 192 n.
Lacaze, 58.
Lacroix (A.-L.), 317.
Lacroix (Sigismond), 323, 370, 379.
Laflize, 94, 98, 99, 101, 139, 140, 172.
Lafont (Antonin), 192 n., 228.
Lafont (J.-A.), 223, 224.
La Forge (Anatole de), 316, 326.
Lagrange, 90, 91.
Lalance, 511.
Lalaurie, 222, 223, 227, 229, 230.
Lamarque (Général), 62.
Lamartine, 22, 36, 39, 54, 63, 64, 74.
Lambert de Sainte-Croix, 124, 157.
Lanessan (de), 360.
Lanne, 296, 318.
Lannelongue, 331, 333.
Lareinty (de), 388, 390.
Larochette, 317.
Lauth, 438, 447.
Leblois, 508, 510, 511.
Lebreton (Général), 157.
Ledru-Rollin, 32, 36, 45-50, 54, 74, 93, 173, 250, 278, 279, 289, 295, 296.
Lefèvre, 251, 274.
Lefèvre (Camille), 495.
Lefèvre (Ernest), 277.
Le Flô (Général), 34, 89.
Lefrançais, 192, 194.
Leloux, 291.
Lemaître, 447.
Lemoinne (John), 260, 326, 482.
Lenepveu, 296.
Léon (Léonie), 338.
Lepère, 325, 426, 427.
Lépine, 496.
Lermina, 219.
Le Royer, 284.
Levraud (Edmond), 66, 142.
Levraud (Léonce), 190 n.
Limbourg, 388, 391.
Lissagaray, 140, 184, 219, 360, 394.
Lockroy, 219, 289.
Loiseau-Pinson, 196.
Loubet (Emile), 450, 459, 495.
Louis-Philippe, 22, 506.
Lux, 97.

M

Macé, 232, 233.
Mac-Mahon, 145, 153, 236, 246, 285, 312.

Madier de Montjau, 57, 370.
Magne, 300.
Magnin (Joseph), 66, 92, 144, 343, 432, 433, 452.
Maillet, 96.
Malarmet, 276.
Malon, 188 n.
Manau, 441.
Mangin, 13, 14.
Maquelin, 109.
Maret (Henri), 407.
Mariet, 96, 97, 99, 101.
Marmont, 61.
Martin (Henri), 77.
Martin-Bernard, 21, 182.
Martin des Pallières, 350.
Marx, 207.
Massé (David), 10.
Massé (Julie), 10.
Mathieu-Prévot, 500.
Mathilde (Princesse), 141.
Maujan, 371.
Maujan (Capitaine), 387.
Maynard (l'abbé), 17.
Mazzini, 135.
Méline, 189, 192, 412, 414, 436.
Mercier (Général), 443, 444, 445.
Meren, 94, 98.
Metternich (Mme de), 141.
Mettetal, 352.
Meurice (Paul), 120, 121, 123.
Meyer, 442.
Michel, de Bourges, 9, 33, 54, 74, 82, 85, 88, 89, 91, 92.
Michelet, 67-70, 404, 472.
Michelet (Mme), 404, 405.
Millaud, 201, 202, 404.
Millerand, 438-440.
Millevoye, 438.
Millière, 173.
Millot (Général). 362, 365.
Mimiague, 228.
Mirabeau, 67, 68.
Miribel (Général de), 349.
Mitchell, 427, 431.
Molinier, 442.
Moltke (de), 179.
Monod (A.), 336.
Montalembert, 54.
Monteil (Edgard), 474.
Montmorency (Duc de). 433.
Morny (de), 112.
Mottu, 173.
Muller, 441.
Murat, 242, 291.
Muzet, 423.

N

Nadar, 111.
Napoléon III, 50, 89, 135, 136, 433.
Napoléon (Prince), 141.
Naquet (Gustave), 64, 65, 289, 295.
Nefftzer, 287, 482.
Négrier (Général), 361, 363, 365.
Noir (Victor), 127-134, 137, 139, 493, 494.

O

Odelin, 423.
Ohnet, 199.
Olier, 317.
Ollivier (Emile), 52-56, 135-138, 140, 144, 203, 246.
Ordinaire, 289.
Orléans (Henri d'), 237, 381.
Orloff, 266.
Outters, 402.

P

Palikao (Maréchal de), 148.
Parent (Ulysse), 166, 173, 190 n. 191, 196, 197, 198, 210, 222, 315.
Pasqualini, 93, 94, 102.
Paty de Clam (du), 438, 443, 444.
Pellet (Marcellin), 187, 307.
Pelletan, 304, 379, 406.
Pémerie, 295.
Pène (Henri de), 203.
Péphau, 222-225, 227, 369.
Périn, 224, 289.
Perrin, 172.
Perponcher, 297.
Persigny (de), 144.
Petitlaurent, 212.
Peyrat, 50, 140, 453, 482, 491.
Peyron (Amiral), 362.
Picard (Ernest), 141, 169.
Pichat, 214, 224, 226-228, 230.
Pichon, 400, 407, 421.
Picquart, 233, 437, 438, 452, 453, 481, 509-511.
Pie (Mgr), 16.
Piétri, 154.
Pinaud, 234.
Planat (de), 89.
Poincaré, 495.
Poirier (Edm.), 228.
Poirier de Narçay, 496.
Portalis, 172.
Pressensé (de), 172.
Protot, 189, 193.
Proudhon, 71, 80, 81, 113.
Puech, 398.
Pyat (Félix), 48, 172, 173.

Q

Quesnay de Beaurepaire, 441, 446, 447.
Quinet (Edgar), 37, 122, 298, 449.

R

Ranc (Maurice), 9, 10.
Ranc (Odilon), 9, 10, 172, 324, 353.
Ranc (Paul), 9.
Ranson, 441.
Raspail, 245.
Razoua, 182.
Regnard, 31, 227.
Régnier, 96.
Reinach (J.), 333, 475, 508-511.
Rémusat (de), 49.
Renan (Mme), 404.
Renault, 242.
Ribault de Langardière, 94, 95, 98, 100, 101.
Ricard, 312, 426, 430.
Rigault (Raoul), 193.
Risler, 510.
Rivière (Général), 238.
Rivière (Commandant), 360, 361.
Robert, 228.
Robinet, 183.
Rochefort, 50, 134, 137, 139, 162, 182, 188 n., 219, 378, 407, 438.
Rochette (de la), 426, 427, 429.
Roget (Général), 444, 445, 447.
Rouher, 111.
Rouvier, 461, 462, 464, 465.
Royer-Collard, 352.
Ruault, 95, 96, 97.
Rupick (Général), 63.

S

Sacy (Amiral de), 59 n.
Saint-Arnaud (Maréchal de), 59 n., 89, 460.

Sainte-Beuve, 58-60, 113, 114.
Saint-Marc-Girardin, 110.
Saint-Quentin, 289.
Saint-Valry (de), 235.
Sal (de), 66.
Sand (George), 64, 118.
Sandherr, 442, 446, 447.
Sandrique, 175.
Sapey, 103.
Sarcey, 123, 176.
Sardou (Victorien), 161.
Sarlin, 431, 432.
Sassé (Mlle), 145.
Saussier (Général), 390.
Say (Léon), 260, 312.
Scheurer-Kestner, 224, 312, 508-511.
Schmitz, 176.
Schneider (Mlle), 151.
Schœlcher, 32-35, 182, 301, 491.
Scholl, 498.
Séguier, 119.
Sémérie, 190 n.
Servient, 62.
Séverine, 346.
Simon (Jules), 72-77, 182, 310, 318, 401, 426, 427, 430, 431.
Simond (Victor), 394, 434.
Siredey, 331.
Sirven, 72.
Sobrier, 39.
Soubeyran (Baron de), 12 n.
Sourd, 105, 107, 234, 271, 286.
Spuller, 66, 101, 114, 118, 136, 138, 156, 175, 176, 215, 227, 228, 230, 237, 238, 241, 244, 274, 285, 291, 297, 298, 301, 306, 307, 311, 324, 482.
Strauss, 335, 471, 496, 504, 508, 510.
Sue (Eug.), 34.

T

Taine, 127.
Taschereau, 21, 28.
Taxo (de), 206.
Teisserenc de Bort, 312.
Testelin, 301.
Texier, 305.
Teyssonnières, 511.
Thiers, 54, 182, 183, 200-203, 208, 210, 236, 237, 240, 271, 282, 283, 285, 310, 312, 318, 352, 401, 409, 469, 480.
Thomas (Général), 63, 64.
Thomson, 459, 483, 512.
Thoumas (Général), 179, 180.
Tibaldi, 142.
Tirard, 291.
Tolain, 182, 183, 276, 373, 491.
Tony Révillon, 289, 407.
Tournier, 56.
Trarieux, 454, 481, 511.
Tricoche (Général), 393.
Tridon, 27, 31, 137, 188 n.
Trochu (Général), 34, 154, 168, 173, 183, 248, 255.
Trystram, 402.

U

Ulbach, 123, 192 n.

V

Vacquerie, 121, 480.
Vaillant, 36, 192, 377.
Vallès, 66, 67, 68, 76, 77, 78, 90, 102, 112, 122, 123, 140, 142, 163, 321.
Vautrain, 290, 291.
Veuillot (Louis), 134.
Victor-Emmanuel, 135.

Villette (Marquise de), 67.
Villon, 441.
Vitre, 121.
Viviani, 439.
Voltaire, 67, 68, 72.

W

Waddington, 312 n.
Waldeck-Rousseau, 334, 359. 373, 393, 394, 412, 422, 424, 425, 433, 434, 439, 440, 449, 510, 513.
Weiss (J.-J.), 22, 24, 57, 124, 125, 126, 127, 128, 134, 205 343, 479.
Wœstyne (Yvan de), 201, 233,

Z

Zola, 481, 508.

TABLE DES GRAVURES

Pages

Portrait de Ranc .... Frontispice
Autographe de Ranc 194
Portrait de Gambetta 249
Dépêche de M. J. Reinach, annonçant à Ranc la mort de Gambetta 335
Caricature de Ranc 441
Comité de l'Association des Journalistes républicains. 465
Inauguration du monument de Ranc.................. 497
Monument de Ranc à la mairie Drouot.............. 505

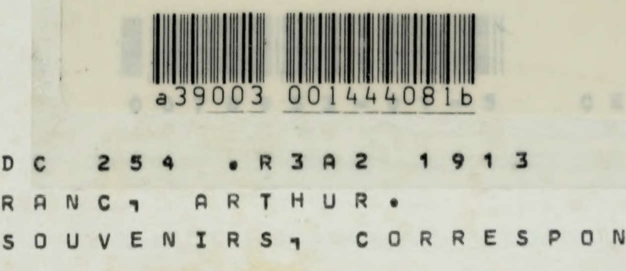
TABLE DES MATIÈRES

Pages
Aux lecteurs v

I. — La jeunesse de Ranc 9
II. — Quelques papiers de Ranc sur 1848 20
III. — La République de 1848 et le Coup d'État du Deux-Décembre 66
IV. — La prison, le bagne, l'exil.................. 93
V. — Sous l'Empire 110
VI. — 1870 129
VII. — De Bordeaux à Versailles.................. 182
VIII. — L'exil en Belgique 216
IX. — Lettres de Gambetta à Ranc................ 246
X. — La correspondance de l'exilé. — Le retour. 285
XI. — Les derniers moments de Gambetta........ 330
XII. — 1881-1889 347
XIII. — 1889-1899 396
XIV. — Ranc refuse d'être ministre.................. 424
XV. — L'affaire Dreyfus 435
XVI. — Pages d'affection 448
XVII. — Dernières paroles 461
XVIII. — A la mémoire de Ranc 471
XIX. — Au monument de la mairie Drouot.......... 495

Index alphabétique 515

IMPRIMERIE DE CHOISY-LE-ROI
*GRUFFEL ET Cie*


a39003 001444081b

